

Le Courrier des incroyables

# Conseils de Révision

Actualités de l'automne 2006

trimestriel

oooOOO§§§OOOooo

LES REVISIONISTES vous etes une bande de détraqués q'on devrait faire disparaître de la surface de la terre [ADRASAN49@aol.com](mailto:ADRASAN49@aol.com) 6 oct. 2006

Images sur Kigali. Commentaire: "Tuer un million de personnes...en trois mois... et sans chambre à gaz..."  
(Dans les clips vidéo de *l'Express*)

Le négationnisme agit selon des méthodes infaillibles.  
Karmazinzin au Mémémorial de la Choie.

## L'AAARGH A DIX ANS. ET TOUTES SES DENTS.

Notre commentaire est en ligne sur le site de l'AAARGH. Le lien est en première page.

### SOMMAIRE

**Le négationniste Robert Faurisson a été condamné à trois mois de prison avec sursis**

[La constance d'un révisionniste](#)

**La cour d'appel de Paris confirme que les fournisseurs français doivent empêcher l'accès au site révisionniste AAARGH, hébergé à l'étranger**

CE QUE C'EST QUE LA PREVOYANCE

LE ROI DES PETITS COUTEAUX

CHERCHEZ L'ERREUR

**Des milliers de militants anti-nazis publiés sur un site d'extrême droite**

**Varsovie dénonce une exposition sur les expulsés allemands de 1945**

### LES AUDIENCES DU PROCÈS ZÜNDEL

Faire connaître la vérité

### LE PROCÈS GERMAR RUDOLF

**Suisse : Modification en vue de la norme pénale antiracisme au détriment du génocide arménien**

BAGATELLES POUR UN MASSACRE

ÇA DÉLATE À TOUT VAT

Chantage belge

[L'Ahuri vu par un militant d'extrême-gauche](#)

## RÉVISIONNISME ET YUGOSLAVIE

Gitta Sereny : Lettre du 08-Jan-2001, La confession de Franz Stangl, par Lubomyr Prytulak

[Conversation avec Georges Theil, Alain Guionnet](#)

CHEZ LES CHATS-FOURRÉS par Alain Guionnet

BON CON (Jean-Pierre Vernant)

[Les banques suisses indemnisent des survivants de l'Holocauste au titre des comptes disparus](#), par Amiram Barkat

[Pierre Milza : Un prof bien mal inspiré](#), par Y. C.

La culpabilité du négationniste David Irving confirmée en appel

[Les principaux procès pour négationnisme dans le monde](#)

[Anger boils in Iraq's "town of martyrs"](#) By Ibon Villelabeitia

[L'Iran persiste à vouloir organiser une conférence sur l'Holocauste](#)

[Belgian Authorities Destroy Holocaust Records](#)

## ENCORE L'AFFAIRE HEIDEGGER

## ET LES POISSEUX PARTISANS DU FISTON FAILLE

[La perception de la Shoah aux États-Unis \(1941-1945\)](#), Bernard Genton

Histoire véridique et sincère de l'invention de la chambre à gaz, par Arthur Melchior

Roblochonsky

[Les derniers héros](#), Gian Franco Spotti

L'AAARGH a dix ans mais le Web a treize ans

[Cent bougies pour Paul Rassinier](#)

[Le Who's who du « réseau Reynouard »](#), Alexandre Vick

Le dirigeant négationniste Reynouard arrêté en France, Alexandre Vick

[Le négationnisme au Mémorial de la Shoah](#) Gilles Zinzin

[Adrián Salbuchi : un dissident argentin](#)

Message de Gerd Honsik au président iranien

[Des juifs massacreurs de chrétiens](#)

[Glières, janvier-mars 1944 de la réalité au mythe](#), Dominique Ernst

RÉVISIONNISME PARTOUT ET TOUJOURS

Négationnisme: Jean-Marie Le Pen sera jugé après la présidentielle

## L'ESCROQUERIE WIKIPÉDIQUE

[Why is Wikipedia Censoring Me?](#) by James Bacque

[Revers lifté](#)

## CRIS ET BOUILLONNEMENTS EN HELVÉTIE

Blocher a choqué ses alliés, VALENTINE ZUBLER

[Christoph Blocher joue au voltairien au service du négationnisme](#), par Philippe Rodrik

[Blocher, tête de turc et intestins fragiles](#), par Nicolas Martin

Un avant projet de loi inspiré par les Affaires

Les travaillistes et les démocrates-chrétiens écartent des candidats [négationnistes](#)

d'origine turque de leurs listes pour les législatives de novembre, Pierre-Yves Lambert

[The Holocaust's Arab Heroes](#), by Robert Satloff

[Le groupe historique « Les camps d'extermination » face au mouvement de négationnisme](#), Par Jaroslava Gissubelova

[Bruno Gollnisch reconnaît publiquement la Shoah comme un crime contre l'humanité qui est daniel milan ?](#) par ahad haam

[À tombeau ouvert vers 1984](#)

UN HOMME QUI ATTEND

SOS Racisme [juge le livre de Pierre Péan sur le Rwanda "négationniste"](#)

[Qu'entend-t-on par censure de l'Internet ?](#)

MODÈLE

[Thailand: background to the coup](#), by Giles Ji Ungpakor

[Le négationnisme](#)

DE PROFUNDIS JOURNALISTIBUS

AI-JE JAMAIS VOULU DISCUTER AVEC CE CONNARD ? (A. Gresh)

UN FAISEUR

**André Schwarz-Bart, escroc littéraire, Robert Faurisson**

**Vendredi 10 novembre : journée d'hommage à Pierre Vidal-Toqué à la Bnf**

**Ouverture des archives nazies aux historiens**

**Avant les lanzmanoïdes, y-a-t'il eu des lanzmandertaliens ?**

**De l'abjection**, par Jacques Rivette

BOF BOF PAS GLOUP

**Un site de dénonciation des révisionnistes disparaît**

A CET HISTRIION IL FAUT CREVER LE BIDON (ALAIN COUTTE)

**Le Pen se présente comme l'homme du vrai "changement"**, par Thomas Coex

**En mémoire de deux amis**, par Bertrand Renouvin

**How Many Jews Are There?**

**UN TRAFALGAR ROUMAIN**

**L'auteur révisionniste René-Louis Berclaz arrêté et incarcéré dans son pays de refuge (Roumanie)**, par Ermeline Fabbrina

**Tentative de meurtre : un Abbevilleois extradé de Roumanie**, Géraldine Pion

**Un proche de l'extrême droite la plus violente**, Jean-Alphonse Richard

## PARUTIONS

The latest Savitri Devi, THHP, Véronique Champion-Vincent et Jean Plantin, Poirot, Goncourt, Jacques Halbronn et les *Protocols*, une vidéo massue, Jean Robin, Tonton Raul.



Faurisson et un de ses camarades faisant du stop à la sortie de la XVIIe Chambre  
Photo parue dans *Le Monde* du 4 octobre 2006

Cette photo est disponible sur un site de de dépôt. On peut la télécharger à l'adresse sjuivante :

<http://www.zshare.net/image/faurissonpgmonde061003-jpg.html>

GEÔLE

### **Le négationniste Robert Faurisson a été condamné à trois mois de prison avec sursis**

*Il n'a jamais existé une seule chambre à gaz d'exécution chez les Allemands, pas une seule. (...) Par conséquent, ce que des millions de touristes visitent à Auschwitz, c'est un mensonge, c'est une falsification, c'est une tromperie pour touristes",* affirmait Robert Faurisson

sur la chaîne satellitaire iranienne Sahar 1, en février 2005.

C'est pour ces propos que l'ancien professeur de littérature de 77 ans a été reconnu coupable, mardi 3 octobre, par la 17<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris de "*complicité de contestation de l'existence de crime contre l'humanité*". Il a été condamné à trois mois de prison avec sursis et devra s'acquitter d'une amende de 7 500 euros.

### **Cinq autres condamnations à des peines d'amende**

Le 11 juillet, le ministère public avait requis une peine de prison assortie ou non de sursis. M. Faurisson, qui à l'audience s'était livré à une diatribe révisionniste en "*maintenant*" ses déclarations à la télévision iranienne, encourait un an de prison et 45 000 euros d'amende. Son avocat, M<sup>e</sup> Eric Delcroix, avait demandé sa relaxe sur le fondement du principe de la liberté d'expression.

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra), le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et la Ligue des droits de l'homme s'étaient portés partie civile. M. Faurisson devra leur verser 1 euro de dommages et intérêts.

Robert Faurisson, négationniste le plus connu du monde universitaire français, a déjà été condamné à cinq reprises à des peines d'amende entre 1992 et 1998 pour des propos contestant l'existence de crimes contre l'humanité.

*Le Monde* du 4 octobre 2006

## **POINT DE VUE D'UN SIONARD**

### **La constance d'un révisionniste**

"Qu'ont donc fait en France les autorités universitaires et la justice ? Ils ont toléré que vous, niant les morts, vous les tuiez une seconde fois". C'était le cri de colère de Primo Levi, dans l'édition du *Corriere della Sera* du 3 janvier 1978, au moment où Robert Faurisson publiait dans *Le Monde* une tribune : « Le problème des chambres à gaz ou la rumeur d'Auschwitz ». Quelques mois auparavant, en mai, il distribuait à ses étudiants de littérature lyonnais un photocopie intitulé "Pour une véridique histoire de la Seconde Guerre mondiale" : « Cette prétendue tentative de génocide et ces prétendues chambres à gaz ne sont qu'une seule et même invention de propagande de guerre. Cette invention est d'origine essentiellement sioniste. [...] Hitler n'a jamais donné l'ordre de tuer ne serait-ce qu'un seul homme en raison de sa race ou de sa religion. [...] Le nombre de Juifs exterminés par Hitler (ou victimes du génocide) s'élève heureusement à... zéro ». Devant les tribunaux, dans les années 1980-1990, il réitérait : "Je ne nie rien. J'affirme au terme de mes recherches qu'il n'y a jamais eu de politique d'extermination physique des Juifs", traitant Wiesenthal de « menteur » et déclarant que le *Journal* d'Anne Frank était un faux, et encore : "Il n'a jamais existé une seule chambre à gaz d'exécution chez les Allemands, pas une seule [...] Par conséquent, ce que des millions de touristes visitent à Auschwitz, c'est un mensonge, c'est une falsification, c'est une tromperie pour touristes. »

Aujourd'hui, à l'âge de soixante-dix sept ans, pour avoir nié la réalité du génocide juif et l'existence des chambres à gaz sur la chaîne satellitaire gouvernementale iranienne Sahar 1, le 3 février 2005, Roger Faurisson vient d'être condamné mardi à trois mois de prison avec sursis par le Tribunal correctionnel de Paris, et à une amende de 7500 euros, plus 4500 euros de frais de procédure. Il encourait jusqu'à un an de prison ferme et 45 000 euros d'amende. Son avocat, M<sup>e</sup> Eric Delcroix, a demandé sa relaxe, se fondant sur le principe de la liberté d'expression.

Roger Faurisson a de curieuses [perceptions](#) des réalités : sa thèse consacrée aux *Chants de Maldoror* de Lautréamont en faisait une « bouffonnerie » rédigée par un « loustic [...] joyeux farceur »...

*Agora.Vox*

[http://www.agoravox.fr/article.php3?id\\_article=14107](http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=14107)

## **UN JUGEMENT À LA COURTELINE**

### **La cour d'appel de Paris confirme que les fournisseurs français doivent empêcher l'accès au site révisionniste AAARGH, hébergé à l'étranger**

Les fournisseurs d'accès internet (FAI) vont devoir continuer à bloquer l'accès de leurs clients au site révisionniste AAARGH (1). La Cour d'appel de Paris vient de confirmer une ordonnance de référé rendue en juin 2005, leur imposant cette mesure de filtrage.

L'affaire avait été portée devant la justice par huit organisations antiracistes, dont l'UEJF (Union des étudiants juifs de France), le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) ou SOS Racisme. Dans un premier temps, elles avaient attaqué les trois hébergeurs américains du site pour en exiger la suspension. Deux d'entre eux se sont exécutés, le troisième a refusé de donner suite.

Les organisations se sont alors tournées vers les fournisseurs d'accès internet français (2), comme le leur permet la loi pour la confiance dans l'économie numérique (LCEN), adoptée en 2004. Le texte souligne qu'une fois tous les recours épuisés auprès des hébergeurs d'un site au contenu illégal, un tribunal peut enjoindre les FAI de filtrer l'accès vers les pages incriminées.

C'est sur cette base qu'a été rendue l'ordonnance de référé en juin 2005. Les FAI et leur association professionnelle l'AFA ont fait appel de cette décision, considérant que tous les recours n'étaient justement pas épuisés, que ce soit à l'encontre des auteurs du site ou des hébergeurs.

Ils soulignaient également que les mesures de filtrage étaient coûteuses et surtout inefficaces, puisqu'il a suffi à AAARGH de changer d'adresse pour rendre son site à nouveau accessible. Enfin, ils estimaient qu'une telle injonction, non limitée dans le temps, était trop lourde.

### Tous les arguments des FAI rejetés

La Cour d'appel de Paris a rejeté, un à un, chacun de ces arguments. Les magistrats ont rappelé aux FAI qu'ils avaient déjà développé cette argumentation au moment des débats parlementaires sur la LCEN. Elle "n'a pas été retenue par le législateur qui, en dépit des difficultés techniques du filtrage, du coût et de la complexité de sa mise en œuvre et de son efficacité contestable, n'a pas exclu le recours à ce procédé", peut-on lire dans l'arrêt, que s'est procuré ZDNet.fr (il est également consultable sur le site spécialisé Juriscom.net).

"Une telle mesure, pour imparfaite qu'elle soit, a le mérite de réduire autant que faire se peut en l'état actuel de la technique, l'accès des internautes à un site illicite", soulignent les juges. Par ailleurs, le "nomadisme du site AAARGH ne saurait justifier la remise en cause d'une mesure propre à en entraver l'accès".

La juridiction d'appel a donc confirmé l'injonction de filtrage. Elle condamne, par ailleurs, chaque FAI et l'AFA à payer 1.200 euros de dédommagements pour frais judiciaires à chaque organisation plaignante.

(1) Association des anciens amateurs de récits de guerre et d'holocauste

(2) Etaient mentionnés dans la plainte: France Télécom, Free, AOL, Tiscali (devenu depuis Telecom Italia France), T-Online, Tél2, Suez Lyonnaise Télécom, Neuf Télécom, NC Numéricâble et le GIP Renater.

Source :

<http://fr.news.yahoo.com/24112006/7/affaire-aaargh-l-obligation-de-filtrage-par-les-fai-confirmer.html>

Une copie du jugement se trouve sur le site de l'AAARGH. Voir ControlNet.

Notre commentaire : on s'en fout comme de l'an 40. Tous ceux qui veulent consulter le site de l'AAARGH le font les doigts dans le nez... Les organisations de malfeasance ont montré qu'elles ne sont que des outres gonflées de vent.

### CE QUE C'EST QUE LA PREVOYANCE

In the Zionist Congress of 1911, 22 years before Hitler came to power, and three years before World War I, Nordau said, "How dare the smooth talkers, the clever official blabbers, open their mouths and boast of progress. . . . Here they hold jubilant peace conferences in which they talk against war. . . . But the same righteous Governments, who are so nobly, industriously active to establish the eternal peace, are preparing, by their own confession, **complete annihilation for six million people**, and there is nobody, except the doomed themselves, to raise his voice in protest although this is a worse crime than any war . . ."

Au Congrès sioniste de 1911, soit vingt-deux ans avant l'arrivée de Hitle au pouvoir, et trois avant la première guerre mlondilae, Max Nordau [leader sioniste] dit ceci : "Comment les beau-parleurs, les fonctionnaires habiles à parler pou ne rien dire osent-ils ouvrir la bouche et parler de progrès?... Ils tiennent de jubilantes conférences dans lesquelles ils parlent contre la guerre...Mais les mêmes vertueux gouvernements qui sont si noblement actifs pour l'établissement d'une paix perpétuelle, se préparent, à leur propre dire, à **l'extermination compèlte de six millions de**

**personnes** et il ne se trouve personne, à part les condamnés à mort eux-mêmes; pour élever une protestation contre ce crime pire que celui de la guerre..."

**6 Millions. En 1911 !!!! Dont pas un n'a été tué en 1911 !!! Quel pataqués !!!**

## LE ROI DES PETITS COUTEAUX

«La psychanalyse nous a révélé l'existence de notre inconscient qui ne fait pas appel au souvenir uniquement, puisque cela implique un acte volontaire de notre part, mais à la mémoire qui enregistre des événements malgré notre volonté. Se souvenir, c'est avoir le contrôle sur ces blessures. Cela ne leur donne pas pour autant un sens mais les fait exister dans notre histoire personnelle et dans notre conscience. **C'est en cela que le négationnisme est l'ultime insulte au souvenir.**» Rabbin Gabriel Farhi, vous savez l'imposteur qui se donnait des coups de canif dans le ventre, pour faire l'intéressant. Et bien, il continue à vendre sa salade (sur Top J...) :

[http://www.topj.net/fr/actus/info.tpl?sku\\_arch=324069417127252894&pays=BE](http://www.topj.net/fr/actus/info.tpl?sku_arch=324069417127252894&pays=BE)

## CHERCHEZ L'ERREUR

«**Frederick Toben**, né en Allemagne, a passé presque toute sa vie en Autriche et est citoyen autrichien.»

Memri

<http://www.memri.org/bin/french/articles.cgi?Page=countries&Area=palestinian&ID=SP55803>

*Chez les brav'militaires israéliens, Autriche, Australie, tout ça, c'est du pareil au même...*

## TROIS PETITS TOURS

### **Des milliers de militants anti-nazis publiés sur un site d'extrême droite**

(AFP | 16-08-06)

**Les noms de milliers d'Allemands s'opposant à la création d'un centre** de rencontres néonazi dans le nord de l'Allemagne ont été publiés sur le site internet d'un militant d'extrême droite, dans l'intention apparente de les intimider, selon les services secrets allemands.

Article disparu du *Monde*, disparu de *Cyberpress*. Dépêche disparue de la Doc française...  
Finalement on la trouve sur [voila.fr](http://voila.fr):

### **Des milliers de militants anti-nazis publiés sur un site d'extrême droite**

**16-08 17:19:30 Les noms de milliers d'Allemands s'opposant à la création d'un centre** de rencontres néonazi dans le nord de l'Allemagne ont été publiés sur le site internet d'un militant d'extrême droite, dans l'intention apparente de les intimider, selon les services secrets allemands.

Quelque 3.000 personnes, résidant pour la plupart dans la ville de Delmenhorst et ayant signé une pétition contre ce projet de centre, figurent sur cette page internet.

Un article en ligne du magazine hebdomadaire *Der Spiegel* rapporte que l'extrémiste, dont le nom n'est pas révélé, qualifie les opposants de "traîtres à leur peuple", qui mériteraient d'être déferés devant "la Cour de justice du Reich".

La police enquête sur la publication des noms. Le serveur du site serait cependant basé en Lituanie, ce qui empêche la justice allemande d'intervenir contre lui.

"Lorsqu'un démocrate donne son nom pour une bonne cause, le fait de le retrouver sur une page d'extrême droite constitue déjà en soi un outrage", a déclaré Hans-Jürgen Thureau, chef de la police locale.

Les habitants de Delmenhorst combattent depuis deux semaines les plans de Jürgen Rieger, célèbre avocat d'extrême droite qui veut racheter un hôtel désaffecté pour 3,4 millions d'euros, afin d'en faire un centre de rencontres et de formation pour des groupes néonazis.

**Jürgen Rieger a compté parmi ses clients des personnalités comme le négationniste Ernst Zündel.**

Le propriétaire actuel de l'hôtel a fait enrager les opposants, mardi, en déclarant qu'il envisageait de donner l'établissement à une "fondation" d'extrême droite, ce qui lui permettrait

de contourner un droit de préemption de la ville visant à empêcher une vente.

Hommes politiques et citoyens ont tenté de réunir des fonds pour acheter l'hôtel et éloigner ainsi la menace néonazie qui risquerait de ternir l'image de cette petite ville tranquille et d'y déclencher une agitation violente d'extrême gauche.

Ils ont déjà collecté plus de 730.000 euros sur leur site [www.fuer-delmenhorst.de](http://www.fuer-delmenhorst.de), mais c'est encore loin de la somme de 3,4 millions d'euros. AFP

<http://actu.voila.fr/Depeche/ext-francais-ftmms-informatique/060816151753.g2qxzdgi.html>

MÉMOIRE PÂMÉE NOIRE

## Varsovie dénonce une exposition sur les expulsés allemands de 1945

Le premier ministre polonais Jaroslaw Kaczynski a vivement dénoncé, jeudi 10 août, une exposition consacrée aux expulsés européens du XX<sup>e</sup> siècle, organisée à Berlin par une association qui défend la mémoire des Allemands chassés de l'est de l'Europe en 1945.

"C'est une tentative de relativiser l'histoire de la seconde guerre mondiale", a déclaré M. Kaczynski, au cours d'un point de presse sur le site de l'ancien camp nazi de Stutthof près de Gdansk, dans le nord du pays. "Il est important de garder en mémoire qui était le meurtrier et qui était la victime", a souligné M. Kaczynski, après s'être recueilli devant un four crématoire de Stutthof.

Le camp de Stutthof fut le premier camp construit hors d'Allemagne, en septembre 1939, et le dernier à être libéré, en mai 1945. 65 000 personnes y ont péri, selon les estimations des historiens.

Le chef du gouvernement polonais a attaqué l'organisatrice de l'exposition, Erika Steinbach, présidente de la puissante Fédération des expulsés (BDV), qui lutte pour la reconnaissance des souffrances de quelque quatorze à quinze millions d'Allemands expulsés de l'est de l'Europe. Ils ont fui à l'arrivée de l'armée soviétique en 1945 ou bien ont été expulsés, souvent dans des conditions très brutales, après la défaite nazie.

### "Rien de bon pour l'Allemagne"

"Nous souhaiterions voir la fin la plus rapide possible de tout ce qui reste lié au nom de M<sup>me</sup> Erika Steinbach. Rien de bon n'en résultera, ni pour la Pologne, ni pour l'Allemagne, ni pour l'Europe", a estimé M. Jaroslaw Kaczynski. Pour Pawel Kowal, le vice-ministre des affaires étrangères, il s'agit d'une "tentative de réduire l'histoire de la seconde guerre mondiale au seul problème des expulsions et d'omettre le contexte lié à l'Holocauste et aux massacres du peuple polonais".

L'organisation nationaliste d'extrême droite Les Jeunesses polonaises, proche de la Ligue des familles polonaises (LPR, au pouvoir), a annoncé une manifestation jeudi après-midi devant le Kronprinzenpalais, à Berlin, qui abrite l'exposition.

La Pologne et la République tchèque ont à maintes reprises exprimé leur méfiance à l'égard de toute initiative risquant de raviver les nostalgies et revendications d'Allemands à l'égard de leurs possessions perdues. Les activités de la Fédération des expulsés, qui est proche des Unions chrétiennes de la chancelière Angela Merkel, sont également contestées en Allemagne.

Les organisateurs de l'exposition ont pris soin d'y faire figurer d'autres expulsions : celle des Arméniens massacrés sous l'Empire ottoman, celle des juifs qui a accompagné l'Holocauste, ou encore celle des minorités ethniques des Balkans durant les conflits des années 1990. L'exposition intitulée "Chemins obligés" devrait être suivie de la création d'un centre de documentation et de mémoire sur les expulsés.

*Le Monde*, 10 août 2006

GRAND SATAN

## LES AUDIENCES DU PROCÈS ZÜNDEL

**4 août 2006:**

Tous les avocats sont présents sauf Beust.

Le public se compose de 38 personnes, dont Horst Mahler et Sylvia Stolz.

Le juge Meinerzhagen commence par annoncer que les deux mandats d'arrêt qui ont été délivrés contre Ernst seront versés au procès et que lecture sera faite d'un livre, le *Guide de l'extrémisme de droite*, des éditions Leske & Buderich (dans ce dernier ouvrage, un passage montre combien le monde médiatique est conscient de l'importance de la personnalité de Zündel).

Les avocats Bock et Rieger protestent contre ces deux décisions.

Le tribunal se retire pour en délibérer puis rejette les protestations des avocats concernant les mandats d'arrêt; il ne donne pas encore de décision sur la protestation relative au livre sur l'extrémisme de droite.

Puis le juge Meinerzhagen lit des extraits d'une condamnation à plusieurs mois de prison avec sursis, en novembre 2001, d'un citoyen nommé Demolski qui avait commandé et distribué des brochures provenant d'un Samizdat de Zündel, en particulier sa brochure *Mon combat pour l'Allemagne*.

Lors de l'audience du 28 juillet, le tribunal avait semblé mettre en doute le fait que les échantillons prélevés par Fred Leuchter et par Germar Rudolf provenaient bien de la chambre à gaz d'Auschwitz: M<sup>e</sup> Bock suggère alors de contrôler l'exactitude des conclusions de Leuchter et de Rudolf avec la participation de juifs et de Polonais. Le tribunal reste muet sur cette suggestion.

Divers textes sont lus par le juge dans le dessein d'étayer la culpabilité de Zündel, notamment un appel (anonyme) en vue d'attraper et de lyncher les juifs; sur protestation de M<sup>es</sup> Bock et Rieger, le juge indique que ce passage ne sera pas retenu dans les pièces à conviction.

Après une pause, le tribunal rejette la demande des avocats Bock et Rieger qui avaient protesté contre la lecture prévue de l'article concernant Zündel dans le *Guide de l'extrémisme de droite*. Motif du refus: il ne s'agit pas de juger de la véracité des assertions contenues dans l'extrait mais de montrer comment est perçue la personnalité de l'accusé dans les médias et dans le public.

Au moment où le juge Meinerzhagen souhaite clore la séance, M<sup>e</sup> Rieger prend la parole pour protester contre le fait que six de ses demandes déposées le 19 juillet n'ont pas été convenablement traitées lors de la séance du 21 juillet; il s'agissait de questions diverses portant entre autres sur la notion de notoriété publique, la religion juive, l'extradition de Zündel, etc.

Une décision à ce propos sera normalement prise lors de la prochaine audience que le tribunal fixe au 1<sup>er</sup> septembre pour tenir compte de la période des congés.

L'audience est close vers 11h 40.

Le lendemain de cette audience paraissait dans le quotidien "FAZ" (*Frankfurter Allgemeine Zeitung*) un très long article du journaliste Volker Zastrow qui assiste depuis le début du procès à toutes les audiences (n° 180 du 5 août 2006, p. 3). Affectant d'être objectif mais ponctuant ses propos d'une ironie permanente, l'auteur s'applique surtout à présenter Zündel, et les révisionnistes en général, comme des gens bizarres, si ce n'est des êtres haineux et violents.

Il consacre un long passage au DVD de Ingrid que cette dernière avait conçu dans l'intention de montrer combien son mari est un personnage d'exception, à la vie exemplaire. Mais pour le journaliste Zündel n'est qu'un homme dangereux et, même si, comme Irving, il faisait amende honorable, il n'écoperait pas moins de 4 années de prison.

Trois points positifs toutefois:

1) le journaliste mentionne bel et bien le fait que l'accusé ou ses avocats n'ont pas les moyens de se défendre puisqu'il leur est interdit d'aborder la question de fond qui fait l'objet de l'accusation;

2) on trouve sous sa plume des phrases comme celle-ci: "Si en règle générale Zündel donne l'impression d'être un extrémiste, c'est à son avocate [Sylvia Stolz] qu'il le doit; car chacun pense que si un accusé laisse ses défenseurs agir de la sorte, c'est qu'il est bien d'accord avec eux";

3) à propos du passage de la vidéo d'Ingrid où cette dernière raconte avec beaucoup d'émotion le calvaire qu'elle a vécu à la fin de la guerre, le journaliste semble avoir été lui aussi gagné par l'émotion et il signale que Ernst a eu des larmes aux yeux et que l'avocat M<sup>e</sup> Schaller s'est enfoui la tête dans les mains...

## 1er septembre

Ce compte rendu, rédigé le jour même par Günter Deckert et traduit dès réception par notre fidèle traducteur, ne couvre que les débats de la matinée. Au cours de cette journée du 1<sup>er</sup> septembre, comme pour les précédentes audiences, il ne s'est rien passé de crucial et le procès n'avait pas avancé d'un pouce.

On relève la présence d'environ 30 policiers en uniforme pour le contrôle du public lors de l'ouverture de la salle. Une dizaine d'entre eux entreront dans la salle pour empêcher tout applaudissement éventuel; deux ou trois resteront dans la salle jusqu'à la fin avec deux assistants de justice, tous armés. Plus un policier en civil.

La séance commence à 9h 20, le public se levant comme à l'accoutumée lors de l'entrée de Ernst dans la salle.

Le tribunal est au complet sous la présidence du Dr. Meinerzhagen, les avocats aussi, sauf un (Dinay).

Sont également présents: Grossmann (ministère public), une traductrice, trois représentants des médias dont Zastrow de la *FAZ*, et pour le public 54 personnes en début de séance.

Le Dr. Meinerzhagen commence par donner lecture de l'article 130 (incitation à la haine) avant de déclarer irrecevable une protestation de l'avocat Rieger en date du 19.07.06 dont nous avons déjà parlé.

Il lit ensuite la décision qui a été prise d'intercepter différents courriers entre Ernst et plusieurs correspondants, ce qui provoque une protestation de M<sup>e</sup> Rieger. Le juge rejette cette protestation en expliquant que s'il a été procédé à une telle mesure c'est parce que le tribunal s'efforce ainsi de cerner au mieux la personnalité de l'accusé, ce dernier ayant choisi de se taire, conformément à son droit.

Est lue ensuite une réponse datée du 26.03.2004 du ministère de la justice canadien à une demande d'extradition qui avait été formulée par le gouvernement fédéral allemand. Dans cette lettre le ministère canadien refuse de donner suite à cette demande parce que le motif invoqué – discours incitant à la haine – n'est pas suffisant pour qu'il soit possible d'engager sur cette base une procédure d'extradition. Il émet toutefois l'espoir de voir criminaliser ces discours de haine, ce qui rendrait alors bien entendu une extradition possible.

Après une pause de 10 minutes, le Dr. Meinerzhagen lit une correspondance des éditions Leske qui publient des ouvrages sur "l'extrémisme de droite". M<sup>e</sup> Rieger proteste contre cette lecture d'un tiers manifestement partial.

Non seulement le juge rejette la protestation mais envisage de convoquer comme témoin un représentant de cette maison d'éditions.

Il est ensuite procédé, avec l'assistance de la traductrice mentionnée plus haut, à la lecture du texte de l'audition d'Ingrid Rimland devant la Cour fédérale du Canada.

La séance est interrompue à 12h 40 et doit reprendre à 13h 30 avec probablement l'audition d'un autre fonctionnaire de la police judiciaire en tant que témoin, une audition à laquelle G. Deckert n'a pu assister.

La prochaine audience ne se tiendra que le 22 septembre prochain. Selon les avocats de la défense le jugement ne pourrait être prononcé, comme il était prévu, le 29 septembre, la durée du procès devant empiéter largement sur le mois d'octobre.

## Audience de ce 22 septembre

Ouverture de la séance à 9h 20. Sont présents tous les avocats, le procureur Grossmann, le tribunal au complet et trois représentants des médias, dont ceux du

*Mannheimer Morgen* et de l'édition Rhin-Neckar de l'hebdomadaire *Bild*; en revanche, le journaliste du *FAZ*, Zastrow, est absent.

Environ 35 personnes pour le public, car la salle est beaucoup plus petite que la salle précédente, si bien qu'une douzaine de personnes n'ont pu entrer.

L'avocat Rieger remarque que certaines chaises sont encore libres et demande qu'on laisse encore entrer du public. Refus du juge Meinerzhagen pour – dit-il, sans autre explication - des raisons de sécurité policière.

M<sup>e</sup> Rieger transforme alors sa remarque en requête officielle. Le tribunal se retire pour en délibérer et revient pour dire que la demande de M<sup>e</sup> Rieger est sans fondement et donc rejetée pour raisons – sans plus – de sécurité policière.

Une demande de l'avocat Bock en date du 1/9/06 en vue de reporter les débats après la conférence de Téhéran est rejetée comme non significative:

L'Holocauste est un fait historique établi et E. Zündel est un négateur de l'Holocauste, ce qui le fait entrer dans les conditions exigées par l'article 130 du Code pénal.

Une fonctionnaire de la police judiciaire, Mme Kuhl, donne lecture d'un protocole qui fait référence à un rapport du FBI du 9.4.2001. M<sup>e</sup> Rieger demande la lecture de ce dernier rapport, ce qui doit être fait ultérieurement.

Puis vient la lecture d'une très longue lettre de Ingrid Rimland à Ernst en date du 3.4.2005 qui traite très, très en détail la stratégie de défense à adopter et qui a été retenue pour cette raison. Le juge Meinerzhagen demande s'il y a des questions à propos de cette lettre mais personne ne répond.

Se présente alors le témoin Franz Kindler, des éditions VS qui ont fait paraître le *Manuel sur l'extrémisme de droite* dans lequel E. Zündel est cité et dont nous avons déjà parlé. Meinerzhagen s'intéresse au tirage pour savoir l'effet qu'un tel livre peut avoir sur le public: 2.000 exemplaires en vente libre et 2.500 acquis par le gouvernement du Land Nordrhein-Westphalie pour des distributions gratuites dans les écoles.

Suivent des joutes verbales entre le témoin et les 3 avocats, Bock, Rieger et Schaller, qui sont interrompues par le juge qui en profite pour préciser que la demande de M<sup>e</sup> Rieger réclamant que le témoin soit assermenté est rejetée.

Il est 10h 50 et une pause de 30 minutes intervient.

Vient ensuite la lecture d'une lettre d'une certaine Marion Schreiber-Kellermann de Hambourg au Verfassungsschutz (un peu l'équivalent de nos Renseignements généraux) qui réclamait qu'une information judiciaire soit ouverte contre Ernst parce qu'elle avait reçu un envoi non souhaité de la circulaire *Germania*. Il n'avait pu être donné suite à sa demande puisqu'aux Etats-Unis les assertions contenues dans *Germania* ne sont pas punissables.

Lecture est ensuite faite des inscriptions qui ont été portées sur Ernst dans le "registre central fédéral" (état au 3 mai 2005). On n'y trouve mention que de deux mandats d'arrêt, sinon aucune autre inscription.

M<sup>e</sup> Schaller demande alors la parole en vue de lire une requête de demande de preuves qu'il a rédigée durant l'été 2005. Cela ne plaît ni au président ni au rapporteur qui interrompent rapidement la lecture. Sur les protestations de M<sup>e</sup> Rieger, le juge Meinerzhagen s'informe alors de la longueur de la requête et, lorsqu'il apprend que celle-ci est de 37 pages, il clôt la séance en assurant M<sup>e</sup> Schaller qu'il pourra présenter sa requête le 29 septembre.

De son côté M<sup>e</sup> Rieger prévient qu'il aura lui aussi une requête à présenter.

Les dates prévues pour les prochaines audiences sont alors annoncées:

[29 septembre,] 4, 19, 20 octobre, 10 novembre.

La séance est close à 11h 45.

## **Audience du 29 septembre**

Le tribunal est au complet. Tous les avocats sont présents. Un seul représentant des médias, qui ne reste que peu de temps; le journaliste Zastrow de la *FAZ* est à nouveau absent.

Pour le public : environ 50 personnes dont Horst Mahler, Sylvia Stolz et Ursula Haverbeck du Collegium Humanum de Vlotho, ainsi que 2 ou 3 représentants de la communauté juive et/ou de la Fédération des persécutés du régime nazi (VVN: Verein der Verfolgten des Naziregimes).

La demande de l'avocat Rieger d'obtenir lecture du rapport du FBI est écartée malgré la promesse formulée en ce sens par le juge Meinerzhagen lors de la précédente audience du 22 septembre.

Sont ensuite examinées des enveloppes et une signature d'Ingrid Zündel, sans que le rapporteur sache de quoi il s'agit.

Le juge demande aux avocats de formuler leurs observations éventuelles sur les audiences supplémentaires prévues pour les 4, 19 et 20 octobre, ainsi que 10 novembre.

Il donne ensuite la parole à M<sup>e</sup> Rieger pour présenter sa requête en demande de preuves. Cette lecture effectuée sur un débit rapide pendant près d'une heure ne peut malheureusement être reproduite ici. Voici quelques-uns des points qui ont été notés:

1) Questions de nature philosophico-religieuse en relation avec une citation de l'éminent sioniste et philosophe religieux Martin Buber;

2) Eclaircissements sur des questions de graphisme et de marquage dans l'acte d'accusation et divers documents;

3) Demande d'invitation d'un expert du Bureau allemand des statistiques pour montrer que sur pression du Congrès juif mondial on a interrompu les recherches sur le nombre des victimes juives durant la période hitlérienne parce qu'on ne tenait pas à avoir des chiffres précis;

4) Audition et traduction du DVD d'Ingrid Rimland y compris des fragments de conversation avec [l'avocat] Kirk Lyons;

5) Présentation demandée des actes du procès de 1955 contre le Dr. Peters dont l'entreprise avait livré du Zyklon B;

6) Le problème de la notoriété publique (*Offenkundigkeit*) de l'Holocauste en relation avec les données chiffrées différentes livrées par les médias depuis 1945;

7) Demande de consultation des plans de construction du camp d'Auschwitz qui se trouvent à Moscou;

8) Ajouter aux pièces du procès le livre de Walter Sanning *La Dissolution des communautés juives dans l'Est européen (Die Auflösung des osteuropäischen Judentums)*;

9) Audition de l'ancien ministre des affaires étrangères Genscher parce qu'une lettre émise lorsqu'il était en fonction donne d'Auschwitz une tout autre image.

La lecture du rapport Rieger est terminée vers 10h 15. S'ensuit une pause qui va durer jusqu'à 11h 02, non sans que le juge ait indiqué au préalable que le contenu de la requête de M<sup>e</sup> Rieger serait examiné pour savoir s'il ne comporte pas des éléments passibles de sanction.

Après la pause est lue une lettre du Dr. juriste H. Halves de Mumau en Bavière adressée à Ernst et qui traite de questions philosophico-religieuses en relation avec la citation déjà mentionnée de Martin Buber.

M. Meinerzhagen demande s'il y a d'autres requêtes en demande de preuves à formuler par les avocats. Réponse de Bock: "Pas pour l'instant", les deux autres avocats commis d'office entendant s'abstenir à cet égard.

Maître Schaller s'apprête alors à intervenir pour procéder à la lecture de son rapport de 37 pages conformément à l'accord de principe que lui avait donné le juge lors de la précédente audience. Mais à présent ce dernier ne veut plus en entendre parler et précise que le rapport sera lu en privé par le tribunal mais non en public.

S'ensuivent les protestations de M<sup>e</sup> Schaller soutenu par M<sup>es</sup> Beust, Bock et Rieger. Le tribunal se retire pour en délibérer et revient avec la décision que M<sup>e</sup> Schaller est autorisé à commencer la lecture de son rapport (\*). Ce rapport, qui s'appuie sur des éléments de nature subjective est consacré à la notion de *Offenkundigkeit* telle qu'elle est traitée et comprise par la Cour suprême fédérale de Karlsruhe.

M<sup>e</sup> Schaller lit 20 pages de son rapport, la séance est interrompue pendant environ une heure (de 12h 30 à 13h 42), puis la lecture est reprise et s'achève à 14h 30.

Le juge Meinerzhagen clôt alors la séance et confirme les prochaines audiences des 4 oct (à 13h), 19, 20 oct. et 10 nov. A 9 heures.

(\*) Pendant cette lecture le procureur Grossman lira un magazine et se curera les ongles.

Nous passons sur la description détaillée de la séance du 4 octobre du procès Zündel devant le tribunal de Mannheim et traduisons ici un extrait de la lettre que nous recevons ce jour d'Ingrid Zündel à propos de cette séance:

L'un des moments les plus spectaculaires de cette audience fut quand Ernst Zündel décida de rompre le silence qu'il s'était imposé jusque-là pour leur dire deux mots, façon Zündel, pour la première fois en plus de 18 mois. Je n'ai jamais compris, et on ne m'a jamais fourni d'explication convenable, pourquoi il avait choisi de se taire pendant aussi longtemps, mais j'ai pleine confiance dans le sens politique de Ernst: il devait avoir ses raisons pour cela. Ce jour-là, apparemment, la coupe était pleine: il s'est levé, droit dans ses bottes, et a accusé le tribunal de se prêter à un honteux procès-spectacle politique dans lequel n'étaient autorisées que les conclusions écrites, à lire par le tribunal en dehors de tout public et de toute presse, et il a commencé à lire la lettre ouverte du président Ahmadinejad [à Angela Merkel] devant le juge Meinerzhagen qui, horrifié, en prenait plein les oreilles!

Et alors là, un véritable tohu-bohu!

Le juge Meinerzhagen s'est effondré - puis il a commencé à crier, les mains tremblantes et le visage tordu de colère, disant que c'était "insolent" - en allemand, "eine Frechheit!" - que la défense essayait de le duper en faisant de l'accusé le messenger de ce qu'il avait précisément interdit aux avocats de dire, dans leur propre intérêt! Il semble que la confrontation verbale qui s'est ensuivie ait été une empoignade de première catégorie - même la police armée s'en est inquiétée à un moment! On aurait cru qu'ils allaient en venir aux mains! (...)

### **Journée du 19 octobre 2006**

L'audience débute à 9h 30. [Suit la liste des personnes présentes]

Le Dr. Meinerzhagen commence par indiquer que les juges professionnels et les jurés ont bien eu connaissance des dépositions écrites de l'avocat Rieger qui ont été également communiquées en copies aux autres participants au procès.

Il fait savoir que lors de la séance du 4 octobre un prospectus qu'il qualifie de pamphlet et qui est, entre autres choses, signé de S. Stolz a été distribué. Il a adressé des copies au procureur ainsi qu'au président du tribunal pour que soit examinée la possibilité d'éventuelles poursuites et de l'exclusion de Sylvia Stolz en tant que simple auditrice libre au sein du public. Lors de cette information S. Stolz n'était pas encore arrivée mais le juge n'en dira pas plus lorsqu'elle arrivera un peu plus tard. Dans ledit "pamphlet" des menaces de comparution devant un futur tribunal du Reich sont formulées contre les personnes tenues pour coupables de haute trahison.

A propos de la comparution d'un témoin déjà prévu depuis longtemps mais qui ne peut venir actuellement pour raisons médicales une passe d'armes se produit entre le juge et M<sup>e</sup> Rieger parce que ce dernier risque à son tour de ne pouvoir, contrairement à ce qu'il souhaite, être présent lorsque le témoin se présentera. Une décision sera prise à ce sujet ultérieurement.

Ensuite sont lues les décisions du tribunal relatives aux demandes de preuves formulées par M<sup>e</sup> Rieger le 4 octobre. Toutes les demandes de l'avocat sont refusées parce que la "facticité historique", c'est-à-dire la réalité factuelle de l'extermination des juifs par les nazis est de notoriété publique et n'a donc pas à être prouvée. On entend à cette occasion des expressions comme "sans importance pour la procédure", "tentative de faire durer le procès" ou "se perdre dans des demandes qui lui sont étrangères"...

M<sup>e</sup> Rieger peut néanmoins s'exprimer sur d'autres points de ses demandes, telles que celles relatives à la psychologie des foules et aux invitations à adresser à Chavez, président du Venezuela, ou au président iranien pour montrer qu'on ne peut parler de notoriété publique à propos de l'Holocauste.

Ces demandes seront, bien entendu, également écartées pour les mêmes raisons qu'indiqué ci-dessus (demandes étrangères à la procédure ou au procès, etc.).

M<sup>es</sup> Bock, Rieger et Schaller se plaignent que dans ses décisions le tribunal parle en bloc de la défense sans référence aux demandes formulées par chacun des avocats. M<sup>e</sup> Bock demande que le tribunal fasse connaître quel est pour lui le nombre des victimes d'Auschwitz qu'il faut mentionner afin de savoir au-delà de quel chiffre il risque de se mouvoir sur le terrain de possibles sanctions.

Dr. Schaller proteste contre le fait que sa dernière déclaration ait été écartée et il en présente une autre.

M<sup>e</sup> Rieger demande à nouveau que comparaisse l'agent du FBI qui avait auditionné Ernst et qui avait abouti à la conclusion que celui-ci n'avait rien à voir avec le mouvement *White Supremacy*. Même cette demande est écartée au motif que Ernst se serait conduit de façon si discrète et si habile que rien de ses activités à cet égard n'aurait transpiré à l'extérieur!!

M<sup>e</sup> Rieger lit enfin des extraits d'une lettre d'Ingrid Zündel à Ernst pour dissiper le malentendu que les reproches formulés par Ingrid contre le système de défense de Ernst auraient pu provoquer.

Le tribunal se retire quelques instants.

Après quoi le Dr. Meinerzhagen fait savoir que:

- la demande d'audition du témoin réclamée par l'avocat Rieger est refusée;
- les autres demandes de M<sup>e</sup> Rieger telles que communication des photos aériennes prises par les Alliés, rapport d'expertise, lettre écrite en 1979 par un cabinet d'avocats new-yorkais nommé Hamburger, sont toutes refusées.

Les motifs évoqués sont à nouveau ceux déjà exposés ci-dessus:

l'Holocauste est de notoriété publique; il n'a nul besoin d'être prouvé; les demandes des avocats ne visent qu'à égarer le tribunal, etc.

Sont également refusées les demandes d'expertise de la défense sur "la manière dont se forment les opinions" (*Meinungspsychologie?*) et la demande de faire comparaître Noam Chomsky en tant que témoin. Les raisons invoquées de ce refus: les médias déforment les faits, comme cela a été le cas, par exemple, avec l'attentat du 11-Septembre et, en toute hypothèse, selon le Dr. Meinerzhagen, cela n'a pas de rapport avec l'affaire Zündel.

Puis est lue la demande d'accusation formulée par une dame de Sevetal, près de Hambourg, qui se plaignait d'avoir reçu un exemplaire non sollicité de la lettre mensuelle de E. Zündel, *Germania*, et avait déposé plainte auprès du Verfassungschutz qui avait transmis la plainte au ministère public. M<sup>e</sup> Rieger proteste contre cette introduction d'une affaire qui est, selon lui, sans intérêt pour le procès en cours. Le tribunal se retire pour en délibérer et revient avec un refus. L'accusation de ladite dame est donc alors lue ainsi que des extraits du *Germania* en cause.

Puis est appelée à la barre une autre femme témoin qui s'est plainte également d'avoir reçu un *Germania* non sollicité. Mais ladite dame ne répond pas à l'appel. Dans l'espoir de la voir apparaître, la séance est provisoirement interrompue puis reprise à 12h 40. Mais toujours personne!!!

Sont alors distribuées aux différentes parties prenantes des copies de demandes de M<sup>e</sup> Rieger, dont une qui concerne le dossier "Prise de position de Ernst sur les événements du 11-Septembre 2001" qui est un des points de l'accusation. (A noter qu'il a fallu rappeler plusieurs fois au Dr. Meinerzhagen que les événements du World Trade Center sont du 11 septembre 2001 et non du 11 septembre 2003.)

La séance est levée à 12 heures 58.

Quelques notes:

- Le juge avait interdit, non seulement que l'assistance applaudisse à l'entrée de Ernst dans la salle, mais même qu'elle se lève en silence. Or à l'audience du 20 le public a

quand même applaudi et le juge, ne sachant plus quoi faire, a déclaré en substance au public: Ah vous faites ça pour essayer de me faire sortir de mes gonds, eh bien vous n'y arriverez pas! Na!

- Une personne dans l'assistance ayant ri un peu bruyamment, elle fut condamnée à payer sur-le-champ une amende de 200 euros! N'ayant pas la somme sur elle, les gardes s'apprêtaient à la mettre en prison quand une collecte fut rapidement organisée dans les rangs et la somme, réunie.

- Un de nos correspondants français présent dans la salle, mais qui ne possède pas très bien la langue allemande, a pu néanmoins nous assurer que, si les visages des juges et des avocats dans leur ensemble étaient tendus et fatigués, Ernst, au contraire, affichait un visage serein et même rayonnant et qu'il semblait en bonne santé.

Pas de compte rendu de la séance du 20 octobre 2006.

### **Audience du 10 novembre 2006**

La séance s'ouvre à 9h 24 [le tribunal au complet, tous les avocats présents, un public de 51 personnes, etc.]

Le Dr. Meinerzhagen ouvre la séance avec des questions de procédure, concernant entre autres la question de savoir si doit être lue la déposition d'un témoin invalide (Hagen Forster, 82 ans) qui a été entendu par un directeur du tribunal de Amberg (Bavière) en présence de M<sup>e</sup> Bock. La défense juge cette lecture inutile. Le tribunal se retire au bout de 4 minutes pour en délibérer et revient avec un refus, c'est-à-dire avec la décision que la déposition sera lue.

Pour qu'on comprenne bien la farce judiciaire qu'est ce procès et de quoi s'occupe ce tribunal précisons que l'affaire remonte à l'année 2000 lorsque ledit témoin s'était rendu dans un commissariat parce qu'il avait reçu des écrits dont il se souvient seulement qu'ils étaient "incontestablement d'extrême droite" et venaient du Canada, à son avis d'Ottawa. Le nom de Zündel ne lui disait plus rien. Il n'avait pas pris cet envoi au sérieux et l'avait retourné à l'expéditeur quelques semaines plus tard. S'il était allé à la police c'est parce qu'il craignait d'être faussement catalogué (par qui?) comme extrémiste, ou même de devoir peut-être subir une perquisition, en particulier si son adresse était trouvée dans le fichier des correspondants de Zündel.

Ensuite est lue la décision relative à la demande de preuves du Dr. Schaller en date du 20.10.06 qui s'appuyait sur le fait que le rapport Leuchter auquel Zündel s'était référé battait en brèche la prétendue notoriété publique de l'Holocauste. Cette demande est, bien entendu, écartée; selon le tribunal le rapport n'a aucune force probante alors que les preuves de la réalité de l'Holocauste sont incontestables. Contester cette réalité est un délit sanctionné par l'article 130 (incitation à la haine contre une partie de la population).

Le Dr. Schaller remet à tous les participants les photocopies d'une nouvelle demande, après quoi intervient une courte interruption de séance.

A la reprise l'avocat M<sup>e</sup> Rieger lit sa protestation contre le refus qui lui a été opposé de répondre à ses demandes de preuves en date du 29 septembre 2006. Elles concernaient la question du nombre exact des gens morts à Auschwitz, celle des morgues/dépositaires de cadavres censées avoir servi de chambres à gaz, celle d'un extrait du film DVD d'Ingrid R-Zündel (prise de position par rapport à Leuchter), certaines déclarations de l'ancien ministre des Affaires étrangères Genscher (FDP) sur Auschwitz et la question de la prétendue transformation du camp de travail d'Auschwitz en un camp d'extermination.

Interruption à 10h 29, reprise à 11h 31 avec un Grossmann [le procureur] qui, interrogé sur le sujet, est d'avis, sans s'expliquer davantage, qu'il ne faut pas donner suite à la dernière demande de preuves. Ensuite M<sup>e</sup> Rieger s'associe à la demande du Dr. Schaller sur la question de l'appréciation de la validité des souvenirs dont font état les témoins.

Cette demande est également écartée par le juge Meinerzhagen (que certains appellent déjà "le juge NON") avec les arguments habituels: Il y a déjà suffisamment de témoignages parfaitement crédibles, suffisamment de matériel historique pour éliminer toute espèce de doute quant à la réalité de l'Holocauste.

Une nouvelle protestation des avocats sur le sujet reste sans effet.

M<sup>e</sup> Rieger reproche ensuite au tribunal qu'aucune décision n'ait encore été prise quant à ses demandes de preuves en date du 19 octobre 2006.

A 11h 38, interruption avec reprise annoncée pour 13h 30 pour la pause de midi, mais aussi pour pouvoir effectuer un nombre suffisant de photocopies des demandes de preuves formulées par l'avocat Rieger.

A la reprise, toutes les demandes de la défense sont, comme à l'accoutumée, écartées avec les arguments habituels.

#### Remarques

1.) Les défenseurs de Zündel sont d'avis que le procureur Grossmann va prononcer vendredi prochain 17 novembre son réquisitoire, ce qui mettrait fin à la procédure d'accusation proprement dite.

2.) Le procès intenté contre Germar Rudolf commencera le mardi 14 novembre 2006 à 9 heures devant le tribunal de grande instance de Mannheim.

Günter Deckert

10 novembre

Prochaines audiences du procès Zündel:

- \* 17 novembre
- \* 30 novembre
- \* 1er décembre
- \* 7 décembre
- \* 8 décembre

#### Audience du 17 novembre

La séance débute à 9h 14. Le tribunal, le ministère public et la défense sont au complet. Pas de représentants de médias et un public d'environ 30 personnes qui alternent parmi lesquelles on relève la présence de Me Sylvia Stolz et de Lady Michele Renouf de Londres.

Le président Meinerzhagen commence par demander à M<sup>e</sup> Rieger s'il est partie prenante au procès Rudolf étant donné qu'on ne l'a pas vu pendant les deux premières séances. M<sup>e</sup> Rieger s'étonne de la question, rétorque que son emploi du temps, compte tenu des autres affaires qu'il a à suivre, n'a pas à intéresser le Dr. Meinerzhagen, mais ajoute toutefois qu'effectivement il participe à la défense de Germar Rudolf.

M<sup>e</sup> Rieger a ensuite la parole pour l'exposé de ses objections relatives à l'ensemble de ses demandes qui toutes ont été refusées par le "Dr. NON"

[c'est ainsi qu'est dorénavant surnommé le juge]. Il s'agissait entre autres des motifs de l'extradition de Ernst du Canada et plus spécialement de la prise en compte de sa détention avant l'expulsion ainsi que de la question épineuse de la "sainte" notoriété publique de l'Holocauste; or sur ce dernier point il convient de noter que l'interprétation au plus haut niveau juridique a été donnée par la chambre civile de la cour suprême fédérale et non par la chambre pénale et qu'elle n'est donc pas applicable au niveau pénal.

Le Dr. Schaller intervient alors sur le même sujet de façon claire et précise. Il insiste à nouveau sur ce que devrait être la mission fondamentale du ministère public et du tribunal, à savoir de faire examiner d'office "LA CHOSE", c'est-à-dire l'Holocauste, par décision administrative (!) au lieu de revenir en permanence sur la notion de NOTORIÉTÉ PUBLIQUE.

La prétendue certitude et le prétendu savoir historique continuellement affirmés par le tribunal qui débouchent sur le symbole suprême d'Auschwitz ne peuvent être considérés comme des données. Il n'y a encore JAMAIS eu de demandes d'expertises formulées par des tribunaux allemands de l'Etat RFA/RDA. Lorsque la cour qualifie de prétendues preuves les preuves présentées par l'accusé, elle est incapable de fournir concrètement des contre-preuves autrement que par l'emploi de formules et expressions passe-partout du genre: c'est de notoriété publique, c'est au-dessus de toute espèce de doute, c'est un fait, une réalité historique. Bref, la cour ne se sert que de phrases alibis évasives et d'expressions standard.

Après une première pause de 10h 11 à 10h 35 le juge sollicite les prises de position de chacun. L'avocat général ne se prononce pas et les avocats Rieger et Schaller confirment réciproquement leurs dires.

Suit une nouvelle pause avec reprise à 11h 04.

Le Dr. Meinerzhagen déclare que les juges professionnels et les jurés ont pris connaissance des contre-propositions de la défense qui leur ont été remises par écrit après la lecture en public. L'avocat général Grossmann s'oppose à ces propositions mais ne justifie pas son refus. G. Deckert proteste parce que le procureur Grossmann ne parle pas distinctement et que ses paroles sont inaudibles; ce dernier se voit offrir un micro par le juge mais n'en fait pas usage.

La cour annonce les décisions prises sur les contre-propositions des avocats Rieger et Schaller. Selon une tradition maintenant bien établie la réponse est NON, lesdites propositions étant censées n'apporter rien de nouveau.

Nouvelle pause de 30 minutes car M<sup>e</sup> Rieger veut discuter avec Ernst de la présentation d'autres demandes. Tous deux disparaissent au sous-sol dans "les catacombes".

Retour à 12h 30, remise par M<sup>e</sup> Rieger des demandes dont il a discuté avec Ernst, puis pause de midi. La reprise n'aura lieu qu'à 15h 10.

Dans l'intervalle le Dr. Schaller a quitté le tribunal pour prendre son train pour Vienne et le public est à peu près le tiers de ce qu'il était au début de la séance.

A la reprise, le juge fait savoir que toutes les demandes présentées par la défense sont refusées. Les raisons en sont toujours les mêmes: demandes sans intérêt réel, l'Holocauste est un fait suffisamment prouvé, il est de notoriété publique que..., etc.

Le juge demande à M<sup>e</sup> Rieger s'il envisage de présenter d'autres demandes, ce pourquoi il prévoit, en s'appuyant sur une décision en la matière de la cour fédérale suprême, de fixer un dernier délai pour pouvoir s'acheminer vers la fin du procès. M<sup>e</sup> Rieger proteste contre ce qui serait une atteinte aux droits de la défense et indique que la décision de la cour suprême n'est pas applicable à l'affaire en cours.

Le tribunal se retire à nouveau vers 15h 30 pour en délibérer. Il revient peu après: les toutes dernières demandes sont également récusées - comment pourrait-il en être autrement - toujours en raison de la sainte notoriété publique.

Clôture de la séance vers 16h 15.

La journée aura été marquée, non seulement par la rafale de "NON" opposée à la défense, mais aussi par d'innombrables pauses et interruptions.  
Prochaine séance : le 30 novembre 2006.

CURIEUX ET AMUSANT

## Faire connaître la vérité

L'enlèvement et l'assassinat d'Ilan Halimi ne sont pas ce que vous croyez. C'est un complot sioniste visant à faire échouer le projet d'abrogation de la loi qui réprime le négationnisme, dite «loi Gaysot». Heureusement que nous avons en France quelques valeureux combattants du

négationnisme, comme Robert Faurisson, Roger Garaudy, Pierre Guillaume et Serge Thion (ce dernier est un ancien militant d'extrême gauche et ancien chercheur au CNRS, dont il a été licencié parce qu'au lieu de travailler sur le Cambodge il publiait des textes antisémites et négationnistes), pour déjouer les plans sionistes et faire connaître la vérité sur l'imposture du prétendu Holocauste.

On apprend tout cela dans un article signé du pseudonyme, «Serge Noith» (où a-t-il trouvé cela ? On se le demande), intitulé «Ça sent le Carpentras», daté du 26 février 2006 et publié successivement sur le site islamiste Quibla.net et sur dieudo.net/2007, le site de campagne de Dieudonné, candidat à la présidence de la République.

L'article commence par cette phrase: «Aujourd'hui les rues de Paris sentent furieusement le Carpentras.» Pour qui ne l'aurait pas compris, Carpentras c'est la profanation du cimetière juif qui, en 1990, avait ému la France entière. Or, l'affaire de Carpentras, révèle l'auteur, était «une provocation grotesque» qui avait débouché sur «une grande communion nationale de prosternation devant l'Étoile de David». En vérité, les auteurs de la profanation étaient «manipulés par la Sécurité Militaire». Les Français «s'étaient fait rouler dans la farine par Joxe, ministre socialiste de l'Intérieur, par les organisations sionistes et par la presse, qui avait suivi le mouvement, comme toujours». À quelles fins ? «Le résultat le plus durable de cette esbroufe avait été le passage, sans douleur et sans réelle opposition, de la loi Gayssot.» Pour ce qui est du lien entre la loi Gayssot et la Sécurité Militaire, peut-être «Serge Noith» en sait-il le secret mais il ne le partage pas avec les lecteurs de Quibla et de Dieudo.net.

Retour à Paris, en 2006. «L'affaire du jeune homme enlevé, torturé et tué par des voyous, sent le Carpentras à plein nez.» Les auteurs de la manipulation sont «les éléments les plus extrémistes de la droite hypersioniste à Paris». Pourquoi? Là encore, «Serge Noith» a la réponse. «Ne cherchons pas loin: un fort vent de contestation de la loi Gayssot s'est levé en décembre dernier. Elle a subi une avalanche de discrédits. On la classe désormais dans ces lois liberticides qu'il faut abroger ! Il fallait s'attendre à une réaction de la part de ceux à qui elle fournit un énorme privilège d'impunité.»

L'article de «Serge Noith» paraît, rappelons-le, le 26 février 2006, c'est-à-dire le jour même où une marche avait lieu, à Paris, et dans plusieurs villes de province à la mémoire d'Ilan Halimi. Et «Serge Noith» d'alerter ses lecteurs: «Regardez bien la tête de ceux qui vont défiler aujourd'hui: ce sont ceux qui cherchent à détruire nos libertés.»

Un dessin ?

L'Arche n° 577, mai 2006

<http://www.debriefing.org/17099.html>

**Rédigé par: pat | le dimanche 11 juin 2006 à 11:11**

Pourquoi Serge Thion, ex-bras droit du négationniste Faurisson, contribue-t-il par ses "articles" à votre site de campagne présidentielle ( sous le pseudo transparent de Serge Noith) ? Plus globalement, partagez-vous les idées des négationnistes ou révisionnistes qui font partie de votre équipe de campagne (Skandrani, Poumier) ?

JEAN PAUL LEPERS "JOURNALISTE CITOYEN". Il ne sait pas que "journaliste" veut dire "crétin servile".

[http://johnpaullepers.blogs.com/john\\_paul\\_lepers\\_leblog/2006/06/questions\\_a\\_die.html](http://johnpaullepers.blogs.com/john_paul_lepers_leblog/2006/06/questions_a_die.html)

29 mars 2006

### Le retour des Dieudonnites et de leur antisémitisme

Deux très bons articles (1,2) de Tristan Mendès-France sur l'entourage de Dieudonné et ses discours abjects entrent en résonance avec un [autre](#) de Guy Birenbaum. A lire. *Non non non, Dieudo n'est pas antisémite ni rien d'ailleurs, et ce n'est rien, il ne faut pas en parler...*

Un cas très particulier retient mon attention : il s'agit [d'un article](#) de Serge Noith, sur *dieudo.net*, à propos d'une pétition pour sauver le Darfour. Qui commence par le ravissant calembour "DARFOUR .... Crématoire ?"

L'article de ce monsieur, donc, "devient songeur" en lisant la liste des signataires d'une [lettre ouverte](#) (je lie vers la source, ce que ne faisait pas ce monsieur) au président de l'union africaine (qui mène une

impossible mission d'interposition dans cette région), quand il découvre le nombre d'organisations "sionistes" dans la liste des signataires. Notons au passage que toute organisation proche du judaïsme est qualifiée de sioniste. Ainsi la LICRA, SOS Racisme, l'UEJF ou autres sont qualifiées de sionistes.

Le reste de l'article dépasse l'entendement. Sa construction dénote la volonté de déceler sous chaque fait un complot. L'auteur commence d'ailleurs par minimiser l'importance du drame du Darfour : "Il s'y passe des choses épouvantables dont je ne vous parlerai pas, faute d'information précise et circonstanciée. Mais il est incontestable que les droits de l'homme sont foulés aux pieds. **Remarquez, on en parle beaucoup en ce moment, mais il me semble que cela fait au moins vingt ans que cela dure.**" Ahem, M. Noith, sans vouloir nullement vous offenser, vous semblez confondre les conflits qui ont généré des millions de morts entre le sud et le nord du SOudan, qui avancent vers la paix, et le quasi-génocide qui est organisé au Darfour. CEla ne vous effraie pas, bien évidemment, puisque vous ne semblez pas vous attacher à la réalité.

Ensuite vient le temps du soupçon, donc, puis celui du complot : "En réalité, il s'agit d'une vaste opération que nous voyons se déployer dans beaucoup d'autres domaines : elle est motivée par le besoin frénétique de mettre le mouvement noir sous contrôle sioniste."

Et voilà. SOS Racisme, la LICRA et 80 autres organisations, dont l'UMP (légendaire parti sioniste), dont une organisation des rwandais de France (également en lutte pour la suprématie du complot juif mondial), dont des associations juives, oui, (qui ont d'ailleurs ici le mérite de révéler leur volonté au grand jour ?) appellent à une plus grande fermeté dans l'action pour l'arrêt de cette tragédie.

Pourquoi ?

Peut-être parce que ces organisations sont sensibles à la question du génocide, tout simplement. Et que le déplacement systématique, avec politique de la terre brûlée, de 2 millions de personnes, ainsi que le massacre d'au moins 200.000 d'entre elles, peut fortement réveiller cette sensibilité. Je suis de mon côté plutôt heureux que certains s'émeuvent encore de ce qui se passe au Darfour.

Bref, pour revenir au sujet initial : la dénonciation du complot juif s'accompagne du négationnisme d'événements graves. Rien que de très habituel dans ce genre de discours...

(pour en savoir plus sur le Darfour, il existe - toujours - [passion of the present](#))

URL TrackBack de cette note: <http://www.typepad.com/t/trackback/4549179>

Voici les sites qui parlent de [Le retour des Dieudonnites et de leur antisémitisme](#):

### Commentaires

On me signale que Serge Noith serait peut-être Serge Thion, négationniste connu, proche de [Ginette Skranjani](#) (de l'équipe Dieudo pour les présidentielles)...

Rédigé par: [Tristan](#) | [le 29 mars 2006 à 11:14](#) (c'est le Mendès-France évidemment.)

Tristan : évidemment ! Le négationniste le plus actif de l'internet francophone ! Je n'avais pas fait le rapprochement. Dieudo a décidément de très révélatrices fréquentations...

[...]

Rédigé par: [versac](#) | [le 30 mars 2006 à 10:04](#)

L'article signé de M. Noith est toujours en ligne sur dieudo.net à l'adresse indiquée ... (qui que soit celui qui signe sous ce nom). Et il regorge toujours de stupidités malsaines toujours abrités sous le même titre lamentable.

Dans une critique de son dernier spectacle, dépôt de bilan, un journaliste du *Canard Enchaîné* (journal satirique français très réputé) a écrit : "Dans son nouveau et pénible spectacle, le comique fait ses adieux à l'humour avec des blagues clairement antisémites. On peut rire de tout mais plus avec Dieudonné."

Je signale également qu'au moins trois négationnistes très connus en France rédigent des articles sur son site de campagne présidentielle : Ginette Skandrani, Maria Poumier et Serge Thion (qui signe ses "articles" sous le pseudo transparent de Sege Noith). Il est très facile d'aller y jeter un œil pour le vérifier. Vous pouvez également lire une biographie succincte mais éclairante pour chacun de ces trois faussaires de l'histoire sur Wikipedia France.

Thomas Gentil (26 juin 2006)

<http://www.voir.ca/actualite/actualite.aspx?iIDArticle=42315>

Du pain béni pour l'extrême droite, tout ça... Je ne serais pas surpris de voir, dans quelques années, des déçus du front national migrer chez Dieudo. Comme certains l'ont fait de l'extrême gauche vers l'extrême droite déjà. Le fil conducteur restant la haine des politiciens au pouvoir, le révisionnisme, et des promesses populistes et démagogues. D'ailleurs, quelqu'un sur ton blog explique que l'auteur Serge NOITH n'est autre que Serge THION, un négationniste.

Et après ça, on veut relativiser les propos de Dieudonné ? Mais c'est à de la prison ferme qu'il faudrait le condamner !

[http://www.ikiru.ch/blog/?comments\\_popup=185](http://www.ikiru.ch/blog/?comments_popup=185)

En même temps, il est curieux de noter que Thion figure toujours sur le catalogue de chez Gallimard. Pas encore éradiqué, peuchère !

<http://www.gallimard.fr/catalog/auteurs/p.htm>

## LE PROCÈS GERMAR RUDOLF

### Début du procès d'un cyber-négationniste allemand

6 Nov 2006 : En page 3 de toutes les éditions du *Mannheimer Morgen* du 3 novembre 2006 est paru un article insertion qui recouvre presque toute la page et qui a pour titre: "Echantillons en provenance d'Auschwitz - Germar Rudolf devant les tribunaux." La photo de Germar Rudolf est placée au milieu de l'article. Dans cet article il est précisé qu'en dehors de l'avocat Bock les avocats Rieger et Sylvia Stolz assureront également la défense de G.R. Celui-ci a d'ores et déjà fait savoir que dès l'ouverture du procès qui aura lieu le 14 novembre il entend s'exprimer complètement et en détail.

Par ailleurs la chambre compétente a refusé l'ouverture de la procédure parallèle qui avait été prévue contre le belge Siegfried Verbeke d'Anvers. Celui-ci, rappelons-le, avait été libéré il y a quelque temps contre versement d'une caution. Le ministère public (Grossmann) a fait appel de cette décision.

In Kortrijk is de negationist Siegfried Verbeke opgepakt. Verbeke is in Antwerpen veroordeeld omdat hij teksten had verspreid waarin de jodenvervolging in WOII wordt ontkend. Hij kreeg daarvoor een jaar cel.

*Siegfried Verbeke est convoqué devant le tribunal de Courtrai, pour des textes sur l'extermination des juifs pendant la seconde guerre mondiale. Il risque un an de prison.*

*Politics.be*

<http://www.politics.be/nieuws/4206/>

Berlin (Reuters) - Un Allemand, accusé d'avoir nié la réalité de la Shoah et d'avoir diffusé ses opinions sur internet, a comparu mardi devant un tribunal après avoir été extradé des Etats-Unis. Germar Rudolf, un chimiste de 42 ans, est accusé d'avoir nié et dénigré l'extermination des Juifs par le régime nazi. Le négationnisme est considéré en Allemagne comme un délit passible de cinq ans d'emprisonnement. Déjà reconnu coupable de faits similaires dans les années 90, **Rudolf a contesté la légitimité du tribunal** à juger de l'exactitude de faits historiques. "Aucun tribunal n'a le droit de se prononcer arbitrairement sur des questions historiques complexes", a dit Rudolf au tribunal, devant lequel comparaît, dans le cadre d'une affaire similaire, Ernst Zündel, un négationniste patenté qui a été extradé du Canada. Le procureur, Andreas Grossman, a déclaré devant le tribunal que Rudolf avait affirmé sur un site internet que le parti nazi n'avait jamais ordonné la persécution des Juifs et que les victimes des camps de concentration étaient mortes de faim ou avaient succombé à la typhoïde. Rudolf a également publié un livre en 2005 exposant ses thèses négationnistes. Il avait fui l'Allemagne après avoir été reconnu coupable au milieu des années 1990 d'incitation à la haine raciale et condamné à 14 mois de prison. Après avoir séjourné en Espagne et en Grande-Bretagne, il s'était rendu aux Etats-Unis d'où il a été extradé il y a un an. Le verdict est attendu à la fin du mois de janvier.

ZDNET | 14.11.06 | 20:49 / *Nouvelobs*  
<http://permanent.nouvelobs.com/multimedia/20061114.REU48526.html?2103>

Le procès de cet ingénieur chimiste allemand s'est ouvert mardi 14 novembre devant le tribunal de Mannheim. Günter Deckert, qui nous livre déjà régulièrement les comptes rendus d'audience du procès de Ernst Zündel, s'est proposé de faire de même pour ce nouveau procès et nous l'en remercions. Nous remercions également notre fidèle traducteur.

Présentation des participants

### **Le tribunal**

Le président Schwab est un homme d'une cinquantaine d'années, dont les intonations laissent supposer qu'il est originaire d'Allemagne du sud. Il est assisté, si l'on nous permet les barbarismes qui suivent, de deux "jugesses" d'une quarantaine d'années, d'un juré d'environ 50 ans et d'une "jurée" plus jeune.

### **Le ministère public**

Notre vieille connaissance, l'avocat général Grossmann, est assisté du procureur Heiler.

### **La défense**

Sont présents les avocats Sylvia Stolz et Ludwig Bock, mais pas M<sup>e</sup> Rieger.

### **Les hommes de main du système**

Deux représentants de la police politique ("Staatsschützer") en civil, 2 assistants judiciaires, 6 policiers en uniforme sont présents, tous armés.

### **Les médias**

Pour la télévision on note la présence de représentants des chaînes SWR (SüdWestRundfunk) et RNF (Rhein-Neckar-Fernsehen). Côté presse écrite: sont présents 11 journalistes qui ne seront plus que 7 après la première pause et 2 après la pause de midi. Zastrow qui avait suivi pour le *Frankfurter Allgemeine* les premières audiences du procès Zündel est absent.

### **Le public**

Le public se compose d'environ 50 personnes, dont Horst Mahler qui devra se présenter le lendemain 15 novembre à la prison de Berlin-Cottbus pour y purger la peine de prison de 9 mois à laquelle il a été condamné pour ses propos qualifiés de "susceptibles de rendre les juifs méprisables" (*Verächtlichmachung der Juden*).

### **L'accusé**

Germar Rudolf est extrait à 9h 10 de ce qu'on appelle "les catacombes" que Ernst Zündel et Günter Deckert connaissent bien: un local sans fenêtres où on met les prisonniers et qui est situé au sous-sol. Son arrivée est saluée par les applaudissements du public, ce qui provoque l'intervention du président et ses menaces pour le cas où pareille manifestation se renouvellerait.

### **Déroulement des débats**

La séance s'ouvre à 9h 12. Après les formalités relatives à l'état civil du prévenu, ce qui prend une ou deux minutes, les avocats généraux Grossmann puis Heiler lisent l'acte d'accusation. Cela prend un peu plus de vingt minutes jusqu'à 9h 36. Le président demande à Germar Rudolf s'il a des observations à formuler à ce sujet; celui-ci répond par l'affirmative.

M<sup>e</sup> Bock, appuyé en cela ultérieurement par M<sup>e</sup> Stolz, voudrait disposer d'un projecteur pour pouvoir visualiser sur écran des croquis ou images que Germar a préparés pour sa défense. Cette demande sera refusée après la pause de 11h 15. Comment aurait-il pu en être autrement puisque d'après l'article 169 du Code de procédure judiciaire il n'est PAS obligatoire que le public prenne connaissance de tous les éléments du dossier, a fortiori s'il s'agit de l'Holocauste.

A 9h 40 Germar prend la parole et décrit d'une manière aussi vivante que détaillée quelle a été son approche puis sa venue au révisionnisme. Un chemin classique que nous ne pouvons ici reprendre vu la longueur de l'exposé de Germar. Qu'il nous suffise de dire que son premier contact avec le révisionnisme a été la lecture du livre de **Rassinier** [Le Véritable Procès Eichmann](#), qui a été traduit en allemand sous le titre de [Was ist Wahrheit?](#)

Après une première pause qui a duré une heure de 11h 15 à 12h 17 et la pause de midi qui s'est tenue de 12h 56 à 14h, Germar reprend donc à 14 heures son exposé, et ceci jusqu'à 15h 30, heure à laquelle il en était arrivé à la description de sa fuite d'Angleterre via l'Irlande vers les Etats-Unis. Il a alors été interrompu par le président qui a déclaré la séance close avec reprise prévue pour le surlendemain 16 novembre à 9h.

Observations ou remarques personnelles de Günter Deckert, rédacteur du rapport:

a) Germar a fait très bonne impression. Il sait manifestement ce qu'il dit et ce qu'il va dire. Il a indiqué de façon très claire qu'il ne demanderait pas au tribunal de fournir les preuves de la validité des affirmations sur lesquelles repose l'accusation. Nous avons vu dans le procès Zündel que ces demandes de preuves sont systématiquement refusées pour la raison que l'Holocauste, étant de notoriété publique, n'a pas besoin d'être prouvé.

Mais la raison pour laquelle Germar ne présentera pas les demandes de preuves habituelles n'est pas motivée par cette constatation: réclamer des preuves, c'est, pour Germar, soumettre les résultats de ses recherches à l'appréciation d'ignorants ou de profanes, parmi lesquels il compte manifestement, sans le dire, le tribunal. Et cela il le refuse comme il refuse qu'une autorité ou un parlement quelconque s'octroie le droit de définir ce qui n'est en réalité que le résultat d'études et de recherches.

b) Il convient de noter que Germar a aussi formulé quelques critiques, bien inutiles selon l'avis du rapporteur, contre la manière d'agir de certains révisionnistes, critiques qui dans l'esprit de ces juges à la botte du système ne pourront en rien lui servir.

c) Si on remarque que Germar a expressément revendiqué la responsabilité des ouvrages qu'il a signés sous son nom ou sous des pseudonymes et que lui ou ses avocats ne réclameront pas les preuves de la réalité de l'Holocauste, cela peut avoir pour conséquence d'abrèger la durée du procès: en effet, le tribunal n'a plus alors en théorie qu'à "apprécier le degré de culpabilité" d'un accusé qui a reconnu la matérialité des faits qui lui sont reprochés.

Quoi qu'il en soit, le rapporteur pense que pour Germar, comme pour Ernst Zündel, la peine qui va être infligée sera très lourde, car elle doit avoir valeur d'exemple et surtout faire peur.

Günter Deckert

**Au soir de cette première audience, une dépêche Reuters en provenance de Berlin citait les mots suivants prononcés par Germar devant le tribunal: "Aucun tribunal n'a le droit de se prononcer arbitrairement sur des questions historiques complexes".**

### **Compte rendu de la deuxième journée du procès de Germar Rudolf qui s'est tenue le 16 novembre 2006 devant le tribunal de Mannheim**

La séance a débuté à 9h05.

[Présents: à peu près les mêmes qu'avant-hier où nous avons omis de signaler la présence de Lady Michele Renouf.]

Le président donne la parole à Germar. Celui-ci dit qu'il souhaite discuter de quelques points avec ses avocats. La séance est interrompue de 9h07 à 9h27.

L'avocate Sylvia Stolz déplore que GR soit amené au tribunal les pieds entravés. Le président Schwab déclare qu'il avait déjà spécifié la dernière fois que cela ne devait pas se faire à l'intérieur du palais de justice; il veillera, dit-il, à ce que l'accusé ne soit pas amené les pieds entravés dès le départ de sa prison de Heidelberg.

Par ses avocats, GR fait distribuer au tribunal ainsi qu'au procureur Grossmann des photocopies de documents\*\*\* et il les explique en détail: \*\*\* dont lettre du directeur de la prison du Missouri qui avait recommandé Fred A. Leuchter au prof. Faurisson comme étant le principal expert en matière de chambres à gaz aux Etats-Unis – remarque: il s'agissait alors de la préparation d'une expertise pour le procès contre Ernst Zündel à Toronto.

– De plus, des photos et des plans de bâtiments ou parties de bâtiment du KL Auschwitz. – Dans ce contexte, GR se réfère à son édition critique de toutes les expertises de Leuchter qui n'existe malheureusement qu'en anglais et qui a pour titre: *Fred A. Leuchter, Robert Faurisson, Germar Rudolf: The Leuchter Reports – Critical Edition* Chicago, 2005, USA. Cet ouvrage est, semble-t-il, dédié à Ernst Zündel ("For Ernst").

Germa poursuit l'histoire de sa vie et de son œuvre et décrit ses tentatives de prendre pied aux États-Unis.

Tout ceci, ainsi que ce qui a été dit à ce sujet le premier jour se trouve aussi dans la publication de Germa [Kardinalfragen an Deutschlands Politiker – Aufforderung zur Wiederherstellung der Menschenrechte in Deutschland](#) qu'on peut se procurer chez: Castle Hill Publishers (CHP), POBox 243, GB Uckfield/West Sussex – TN 22 9AW ([chporder@vho.org](mailto:chporder@vho.org)) <<http://www.vho.org/store/UK>> , Katalog 2006.)

J'ai alors eu la surprise d'apprendre (et sans doute n'étais-je pas le seul) des détails sur une collaboration de GR avec un certain Peter Stahl, neveu de "Gestapo-Müller", le fils d'un parent de Müller qui avait émigré aux États-Unis et citoyen américain. Celui-ci avait introduit GR à un haut fonctionnaire du FBI (Bob Crowley) qui lui avait soumis une description de l'assassinat de Kennedy différant de celle donnée généralement. Ceci a incité GR à publier un livre, "Regicide", qui n'existe pour l'instant qu'en anglais. GR pense que cela pourrait avoir eu une influence sur sa déportation.

Pendant cette première phase de son séjour aux États-Unis qui ne fut interrompue que par un bref séjour au Mexique auprès de Bradley Smith (CODOH), révisionniste américain toujours très actif malgré son âge avancé, un certain Fritjof Meyer, ancien rédacteur du *Der Spiegel*, auteur de [l'article bien connu dans la revue Osteuropa, intitulé "Du nouveau dans les chiffres d'Auschwitz"](#)), a également pris contact avec lui.

Interruption de la séance de 10h50 à 11h24.

GR présente ensuite les livres qu'il a publiés au cours de l'année 2005, notamment la série sur "Auschwitz", écrite par le révisionniste italien Carlo Mattogno. Il souligne que celui-ci est, à l'heure actuelle, le meilleur expert en ce qui concerne les camps de concentration (KL) dans l'Europe de l'Est; accompagné de Jürgen Graf (de Bâle) il a pu, après la chute de l'empire soviétique, examiner et "exploiter" les archives les plus importantes de l'ancienne sphère d'influence de l'URSS.

A 12h24 le président Schwab interrompt la séance pour la pause de midi; reprise à 14 heures.

Après avoir exposé ses activités scientifiques et d'éditeur, Germa passe aux questions fondamentales:

a) La question de la SCIENTIFICITE. Il cite un certain nombre de grands esprits qui, tous, avaient souligné "la tendance de l'homme à rechercher la vérité". Il se présente comme un "curieux permanent" qui veut SAVOIR plutôt qu'être "OBLIGÉ DE CROIRE".

(Remarque: La juge assistante s'occupe de plus en plus de ses yeux.)

b) Le côté scientifique médico-légal, c.à.d. l'examen critique de "l'arme du crime", la chambre à gaz, a été totalement négligé depuis plus de 40 ans.

c) Le désir de connaître la vérité et la dignité humaine – Toute personne, par conséquent lui aussi, GR, doit avoir le droit d'exprimer des doutes, des critiques, et c'est pour cette raison qu'il se défend contre la répression des idées exercée par l'Etat et contre les mesures prises pour limiter la libre recherche. Kant n'avait-il pas dit: "Ose savoir!" (*Sapere aude!*).

d) La société actuelle de la RFA/RDA, dit-il, est une société close qui croit à des tabous magiques; pour lui, elle n'est ni une démocratie ni un Etat de droit mais une "dictature démocratique".

e) La science est une interrogation critique permanente. L'Etat RFA/RDA est hostile à la science parce qu'il juge toute critique de ce TABOU, c.à.d. le tabou de l'Holocauste et d'Auschwitz, comme étant une activité criminelle qui doit être punie (de 5 ans de prison, ajoute le rapporteur).

f) De la mythologie (du mythe) il faut passer à la théorie, puis à l'observation pour arriver aux faits! Tel est le juste chemin qu'il faut suivre; les doutes, les questions, les critiques sont une exigence fondamentale de la science.

Le juge Schwab, qui depuis 15h15 ne se sent pas à l'aise, cherche un moyen de mettre un terme à cet exposé. Alors que GR s'apprête à entamer un nouveau paragraphe, il clôt la séance à 15h35.

Prochaine audience: le 4 décembre 2006.

**NOTE DE 'AAARGH :** *Petite observation. GR parle de ses relations avec "Peter Stahl", connu aussi sous les noms de "Gregory Douglas", "Freiherr von Mollendorf", "Mike Hunt", agent secret plus ou moins bidon, prétendu neveu de "Gestapo Müller" sur lequel il a écrit un ou deux livres, ainsi qu'une nième interprétation de l'assassinat de Kennedy, Regicide. Cet individu, né en Allemagne et probablement juif, est un mythomane doublé d'un faussaire connu, un escroc de la bande à Willis Carto et GR s'est laissé prendre dans un piège ridicule. Aux reproches que nous lui en avons faits un an ou deux avant son arrestation, il avait répondu qu'en effet il était naïf, qu'il s'était fait prendre mais que l'individu lui avait paru sympathique. Nous confirmons que*

*Germar, à côtés de ses excellentes qualités, est aussi un incurable naïf que l'on peut prendre comme une mouche avec du vinaigre.*

*Il avait publié un dossier de 24 pages dans le numéro (3,6) de septembre 2002 de sa revue Vierteljahreshefte für freie Geschichtsforschung, sous le titre qu'il n'est pas besoin de traduire : "Gregory Douglass : Revisionist oder Scharlatan ?", qui comprend un plaidoyer pro domo du faussaire. Rudolf se montrait embarrassé, incapable de trancher, tellement il s'était embobiner. On le trouvera sur le site vho.org. il en existe aussi une version anglaise.*

*Voir aussi un article sévère de Mark Weber dans The Journal of Historical Review, 20,2, mars-avril 2001.*

Le célèbre avocat allemand Horst Mahler avait été condamné, le 12 janvier 2005, par la 22e chambre du tribunal correctionnel de Berlin à 9 mois d'emprisonnement pour "propos hostiles aux juifs" (judenfeindliche Äusserungen), toujours au titre de ce fameux article 130 du Code pénal allemand qui permet d'emprisonner les révisionnistes allemands les uns après les autres. Il avait fait appel mais la Cour suprême fédérale avait confirmé, le 8 août 2006, cette condamnation.

On disait que compte tenu de son passé gauchiste - Mahler a été un des avocats de la "bande à Baader" - il bénéficiait de protections occultes et n'aurait pas à exécuter, malgré la violence de certaines de ses déclarations, la ou les peines de prison auxquelles il pourrait pour cela être condamné. Or il vient de recevoir du parquet de Berlin une mise en demeure d'avoir à se présenter le 15 novembre 2006 à 14 heures à la prison de Cottbus - Oststrasse 2 - 03052 Cottbus-Dissenchen pour y effectuer sa peine.

## LES HELVÈTES TIQUENT

### **Suisse : Modification en vue de la norme pénale antiracisme au détriment du génocide arménien**

Pour Michaël Leupold, directeur de l'Office fédéral de la justice (OFJ), le volet de la norme antiracisme concernant la négation de génocide est formulé de façon trop ouverte.

En interview à la *Sonntagszeitung*, le haut-fonctionnaire esquisse des modifications possibles mais exclut toute suppression de la loi elle-même.

A l'heure actuelle, ce sont les juges qui doivent décider si un événement dont la réalité est niée doit être considéré comme un génocide. Or cela relève de la recherche historique et dépasse un juge.

C'est ce qu'a relevé dimanche Michaël Leupold, entré en fonction en juillet et été chargé par le ministre de la Justice Christoph Blocher d'examiner la pertinence de l'article 261bis du code pénal.

Le même Christoph Blocher avait provoqué la controverse sur ce sujet délicat lors de sa visite en Turquie au début octobre. Visite au cours de laquelle il avait déclaré face à la presse turque que cette norme antiraciste lui « faisait mal au ventre ». Le ministre suisse de la défense faisait allusion aux suites pénales subies par un historien turc en Suisse, pour avoir nié le génocide arménien.

Et d'annoncer dans la foulée que son département avait formé un groupe de travail qui planchait sur une modification de la norme pénale, entrée en vigueur en 1995.

Ces déclarations avaient fait couler beaucoup d'encre le mois dernier. Les membres du Conseil fédéral avaient blâmé leur collègue pour ces déclarations, émises de plus à l'étranger.

Mais le gouvernement a ensuite indiqué que, s'il n'était pas question de supprimer la norme antiracisme, une réflexion sur sa révision était légitime.

D'autre part, Michaël Leupold estime qu'avec cet article 261bis, on ne sait pas très bien où la liberté d'expression commence et où elle finit. Il estime qu'une solution consisterait à se baser sur une instance de référence internationale, laquelle définirait quels événements sont des génocides.

Il serait également envisageable de renoncer à réglementer la négation de génocide dans la norme antiracisme. Rien n'a encore été décidé, a assuré le directeur de l'OFJ. Mais l'article du code pénal réprimant la discrimination raciale ne sera pas supprimé.

En fait de groupe de travail à l'étude d'une modification de la norme, il s'agit pour l'essentiel d'un collaborateur spécialisé sur le sujet depuis longtemps. « Naturellement, ses supérieurs s'en occupent aussi intensivement », a précisé Michaël Leupold

De son côté, le président de la Commission fédérale contre le racisme, Georg Kreis, qui devrait intégrer le groupe à la demande du gouvernement, ne l'a manifestement pas encore rejoint. « Je n'ai pas reçu d'instructions en ce sens pour l'instant », a indiqué M. Leupold.

De son côté, le professeur de l'Université de Bâle avait indiqué en octobre être disposé à accepter la proposition du ministre de l'Intérieur Pascal Couchepin, particulièrement scandalisé par l'attitude

du ministre de la Justice en Turquie.

A cette occasion, Georg Kreis avait du reste précisé dans la presse que les affirmations de Christoph Blocher étaient « fausses » et que ce groupe de travail n'existait pas avant le fatidique voyage à Ankara.

Pour le juriste bâlois, l'attitude de M. Blocher s'expliquait dans la perspective de la campagne de son parti, l'Union démocratique du centre (UDC, droite dure), en vue des élections fédérales de 2007.

*Nouvelles d'Arménie*, 13 novembre 2006

[http://www.armenews.com/article.php3?id\\_article=26560](http://www.armenews.com/article.php3?id_article=26560)

Voir notre revue [Arménichantage](#)

#### BAGATELLES POUR UN MASSACRE :

"Comme pour tous les antisémitismes, il s'agit bien de tuer, car c'est la survie de 5,5 million d'israéliens juifs qui est en jeu dans un environnement arabe féroce. Et là, il a rendez-vous avec les bruns, non pas avec les troupes rarissimes du GUD ou les amis de Le Pen, mais avec cette idéologie anti sioniste inventée dès la fin de la guerre par le Waffen SS Karl-Henz Preister, par Oswald Mosley et par Maurice Bardèche. Qui seront relayés par Paul Rassinier, Robert Faurisson, jusqu'à Serge Thion. C'est la convergence des bruns-rouges-verts. Qui, en supplétifs de l'islamisme, prolongent aujourd'hui le projet nazi. Telle est la maison de Besancenot. Terminons par ce mot de Françoise Giroud, extrait d'un de ses derniers articles, et de quelle facture ! " Avec une rapidité remarquable, dès la première pierre de la seconde Intifada, un retournement s'est produit, saisissant. Enfin ! On a le droit de dire du mal des Juifs ! " "Cette Shoah qui ne passe pas" *Le Monde* du 13/06/2002."

[http://www.objectif-info.com/Antisem\\_france/savonette.htm](http://www.objectif-info.com/Antisem_france/savonette.htm)

#### ÇA DÉLATE À TOUT VAT

nostro38

Il y a 4 heures

#### [Signaler un abus](#)

Voici le texte de l'e-mail que j'ai reçu il y a quelques jours : Monsieur, Nous accusons bonne réception de votre signalement en date du 2 août, et nous vous remercions de vous être adressé à nous. Sachez que les propos négationnistes de « kabylie » ont été signalés aux autorités compétentes. En vous remerciant de votre coopération, Cordialement, Audrey Service juridique LICRA (Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme) 42 rue du Louvre 75001 Paris 01 45 08 08 08 On t'apportera des oranges (des orages!). J'invite tout le monde à écrire à cette adresse, ils ont les moyens de débusquer ce type obscène : <http://www.licra.org/index.php?section=x...>

<http://fr.answers.yahoo.com/question/index?qid=20060804122331AA0xtlB>

#### MAL AU FOIE

### Chantage belge

Les pages " Lectures intéressantes " et " Le peuple élu " ont été jugées comprenant des liens racistes ou xénophobes par le centre Belge pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme (CECLR).

La page " Lectures intéressantes " contenait des liens vers des publications traitant divers sujets concernant les sionistes israéliens par quelques auteurs comme : Roger Garaudy, Ahmed Rami, Jürgen Graf, Serge Thion, Henry Ford...

La page "Le peuple élu " contenait, quant à elle, un lien vers " Les Protocoles des Sages de Sion " qui, semble t-il, est un " faut " d'après le centre Belge pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme !

Par ailleurs, le centre Belge pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, ne considère pas le sionisme comme une idéologie raciste ce qui est par contre, signalons-le, l'opinion de plus de 1500 millions de musulmans (sont-ils tous racistes !) et d'un nombre équivalent de personnes dans plusieurs pays du tiers monde et chez des milliers de gens qui défendent l'égalité et l'intégrité humaine. Nous n'oublions pas non plus les juifs qui se désolidarisent de cette idéologie criminelle. Tout le monde le sait, si le sionisme n'a pas été catégorisé idéologie raciste, c'est essentiellement sous la pression des états unies d'amériques, qui est elle même sous pression des lobby sionistes américains. D'autres organisations et institutions ont été qualifiées des pires qualificatifs pour moins de ce que font les sionistes en Palestine et ailleurs !

Le site de l'UML est destiné à la communauté Musulmane entière et n'est pas hébergé en Belgique. Malgré cela, nous avons décidé de supprimer les pages en question pour montrer notre bonne foie.

UNION DES MUSULMANS

<http://uml.edaama.org/dos/xx.php>

POUBELLE

### L'Ahuri vu par un militant d'extrême-gauche

Lu sur le RedForum, une petite bio de Didier D., pourfendeur de la "Betty Monde" et des rouges-bruns. Vu que ledit personnage a réussi à se faire détester par presque tout le monde, le ptit texte en devient globalement honnête et résume assez bien ce qu'il y a à savoir, même si il a été écrit par quelqu'un qui n'est pas de notre bord...

-----  
En effet ce site [Amnestia.net] est la "chose" de Didier Daenninckx, écrivain parfois talentueux (Meutres pour mémoire est INDISPENSABLE) ex-stal, ex-pourfendeur (à raison) des rouge-bruns et spécialistes autoproclamé de la chasse au fafs dans l'extrême gauche... Et c'est là que ça part en youk.

Traumatisé d'avoir démasqué (en 1985-88) des fafs dans ou proches de son PCF chéri (Limonov, Besson, Thierry Séchan, Jean-Paul Cruze... certains sont recyclés au MDC depuis), il s'est mis en tête de voir des fafs partout et surtout dans l'ultra-gauche et chez les libertaires... Totalement inculte en matière de "gauche de l'extrême gauche", il découvre que l'ultra-gauche était anti-antifascistes. Sans chercher à comprendre plus avant, il en déduit qu'ils sont pro-fascistes... Puis il découvre qu'une minorité de ces ultra-gauche ont viré fafs et négationistes sous la houlette de Pierre Guillaume. Bingo ! Tout ceux qui ont fréquenté "La vieille taupe" (antre de l'extrême gauche parisienne dans les années 70) sont donc des fafs. Enfin pas tous, l'affreux DD (pour le distinguer du notre "le radieux DD") effectue un tri, il absoud certains qui comme Jospin ou Moullet-Boutang sont passé au PS et en "assaisone" d'autres qui comme par hasard sont ceux demeurés radicaux. Il entreprend alors, aidé par la "Gauche-socialiste", une campagne de déstabilisation contre des groupes comme les collectifs de sans-papiers, ras-l'Front, Scalp, La bonne descente etc. au pretexte que des personnalité issues de l'extrême gauche ou de l'autonomie seraient des fafs... Du grand portnawak au service du PS. Qu'on me comprenne bien, certains "dénoncés" n'ont pas toujours eu le cul tout à fait propre notamment ceux de la Banquise. Ils ont fait quelques pas de dérive puis se sont ressaisi et ont rompus avec les quelques uns qui ont effectivement sombré dans le négationisme (sont effectivement devenus fafs les Benamou, Serge Thion et consort). Mais la plupart de [ceux de la Banquise a analysé cette dérive](#), dénoncé les glissements et rompus nettement avec les fafounets (voir l'excellente brochure de Reflex). Dont acte.

Depuis l'ignoble DD a viré gueudin dans les grandes largeurs, il accuse des militants libertaires connus d'être des ex-agents de Prétoria et d'avoir participé à l'assassinat de Dulcy September, il accuse des auteurs de polars (anciens maos, anars ou LO) qu'il connaît et fréquente depuis plus de 20 ans d'être des agents négationistes, même Maurice Rasjfus est suspect selon lui. Plus marrant, il se pose en victime pourchassée et court les médias pour raconter comment il vit dangereusement depuis qu'il lutte contre le complot gauchobrun. Il accuse même Maurice Rasjfus de l'avoir menacé physiquement (rigolo quand on connaît Maurice, son âge et sa carrure d'athlète)... Tant et si bien qu'il a gagné un surnom dans le milieu: le canal de l'Ourq de la pensée...

08/06/2005

<http://advitamaeternam.hautetfort.com/web/>

## RÉVISIONNISME ET YOUGOSLAVIE

### ÉCOUTEZ L'HISTOIRE VRAIE DE JASENOVATCH

Le premier président élu de la Croatie nouvellement indépendante, Franjo Tujman a écrit dans son livre *Landes, la vérité historique*, que les juifs sont coupables de l'Holocauste. Il l'écrivit en 1989 avant d'être élu président. Nous en avons quelques extraits, soigneusement choisis par ses ennemis serbes, à l'époque de la confrontation entre Serbes et Croates, sur les débris de la Yougoslavie. Ils sont traduits en anglais.

EXCERPTS from the book: *Wastelands - Historical Truth*, by Franjo Tujman. Original title: *Bespu'ca -- povjesne zbiljnosti*, second edition, Nakladni zavod Matice Hrvatske, Zagreb, 1989.

### FRANJO TUDJMAN ON THE JEWS

#### NINE QUOTES:

1. The term holocaust has been used for the terrible hardships and extermination of Jews in Nazi Europe. The Jewish writer and Nobel Prize winner Elie Wiesel introduced this term from the Greek translation of the Hebrew Biblical word 'shoah' which means a burnt offering (#1). This very term reminds us that it is a question of victims similar to those in Biblical times as well as to the burning and to the self-immolation of Jews in medieval and more recent history. How present this ancient tradition was with reference to survival is also indicated by the example of the Jews in the Netherlands where on the day the Hitlerites arrived (May 15, 1940) they rather committed suicide than to be latter on killed by the Nazis (#2). An explanation for such, especially group cases of suicide, can of course be explained more by the cult of the victim rather than by cowardice or desperation.

(#1) In the Bible we find the motif of burnt offering among pagan peoples and the chosen Jewish people. The victims offered to God were both living beings and plants: food, animals and human beings. Gradually in Temple offerings to God, human sacrifices were rejected while the animal offerings continued, but in the New Testament also "The servant of God will offer his own death as a sacrifice of conciliation" (53). The highest expression of continuity of the Old and New Testament understanding of the victim is to be found when Jesus offers himself as a victim on the cross which is at the same time burnt offering, a repentance and a victim of whole the nation (see comp. RBT, p.1571-9). Among the ancient Greeks holocaust (holos -- the whole + kaustos -- burnt) burnt offering during which ceremony a whole animal was burned. (B. Klaić, *Rjecnik stranih rijeci*, 1980, 551). On Wiesel's revival of the term see GK, XXVI, 36(691). 06.09.1987,1,4.

(#2) N. Levin, *The Holocaust, The Destruction of European Jewry 1933--1945*, 1973, text with the photography between 158-9.

(Page 148)

2. If we disregard the medieval racial theories particularly those from 15th century Spain, then the subsequent ones originated first on the French and on the English soil (J.A. Gobineau, Lapouge, Ammon, H.S. Chamberlain) probably as part of the need to justify imperialist colonial conquests and domination but the fullest development will be reached in Germany and be made finally obvious in Rosenberg's racist doctrine and Hitler's Pan-Germanic program. The idea of the world mission of the German *Herrenvolk*, as the highest race, was based also on the assumption for a "Final solution" of the Jewish issue, in the sense that they would be definitely excluded from German and European history. An explanation for this should probably be sought, in addition to historical layers, in the fact that German imperialism for geo-political reasons was oriented primarily to the attainment of domination over Europe. For this reason the establishment of Hitler's new European order could be justified by the need both to remove the Jews (undesirable more or less in all European countries) and to correct the French-British sin of the Versailles order.

(Page 149)

3. As the idea to settle the Jews in Madagascar could not be realized because of opposition to this by other powers, the Hitlerite leadership after dividing Poland and seizing the bulk of European Jews, adopted a basis for territorial solutions by setting up the Lublin Jewish Autonomous Region. It was here that about 1,400,000 Polish Jews and about 600,000 from Germany and elsewhere were to be

collected. However, already in May 1940 this plan was abandoned. The reason was the unsurpassable difficulties in piling up such a huge population in an inappropriate area without sufficient settlements although melioration works and labor camps were envisaged. Later on this territorial solution was abandoned in this area that was to become a part of the German ethnic corridor from the Baltic to the Carpathians. However, the very idea of a Jewish autonomous area ("reservation ") in this region continued to exist during wartime. The German Government would use it to justify its demands for Jews from other countries to be sent to the East. Among the Jews of Poland and others, the idea was fairly widespread that the Germans wanted to establish a Jewish area in eastern Poland. An echo of this can be found also in the draft that Zygmunt Kaczynski presented on behalf of the Polish emigre government in 1942 in the USA, referring to the post-war solution of the Jewish question by settling them in eastern Poland or in Bessarabia. Judging by this, this proposal was also supported by the Polish resistance movement in Warsaw.

The sensational victory over France opened up visions of final victory and also the possibility for a "final ", "territorial " solution of the Jews in one of the African or American colonies, most likely in Madagascar. It is interesting to note that this solution was favored also by all of Hitler's associates including Goering, Ribbertrop, Goebbels, Himmler, Rosenberg, Frank and Heydrich. In speaking about the division of the French colonies (June 18, 1940), Hitler told Mussolini that "in Madagascar a Jewish state could be formed " and this was also heard by Ciano from Ribbertrop. Dr. F. Rademacher was given the task to elaborate this plan from the view point of international law. According to his memorandum approved by Ribbertrop, Petain's France was to relinquish Madagascar to Germany and resettle 25,00 Frenchmen from the island in order to create conditions for the solution of the Jewish question. All the Jews would be settled in Madagascar and would enjoy full autonomy which would ensure "a good attitude " of the American Jews towards Germany. All preparations for this were made in Germany under the supervision of Eichmann and Rademacher for the transport by sea of 4 million Jews to Madagascar as well as for settlement conditions on the island itself in cooperation with the French ministry for Colonies. Of course, the transport could not begin until the end of the war.

After Hitler's armies became stuck in the USSR vastness, and the failure of the German myth of invincibility in the Blitzkrieg, the German possibility for the territorial solution of the Jewish question outside Europe also fell through.

(Pages 152, 153)

4. Thus in the War's third year (1942) the leadership of the Third Reich adopted the plan to exclude the Jews from the life of German and other European peoples by exterminating them gradually. But as such a goal could not be announced publicly, but was secretly told only to a narrow circle of Nazi intimates, it remained concealed also for the majority of the Germans who understood the deportations of Jews to the East as being their re-settlement to Polish and Russian areas and therefore accepted the concentration camps as a labor camps and not death camps.

(Page 153)

5. That the estimated loss of up to 6 million dead is founded too much on both emotional biased testimonies and on exaggerated data in the post-war reckonings of ar crimes and squaring of accounts with the defeated perpetrators of war crimes, can be concluded among other things by the fact that even in serious books (such as N. Levin's unquestionably is) is evidenced, for example, a highly multiplied data on Jasenovac with the assertion that of the allegedly 770,000 killed there, 20,000 Jews were killed even though it is stated that the Jews from Croatia under German orders were deported to the East and partly that they found salvation in the Italian zone. **And when the Jasenovac mythic figure seemed to be realistic, than it is no surprise that even Malaparte's invented basket of eyes becomes duplicated probably for the sake of greater authenticity of such data and testimonies.**

(Page 156)

6. In the mid-Eighties, world Jewry still has the need to recall its "holocaust " even by trying to prevent the election of the former UN Secretary General Kurt Waldheim as President of Austria! And for this there was certainly no reasonable excuse because he in the Second World War (in a minor officer's rank of the German Army) was neither a war criminal nor could he make any decisions on the execution of such orders. And as at the same time one can be deaf and blind to every thing that is happening in front of ones face on orders of the Israeli generals and Government, demonstrates the inviolable domination of historical unreasonableness and narrowness in which Jewry certainly is no exception.

And precisely for this reason the example of the Jewish people has remained historically instructive in many ways. After everything they suffered in history, particularly the hardships in World War Two,

**the Jewish people soon afterwards became so brutal and conducted a genocidal policy towards the Palestinians that they can rightly be defined as Judeo-Nazis.** And this was stated not by a hardcore anti-Semite but by Israeli professor J. Leibowitz, one of the rare Jews who advocates the recognition of the rights of Palestinians. The general revolt of the Palestinians on the occupied Western Bank and in Gaza, areas which the Jews call according to the Old Testament Judea and Samaria, revealed at the end of 1987 to the world and to Israel itself that the problem does not lie only in the expulsion of the Palestinians or in Arafat's PLO, but in the Palestinian people under Israeli occupation. The fact that 20-year olds, that is, men born after the "Six Day War " occupation in which Israel seized a three times bigger territory than its own, that these young people have appeared on the historical scene indicates how intolerable is the "Judeo-Nazi" policy and the irreconcilability of the subjected people to be deprived of their homeland. The essential policy of the erection of the new Jewish settlements in the place of destroyed Palestinian homes is not only a political, economic and cultural discrimination but also the harsh persecution of the Palestinians that has brought about an even bigger rift between the two peoples. During the past 20 years 350,000 Palestinians from the Occupied Territories have passed through Israeli prisons which means more than 50 per cent of the adult population. And in Israeli universities the Arabs are not allowed to study aeronautics and electrical engineering nor geography and archaeology because these sciences are connected to frontiers and to history. And this, of course, is not the only form of spiritual genocide alongside what has already been done through the mass expulsion and brutal wartime reprisals.

What does this small historical step from Nazi-Fascism to Judeo-Nazism indicate?

When a movement or a people, a state or an alliance, a religion or ideology is confronted with an enemy it considers fatal to its survival or barrier to its domination, it will do everything possible and use all available means to conquer and even destroy it if it has no other way to subject it to his will. This intention will be abandoned only by the possible danger of being itself destroyed in such a plan.

(Pp. 160, 161)

7. Of all original mythological concepts, up to all latter religious end ideological essences or else philosophical and scientific outlooks on the world, the human brain has moved in an equally accursed labyrinth of contradictions [...]

8. All this indicates the need to investigate in an objective way all the "collection " and "labor camps " and **Jasenovac** above all. The crimes of the Ustashi as well as those of the Chetniks or any other actors in other places and at other times, will not lose the "enormity " of the brutalities if they are depicted exactly as they were. It is precisely by monstrously multiplying them that an opposite effect is obtained: on the one hand due to the fact that they are unconvincing and on the other hand because they foment even more irrational hatred. The promoters of the Jasenovac myth have since the very outset to the present day been insisting on the fact that the Jasenovac camp was organized with the express purpose of liquidating all the inmates so that there were daily massacres of hundreds of thousands of Serbs, Jews, Gypsies and Communists. The truth is that the camp was organized as a "labor camp " with many field and factory units. To the camp individually and mostly in small groups of tens or one hundred persons, tens of thousands of unfortunate persons were brought but also released and shipped to labor camps in Germany. The inmates during their stay in the camp were worked hard and maltreated under exceptionally difficult and unhygienic conditions at work and they were also tortured and killed for the least disobedience especially the aged and the feeble, and from time to time on the pretext of reprisals for killed Ustashi or attempted escape they were brutally killed in smaller or bigger groups (in tens and even hundreds). In this way in the Jasenovac camp probably 3--4 tens of thousands of inmates were killed in this way. Most of these were Gypsies, Jews and Serbs and even Croats. I am convinced that this figure can also be exactly established -- except perhaps for the Gypsies -- through further detailed investigation.

In estimating the situation in the camp in view of its purpose and the crimes committed, we should bear in mind its internal management which was based on the inmates themselves running the camp. In this connection I have long ago arrived at a conclusion that in exaggerating Ustashi crimes some individuals who had some special, hidden reasons, became particularly prominent in this effort. In this context the report made by Vojislav Prnjatovic, an inmate from Sarajevo, on March 11, 1942, after being released from Jasenovac, to the Commissariat for Refugees of Nedic's Government in Belgrade, contained fairly true picture of Jasenovac. The inmates were used for work on several large farming estates between Jasenovac and Stara Gradiska whose owners were Serbs and who were "partly voluntarily and partly forcibly deported ". And as in this area there was a "factory owned by the firm of Bacic and Co., which was confiscated by the Croat state, because Bacic emigrated to Serbia ", it was the intention of the Ustashi "to make of Jasenovac not only a collection camp but also an industrial camp seeing that on that land good factory workshops had already been built for the production of iron

mongery, tin-plates, upholstery, raffles, automobile parts, carpentry, electrical appliances, bricks, a steam saw-mill, an electric power house, which supplied electricity for the town of Jasenovac itself ". The inmates were placed into three groups: the free men, the partially free and the simple inmates. And next to the camp command there was also an inmates management. The Ustashi management consists of a supervisory body while the "self-management of the inmates meant that the inmates themselves ran their lives and work in the camp according to the orders and intentions of the Ustashi. In this way the inmates ran their own food supplies, accommodation, order and cleanliness in the camp ". The inmates who were free could not only move freely about the camp and in the town of Jasenovac, but they could also go without guards on official trips to procure goods throughout Croatia. The partially free inmates could move about in the camp and the town of Jasenovac "where they usually went in order to procure goods or take over merchandize ". "The ordinary inmates could move about in the camp in daytime on condition that they did not approach the wired fence from nearer than 5 meters ". Heading this hierarchy of inmates was the camp foreman who had a deputy, head of the food department and clerk's office. He was followed by the barracks commanders and heads of the working groups. All these people in the inmates management were free and all these posts were held by Jews and only three out of twenty five barracks commanders and working groups were Serbs. Every individual barrack had its superintendent and four orderlies. "All the inmates ...were employed mainly according to their profession in civilian life and it was easiest for tradesmen and skilled worker because they were sent to work in the workshops ", and for field work only if the professional jobs were filled.

"The free inmates do not live inside the camp but in the village of Jasenovac in private homes and they could also bring their families with them. Therefore, they could live freely with their families in Jasenovac. Unfortunately this refers only to Jew ".

"Inmates in groups have special group food which is good and tasty and they receive one whole loaf of bread of 900 grams per day ". This refers to those in the work groups. While "ordinary inmates receive simple food " which is just as the food for the sick "below all standards ". Poor food, heavy work and unsanitary conditions were the reasons why the inmates lost weight and fell ill, "which led them directly into death because once ill and exhausted they are usually liquidated ". It was only in January 1942 before the arrival of the International Commission that a hospital was put up. But the inmates went there only in dire need because the Ustashi would break into the hospital every two to three weeks and drag the sick out and liquidate them in front of the hospital building or at a cemetery. All the inmates except the sick in the hospital had to work and if they violated the discipline the Ustashi were "entitled without any responsibility to kill the inmate " and "not a day went by without the Ustashi making use of this right ". In addition to individual killings, there were also "mass killing "s when new transports arrived or when the numerical status in the camp "exceeded one thousand " and then the Ustashi would order "a selection to be made among the inmates for liquidation ". As to the figures, Prnjatovic states that from December 1941 to January 1942 about "3--4 thousand newly arrived inmates were killed ". In the camp there were 5--8 times more Jews than Serbs. As they arrived earlier and "succeeded in the inmates hierarchy to grab the better positions " in order to retain their privileges "they constantly intrigued against the Serbs " and "as the Ustashi had more confidence in the Jews ", the Serbs "in addition to suffering from the Ustashi, suffered also from the Jews ": "a Jew remains a Jew in the Jasenovac camp as well. In the camp they retained their defects which became more visible now. Selfishness, craftiness, unreliability, miserliness, underhandedness and secrecy are their main characteristics ". Prnjatovic's Judgment is exaggerated and we might say even anti-Semitic. But similar statements were made by other witnesses. Some of the Jewish camp officials were armed and even took part in the killings. Moreover, they held in their hands a good many of the "selection jobs " that is the selection of inmates for liquidation and partly also for their execution.

**Ante Ciliga**, onetime member of the Politburo of the Central Committee of the Communist Party of Yugoslavia, on the basis of his personal experience in an Ustashi camp and latter on in the Jasenovac camp for more than one year, from December 14, 1941 to December 31, 1942, fills in the above account and other similar testimonies. He could also follow what was happening during his soldiering in Zagreb up to the summer of 1944. In his recollections he compared this most notorious Pavelic camp and the Stalin camps in Siberia through which he also passed. But from his Marxist standpoint he was particularly concerned with the problem of the behavior of Jews in camps. Although the Jasenovac camp was organized according to German models, the barracks having even been brought from Germany, its main "originality " was precisely in the position and role of the Jews. **"In the Jasenovac camp the management was in the hands of the Jews, that is, they were the internal camp management "**. The Ustashi camp commander appointed only the camp supervisor of the inmates and the latter chose his own associates and these down the line their "group chiefs for other groups of tens or hundreds of inmates ". All of them from the highest to the lowest were Jews, "except in rare instances ". This system was against the official anti-Semitism of the Pavelic regime as

required by Hitler. And this happened because "in its origins Pavelic's party was philo-Semitic, precisely the Jewish Party among the Croats ", because the Jews were "in Croatia the least important or dangerous enemy ". Because "the enemy number one were the Serbs and the enemy number two were the Communists ". This conclusion was arrived at by the Germans themselves as is seen in the above mentioned report to the effect that the Jewish question had finally been solved according to the German guidelines only in Serbia but not also in the NDH because there they had the protection of the Catholic church and the Government.

The participation of Jews in the Jasenovac liquidation of Gypsies became apparent particularly in the so-called affair of the Gypsy gold (1942). "The liquidation command in Gradina -- writes Ciliga -- was also entrusted to a Jewish group " and as the Jews were in charge of the storehouses where the goods of those liquidated were placed they obtained large quantity of gold coins that had been sown into the cloths of those killed. In order to conceal the coins outside the camp ( "for better times "), the Jews "interested " a lieutenant among the Ustashi who was a brother of the camp commander. As one of the members involved in the management informed Luburic about this undertaking, the Ustashi lieutenant and 5 Jews were executed in front of all the inmate and the new internal camp official who had revealed this theft was appointed to that post. On another occasion four men were killed for selling camp merchandize including two Ustashi guards who helped the Jewish warehouse attendant to send the stolen goods outside the camp. These cases point to the links between the camp and the Ustashi management which had to undertake drastic measures in order to preserve the "purity " of its ranks. But in the camp and especially among the Jews the "general norm was to report such activities to the Ustashi if this could be useful ". After the liquidation of the Jewish group (D) because of the gold, "the Gypsies were then formed into groups of killers in Gradina ". "They were given special food with wine ", until their turn came.

(Pp. 316 - 319)

9. The explanation for the Jewish behavior who "jealously kept the monopoly of the management inside the camp and took the initiative in provoking not only individual but also mass slaughters of the non-Jews, Communists, partisans and Serbs ", was made by Ciliga in view of the specific features of the Jewish religion and mentality. "The Old Testament hardness and unreasonableness, Moses' double yardstick, two kinds of regulations on the same matter and act, according to whether it referred to Jews or non-Jews and finally Moses' Commandments...: God orders you to exterminate others and take their place because you are the chosen people ", all these principles in one way or another "govern the whole group " and lead to their ruthless dominant self-confidence and relentlessness: "You kill others... to save yourself and your group ". More intelligent and educated on the average than the others "the Jews carried out this mutual extermination more intelligently and farsightedly to their own benefit ". From their point of view this was "justified and moral ". Moses' monotheism and the principle of the chosen people led to the Jews being at the same time the most "closed " and "most universal " nation among mankind. Universalism and internationalism is only one of Moses' aspects of Jewish nationalism. In Jasenovac also "it was not the non-Jews who separated themselves from the Jews but exactly the opposite, the Jews proclaimed themselves to be a chosen people ". They think that "as a chosen people they could do what others could not do...imagining that in this way they were more intelligent than all the others and that they would be able to outwit all the other peoples in the world ". And due to this the "Jasenovac -- mutatis mutandis is the world history of Jewry for over two thousand years ". The Jews provoke envy and hatred but actually they are "the unhappiest nation in the world ", always victims of "their own and others' ambitions ", and whoever tries to show that they are themselves their own source of tragedy is ranked among the anti-Semites and the object of hatred of the Jews.

It transpires from Ciliga's account that the Jews held in their hands the inmates management of the camp up to 1944 by which time there were three Jewish camp officials (Diamantstein, Spiller and Wiener), and they were followed by two Croat Communists (R. Vlah and V. Bornemisa). These changes allegedly came about because of changes in the Ustashi policy under new conditions of way.  
(Page 320)

Translated by: Vida Janković Svetlana Raivcević  
On trouve ça sur un site serbe, évidemment:  
<http://www.srpska-mreza.com/Croatia/Tudjman.html>

SOULEVONS LE LIÈVRE CROATE  
Extrait :

Est publié par lui, en 1944, en "dialecte d'Istrie " [une forme de croate] ses récits sur son odyssee en Istrie et dans le camp de concentration de Jasenovac. Sur ce dernier point, le témoignage de Ciliga semble peu fiable et même révéler des sentiments antisémites. Selon lui, les juifs, dans le camp de Jasenovac, jouissaient d'une position privilégiée, assistaient même les oustachi, en supervisant la sélection des détenus; participant aux exécutions et s'acharnant - comme les oustachi - sur les Serbes et les tsiganes, présentés comme des "concurrents" des juifs dans le contrôle du camp. Cette "vision" des faits n'est pas sans avoir conforté la vision "révisionniste" de l'histoire croate. (92)

Note 92 de la bio graphie d'Ante Ciliga:

92. CILIGA, *Storice iz prostine* - sur son itinéraire en 1941-1942 à travers Dalmatie, Bosnie et Croatie - éditions Matica Hrvatska, Zagreb, 1944 (Mentionné par Ciliga.). Le témoignage de Ciliga sur Jasenovac, où il affirme qu'à un certain moment les "juifs" dirigèrent le camp avant d'être "éliminés par les tziganes", a été utilisé par le général-président Franjo Tudjman dans son livre paru en 1990 sur la "Désolation de la réalité historique", dans un sens antisémite. Tudjman fit par la suite (le 10 février 1994) des excuses publiques à la communauté juive, devant les réactions internationales, et s'engagea à retirer les passages litigieux de l'édition anglaise de son livre. Voir Franjo TUDJMAN, *Bespuť a povijesne zbiljnosti. Rasprava o povijesti i filozofiji zlosilja*, "Nakladni zavod Matice Hrvatske", Zagreb, 1990, p. 318-320. Tudjman prétend que le régime de Pavelitch [oustachi] avait une politique "philosémite" (sic) et minimise considérablement le nombre des victimes de Jasenovac.

<http://www.left-dis.nl/> /français/A CILIGA Nation ou Classe ?

L'analyse est de Philippe Bourrinet (1993, add. 1998) spécialiste de la gauche communiste.

Note de l'AAARGH. On comprend les précautions que prend l'auteur français de cette biographie. Mais nous, ayant accumulé une vaste expérience sur les camps de concentration de la seconde guerre mondiale, nous trouvons au contraire que les remarques de Ciliga sont marquées au coin du bon sens. Dans tous les camps, y compris dans les camps soviétiques, des groupes ont tâché, et souvent réussi à prendre le pouvoir et à l'exercer au bénéfice des membres de ces groupes, et au détriment, bien sûr, des autres. Ce qui authentifie cette situation – on se souvient des campagnes menées par certains milieux juifs contre l'Eglise catholique croate et Mgr Stepinac –, ce sont les manœuvres de chantage exercées sur Tudjman, devenu président de l'Etat croate qui sortait de l'éclatement yougoslave. Les anciens collaborateurs juifs de la répression oustachie ne pouvaient accepter qu'on en parle publiquement, cinquante ans après. Il resterait à déterminer quel rôle ils ont eu dans l'appareil d'Etat israélien, après 1948. En effet, on peut repérer bon nombre de juifs des pays de l'Est, souvent anciens cadres communistes, et particulièrement implantés dans les "organes de sécurité". Pour apprendre à torturer les prisonniers palestiniens, il n'y avait pas de meilleure école que les camps encadrés par la SS ou la Gestapo, ou ceux du NKVD.

UNE INFIRMIÈRE MONTÉE EN GRADE

**Gitta Sereny : Lettre du 08-Jan-2001  
La confession de Franz Stangl**

**par Lubomyr Prytulak**

"Mais je pense qu'il est mort à ce moment parce qu'il avait finalement, quoi que brièvement, fait son introspection et dit la vérité ; ce fut un effort monumental pour atteindre ce moment évanescant lorsqu'il devint l'homme qu'il aurait dû être." — Gitta Sereny, à propos de Franz Stangl

8 janvier 2001

Gitta Sereny  
5 Pembroke Studios  
Pembroke Gardens  
London W8 6HX

Gitta Sereny:

Ayant lu sur le site de CBC que vous êtes « reconnue comme l'une des journalistes les plus informées sur l'histoire Nazie », que vous avez « cherché exhaustivement à travers les archives du troisième Reich », et que votre livre sur Franz Stangl, le Kommandant du camp de Treblinka est "une balise à suivre," et entendant jusqu'à quel point le *The Plain Dealer* du 14-Jan-1989 vous tient en haute estime et vous qualifie d'« historienne britannique », et salue votre livre « Au fond des ténèbres », considéré comme un ouvrage standard sur Treblinka, et souhaitant en apprendre plus sur Treblinka, je me suis procuré une copie de ce livre pour y jeter un coup d'œil. Quand j'y ai lu que vous aviez passé 70 heures à interviewer Franz Stangl, mon espoir d'apprendre finalement le fond de l'histoire concernant ce camp fut ravivé.

Même avant d'avoir été au-delà des premières pages de votre livre, - je le réalise maintenant – j'ai commencé implicitement à avoir des attentes concernant ce qui devrait constituer la façon standard de mener une interview d'une telle importance historique, soit celle que vous avez menée avec Franz Stangl.

Je m'attendais, par exemple, à ce que vous enregistriez sur ruban ces soixante dix heures passées avec Franz Stangl, et que votre priorité après chaque session journalière soit de transcrire cet enregistrement. Ceci aurait été nécessaire pour que vous puissiez analyser ce qu'il a dit, et utiliser cette analyse afin d'élaborer ou demander des clarifications le jour suivant, et en général d'utiliser ce matériel pour vous guider dans vos questions futures. Vous auriez trouvé un tel enregistrement recommandable puisque vous ne voudriez pas vous fier uniquement sur votre mémoire, ce qui vous aurait amenée à oublier beaucoup de choses, ou à vous rappeler mal d'autres choses, et en tant qu'historienne ou journaliste vous seriez motivée par le désir d'être précise et fiable dans votre analyse. L'enregistrement audio aurait aussi été essentiel pour établir la véracité de votre version de l'entrevue, et de vous protéger des soupçons de parti pris ou de fabrication. Et l'enregistrement audio aurait été nécessaire pour fournir le matériau brut que les futurs historiens voudraient utiliser pour dresser leurs conclusions.

Concernant Stangl, je m'attendais à ce qu'il exprime des réserves et une inquiétude sur le fait que ses paroles puissent être mal citées ou citées hors contexte, et je m'attendais à ce qu'il reçoive positivement la création d'un enregistrement audio et d'une transcription certifiée comme protection contre toute citation tirée hors de son contexte ou contre toute fabulation. Je me serais attendu à ce que Stangl demande une copie des cassettes et transcriptions à chaque jour, et qu'il écoute les enregistrements tout en lisant les transcriptions pour vérifier que celles-ci sont adéquates, ou encore qu'ayant exprimé de façon maladroitement telle ou telle chose il veuille corriger certains aspects, ou encore pour déterminer quels aspects méritaient plus de clarifications ou une élaboration plus poussée.

Pour créer et réviser ces transcriptions, je m'attendais à ce qu'une aide considérable soit requise, et que vous remerciez ceux qui vous ont aidé dans votre page de remerciements. Je m'attendais à ce que vous fassiez des copies de ces enregistrements et transcriptions, et que vous les distribuiez dans les cercles académique, ou à des bibliothèques qui se spécialisent dans ce genre de matériel.

Je m'attendais à ce que vous touchiez un mot sur la procédure d'enregistrement, comme par exemple comment Franz Stangl a réagi à l'idée d'être enregistré, ou une mention d'une pause dans vos entrevues afin de changer le ruban, ou encore un bris de machine, ou encore des demandes à Stangl pour clarifier des segments d'enregistrement inaudibles ou incompréhensibles.

Vu la fragmentation et les incohérences qu'on peut normalement retrouver dans un entretien improvisé, je m'attendais à ce que le matériel que vous avez offert comme des citations directes montre quelques signes de cette fragmentation et de ces incohérences.

Cependant, toutes les attentes ci-haut furent déçues. Vous ne faites pas la moindre allusion à un enregistrement audio ou à une transcription. Dans vos remerciements qui sont autrement très exhaustifs, je ne trouve aucun remerciement pour ceux qui vous ont aidé à préparer ces transcriptions. Vous ne dites pas posséder un enregistrement et vous n'en avez pas non plus distribué à des historiens ou à des bibliothèques. Vous n'exprimez pas la moindre gratitude envers des gens qui auraient pu vous avoir épargné de mal rapporter suite à une défaillance de mémoire. Vous offrez un large éventail de citations directes, mais sans donner le moindre indice qui permette de dire d'où celles-ci proviennent, ou pourquoi celles-ci sont plus cohérentes et articulées que ce à quoi on pourrait s'attendre d'une conversation normale avec ces bafouillements et ses clarifications.

Concernant votre première rencontre avec Stangl, vous dites " Je l'ai écouté toute la matinée, en ne l'interrompant pratiquement pas," et vous ajoutez que cette première discussion s'est échelonnée sur deux heures et demi (p.22-23), et je me demande s'il est réellement possible que vous puissiez vous asseoir et le regarder en vous fiant à votre mémoire surhumaine pour régurgiter ce discours lorsque est

venu le temps d'écrire votre livre. Lors d'une de vos premières entrevues en juin 1971, Stangl a parlé pendant sept heures (p.255) , et je me demande quel sorte d'historien peut considérer normal d'interroger un témoin clef pendant sept heures sans reconnaître qu'il soit indispensable de capturer ses mots sur un ruban. Lors de votre session finale le 27 juin 1971, Stangl a parlé pendant quatre heures (p.363) et je m'inquiète que vous n'ayez exprimé aucune crainte d'oublier ou de mal vous souvenir les nombreuses phrases de Stangl. Comme vous n'avez pas complété votre livre avant deux ans – ce que vous pouviez raisonnablement prévoir – vous deviez faire face à un intervalle de temps suffisamment long pour qu'une prudence minimale vous pousse à utiliser un enregistrement.

Je prend note que vous ne pouvez pas offrir non plus la corroboration de témoins (un pauvre substitut à ce que peut fournir un enregistrement, mais mieux que rien) puisque vous n'avez jamais mentionné la présence d'une tierce personne lors de vos entrevues (sauf pour la visite brève d'un photographe), et après avoir été présentée à Stangl, vous décrivez comment lors de votre première rencontre celui-ci a commencé à déballer ses souvenirs « après que nous fumes laissés seuls » (p.22)

A la fin, je m'attendais à ce que ma confiance dans votre ouvrage soit garantie par le fait qu'une personne interviewée s'objecterait à être mal citée, ce qui peut conduire une journaliste à se conduire honnêtement. Mais lorsque je suis arrivé aux dernières pages de votre bouquin, j'ai découvert que Franz Stangl est décédé 19 heures après votre dernière session d'entrevues, et que vous affirmez même que sa mort a quelque chose à voir avec les confessions qu'il vous a fait. « Mais je pense qu'il est mort à ce moment parce qu'il avait finalement, quoi que brièvement, fait son introspection et dit la vérité ; ce fut un effort monumental pour atteindre ce moment évanescent lorsqu'il devint l'homme qu'il aurait dû être. » (p. 366)

Donc, Franz Stangl n'a jamais pu lire votre description de ce qu'il a pu dire en 1971 dans *Au fond des ténèbres*, ce qu'on peut déduire non seulement de son décès après votre dernière rencontre, mais aussi de votre section de Remerciements daté de juin 1973 et du copyright daté de 1974.

Des remarques similaires peuvent être faites à propos des autres personnes dont les propos sont rapportés dans votre livre. Si vous avez manqué de professionnalisme au point de ne pas enregistrer sur bandes votre conversation de 70 heures avec Franz Stangl, il est malheureux que certains sceptiques viennent inévitablement pointer vers cette omission comme une justification pour nier l'authenticité de votre travail, et pour vous catégoriser comme l'une des nombreuses historiennes juives de l'Holocauste qui fabulent afin d'avancer leur carrière en remplaçant la vraie histoire du peuple juif pendant la deuxième guerre par des fantaisies. « Comme c'est pratique », diront de tels sceptiques, « que Stangl ait produit cette confession juste avant de mourir, et comme c'est pratique aussi qu'il soit mort avant d'avoir pu lire *Au fond des ténèbres*, - de cette façon, il ne pouvait s'objecter à ce que Sereny dit qu'il a dit, autrement qu'en sortant de sa tombe. »

De tels sceptiques vont mettre de l'avant l'accusation que votre prétention à être une historienne repose entièrement sur la mystification que votre ouvrage relate les véritables déclarations de Stangl. De tels sceptiques se trouveront encouragés par votre propre admission d'avoir provoqué l'incrédulité d'au moins un autre témoin contemporain de Stangl: "Franz Suchomel, qui lut ma conversation avec Stangl dans le journal allemand *Die Zeit*, fut hautement sceptique. Il m'écrivit en disant: "Ça sonne comme une histoire à dormir debout " (p. 104).

On espère que des enregistrements et des transcriptions de vos entretiens sans prix avec Franz Stangl existent, et que vous les avez en votre possession, et que votre erreur fut simplement s'avoir omis d'informer vos lecteurs de l'existence de tels enregistrements, ou d'avoir négligé de les offrir pour des analyses futures.

Article tiré des Archives Ukrainiennes (Ukrainian Files)

**Note** : Sereny semble avoir fait des émules avec Alexandre Szombati. Hormis de nombreux propos 'offline', tout ce que celui-ci a pu tirer après avoir insisté auprès de Kurt Franz est une déclaration écrite :

« Je n'ai rien eu à faire avec les gazages des juifs ni à Treblinka ni ailleurs. J'étais uniquement commandant de compagnie chargé d'assurer la sécurité dans ce territoire des partisans. - Kurt Franz

UN PAYSAN DU DANUBE

## Conversation avec Georges Theil

Alain Guionnet

*Georges Theil, vous avez 65 ans et avez été condamné à deux fois six mois de prison ferme pour crime de la pensée. Vous êtes le premier énarque à subir ce sort, même si vous n'appréciez pas l'emploi de cette expression. Pourtant votre condition d'énarque semble en partie à l'origine de votre châtime.*

Je suis certes ancien élève de l'ÉNA (promotion François Rabelais), car sa scolarité complète (17 mois) faisait partie du cursus de l'École nationale supérieure des Postes et Télécommunications. Je ne suis pas trop d'accord avec votre analyse des causes de mes lourdes condamnations : j'y vois plutôt mon engagement d'élu du Front national, et aussi mon appartenance au Conseil scientifique de ce parti. Vous devez savoir que le parti de Jean-Marie Le Pen est considéré de la pire façon par les magistrats issus de l'École nationale de la magistrature.

*Beaucoup moins ouverts que le descendant de zimmis juifs dit Edgar Morin, par exemple, l'un des deux historiens, sur 45, ayant répondu à votre courrier en ces termes : « Ayant été moi-même condamné en appel pour soi-disant "diffamation raciale", je ne peux intervenir dans votre cas. »*

En effet, peu après mes condamnations, j'ai expédié par poste aux 45 signataires de fin 2005 d'une motion sur la liberté de l'historien face à des visions imposées de l'histoire, le texte du jugement à mon encontre et une lettre personnalisée demandant à chacun de quelle manière il pouvait me venir en aide. Je n'ai reçu que deux réponses, celle précitée d'Edgar Morin et une lettre (proche de l'insulte) de René Rémond, « historien ». On peut en conclure, citant Robert Faurisson, que cette pétition d'historiens n'a été qu'une rodomontade. Ils se sont donné bonne conscience à peu de frais !

*Pourtant telle n'était pas l'impression donnée par ce document. Comment expliquez-vous ce décalage ?*

Il s'agit d'une hypocrisie que l'on retrouve constamment dès qu'on a affaire à ce qui pourrait ébranler l'ordre instauré après Nuremberg. À mon avis, Nuremberg a été l'ignominie qui, en proclamant et en « blanchissant » un fatras de calomnies, a permis la consolidation d'un mensonge historique. Nuremberg n'a rien prouvé, il a affirmé. La calomnie a une peur mortelle de la recherche historique. Nos 45 signataires, pris dans ce piège, n'ont donc eu d'autre possibilité que d'annoncer leur attachement à la libre expression de la recherche et parallèlement « d'envoyer sur les roses » celui qui, dans mon cas, a fait éclater la contradiction.

*Qualifier le jugement du tribunal militaire international de Nuremberg d'ignominie est très fort, outre que cela tombe sous le coup de la loi. C'est l'emploi de pareil mot qui est à l'origine de vos condamnations. Pourquoi ne pas en chercher d'autres, non polémiques ?*

J'estime avoir parfaitement le droit, soixante ans après, de porter une appréciation critique sur la constitution de cette juridiction. TMI, dites-vous ? Trois mots, trois mensonges : il s'est agi d'une juridiction d'exception, instaurée par quatre vainqueurs à l'encontre d'un seul vaincu. Les droits de la défense y ont été constamment bafoués. L'adjectif « militaire » est totalement inapproprié puisque seul le délégué soviétique Roudenko était militaire. Enfin ce « tribunal » n'était en rien international. C'est donc à juste titre que cette juridiction a pu être qualifiée de *voie de fait*, depuis Maurice Bardèche jusqu'à Éric Delcroix.

*Et on se trouve dans une impasse, chacun campant sur ses positions. Il serait temps de débloquent la situation, mais de quelle manière ? En argumentant, comme vous venez de le faire, sans se focaliser sur un mot ou sur une notion. Comme vous en avez eu l'intention dans votre livre, où vous partez de votre expérience, dont d'aucuns retiennent que vous fûtes surdoué. Récompense de la nature ou source de souci ?*

Nous sommes aujourd'hui dans une situation **orwellienne** : « la vérité c'est le mensonge ». J'estime ne pas être tenu de vivre dans le mensonge, surtout s'il se double d'une exploitation. Il s'agit d'informer le grand public, qui ne se confond pas avec les profiteurs du système. C'est bien pour cela que la démarche du chercheur, suivant les méthodes classiques, est préférable à toutes les autres. Cela a été parfaitement compris des ennemis de la vérité, qui n'ont d'autre ressource que de verrouiller l'expression des résultats de ces recherches : l'aboutissement en est la loi Gayssot du 13 juillet 1990, qui prétend bloquer, pire rendre punissable, toute tentative publique d'exprimer l'exactitude. Mon

livre ne prétend pas autre chose et s'appuie sur mon itinéraire personnel. Que j'aie pu paraître « surdoué » jusqu'à 17 ans n'a rien à voir à l'affaire, et n'a jamais été que la constatation de mes professeurs de l'époque. Avoir été quelque peu surdoué c'est du passé, être indigné par la calomnie, ça n'a pas passé.

*Observations teintées de manichéisme. D'un côté il y aurait des menteurs plus ou moins professionnels, de l'autre les partisans de la vérité, ou exactitude. Mais les choses ne sont peut-être pas si simples, n'en déplaise à Robert Faurisson...*

En effet, les choses ne sont pas si simples, et Robert Faurisson a récemment rappelé une citation de Céline, « la rage de mentir et de croire s'attrape comme la gale ». Il n'y a là aucun manichéisme de ma part, mais une volonté de lutte prophylactique. Au passage, je dois dire que je tiens à ce titre **Robert Faurisson pour un bienfaiteur de l'humanité**. En ce qui me concerne, j'estime fondamental et progressiste dans le bon sens du terme de contrarier par tous les moyens possibles la contamination de nos concitoyens. Je vous renvoie à la seconde partie de mon livre intitulée « Écrasons l'infâme ! »

*Mais si, vous conservez des traces d'enfant surdoué. Vous passez du zoroastrisme au médical sans crier gare. À vous entendre, l'œuvre de Faurisson serait plus prophylactique que la circoncision !*

Si vous voulez. Mais en fait c'est plutôt à la démarche faurissonienne que je fais allusion, plutôt qu'à l'homme lui-même. Sa méthode, qu'il qualifia autrefois de « méthode Ajax », du nom d'un récurant célèbre, me plaît souverainement, surtout par le fait qu'elle comporte une dose massive et dévastatrice d'ironie cinglante à l'égard du calomniateur-fabricateur.

*Pourtant le style de Faurisson est aux antipodes de l'ironie. Il est plutôt celui d'un dramaturge.*

Je ne suis peut-être pas assez fort pour étayer un tel jugement. Je me souviens d'une longue conversation avec lui, où le parallèle qu'il me fit entre tragédie antique et fin du troisième Reich, incluant Nuremberg, m'apparut saisissant. Je ne le vois cependant pas écrivant une œuvre théâtrale, ce serait aux antipodes de sa démarche constante.

*À moins de considérer son engagement comme création théâtrale...*

Je ne suis pas tellement d'accord. Bien sûr une œuvre théâtrale digne de ce nom contient un message, mais ce serait abuser que de donner ce nom à l'œuvre de Robert Faurisson. Il n'est pas homme de tréteau, ou alors l'érudition et la recherche ne sont pour vous que divertissements ?

*Heureusement que la recherche est plaisante. Quant à l'érudition, elle vient toute seule. D'ailleurs vous succombez vous-même à cette tentation, quand vous parlez de la chambre à air d'Auschwitz.*

Votre remarque tombe à pic. Il est en effet assez plaisant de constater la naissance, le développement, la prospérité, et à la fin l'effondrement de la croyance à cette chambre à air. Pourtant, ce côté comique ne peut masquer l'épouvantable : à cause de cette croyance imposée, un gigantesque tourment psychologique a pu donner lieu à une exploitation éhontée.

*Propos faurissoniens revus et corrigés que voilà. Marque de sagesse d'où jaillit le tourment. Car c'est de votre tourment dont vous parlez dans votre livre, où vous donnez l'impression de vouloir prendre votre revanche sur la vie parfois déconcertante.*

Comprenez bien que de venir au monde est déjà un tourment, même pour des fils à papa, ou d'autres nés avec une cuiller en or dans la bouche. Pour tout être normalement constitué, la confrontation au mensonge et à la calomnie est le vrai **tourment**. On peut hélas s'en accommoder quelquefois. Ça n'a pas été mon cas, à cause des circonstances obscures de la mort tragique de mon père, pieusement occultées. Mon questionnement d'adolescent a commencé là. Ayant lentement pris conscience du gigantesque **tourment** initié par Nuremberg à l'encontre de l'Occident, je décidai d'agir, conscient cependant des risques professionnels qu'il y avait à apparaître en conflit ouvert avec les **tourmenteurs**. En attendant, j'accumulais recherches, voyages, confrontations, contacts sur ces sujets. Une fois libéré professionnellement, j'ai jugé judicieux d'écrire ce petit ouvrage autobiographique, que je soumis avant impression à Robert Faurisson pour avis. Spontanément il me proposa d'en rédiger une préface et me suggéra quelques modifications de forme.

*Vous avez donc longtemps attendu avant de vous libérer, ou d'« exploser ». D'où la vigueur de vos propos.*

Voltaire n'a pas attendu d'être quinquagénaire pour agir concrètement avec la « vigueur » que l'on sait. Il avait les moyens en lui et dans son entourage pour faire front à l'adversité et aux poursuites judiciaires. Ça n'a pas été mon cas et je ne suis bien sûr pas Voltaire. Au passage, je déconseille à ceux

qui sont chargés de famille de se lancer dans l'aventure révisionniste, à cause des dégâts collatéraux qui ne manqueront pas de toucher ceux qui leur sont chers. J'ai donc un peu attendu, c'est vrai.

*Orwell, Voltaire, vos références paraissent presque politiquement correctes. C'est à se demander pourquoi vous avez été aussi lourdement sanctionné.*

Votre réflexion est tout à fait pertinente. Nous sommes en effet entrés dans une ère d'intolérance, telle que la recherche du vrai et de l'exact est devenue punissable dans notre république française. Les références qui sont miennes concernent des personnages remarquables par leur prescience : Galilée, Voltaire, Renan, Nietzsche, Darwin, Henri Poincaré, Hilbert, Orwell... Ils ont tous été controversés en leur temps, voire persécutés ou brimés.

#### *Revision*

Interview de Georges Theil par Alain Guionnet, du 10 août 2006.

Rappelons que nous avons mis en ligne le livre de G. Theil: [Un cas d'insoumission. Comment on devient révisionniste.](#)

<http://aaargh.com/mx/fran/livres6/DUBREUIL.pdf>

## CHEZ LES CHATS-FOURRÉS

Alain Guionnet

Issy, le 12 septembre 2006

Tribunal administratif de Versailles

Dossier n° 0600468-4

PUBLICATION *REVISION*c/ PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS

Notre réf. : Demande d'annulation d'un arrêté interdisant une manifestation.

**Alain Guionnet, directeur de la publication *Revision*  
à Monsieur le Président du Tribunal administratif de Versailles**

Référence : **Votre lettre en date du 4 septembre 2006.**

Pièces jointes : **Le présent mémoire et une pièce en trois exemplaires.**

Par lettre citée en référence, vous m'avez informé que l'affaire enregistrée sous le numéro mentionné plus haut est inscrite au rôle de l'audience publique du 22/09/2006, qui se tiendra à 10 heures dans la salle d'audience au 56 avenue de Saint-Cloud à Versailles. Aussi le demandeur Guionnet Alain vous envoie ce mémoire ampliatif.

### **I-RAPPEL DES FAITS**

Le 14 octobre 2005, Guionnet Alain, directeur de la publication *Revision*, a déclaré son intention d'organiser une manifestation contre la chasse aux sorcières le samedi 22 octobre 2005 à partir de 15 heures depuis l'Institut Goethe, près du métro Odéon à Paris 6<sup>e</sup>, jusqu'au centre Pompidou à Paris 4<sup>e</sup>.

Le 21 octobre 2005, le Préfet de police de Paris M. Mutz Pierre a pris un arrêté d'interdiction de la manifestation, considérant « que le tract appelant à manifester ce jour-là a pour but, compte tenu des objectifs des organisateurs, **de présenter sous un jour favorable des thèses révisionnistes** et négationnistes à caractère raciste et antisémite ».

Cet alinéa est au cœur de la discussion, le mémoire pour le Préfet de police de Paris du 20 juin 2006, rédigé par M. Lamblin Jean-Paul, administrateur civil, lui étant pour l'essentiel consacré.

Domage, car les risques de « contre-manifestations violentes » évoqués dans l'arrêté auraient gagné à être examinés, afin de savoir qui est favorable à la chasse aux sorcières.

Deux des organisateurs, Le Guen Yannick et Guionnet Alain, venus prévenir les participants à la manifestation de son interdiction le samedi 22 octobre 2005, devant l'Institut Goethe, furent interpellés puis interrogés par la police, de 15 heures à près de 18 heures.

## II-DISCUSSION

L'idée d'organiser le défilé est liée au bon déroulement de la manifestation du samedi 18 avril 2005 à Budapest, en Hongrie, où près de 150 personnes ont manifesté dans le calme contre l'emprisonnement en Allemagne de M. **Zündel Ernst**, contre « le dogme de l'Holocauste », contre « la police de la pensée », pour le « libre accès à la recherche historique ».

Slogans nullement répréhensibles en Hongrie, comme en France, où la loi sur la presse de 1881 est d'une application si complexe que la cour de cassation annule sans renvoi de nombreux jugements. Comme l'a fait sa chambre criminelle le 27 avril 2004, qui a cassé et annulé en toutes ses dispositions l'arrêt de la cour d'appel de Lyon du 25 juin 2003 ayant révoqué en totalité le sursis avec mise à l'épreuve de M. Plantin Jean pour contestation de crime contre l'humanité (PJ n° 1).

Ce qui a échappé au Préfet de police de Paris, qui, dans son rappel des faits, assure que M. Plantin Jean « a été condamné, le 25 juin 2003 par la Cour d'appel de Lyon à 6 mois de prison ferme pour avoir poursuivi son activité d'éditeur malgré une interdiction et deux condamnations pour contestation de crime contre l'humanité, en 1999. »

Marque d'ignorance, M. Mutz Pierre ne sachant pas que nul ne peut être puni d'une peine non prévue par la loi, ni que les délits de presse ne sont pas de droit commun. Au pire, les condamnés sont soumis au régime spécial de détention pour délit de presse, sans mise à l'épreuve préalable, qui n'existe pas. Voilà comment, à partir d'un « fait » nul et non avénu, M. Mutz Pierre prend ses décisions en matière de sécurité publique.

Dans son arrêté du 21 octobre 2005, le Préfet de police de Paris parle « des thèses révisionnistes et négationnistes à caractère raciste et antisémite » en procédant à un amalgame, car les thèses révisionnistes n'ont pas nécessairement un caractère raciste et antisémite.

À preuve, la première condamnation de M. Faurisson Robert par la cour d'appel de Paris, le 26 avril 1983, n'incrimine pas la substance de ses thèses mais son ton polémique.<sup>1</sup>

Puis, si la provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale tombe sous le coup de la loi, l'antijudaïsme est libre, contrairement à ce que prétend une grande partie de la presse qui parle d'antisémitisme, ce barbarisme.

Ainsi il appert que les références de M. Mutz Pierre sont médiatiques. Non seulement il parle d'antisémitisme mais son mémoire contient une coupure de presse du 22 février 2006, de quatre mois postérieure au projet de manifestation ! Façon de dire : Voyez que j'avais raison, M. Irving David a été lourdement condamné en Autriche pour ses déclarations, tandis que M. Zündel Ernst, présumé coupable depuis près de trois ans, joue son rôle de victime expiatoire.

Démonstration par l'absurde, car si la manifestation s'était déroulée, les justices allemande et autrichienne auraient pu prêter une plus grande attention à la loi sur la presse du 29 juillet 1881, annulant la procédure engagée contre M. Zündel Ernst.

Ce dont a conscience le Préfet de police de Paris, qui prétend que M. Zündel Ernst est poursuivi pour « incitation à la haine raciale », ce qui est faux, car il est accusé de *Volkverhetzung*, c'est-à-dire d'excitation du peuple, conformément aux articles 130 et suivants du Code pénal germanique.

M. Lamblin Jean-Paul assure en outre que M. Zündel Ernst est l'auteur de *The Hitler we loved and why* (Le Hitler que nous aimions et pourquoi), ouvrage paru en Amérique au début des années soixante. Or il fut question de ce livre au procès Zündel de 1988 à Toronto, au Canada, car son nom figure dans la liste des auteurs de ce pamphlet sous le pseudonyme de Christof Friedrich, ses deuxième et troisième prénoms. Seulement M. Zündel Ernst n'a pas écrit une ligne de ce livre, au demeurant nullement révisionniste.<sup>2</sup>

Par delà, en droit français, que M. Zündel Ernst éprouvât de la sympathie pour l'auteur de ce pamphlet est irrecevable, la prescription de l'action publique étant acquise depuis plus de 40 ans !

C'est à partir du Code pénal qu'il évoque au début de son arrêté d'interdiction et de son interprétation erronée de la jurisprudence pour délit de presse, que M. Mutz Pierre a pris une décision encore plus préjudiciable à certains ressortissants d'autres pays d'Europe qu'au citoyen français.

### Plaise au tribunal

Dire le droit et annuler l'arrêté d'interdiction de la manifestation prévue samedi 22 octobre 2005 dans les rues de Paris contre la chasse aux sorciers en tout temps et en tout lieu.

Ordonner au préfet de police de Paris d'assurer le bon déroulement de la manifestation à venir, qui aura malheureusement lieu avec retard d'un an ou plus.

<sup>1</sup> L'arrêt de la 1<sup>re</sup> chambre de la cour d'appel de Paris du 26 avril 1983 dit : « Mais considérant qu'une lecture d'ensemble des écrits soumis à la cour fait apparaître que M. Faurisson se prévaut abusivement de son travail critique pour tenter de justifier sous son couvert, mais en dépassant largement son objet, des assertions d'ordre général qui ne présentent plus aucun caractère scientifique et relèvent de la pure polémique ; » (p. 9).

<sup>2</sup> *Did six million really die ?* (Six millions sont-ils réellement morts ?), livre publié par Barbara Kulaszka avec une préface du professeur Robert Faurisson (Samisdat Publishers, Toronto, 1992), p.1-2.

Condamner le préfet de police de Paris pour avoir abusé de son pouvoir de police, sur la base d'arguments fantaisistes reposant sur des procès d'intention.

Vu le préjudice causé par cette décision, ordonner la publication aux frais du Préfet de police de Paris du jugement à intervenir dans les quotidiens *Le Figaro*, *Le Monde* et *Ouest-France*, en précisant que Monsieur Pierre Mutz est condamné pour avoir interdit cette manifestation contre la chasse au sorcier en tout temps et en tout lieu, au titre de l'article 131-10 du Code pénal. Notre préférence pour le singulier collectif de sorcier n'était pas marquée dans la feuille appelant au défilé, mais elle est réelle et n'a guère d'incidence au fond.

Condamner le préfet de police de Paris à verser la somme de 300 euros à M. Guionnet Alain en réparation du préjudice qu'il a subi, ne serait-ce que lors de son interpellation, ainsi qu'au titre de l'article 761-1 du Code de justice administrative.

ET CE SERA JUSTICE...

Inutile d'ajouter que le Tribunal administratif a balayé cette requête et ses arguments d'un simple revers de la main. Les juges sont des laquais. ils portent une livrée noire.

BON CON

Jean-Pierre Vernant est un véritable helléniste, qui a été pillé sans vergogne par un amateur touche-à-tout qui a toujours su, comme le moustique, anesthésier localement celui dont il pompait la substantifique moëlle. Vernant, ancien résistant réel, longtemps communiste ou solidaire du Parti, n'a pas voulu se fendre d'un nécro en règle, mais il a accepté de parler à une hétaire sans titre, qui a joué du joli nom de Hélène Monsacré. L'Olympe peut-être... (voir *Le Monde* des livres, du 25 août 2006). On apprend que Vidal-Tourniquet le considérait comme "un grand frère". C'était bien le moins. Vernant semble croire que le malheureux Vidal "maîtrisait les armes de l'épigraphie et de la papyrologie" alors que dans ses *Mémoires*, il montre qu'il n'en avaient que des notions, pompées, elles aussi, auprès de grands-frères véritablement compétents. Vernant est trop bon, et trop con.

Démonstratuion. Il écrit : « Il est l'homme qui a combattu et démonté les mécanismes du négationnisme avec une précision irréprochable. [Là, nous on se bidonne franchement, vu que, sous la pluie des critiques, Vidal-Baquet s'est réfugié dans son trou et n'est n'est plus jamais sorti.] Je suis radicalement d'accord avec lui : il faut discuter intellectuellement les affirmations qui nous paraissent les plus folles (existence de l'Atlantide, thèses négationnistes), mais c'est en historien qu'il faut le faire. Je souscris entièrement à son exigence : on étudie le négationnisme [ce que Veznant n'a sûrement jamais fait], on en décortique les mécamismes pour montrer les falsifications, mais on ne discute pas avec les négationnistes; il n'y a pas d'hospitalité possible, mais une barrière, entre eux et nous. » Cette barrière est-elle un mur de 8 mètres de haut ? En tout cas, barrière ou non, rien n'a empêché Vernant d'appuyer de toute son influence le recrutement de Serge Thion au CNRS. Autres temps, autres mœurs.

RACKETT : TROP DE FRIC ! QUOI FAIRE ?  
SE LE PARTAGER...

## Les banques suisses indemnisent des survivants de l'Holocauste au titre des comptes disparus

par Amiram Barkat

Martin Stern, homme d'affaires anglo-israélien habitant Jérusalem, a eu la surprise d'apprendre, au début de cette semaine, qu'on lui avait attribué 5.000 dollars. Il a été plus surpris encore de découvrir que la nouvelle venait du tribunal new-yorkais traitant des réclamations relatives au comptes dormants dans les banques suisses depuis la période de l'Holocauste. La mère de M. Stern, Celia, a déposé plainte il y a six ans pour deux comptes bancaires appartenant à son père et à son oncle. Celia est décédée il y a trois ans. Il y a quatre mois, M. Stern a été avisé que la plainte avait été rejetée parce qu'il n'avait pas été possible de localiser les comptes bancaires.

Et puis cette semaine il apprend qu'il va recevoir 5.000 dollars. Le tribunal a jugé que les comptes existaient probablement mais que la banque suisse avait détruit les documents. M. Stern, dont l'activité est connue dans la recherche de récupération des biens juifs, a découvert, en février de cette année, que le tribunal avait décidé d'octroyer des compensations à 13.000 juifs se trouvant dans la même situation que lui. "Je n'y comprends plus rien", a déclaré Martin Stern jeudi. "S'ils ont décidé en février de nous donner une compensation, pourquoi ont-ils traité l'affaire de ma mère en juin et l'ont-ils rejetée? Pourquoi ont-ils attendu six ans, et pourquoi cette distribution d'argent est-elle enveloppée de secret?"

D'après le professeur Burt Neuborne, qui représente les plaignants, la proposition de payer ces montants a été acceptée il y a cinq ans. "Ces montants constituent la reconnaissance symbolique du fait que ces gens ont déposé une juste plainte mais qu'ils ne peuvent pas le prouver parce que les Suisses ont détruit les documents concernant 2,7 millions de comptes", a-t-il déclaré.

L'étonnante générosité du tribunal ne se borne pas à distribuer des chèques aux plaignants dont les cas ont été rejetés. Il est prévu que les requérants dont on a pu localiser les comptes, et dont la plupart ont reçu une compensation, recevront prochainement un supplément de centaines de millions de dollars. Un rapport interne, qui avait été soumis au tribunal il y a plusieurs mois et dont *Haaretz* a pu obtenir copie, préconise de réévaluer rétrospectivement les sommes compensatoires.

Ce rapport, non publié, soumis au juge de la Cour américaine de district, le juge Edward Korman, recommande la distribution d'au moins encore 250 millions de dollars. Mais B. Neuborne a fait savoir à *Haaretz* jeudi que la nouvelle évaluation des sommes à payer aux plaignants pourrait atteindre 400 millions de dollars. Ce qui permettrait au tribunal new-yorkais de se défaire avec élégance des centaines de millions qui lui restent dans ses coffres.

En 1998, les banques suisses ont transféré 1,25 milliard de dollars pour payer les héritiers des titulaires des comptes dormants datant de l'Holocauste. La procédure tirant à sa fin, il est clair aujourd'hui que cette somme est près de trois fois supérieure à la somme payée aux titulaires de comptes.

Vu qu'il reste encore dans ces coffres, à la date de juin 2006, la somme astronomique de 500 millions de dollars, la bataille a commencé pour se répartir cet argent, entre l'Etat d'Israël, le Fonds de soutien aux survivants de l'Holocauste et les organisations juives mondiales. (...)

Daniel Ganzfried, journaliste suisse qui a suivi l'affaire depuis le début, a dit à *Haaretz* qu'une telle évolution était à prévoir: "La somme payée par les banques suisses n'était pas réaliste mais résultait d'une pression politique. **Il est maintenant évident qu'il s'agissait là, moralement, d'une mauvaise transaction.**"

B. Neuborne a déclaré à *Haaretz* qu'il rejetait catégoriquement toute critique concernant l'efficacité de cet arrangement avec les banques suisses: "Les banques suisses ont détruit toute la documentation, il nous a fallu travailler comme des aveugles et, malgré cela, nous avons réussi à distribuer 400 millions de dollars aux titulaires de comptes. Avec la nouvelle évaluation, cette somme sera portée à 600, 700 ou même 800 millions de dollars. Nous avons également distribué de l'argent à des survivants de l'Holocauste qui étaient dans le besoin. Au total, 400.000 personnes ont reçu de nous près de 1 milliard de dollars."

Burt Neuborne, qui a un jour déclaré qu'il travaillait gratis dans cette affaire, a fait scandale récemment en réclamant au tribunal 4,7 millions de dollars d'honoraires. Le *New York Times* a révélé que les rapports qu'il rédigeait contenaient des inexactitudes, comme, par exemple, le fait qu'il faisait 30 heures de travail en une seule journée. B. Neuborne a déclaré à *Haaretz* que la provision de 6 millions de dollars que lui-même et les autres avocats réclament représente moins de un pour cent du total des sommes octroyées, ce qui est bien en dessous de la norme dans de pareilles affaires.

*Haaretz* du 13 octobre 2006.

SALADES

## Pierre Milza : Un prof bien mal inspiré

par Y. C.

Pierre Milza a écrit dans un article intitulé « Le négationnisme en France », les stupéfiantes lignes suivantes :

« Soyons clair. L'existence d'un " révisionnisme " anarcho-trotskyte (Jean-Gabriel Cohn-Bendit, qui a participé à l'édition du livre de Serge Thion, ne se présente-t-il pas comme "juif

d'extrême gauche, libertaire pour tout dire ? ") organisé autour de La Vieille Taupe, et le rôle que celle-ci a joué dans la diffusion en France et à l'étranger des thèses négationnistes, n'autorisent personne à renvoyer purement et simplement dos à dos les deux franges extrêmes du spectre politique français. Les Pierre Guillaume, Serge Thion et autres Jacob Assous ne représentent en effet qu'une fraction extrêmement minoritaire de l'ultra-gauche, celle des intégristes du marxisme antistalinien. » (Pierre Milza, *Relations internationales*, n°65, printemps 1991. On trouve cet article sur Internet. Y.C.).

Pierre Milza s'est illustré entre les deux tours de l'élection présidentielle de 2002 par un bon article dans *Libération* où il rappelait, fort justement, que la situation politique française n'avait rien à voir avec celle de 1933 en Allemagne, contrairement à ce que beaucoup de « penseurs » et de plumitifs stipendiés par la droite et la gauche parlementaires essayaient de nous faire croire à l'époque. De la part d'un homme qui n'a pas peur d'aller à contre-courant dans un tel climat d'hystérie collective, on attendait mieux que le catalogue d'accusations absurdes, d'amalgames et de contre-vérités ci-dessus.

Jean-Gabriel Cohn-Bendit y est qualifié d'« anarcho-trotskyte ». Outre que ce terme n'a absolument aucun sens, JGCB n'a jamais été trotskyste, du moins à ma connaissance. Pourquoi embarquer les trotskystes dans cette galère ? Pourquoi dénoncer « les tenants d'un trotskisme tiers-mondiste et pro-arabe qui se meuvent dans l'orbite de la Vieille Taupe » alors que Pierre Guillaume, bien avant qu'il affiche son antisémitisme, a toujours été un antitrotskyste et un antiléniniste ? On peut parfaitement critiquer les positions des trotskystes sur le sionisme et la Palestine mais pourquoi les mettre dans le même camp que les révisionnistes, les négationnistes, les antisémites et - disons-le clairement - les fascistes ? Sous prétexte de ne pas effectuer d'amalgame entre extrême droite et extrême gauche (« n'autorisent personne à renvoyer purement et simplement dos à dos », écrit-il), Pierre Milza amalgame les négationnistes antisémites (Guillaume, Thion and Co) avec ce qu'il appelle des « intégristes du marxisme antistalinien ».

Pierre Guillaume et Serge Thion ne sont pas des « marxistes antistaliniens », n'en déplaise au si rigoureux professeur Milza (1). Ou alors Pinochet est un excellent interprète de l'Évangile et un théologien de référence. George W. Bush un fin exégète de la Bible. Et la Star Academy une école de chanteurs d'opéra... C'est le droit le plus absolu de P. Milza de détester le marxisme, le gauchisme, le trotskisme, le tiers-mondisme, etc. Il paraît que l'on a trouvé un nom pour cette attitude assez répandue : la « sinistrophobie ». C'est son droit le plus absolu d'avancer des arguments historiques solides pour justifier ses positions politiques. Par contre, il est inadmissible de **calomnier les trotskystes**. Pas plus qu'il ne peut se servir de son aura d'historien sérieux pour diffamer, sans le nommer, un autre courant politique ( celui visé par l'expression « intégristes du marxisme antistalinien ») : la Gauche communiste dite italienne ou le courant bordiguiste (du nom de son inspirateur Amadeo Bordiga, à l'origine du premier PC italien), représenté en France aujourd'hui par deux publications *Le Prolétaire* et *Programme communiste*, et le minuscule Parti communiste international qui prétend défendre effectivement intégralement, à la lettre, le marxisme. Ce groupe ne s'est jamais compromis avec les antisémites ou les négationnistes, comme l'insinue Milza sans le nommer.

Pourquoi ce tour de passe-passe peu reluisant ? Des antisémites (dont Pierre Guillaume) se sont indûment approprié un texte écrit par le Parti communiste international : *Auschwitz ou le Grand Alibi*, article écrit VINGT ans avant que n'éclate le scandale monté de toutes pièces par la presse, *Le Monde* en tête, alors qu'il aurait suffi que ce journal mette à la poubelle la lettre de Faurisson et fasse le silence sur cet individu, ses écrits et son microscopique cercle de charlatans. *Auschwitz ou le Grand Alibi* repose sur une analyse erronée, mécanique, de la question juive (2) et contient de nombreuses formulations qui ont effectivement été reprises par des antisémites. Ce texte ne nie absolument pas l'existence des chambres à gaz, par contre il en dénonce, de façon en grande partie fautive et en tout cas extrêmement maladroite, l'utilisation politique qui en a été faite par le camp des démocraties. Mais le fait que ce texte ait été utilisé par des antisémites ne prouve pas que son ou ses auteurs soient antisémites. Est-ce parce que *La Question juive* de Marx se trouve sur des sites Internet antisémites que Marx était antisémite ? Le dirigeant du groupe néo-nazi Unité radicale utilise la détestable expression « Shoah Business » ; cela fait-il de l'auteur du livre homonyme, Norman Finkelstein, un nazi ? Ces procédés de « discussion » ne sont pas sérieux. Mais surtout que cela ne vous empêche surtout pas de lire le livre de Pierre Milza sur *Le fascisme en Europe*. Vous y apprendrez plein de choses utiles !

(Y. C.)

1. Pierre Vidal-Naquet commet d'ailleurs le même type d'erreur ou d'amalgame que Milza puisqu'il écrit dans un article à propos du révisionniste Paul Rassinier : « Ses héritiers spirituels sont une secte "marxiste", La Vieille Taupe, elle-même issue, par plusieurs intermédiaires d'un groupe dissident du trotskisme, Socialisme ou Barbarie. » La Vieille Taupe N°1 n'était pas une secte mais un groupe assez informel de copains et une librairie où l'on trouvait autant de propagande marxiste qu'antimarxiste, voire « anticommuniste de droite » (anciens

collabos passés à la SFIO, écrivains de droite ou d'extrême droite, transfuges anticommunistes de l'Est, etc.). Pierre Guillaume, dans sa période publiquement antisémite (dite période de la Vieille Taupe N° 2), ne peut être qualifié de marxiste, même en y ajoutant des guillemets.

Quant à *Socialisme ou Barbarie*, le qualifieur de « groupe dissident du trotskysme » ne peut qu'induire le lecteur non averti en erreur, quand on sait la fulgurante trajectoire qu'ont parcouru ses dirigeants - Lyotard, Mothé, Lefort et Castoriadis - en une vingtaine d'années, de la critique radicale du capitalisme à l'abandon de toute perspective révolutionnaire, pour des raisons diverses qu'il serait trop long de détailler ici.

2. Cf. La rubrique « Limites de l'antisionisme » dans les numéros précédents ainsi que l'article « Onze points de démarcation sur la prétendue question juive, le sionisme et l'antisémitisme » au début de ce numéro.

(29 juillet 2006)

[http://www.mondialisme.org/article.php3?id\\_article=256](http://www.mondialisme.org/article.php3?id_article=256)

**Mondialisme.org**

est un portail destiné aux revues et aux collectifs de critique politique et sociale. A l'heure actuelle, il héberge les sites de :

Ni patrie, ni frontières

Cercle social

Echanges et mouvements

Dans le monde, une classe en lutte

La bibliothèque

Réseau mondialiste révolutionnaire

Temps critiques

CONFIRMATION

## La culpabilité du négationniste David Irving confirmée en appel

L'historien britannique David Irving, condamné en février à trois ans de prison pour avoir nié la réalité de l'Holocauste, a perdu un appel déposé auprès d'une cour autrichienne qui a confirmé fin août à huis clos sa culpabilité, a annoncé lundi l'agence de presse autrichienne APA. Une autre cour d'appel doit encore se prononcer sur la condamnation à trois ans d'emprisonnement de M. Irving, une peine qu'il purge dans une prison de Vienne. Cette annonce ne devrait pas intervenir avant un délai d'au moins deux mois. David Irving, 68 ans, avait plaidé coupable, au début de son procès en février, d'avoir nié l'Holocauste en 1989, assurant qu'il avait changé d'avis et qu'il reconnaissait désormais l'existence des chambres à gaz à Auschwitz.

Cyberpresse.ca 4 sept. 2006

<http://www.cyberpresse.ca/article/20060904/CPACTUALITES/609040655/1020/CPSCIENCES>

### L'historien David Irving condamné en appel

Le Britannique est en prison pour négation de l'Holocauste. Sa culpabilité a été établie de nouveau et le jugement concernant sa peine est attendu

La justice autrichienne a confirmé fin août, en appel, la culpabilité de David Irving, condamné en février dernier à trois ans de prison pour négationnisme, apprend-on lundi 4 septembre de l'agence de presse autrichienne APA. L'historien britannique avait fait appel de sa condamnation et il attend encore le verdict concernant sa peine, qui ne devrait pas intervenir avant un délai d'au moins deux mois.

Au cours de son procès, l'historien avait plaidé coupable, en admettant avoir nié l'existence de l'Holocauste en 1989, mais il avait tenté de faire valoir qu'il avait changé d'avis et reconnaissait désormais l'existence des chambres à gaz à Auschwitz. Selon lui, la découverte en Argentine de documents contredisant ses thèses, dont certains de l'architecte de la "Solution finale", Adolf Eichmann, l'aurait fait changer d'avis.

### Hitler, "ami des juifs"

Toutefois, David Irving avait tenté de démontrer le bien-fondé de ses raisonnements, notamment de celui qui l'avait conduit à conclure à l'absence de chambres à gaz à Auschwitz dans la mesure où 100.000 personnes avaient survécu à ce camp.

Le verdict avait été rendu, après sept heures d'audience, par un jury unanime.

Le Britannique encourait dix ans de prison au titre de la loi autrichienne de 1947 contre la

réactivation du nazisme.

David Irving est notamment l'auteur de *Hitler's War* ("La guerre d'Hitler"), un ouvrage paru en 1977 qui tente de minimiser les atrocités nazies et d'exonérer Adolf Hitler de sa responsabilité dans l'extermination de six millions de juifs dans les camps de la mort nazis. Il était même allé jusqu'à écrire qu'Hitler était un ami des juifs.

Il est actuellement détenu dans une prison de Vienne

NOUVELOBS.COM | 04.09.06

<http://permanent.nouvelobs.com/europe/20060904.OBS0422.html>

RAPPEL

## Les principaux procès pour négationnisme dans le monde

samedi 2 septembre 2006, *Stéphane/armenews*

La condamnation à trois ans de prison à Vienne de l'historien britannique David Irving ajoute un nom à la liste des intellectuels européens jugés pour des propos ou écrits niant l'Holocauste. Voici un rappel de quelques jugements récents :

AUTRICHE :

3 septembre 2003 : Le révisionniste autrichien Wolfgang Froehlich, ancien député d'extrême droite, est condamné à Vienne à un an de prison ferme et deux avec sursis après la publication d'un livre dénonçant le "mensonge" des chambres à gaz.

ALLEMAGNE :

Depuis le 9 février 2006, le révisionniste Ernst Zuendel, l'un des principaux éditeurs mondiaux de matériel antisémite et neonazi, doit répondre devant le tribunal de Mannheim d'incitation à la haine raciale. La justice lui reproche aussi de remettre en cause l'existence des chambres à gaz. Son premier procès en novembre 2005 a été interrompu après le rejet par le tribunal de son avocate, qui aurait tenu des propos antisémites. Extradé en mars 2005 du Canada, Zuendel encourt cinq ans de prison.

26 octobre 2005 : le négationniste belge Siegfried Verbeke est présenté au tribunal de Mannheim qui lui reproche d'avoir exprimé sur internet des doutes sur l'existence du génocide juif. Extradé des Pays-Bas, il a déjà été condamné à un an de prison et 2.500 euros d'amende par la Cour d'appel d'Anvers pour négationnisme et racisme. Son procès se poursuit.

2 décembre 1999 : Le néonazi Manfred Roeder est condamné à deux ans de prison ferme par un tribunal de Grevesmuehlen pour avoir qualifié d'"imposture" le génocide des juifs par les nazis.

29 août 1995 : le leader néonazi allemand Bela Ewald Althans est condamné à trois ans et demi de prison par un tribunal de Berlin pour avoir nié l'Holocauste dans un film intitulé "Profession néonazi". Le 15 décembre 1994, Althans avait déjà été condamné à 18 mois de prison ferme à Munich pour avoir nié dans des cassettes vidéo la mort de millions de juifs tués par les nazis,

13 novembre 1992 : le président du parti néonazi allemand NPD, Guenther Anton Deckert, est condamné à Mannheim à un an de prison avec sursis pour avoir qualifié le chiffre de six millions de victimes juives du nazisme "d'ineptie cérébrale" et d'"absurdité".

SUISSE :

10 avril 2000 : Le Suisse Gaston-Armand Amaudruz, éditeur d'un mensuel révisionniste, est condamné à 12 mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Lausanne pour avoir mis en doute l'existence des chambres à gaz et contesté le chiffre de six millions de juifs tués par les nazis.

FRANCE :

3 jan 2006 : Georges Theil, ancien conseiller régional Front national (FN), est condamné par le tribunal correctionnel de Lyon à six mois de prison ferme et 10.000 euros d'amendes pour contestation de crimes contre l'humanité après avoir dénoncé dans une interview télévisée le "fantasme" des chambres à gaz.

Il avait déjà été condamné en 2001 pour des faits similaires à trois mois de prison avec sursis et 50.000 francs d'amendes par la cour d'appel de Grenoble.

13 déc 2005 : Le Parlement européen lève l'immunité du numéro 2 du FN Bruno Gollnisch après ses propos sur les chambres à gaz, une décision ouvrant la voie à son procès pour contestation de crimes contre l'humanité prévu devant le tribunal correctionnel de Lyon le 23 mai 2006.

14 décembre 1999 - L'enseignant Suisse Jurgen Graf est condamné à 50.000 francs d'amende par le Tribunal correctionnel de Paris pour avoir envoyé à des parlementaires français "L'Holocauste au scanner", un livre interdit en France en 1994.

3 juillet 1981 - Robert Faurisson, maître de conférences à Lyon II, est condamné pour diffamation publique par le tribunal de Paris pour avoir déclaré à la radio que "le prétendu gazage et le prétendu génocide juif" n'étaient "qu'un seul et même mensonge historique". Le 9 décembre 1991, il est condamné à 30.000 francs d'amende par la Cour d'appel de Paris pour "contestation de crimes contre l'humanité".

*Nouvelles d'Arménie* 2 septembre 2006

[http://www.armenews.com/article.php?id\\_article=24269](http://www.armenews.com/article.php?id_article=24269)

L'AUSCHWITZ KURDE A DU PLOMB DANS L'AILE

### **Anger boils in Iraq's "town of martyrs"**

**By Ibon Villeda**

HALABJA, Iraq (Reuters) - Broken glass crunched under Adnan's feet as he walked through Halabja's vandalised memorial. He stopped and pointed to an inscription on the wall.

"There is my father's name. I remember the day they gassed us as if it were yesterday. We ran but my father and sister didn't make it," said the 27-year-old Kurdish Peshmerga militiaman.

Near Iraq's border with Iran, Halabja became synonymous with atrocities against civilians after Saddam Hussein's forces killed 5,000 people here in a gas attack in 1988. Iraqi Kurds call Halabja the "town of martyrs" and hold the massacre in their collective memory as a Kurdish Auschwitz.

Today, the victims' memorial also bears witness to more recent violence and simmering discontent in this dusty town.

In March, on the 18th anniversary of the gas attack, **hundreds of locals attacked the memorial and set it on fire** as anger at perceived neglect and corruption by Kurdish authorities boiled over.

"It is sad to see what happened to the museum," said Adnan, who camps with his unit on cots in what used to be an exhibition room. In another room, decapitated statues of women and children, representing victims of the gas attack, lie scattered.

Local officials blamed Islamists and outsiders, a veiled reference to Iran. But youths in Halabja said the protests were spurred by local anger at the Kurdish government.

They said **Kurdish leaders had exploited Halabja for their political ends**, and that donations and investment from outside had not translated into better schools, roads or services. [...]

Fri Sep 1, 2006 3:01 AM BST

<http://tinyurl.com/flquv>

PERSISTANCE

### **L'Iran persiste à vouloir organiser une conférence sur l'Holocauste**

TEHERAN (AP) - Téhéran persiste et signe. A l'heure de la visite du secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, l'Iran a réaffirmé dimanche sa volonté d'organiser à l'automne une conférence dite scientifique sur la véracité de l'Holocauste.

La veille de cette annonce, M. Annan avait exprimé son inquiétude sur une exposition, qui se tient actuellement à Téhéran, de dessins sur l'Holocauste. Dimanche, il a tenu à souligner une nouvelle fois que "la tragédie de l'Holocauste est un fait historique indéniable. Nous devrions vraiment accepter ce fait, enseigner aux gens ce qui s'est passé pendant la deuxième guerre mondiale et faire en sorte que cela ne se répète jamais". L'Iran avait lancé un concours sur ce thème de l'Holocauste, en riposte aux caricatures du Prophète publié dans la presse danoise et qui ont fait scandale l'année dernière, déclenchant des vagues de manifestations dans le monde arabo-musulman. "Nous devrions éviter tout ce qui incite à la haine", a déclaré le patron de l'ONU au chef de la diplomatie iranienne Manouchehr Mottaki, selon son porte-parole Ahmad Fawzi.

S'il n'a pas vu les dessins, Kofi Annan, se basant sur "ce qu'il en a entendu", les juge "désagréables, comme il l'a fait pour les caricatures danoises sur le prophète Mahomet, qu'il a fermement condamnées alors". Le co-organisateur de l'exposition, le journal *Hamshahri*, a déclaré vouloir tester la tolérance de l'Occident sur des dessins se rapportant à l'extermination par les Nazis de six millions de juifs lors de la Seconde Guerre mondiale. L'exposition doit s'achever le 13 septembre, et le meilleur dessin recevra un prix de 12.000 dollars.

Le président extrémiste Mahmoud Ahmadinejad, que Kofi Annan rencontrait dimanche, a à maintes reprises appelé à rayer Israël de la carte, une rhétorique rappelant les années Khomeini du début de la révolution iranienne. Il a tenu des propos révisionnistes sur l'extermination des juifs européens par le régime hitlérien.

En Israël, le porte-parole de la diplomatie Mark Regev a une nouvelle fois dénoncé cette "négation de l'Holocauste" pratiquée par Téhéran. "Par le passé, ce genre de négation était la prérogative des néo-nazis et des racistes de l'extrême droite. C'est lamentable qu'une équipe dirigeante représentant un pays dans la famille des nations ait officiellement adopté ces idées obscènes", a-t-il lancé.

"Si Dieu le veut, une conférence sur l'Holocauste aura lieu à l'automne. L'Holocauste n'est pas un sujet sacré et intouchable", a expliqué à la presse le porte-parole du ministère des Affaires étrangères Hamid Reza Asefi. Et d'ajouter: "j'ai visité les camps nazis en Europe orientale. Je pense que c'est exagéré".

Cette conférence, dont on ne sait pas où elle se tiendra ni qui y participera, devrait examiner les "preuves scientifiques" de la réalité de l'Holocauste.

L'idée en a été lancée la première fois en janvier dernier. La relance de cette idée controversée sonne comme une nouvelle provocation à l'heure où Téhéran est sur la sellette pour son programme nucléaire. L'Iran d'Ahmadinejad cherche en revanche à s'affirmer comme puissance régionale et chef de file du monde musulman, renforcé par ce qui est largement considéré comme la victoire de son affilié, le Hezbollah, qui a su tenir tête à l'armée israélienne au Liban.

dépêche AP du 3 septembre 2006 à 14h 49:

<http://fr.news.yahoo.com/03092006/5/I-iran-persiste-vouloir-organiser-une-conference-sur-l-holocauste.html>

DE QUOI JE ME MÊLE

### **Téhéran reste intransigent sur le nucléaire --par Nasser ...**

Nouvel Observateur - Paris, France

La visite de Kofi Annan à Téhéran a en outre été marquée par le malaise d'une passe d'armes sur l'Holocauste et le révisionnisme que le gouvernement iranien affiche de plus en plus comme idéologie officielle.

Samedi, le secrétaire général avait exprimé son inquiétude quant à l'exposition en cours à Téhéran de dessins sur l'Holocauste, organisée par le régime en riposte aux caricatures du Prophète: "Nous devrions éviter tout ce qui incite à la haine", a-t-il lancé.

Du coup, comme une nouvelle provocation, le porte-parole de la diplomatie iranienne Hamid Reza Asefi a réaffirmé dimanche la volonté de Téhéran d'organiser à l'automne une conférence très controversée sur l'Holocauste... "La tragédie de l'Holocauste est un fait historique indéniable", a donc une nouvelle fois mis au point Kofi Annan. AP

4 septembre 2006

INADVERTANCE

## Belgian Authorities Destroy Holocaust Records

The Belgian authorities have destroyed archives and records relating to the persecution and deportation of Jews in Belgium in the 1930s and 1940s. Some of this happened as recently as the late 1990s. This was revealed during hearings in the Belgian Senate last Spring. Though the [Senate report](#) dates from 4 May the Belgian press has not yet mentioned the affair. **[update 3 Sept.: The Brussels Dutch-language newspaper *De Morgen* published an article on page 6 of its 14 Dec. 2005 edition, under the title: *Archives about Persecution of Jews were Intentionally Destroyed*]** The Senate report says that “documents about the period 1930-1950 have been destroyed on a massive scale.”

The systematic destructions of the records of police and judiciary from the 1930s and '40s happened chiefly in Brussels and Wallonia, the French-speaking south of Belgium. The Senate report states that in Flanders, the Dutch-speaking north of the country, archives have been saved thanks to conscientious archivists. “This policy – of having competent archivists manage dead archives – contrasts with the disastrous situation at the offices of the public prosecutors in Brussels and Wallonia.”

While the records about the persecution of the Antwerp Jewry have been kept intact, documents about the fate of the Jews in Brussels and in French-speaking cities with large pre-war Jewish communities, such as Charleroi and Liège, were purposely destroyed. In Charleroi all the archives relating to the 1930s and the war years have vanished. In Brussels the judicial archives are present “until the early 1930s, while there is (almost) nothing left of the period thereafter,” the report says, adding that “Reference is often made to the 1944 fire of the *Palais de Justice* to explain this lack of archives [...] However, there is no doubt that large parts of the Brussels judicial wartime archives were destroyed after 1944.”

The report says that some archives disappeared very recently, during the reform of the Belgian police forces in the late 1990s and early 2000s, when the *Gendarmerie* was abolished and the Federal Police was instituted. Crucial parts of the *Gendarmerie* archives vanished in the process.

In Charleroi the archives of both the municipal police as well as the judicial police were completely destroyed in the late 1970s. Before the war Charleroi had a relatively large Jewish community which was all but exterminated during the war, while in Antwerp a significant proportion of the Jews managed to survive. Yet in Belgium no-one is familiar with the extermination of the Walloon Jewry, while Antwerp is regularly blamed for having been a “center of anti-Semitism.” By destroying paper trails people are made to forget that certain events ever took place.

Hugo Vandenberghe, the leader of the Flemish Christian-Democrats, suggested that the destruction of the archives “may have had a political motive.” Senator Vandenberghe referred to the anti-Semitism of the Belgian authorities in the 1930s. The historian Nico Wouters told the Senators during the hearings that even *after* the war the Belgian authorities continued to arrest German Jews who had survived the holocaust by going into hiding, under the pretext that they were “citizens of a hostile nation.”

Records relating to the so-called “phantom trains” have also disappeared. The “phantom trains” were convoys of “unpatriotic” Belgians, such as Flemish-Nationalists and Communists, and non-Belgian citizens, most of them Jewish fugitives from Germany and Poland. They were arrested by the Belgian authorities at the beginning of the war and deported to France.

Thousands of Jewish families had fled to Belgium in the late 1930s. They had not been welcome. After the German annexation of Austria in March 1938, Charles du Bus de Warnaffe, the then Belgian Minister of Justice, ordered the Belgian embassy in Vienna to deny visas to Jews. The Minister, a Walloon member of the Catholic Party, opined in the Belgian Parliament (22 Nov. 1938) that the Jews had “for centuries constituted a problem in Europe.” In an article he called them an “extremely unreliable” people; “they have no word of honour and do not keep it.” Charles du Bus de Warnaffe became Minister of Justice again after the war, and gave the death penalty to [Flemish-Nationalists who had fought with the Germans](#) on the [Eastern Front](#).

In January 1940 the Belgian King [Leopold III](#), the father of the present King Albert II and an outspoken anti-Semite, told the Belgian government: “The number of Israelites that have entered the country illegally since September 1939 is estimated to be 30,000. Action against them cannot be harsh enough.”

When German troops invaded Belgium on 10 May 1940, the Belgian authorities rounded up thousands of “unpatriotic” Belgians and foreigners, often entire families. Their exact number is unknown, as the records have been destroyed. In Antwerp alone, however, 3,000 suspects were

arrested. The majority of them were Jews; about 400 were (non-Jewish) German citizens and 20 were Flemish-Nationalists. Citizens from allied and neutral countries were arrested as well.

The prisoners were stowed in railway wagons and deported to France. One victim later recalled: "It took our train seven days to get from Brussels to Orléans. Under a torrid heat, locked up with 40 people, including women and children, in a hermetically sealed wagon where we had to stay day and night, we suffered from hunger, a lack of air and especially from thirst. We were left for 43 hours without receiving even a drop of water. [...] Many people died *en route*." The exact number of the victims is unknown.

Most records relating to the "phantom trains" have disappeared, but one case, involving 79 prisoners, is well-known because it included a prominent Flemish politician, [Joris van Severen](#), the leader of a fervently pro-Belgian Fascist party. The group was made up of 21 Belgians (including an agent of the British Intelligence Service) and 58 non-Belgians: 19 Jews, 15 non-Jewish Germans, 9 Italians (including at least 4 Communist opponents of Mussolini), 6 Dutchmen (including an 18-year-old girl with her mother and grandmother), 3 Luxemburgians, 2 citizens of neutral Switzerland, a Spaniard, a Dane, a Frenchman and an English-speaking Canadian. French soldiers gone berserk massacred 21 of them at the French town of Abbeville. The victims included the Canadian, the Dutch grandmother, a German Catholic monk, a Hungarian Jew, a Czech Jew, a Communist Brussels town councillor and Joris van Severen and his deputy.

Thousands of civilians deported by the Belgians on the "phantom trains" were released by the *Wehrmacht*, the German army, after the surrender of France. Their number included many Jews. They were the only Jews ever liberated by Hitler's army. The *Wehrmacht* allowed them to return to Belgium. However, 3,537 Jews holding German and Austrian passports were kept imprisoned. This group later ended up in Auschwitz, where they were murdered. They were the only Auschwitz victims who had been arrested at the order of a Western government. [Leo Frenssen](#), an Antwerp Flemish-Nationalist and pacifist member of the Belgian Parliament, who had also been imprisoned in the South of France, tried in vain to get his Jewish co-prisoners released.

In July 1940 General Eggert Reeder, the head of the *Wehrmacht* in Brussels, had Robert De Foy, the boss of the [Belgian secret police](#), arrested for the deportations. The SS, however, immediately ordered that De Foy be released. Reeder received this order personally by telephone from [Reinhard Heydrich](#), the head of the German State Security, the *Reichssicherheitshauptamt* (RSHA), in Berlin. In a 1943 letter to [Heinrich Himmler](#) Reeder explained that it emerged that "De Foy had in the months preceding the invasion closely collaborated with the RSHA and with Heydrich himself, to whom he had provided important material."

After the war Robert De Foy resumed his position as head of the Belgian secret police. No wonder no-one ever investigated how and on whose orders the Belgian secret service had assisted Heydrich before the war. Nor did Belgium ever pay damages to the "phantom train" victims. On the contrary, it even refused to repatriate the bodies of the 21 victims in Abbeville.

*The Brussels Journal* 31 août 2006  
<http://www.brusselsjournal.com/node/1287>

## **ENCORE L'AFFAIRE HEIDEGGER ET LES POISSEUX PARTISANS DU FISTON FAILLE**

PIS QUE PIRATE

### **Nouvelle agitation dans le landernau des heideggeriens vertueux**

[...] Quelques jours plus tard. Je découvre avec effroi que la lettre au *Monde* de mon ami Philippe Arjakovsky est effectivement mise en ligne **au sommaire d'une revue négationniste**. La

calomnie de monsieur X n'a rien perdu de sa gravité : ce n'est évidemment pas Philippe Arjakovsky qui a "publié" sa lettre sur ce site. Elle a été piratée, sans la moindre demande ni autorisation.

[Extrait d'un texte que nous avons mis en ligne, histoire de rire un peu:

Hadrien France-Lanord, [Meden Agan, La démesure de «l'affaire Heidegger»](#)  
<http://aaargh.com.mx/fran/livres6/demesure.pdf> ]

Ce pauvre hère ne comprend pas que c'est justement parce qu'il démontre à outrance les révisionnistes, et que cette lâcheté intellectuelle, multipliée par autant d'intellectuels qui la partagent frileusement, a permis d'instaurer un régime de sévère restriction des libertés, que nous sommes contraints d'avoir recours à différentes méthodes, en particulier celle qui consiste à reproduire les textes que nous jugeons intéressants et contribuant à la discussion, sans demander aux auteurs, effectivement, leur autorisation, puisqu'ils ne seraient pas libres, en vertu de la démonisation générale ou de la simple interdiction judiciaire, de donner leur consentement. Nous obvions ainsi à ce manque de liberté qui étouffe aujourd'hui tous les pays qui sont rangés sous la terreur sioniste. N'y a-t-il pas quelques chose de paradoxal à voir qu'il y a plus de liberté d'expression en Iran, pays étroitement emmaillotté dans un système de référence à l'autorité théologique, *velayat-e-faqih*, que chez nous ? Est-ce que ça "n'interpelle pas quelque part" les luminaires qui se croient chargés d'une mission intellectuelle en nous "permettant" de lire Heidegger ? Ne comprennent-ils pas, ces solennelles andouilles sorbonicoles, que le révisionnisme est au cœur de l'attitude de Martin Heidegger lui-même, qui ne fut guère nazi, en vérité, mais qui, après la guerre, n'a pas voulu se joindre au concert des salauds qui avaient rasé l'Allemagne et asservi les Allemands ? Que Beaufret, ayant de l'estime pour Rassinier, se situait lui aussi dans le champ du scepticisme, qui était la chose la plus salutaire à une époque où les mensonges idéologiques étaient déversés à la tonne sur un chacun ! Ces petits crétins qui essaient de refourbir Heidegger sont les mêmes qui adorent Céline sans lire les pamphlets. Ce sont de petits marquis, pleins de rubans, les mêmes que ceux qui chiaient derrière les portes à Versailles ! Nous les publions par mépris car il n'y a aucun espoir qu'ils arrivent à penser par eux-même, un jour.

Pour la lettre d'Arjakovsky au *Monde*, voir *Conseils de révision* de l'été 2005. Hadrien n'a mis qu'un an à s'en rendre compte.

Dans son article Lenord de la France dit avoir découvert l'affaire dans des commentaires publiés sur le "blog" de Pierre Assouline en date du 21 juin 2006. Voici l'objet, qui est suivi de tous les sommaires de *Conseils de révision* depuis 2002. Merci pour la pub !

Enfin je signale que Philippe Arjakovsky n'a pas "publié" sa lettre au journal Le Monde sur le livre de M. Faye ("calomnier Heidegger") uniquement sur le site "Parolesdesjours". Il l'a fait aussi dans la revue *Aaargh*, revue négationniste internationale. Mais je suis un résistant a posteriori qui s'imagine qu'il pourrait y avoir danger... N'ayant nulle envie d'orienter les lecteurs vers cette chose que l'on peut aisément retrouver sur la toile, j'en donne ici les sommaires-la lettre de P. Arjakovsky est annoncée en été 2005. Pour ceux qui n'auraient comme moi ni la force ni l'envie de lire les sommaires en entier pour retrouver l'annonce de la lettre de M. Arjakovsky, je la donne simplement avec les articles qui l'environnent :

Signé par un certain Yvon Er

[http://skildy.blog.lemonde.fr/skildy/2006/06/sur\\_une\\_corresp.html](http://skildy.blog.lemonde.fr/skildy/2006/06/sur_une_corresp.html)

On trouve un commentaire daté du 17 juillet d'un certain "Yvon Er" qui remplit exactement cette fonction: Voici l'objet, manifestement concocté par une assemblée d'hydrocéphales et de faillistes :

Rédigé par: [Yvon Er](#) | [le 17/07/2006 à 20:47](#)

Quant à la lettre envoyée par **Philippe Arjakovsky** au médiateur du journal le Monde (en réponse à l'article de RP. Droit qui a lancé le livre de M. Faye), et qui du site "Parolesdesjours" a atterri aussitôt sur celui de la revue négationniste "L'*Aaargh*-conseil de révision", no news. Si vraiment M. Arjakovsky n'a pas voulu cette publication, ce qui reste une possibilité toute mathématique, il devrait avoir été mis au courant de cet état de fait qui remonte à l'été dernier, et pu prendre publiquement ses distances.

On remarquera sinon l'ignominie de la remarque qui suit le renvoi au site "Parolesdesjours", et qui compare M. Faye à une tare génétique à éliminer, englobant ainsi son père dans la "tare". Lors de la conférence de l'APPEP, et contrairement à ce qui est dit dans cette remarque, la qualification par M. Faye de Heidegger et de J.Beaufret comme "négationnistes" et de F.Fédier comme "révisionniste" a été

vive, et due aux membres de "Parolesdesjours" alors présents (notamment MM. Bernard Sichère et Hadrien France-Lanord, voir la conférence, et notamment les pages 4 et 5 : <http://www.appep.net/debatheidegg.pdf> ). M. Faye a alors eu l'occasion d'expliquer sa position. Les Faye père et fils peuvent s'enorgueillir d'avoir provoqué la colère et d'être poursuivis par la haine des milieux négationnistes : je leur tire mon chapeau, ainsi qu'à M. Droit, qui les rejoint aux yeux de ces messieurs. Yvon Er.

**Aaargh**, Conseil de révision (été 2005 ; fichier accessible sur internet), p. 8-9 :

DROIT, UN NÉGATIONNISTE TORDU Un site "qu'appelle-t-on calomnier Heidegger?" Lettre au journal *Le Monde* **Philippe Arjakovsky** Dans son article du 25 mars 2005 intitulé "Les crimes d'idées de Schmitt et de Heidegger", M. Droit fait une recension élogieuse d'un livre d'Emmanuel Faye accusant Heidegger d'avoir «introduit le nazisme dans la philosophie». Vers la fin de son article, il laisse entendre de la manière la plus explicite que Heidegger est directement responsable de l'extermination des Juifs. «Au bout du chemin, écrit-il, la mort de l'ennemi est la même» – et d'enchaîner par cette merveille d'ambiguïté sophistique: «Une fois les ennemis inventés par le Reich déportés, gazés et brûlés, Heidegger s'est tu.» Mais comment le Reich a-t-il fait pour inventer ses ennemis? Semblant comme répondre à cette question, un assez long extrait d'un cours de Heidegger (tiré du livre de M. Faye) est cité par *Le Monde* dans un encadré au bas de la page; il y est question de «l'exigence radicale de trouver l'ennemi» et «d'initier l'attaque (...) en vue de l'anéantissement total». CQFD: en principe, à la lecture de cette page, le lecteur non avisé ou prévenu comprend immédiatement que Heidegger est le véritable idéologue du régime nazi et au fond **l'inspirateur de la «solution finale»**. Qui sait même si, en achetant le livre de M. Faye, on n'apprendrait pas en plus que ce cours qui nous parle de l'ennemi et du combat n'est pas tout bonnement un commentaire du *Mein Kampf* de Hitler...? Beau suspense commercial! Mais vous prenez vraiment les gens pour des imbéciles! Ce cours (sur la vérité) de 1933-34 n'est absolument pas inédit: il se trouve dans ma bibliothèque depuis quatre ans – et si on l'ouvre, on s'aperçoit que le passage cité sur l'ennemi et le combat est extrait en réalité d'un commentaire... d'un fragment d'Héraclite, le célèbre fragment DK 53, qui dit que «Polémos est le père de tout ce qui est...» – et la thèse générale du chapitre est que Polémos, le combat, est, pour les Grecs, le foyer essentiel de tout ce qui est, bien au-delà de tout comportement humain. Rien n'empêche un habile idéologue, pourrait-on me rétorquer, de prendre prétexte de la pensée de Héraclite pour soutenir le «combat» de Hitler. Mais là nous passons du domaine de la certitude indiscutable d'un fait (ce que laisse suggérer le montage du *Monde*) à celui de la justesse toujours discutabile d'une interprétation. L'absence ici de tout contexte, de la moindre mise en perspective, nous permet de comprendre la différence entre un journalisme critique d'information et un journalisme idéologique qui sombre ici au fond de l'ignoble. La manière dont vous présentez cette citation est en réalité un de ces trucages, autrement dit un de ces «crimes d'idées» dont vous croyez être les pourfendeurs. Si vous aviez eu l'honnêteté d'indiquer le contexte de cette citation, le lecteur aurait pu par exemple se poser la question suivante: et si faire cours en 1933-34 sur le *polémos* (*Kampf*, combat) au sens d'Héraclite n'était pas au contraire une manière pour Heidegger d'offrir à ses étudiants un contrepoids extraordinaire à l'autre Combat inspiré par le livre officiel du régime? Autrement dit un acte de résistance? C'est là une question, on l'aura compris, que M. Droit a appris depuis longtemps à «combattre» de la plus ignoble des manières. Mais je me tourne ici plus particulièrement vers le Médiateur du Journal. J'ose imaginer que dans votre journal, le journaliste chargé d'une rubrique aime, d'une manière ou d'une autre, ce dont il est question dans sa rubrique; pour ne citer que vos plumes les plus connues, on n'imagine pas M. Vernet détestant les questions diplomatiques internationales, M. Kéchichian ingurgitant de force la poésie mystique ou M. Marmande traîné de force par son rédacteur en chef à la corrida. Ne serait-il pas temps quand même de faire œuvre humaine et de retirer à M. Droit la charge manifestement pour lui dégoûtante de s'occuper des livres de Heidegger depuis plus de 20 ans? Soit Heidegger est un véritablement un philosophe nazi – et en ce cas *le Monde*, avec toute sa puissance de plus grand journal d'opinion français, s'honorerait, pour clore le procès qu'il lui fait depuis toujours, de lancer et de soutenir une pétition nationale pour qu'on réglât définitivement le cas Heidegger – par exemple en l'éjectant de la liste des auteurs officiels du programme de Terminale. Et l'on pourrait ainsi enlever à M. Droit la charge écrasante de faire semblant de lire les ouvrages de Heidegger. Soit Heidegger est le grand penseur de notre temps que d'aucuns aiment à croire, et en ce cas ne croyez-vous pas qu'il serait plus «déontologique» (si ce mot a encore du sens dans votre journal) de donner ses livres à un journaliste ou à un chroniqueur qui y entende quelque chose, et pourquoi pas l'aime un peu? M. Droit aurait ainsi le temps de multiplier les grandes expériences philosophiques du quotidien qu'il nous a relatées dans son livre fameux, comme celle de se regarder pisser ou de réciter à l'envers la liste des courses (je ne sais plus trop au juste, mais c'était passionnant et cela pourrait donner lieu à une chronique hebdomadaire dans votre supplément payant du week-end). Je me doute, M. le Médiateur, de ce que vous pourriez me répondre à propos de cette ignominie du 25 mars 2005. En face du grand article de

M. Droit et au-dessus d'un second article du même se trouvaient une enquête de M. Birnbaum et un entretien mené par M. Kéchichian avec Marc de Launay, dans l'ensemble plutôt favorables à Heidegger. Mais voilà, ils n'étaient pas à armes égales: que vaut l'opinion d'inconnus devant l'ignoble bricolage construit à la page d'en face? Que valent les généralités auxquelles se livrent les gens que vous interrogez à propos d'un livre qu'ils n'ont pas encore lu (et pour cause, puisqu'il n'est pas encore paru)?

<http://parolesdesjours.free.fr/scandale.htm>

1er mai 2005, salle Cavallès, Sorbonne Emmanuel Faye (junior) a également maintenu, sans rencontrer de la part de la salle la moindre demande d'explication, que Heidegger et Jean Beaufret étaient effectivement désignés par lui comme "négationnistes", et que plusieurs commentateurs de Heidegger, dont François Fédiér, étaient cités dans son livre comme "révisionnistes". Bienvenue au club. Le père Faye était déjà une crapule intellectuelle assez débeccante. Le fils promet de surpasser son horrible papa. Avec les tests *in utero*, on devrait maintenant parvenir à éradiquer ce genre de tare génétique.

Retrouvé sur <http://skildy.blog.lemonde.fr/skildy/2006/07/top.html>

Ensuite, il en rajoute une louche :

Encore une chose : pour le cas improbable où Philippe Arjakovsky aurait été publié "à l'insu de son plein gré", les amis de "Parolesdesjours" qui nous lisent voudront bien le prévenir afin qu'il prenne publiquement ses distances et engage les démarches nécessaires. Ou assume son acte. Yvon Er.

Rédigé par: [Yvon Er](#) | [le 21/06/2006 à 20:11](#)

Rappelons, dans le cadre de cette affaire, la position de Françoise Dastur, éminente spécialiste de Heidegger :

Mais le plus inquiétant à mon sens, c'est que l'on n'a pas hésité à prendre au sérieux les analyses délirantes d'E. Faye dans les média, et que même une pétition signée, entre autres, par Vernant, Vidal-Naquet, Lefebvre, Jacques Brunschwig, a paru dans Le Monde il y a quelques mois pour "défendre" E. Faye contre des attaques visant son livre sur Internet (il s'agissait des textes de certains des auteurs de Heidegger à plus forte raison, dont une lettre au Monde des livres qui n'a jamais été publiée

en réponse à l'article immonde de Roger Pol-Droit).

[http://skildy.blog.lemonde.fr/skildy/2006/06/sur\\_une\\_corresp.html](http://skildy.blog.lemonde.fr/skildy/2006/06/sur_une_corresp.html)

On voit donc que la clique Vernant-Vidal-Minet et autres ont pris parti pour l'imbécile calomniateur Emmanuel Faye et ont, une fois de plus, abdiqué les exigences de la pensée libre. N'insistons pas sur leur incompetence philosophique et leur maîtrise de l'allemand, aussi flageolante que celle de l'escroc Faye (escroc de père en fils). Ces gens parlaient des Grecs, mais ils n'ont rien appris des Grecs.

On trouvera une longue litanie sur ce sujet, où l'on verra qu'il existe une tourbe de philosophaillons qui haïssent nettement Heidegger. On se demande bien pourquoi puisque la lecture du penseur allemand n'est pas obligatoire. Eux, ils s'efforcent de l'interdire !

[http://skildy.blog.lemonde.fr/skildy/2006/06/sur\\_une\\_corresp.html](http://skildy.blog.lemonde.fr/skildy/2006/06/sur_une_corresp.html)

*L'Huma*, journal des Renseignements Généraux, dit ceci (1er septembre 2005):

C'est pourquoi d'ailleurs un certain nombre d'intellectuels, de disciplines et d'horizons idéologiques fort différents, ont signé ensemble au début de l'été, en soutien à l'enseignant à Paris-X, une sorte d'appel au calme, au vrai travail, invitant à « l'approfondissement de la recherche critique sur l'oeuvre de Heidegger » et au « débat de fond qui doit s'ensuivre » (2).

(2) Citons, parmi beaucoup d'autres, Henri Atlan, Jean-Claude Bourdin, Jacques Bouveresse, Jacques Brunschwig, Christiane Chauviré, Michèle Cohen-Halimi, Jean-Pierre Lefebvre, Jean-Pierre Vernant, Pierre Vidal-Naquet, Élie Wiesel.

Voici le texte et la liste des crétins qui bronchent devant la pensée et qui l'ont signé:

25/09/2005

POUR LA RECHERCHE SUR LE NAZISME DE HEIDEGGER - Texte de soutien à la recherche

d'Emmanuel Faye.

*Le phiblogZophe* publie pour la première fois l'intégralité du texte de soutien à la recherche d'Emmanuel Faye sur le nazisme de Heidegger avec la liste des premiers signataires.

### **POUR LA RECHERCHE SUR LE NAZISME DE HEIDEGGER**

Après des années de recherche et de travail, Emmanuel Faye vient de publier *Heidegger, l'introduction du nazisme dans la philosophie* aux éditions Albin Michel. Ce livre revient sur l'engagement partisan du penseur dans la politique hitlérienne et met en lumière de manière précise, documentée et argumentée, le lien profond entre l'œuvre de Heidegger et la doctrine nazie, notamment dans les séminaires inédits de 1933-1935.

Depuis la parution de ce livre, dont l'importance a été soulignée par toute la presse, des heideggériens radicaux cherchent à discréditer ce travail par tous les moyens, y compris des attaques diffamatoires contre l'auteur diffusées sur Internet.

Nous soussignés

- n'acceptons pas ces procédés déshonorants pour discréditer la discussion nécessaire sur les tenants et aboutissants de cette pensée;
- pensons que la recherche critique portant sur l'œuvre de Heidegger dans son rapport au nazisme doit se poursuivre et s'approfondir;
- souhaitons que la plus large diffusion internationale soit donnée aux nouveaux éléments de la recherche scientifique apportés par ce livre et au débat de fond qui doit s'ensuivre;

Premiers signataires :

Henri Atlan, Anouk Barberousse (ENS Ulm), Alienor Bertrand (CNRS), Michel Bitbol (CNRS), Annie Bitbol-Hespériès (Centre d'Etudes Cartésiennes), Olivier Bloch (Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne), Jean Bollack (Université de Lille-III), Mayotte Bollack, Christian Bouchindhomme (CNRS), Jean-Claude Bourdin (Université de Poitiers), Jacques Bouveresse (Collège de France), Isabel Bouvignies, Jacques Brunschwig (Université de Paris I- Panthéon-Sorbonne), Geneviève Brykman (Université de Paris X-Nanterre), Catherine Chalier (Université de Paris X-Nanterre), Michèle Cohen-Halimi (Université de Paris X-Nanterre), Francis Cohen, Yves Collé, Robert Damien (Université de Besançon), Didier Deleule (Université de Paris X-Nanterre), Brice Fauché (Lycée Bellevue, Toulouse), Christian Ferrié (Lycée Jean-Jaurès Reims), Luc Foisneau (Maison française d'Oxford-CNRS), Edith Fuchs, Didier Gil (Lycée Lakanal, Sceaux), Georges-Arthur Goldschmidt, Christophe Grellard (Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne), Raphael Gross (Directeur du Leo Baeck Institute, Londres), Pierre Guenancia (Université de Dijon), Rémi Hess (Université de Paris VIII), Claude Imbert (ENS Ulm), André Jacob (Université de Paris X-Nanterre), Francis Kaplan (Université de Tours), Serge Klarsfeld, Erik Laloy (Lycée Malherbe, Caen), Jean-Pierre Lefebvre (ENS Ulm), Alain Le Gallo, Jacques Leibowitch, Franck Lelièvre (Lycée Charles-de-Gaulle, Caen), Michel Lerner (Observatoire de Paris), Domenico Losurdo (Université d'Urbino), Pascal Ludwig (Université de Paris IV-Sorbonne), Françoise Mandelbaum-Reiner, Jean-Claude Margolin (Université de Tours-CESR), Hélène Mendes, Arno Münster (Université d'Amiens), Frédéric Nef (EHESS), Verena Nolte, Kim-Sang Ong-Van-Cung (Université de Poitiers), Pascal Ory (Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne), Eric Oudin (Lycée Michelet, Vanves), Nicola Panichi (Université d'Urbino), Bruno Pinchard (Université de Lyon III), Louis Pinto (CNRS, Paris), Anise Postel-Vinet, Alain Rey, Alexandra Roux, Richard Sabban, Jean-Michel Salanskis (Université Paris X-Nanterre), Jean Salem (Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne), Peter Schoettler (Ihtp-CNRS-Centre Marc Bloch, Berlin), Alain Segonds (CNRS), Jean Seidengart (Université de Paris X-Nanterre), Tom Sorell (Université d'Essex), Denise Souche-Dagues (Université de Montpellier), Isabel Thomas-Fogiel (Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne), Stéphane Toussaint (CNRS), Denis Trierweiler (UER, Paris), Martine Verlhac (Lycée Berthollet, Annecy), Jean-Louis Vieillard-Baron (Université de Poitiers), Jean-Pierre Vernant (Collège de France), Paul Veyne (Collège de France), Pierre Vidal-Naquet, Elie Wiesel, Richard Wolin (State University of New-York).

A tous la médaille de la cohnerie.

[http://skildy.blog.lemonde.fr/skildy/heidegger\\_et\\_le\\_nazisme/index.html](http://skildy.blog.lemonde.fr/skildy/heidegger_et_le_nazisme/index.html)

### **Entretien avec Emmanuel Faye**

#### **« Heidegger fait sien le culte de la violence et de la mort »**

Entre nazisme et heideggérianisme, ce philosophe spécialiste de Heidegger trouve une identité profonde.

**Propos recueillis par Roger-Pol Droit**

Heidegger est profondément nazi, dans sa pensée et dans son enseignement philosophique comme

dans ses choix politiques : voilà ce que soutient le philosophe Emmanuel Faye, maître de conférences à l'université Paris-X. Il récuse donc entièrement l'idée, autrefois si répandue, d'un partage possible entre les égarements idéologiques de l'homme et l'œuvre méditative du penseur.

Avant d'arriver à cette conclusion, il a consacré à la question des années de travail et une démonstration de 574 pages. Ce livre, intitulé « Heidegger, l'introduction du nazisme dans la philosophie », paru chez Albin Michel au printemps 2005, a rencontré un large écho dans la presse française comme dans la presse allemande. Il est en cours de traduction en anglais (Etats-Unis), allemand, italien, espagnol.

Emmanuel Faye montre comment Heidegger a mis sa philosophie et son enseignement au service de l'idéologie du Reich, notamment en assimilant l'Être à l'Etat hitlérien dans ses séminaires de 1934. Il apparaît que Heidegger ne cesse de défendre, selon ses propres termes, les « *possibilités fondamentales de la race originellement germanique* », même quand il aborde des thèmes qui semblent appartenir uniquement à la métaphysique et à l'histoire de la philosophie.

### **En quel sens la pensée même de Heidegger est-elle, selon vous, nazie ?**

Sa pensée a connu deux versants, dont l'histoire est intimement liée au destin du mouvement nazi. De la fin des années 20 au début des années 40, c'est un moment volontariste : Heidegger fait sien le culte nazi de la violence et de la mort comme sacrifice de l'individu à la communauté *völkisch*. Ecrivant à Maria Scheler le 7 mars 1933, dans une lettre qui vient d'être découverte, Heidegger se fait l'avocat de la terreur hitlérienne. Il s'enthousiasme pour Horst Wessel, cet ancien souteneur devenu SA et mort dans un combat de rue, que le parti nazi célébrait dans son chant officiel, le « Horst-Wessel-Lied ». Heidegger va jusqu'à en appeler, dans un cours de philosophie, à l'extermination totale (*völlige Vernichtung*) de l'ennemi intérieur.

A partir de Stalingrad, et plus nettement encore après la défaite du nazisme, s'ouvre une seconde période, d'apparence quiétiste, qui a séduit beaucoup de Français. L'éloge de la sérénité et l'attente du dernier dieu ne peuvent toutefois masquer que Heidegger dépossède les hommes de toute capacité d'agir dans l'Histoire. Ne se reconnaissant plus dans les pouvoirs en place, il rejette explicitement la démocratie et travaille à relativiser, voire à nier la réalité du génocide nazi. Après 1945, jamais il ne parle explicitement de la « solution finale ». Quand il évoque les camps d'extermination, c'est, sans dire un seul mot des juifs, pour mettre sur le même plan des centaines de milliers de victimes - il ne dit pas six millions - et des millions de morts... de faim, en Chine ! Ces famines chinoises furent une terrible réalité, mais elles ne sont pas comparables à la Shoah.

### **Il ne parle jamais des chambres à gaz ?**

Une seule fois, pour les mettre au compte du « *dispositif de la technique* », au même titre que... l'agriculture motorisée ! Cette association n'est pas seulement odieuse, elle masque aussi le fait que c'est bien la mort de Hitler et la défaite des nazis, et non une « *nouvelle écoute de l'être* », qui ont mis un terme à la destruction des juifs d'Europe. A mes yeux, **un déni aussi grave de la vérité historique fait de Heidegger un des pères du révisionnisme**. Sa pensée a épousé la montée en puissance du mouvement nazi, puis inspiré le révisionnisme de ses principaux disciples, l'historien Ernst Nolte en Allemagne, qui a tenté de minimiser la spécificité du totalitarisme hitlérien, et le philosophe Jean Beaufret en France. Ce dernier a exprimé les « *mêmes doutes* » que le négationniste Faurisson sur l'extermination des juifs.

### **Cela signifie-t-il en fin de compte qu'enseigner Heidegger, le traduire, le commenter, soit à vos yeux dangereux politiquement ? humainement ? culturellement ?**

Il nous faut résister au déni de vérité de l'heideggérianisme. Bien évidemment, résister ne veut pas dire interdire : chacun est libre de lire qui il veut. Il s'agit au contraire, par des recherches plus approfondies, par le débat public et par des traductions sans euphémisme ni jargon, de donner à connaître la réalité de l'oeuvre de Heidegger.

Dans cet esprit j'ai analysé le contenu de cours non traduits et de séminaires en partie inédits. Ils montrent avec quelle radicalité Heidegger s'est identifié aux visées de l'hitlérisme. Je me suis également élevé contre la censure qui pèse sur la recherche, puisque plus de soixante ans après la défaite du nazisme les archives Heidegger, comme les archives Baeumler, ne sont toujours pas libres d'accès à tous les chercheurs.

Il faut aussi repenser la relation de la philosophie à l'effectivité de l'histoire. Il est troublant de constater que des universitaires comme Gérard Granel ont fait l'apologie du « Discours du rectorat » de Heidegger, comme s'il s'agissait d'un texte philosophique, sans voir qu'il est construit autour de la promotion du « *nouveau droit des étudiants* », qui n'est rien d'autre qu'une législation antisémite.

### **Que préconisez-vous ?**

On n'a pas suffisamment mesuré tout ce que représente, sur le long terme, la diffusion, après 1945, du nazisme et de l'hitlérisme dans la pensée, avec des auteurs comme Heidegger ou Carl Schmitt. Cela vient de ce que l'on a trop vite magnifié une pensée dont les visées racistes et exterminatrices sont à l'opposé de toute philosophie. Aussi peut-on regretter que certains heideggériens préfèrent s'en

prendre au chercheur qui apporte des données nouvelles plutôt que d'affronter les problèmes qui se posent désormais à tous. Ces problèmes concernent tout à la fois les fondements nazis de l'œuvre de Heidegger et les points aveugles de sa réception. Il faut donc développer les recherches critiques, mais aussi renouveler notre manière de discerner ce qui est philosophique et ce qui ne l'est pas

*Le Point* 29/06/06 - N°1763.

Admirable l'usage de la formule "qui n'est rien d'autre". Elle permet tous les abus et tous les amalgames. Emmanuel Faye, " qui n'est rien d'autre" que... Fastoche, tout ça.

LA PANTALONNADE GALLIMARDEUSE

### Heidegger à perdre la raison

LE MONDE DES LIVRES | 28.09.06 | 17h07 • Mis à jour le 28.09.06 | 17h08

Dans l'obscur chambre de service qui lui tient lieu de cabinet philosophique, François Fédier ne décolère pas. Sous le regard tutélaire de Martin Heidegger (1889-1976), dont les portraits côtoient ici les œuvres complètes en allemand, le gardien du temple exhibe une à une les pièces de l'interminable "affaire Heidegger", et de son tout dernier rebondissement : la décision - assez inhabituelle - des éditions Gallimard de renoncer à la publication d'un ouvrage collectif coordonné par lui-même, et intitulé *Heidegger à plus forte raison*. Annoncé pour le 23 mars, le livre n'est pas sorti en librairie. Et il apparaît désormais que s'il doit être publié un jour, ce ne sera pas chez Gallimard, l'éditeur traditionnel d'Heidegger en France, où François Fédier est venu déposer, au fil des ans, chaque tome des *Œuvres* du Maître.

A en croire Fédier, c'est justement à l'occasion d'une remise de disquette que serait né le projet *Heidegger à plus forte raison*, un épais volume au titre manifeste, qui devait venir riposter au livre publié par Emmanuel Faye au printemps 2005 : *Heidegger. L'introduction du nazisme dans la philosophie* (Albin Michel). Faye y développait l'idée selon laquelle, loin de constituer un simple accident de parcours, l'engagement hitlérien du penseur allemand coïncidait avec la vérité profonde de son œuvre ("Le Monde des Livres" du 25 mars 2005).

Devant le puissant écho rencontré par cet essai, certains heideggeriens avaient ressenti le besoin d'une contre-offensive. D'après François Fédier, toutefois, c'est Marcel Gauchet lui-même, éditeur chez Gallimard, qui en a eu l'initiative : "Environ un mois après la parution du bouquin de Faye, raconte-t-il, je vais, avec un traducteur, remettre un tome des *Œuvres* à Marcel Gauchet. Pendant que le traducteur s'absente, Gauchet me demande si j'ai lu le livre de Faye. Je réponds que oui. Il me dit "vous savez, il faut faire quelque chose, il faut répliquer, c'est absolument nécessaire. Entrez quelque chose, je vous soutiendrai..."

Dès le mois de juin, donc, François Fédier réunit une équipe de dix auteurs qui s'attellent à la tâche. Objectif : réfuter point par point l'argumentation d'Emmanuel Faye. C'est l'affaire d'un été prolongé : à la mi-octobre, le texte est achevé. Le 2 novembre 2005, un contrat en bonne et due forme est signé. Après quelques corrections superficielles, plusieurs jeux d'épreuves sont imprimés puis expédiés aux journalistes. Tout semble en place, donc, et la petite troupe heideggerienne croit enfin tenir sa revanche. *Heidegger à plus forte raison* allait même faire l'objet d'un compte rendu publié dans le numéro inaugural de *Philosophie Magazine*, daté d'avril-mai. Au même moment, la revue *L'Infini* consacrait un numéro spécial à Heidegger (no 95, Gallimard), numéro rapidement épuisé - et qui vient d'être réimprimé.

Or voilà que passent les semaines, les mois, et l'ouvrage, lui, ne paraît toujours pas. Bien plus, le 4 août, Antoine Gallimard, qui n'a pas souhaité répondre à nos questions, écrit à François Fédier pour lui signifier que le contrat du 2 novembre 2005 est résilié. Après lecture du service juridique et consultation d'un avocat, la maison considère désormais que la publication de ce texte risquerait d'entraîner des poursuites judiciaires, explique le PDG de Gallimard dans ce courrier, non sans commettre un assez joli lapsus, puisque sous sa plume l'ouvrage est rebaptisé *Heidegger à perdre la raison...*

Comment, en effet, rendre raison d'une pareille volte-face ? Toujours selon François Fédier, Marcel Gauchet, l'éditeur chargé de ce manuscrit, n'avait rien trouvé à y redire. C'est de l'extérieur que l'alarme a été donnée. Car peu après la diffusion des épreuves, Emmanuel Faye, qui a pu en prendre connaissance, expédie un "memento" à quelques journalistes, ainsi qu'à plusieurs figures de la scène intellectuelle, dont l'historien Pierre Vidal-Naquet, décédé depuis. Un texte bref, qui s'ouvre sur ce jugement sans appel : "Un an après la commémoration de la libération du camp d'Auschwitz, un ouvrage à paraître chez Gallimard fait l'apologie d'une position négationniste".

### "Fausse manoeuvre"

A l'appui de sa démonstration, Faye relève notamment que, dans sa contribution, François Fédier prend la défense de Jean Beaufret (disparu en 1982), l'une des figures tutélaires de l'heideggerianisme à la française, et qui avait jugé bon, en 1978, d'envoyer une lettre de soutien à l'agitateur négationniste Robert Faurisson. Dans un autre passage du même texte, relève encore Emmanuel Faye, Fédier expose que loin de "nier l'extermination" des juifs d'Europe, Beaufret s'était contenté de "mettre en doute l'existence des chambres à gaz".

Il faut croire que la nuance n'a pas convaincu les juristes de Gallimard, qui ont en outre fait valoir que plusieurs passages du livre étaient particulièrement "discourtois" à l'encontre d'Emmanuel Faye. Celui-ci aurait-il été fondé à porter plainte pour diffamation ? Toujours est-il que c'est la perspective d'un procès qui semble avoir fait reculer les éditions Gallimard, comme le suggère Marcel Gauchet : "Ce n'est pas mon rayon direct, je ne me suis absolument pas occupé de la question, et je ne comprends pas très bien ce qui s'est passé. Mais ce que je vois là-dedans, c'est d'abord une fausse manoeuvre au niveau des épreuves, qui ont été diffusées de façon précipitée, et ensuite les effets de la judiciarisation qui gagne l'édition. Tout se passe maintenant dans les coulisses, entre avocats et éditeurs. Et ce n'est pas ce qui peut arriver de mieux à l'intelligence...", regrette l'éditeur, qui croit également savoir que François Fédier a refusé les corrections proposées par Antoine Gallimard.

Faux, rectifie François Fédier, qui affirme avoir "entièrement réécrit" sa contribution. Et de fait, dans une nouvelle version dont *Le Monde* a pu prendre connaissance, l'auteur a largement remanié son texte, émoussant ses attaques contre Emmanuel Faye et supprimant la quasi-totalité du passage consacré à Jean Beaufret. Dans un courrier adressé à Antoine Gallimard et daté du 28 août, Fédier se dit "profondément choqué" par la décision de l'éditeur. En renonçant à la publication du livre, déplore-t-il, la maison "se soumet sans coup férir à l'avis des détracteurs de Heidegger, ceux-là mêmes que nous avions d'un commun accord décidé de combattre".

### Jean Birnbaum

Article paru dans l'édition du 29.09.06

Fédier est bien la couille molle que nous avons toujours connue. Beaufret était un homme d'une autre trempe. Gauchet joue toujours les courants d'air. Antoine Gallimard chie dans son froc. Nous vivons dans un monde de ramollos qui n'osent plus aller pisser sans demander la permission du lawyer !

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3260,36-817950@51-802444,0.html>

Accusé par les auteurs d'un ouvrage collectif, *Heidegger à plus forte raison*, d'avoir fait pression sur la maison d'édition Gallimard pour empêcher la publication de cet ouvrage, Emmanuel Faye, maître de conférences à l'université Paris-X, s'en défend comme suit dans *Le Monde des livres* (supplément hebdomadaire du journal *Le Monde*), vendredi 29 septembre 2006, p. 11:

### "Gallimard a pris ses responsabilités"

— Certains auteurs de *Heidegger à plus forte raison* prétendent que vous avez fait pression sur Gallimard pour que ce livre ne soit pas publié. Qu'en est-il exactement ?

Il s'agit d'une rumeur absurde, et j'aimerais savoir qui a tenté de la répandre. Mais il ne faut plus s'étonner de rien après le ton incroyablement injurieux d'un livre où, par exemple, les personnalités qui ont publiquement défendu mes recherches (Jacques Bouveresse, Jacques Brunschwig, Jean-Pierre Vernant et Pierre Vidal-Naquet, entre autres) sont assimilées à de la "pègre universitaire" qui se "laisse acheter" !

Par ailleurs, François Fédier soutient dans ce volume que l'on peut "mettre en doute l'existence des chambres à gaz" sans "nier l'extermination". J'ai consulté Serge Klarsfeld qui a été formel: si l'on nie l'arme principale conçue pour éliminer les juifs, on conteste les millions de morts dans les camps d'extermination et l'on met donc en doute le génocide par lequel les juifs ont été exterminés.

Pierre Vidal-Naquet, qui s'est indigné du livre, avait accepté d'écrire un article à la demande du *Monde diplomatique*. Sa disparition ne lui en a pas laissé le temps. Pour ma part, je me suis limité à rédiger une note rappelant les positions respectives de Faurisson et Beaufret en 1978, et de Fédier en 1995 et aujourd'hui, et je l'ai adressée au *Monde* et à *Libération* pour les informer de cette dérive d'un heideggerianisme radical vers le négationnisme; mais je n'ai eu aucun contact avec Gallimard, qui a pris seul ses responsabilités.

Serge Klarsfeldi avait dit qu'abandonner la chambre à gaz reviendrait à "capituler en rase campagne" ("Le secret partagé", in *Le Nouvel Observateur*, 21 septembre 1984, p. 80).

LE TYPE QUI COMPREND RIEN

*«A Sea of Shoes... »*  
*La perception de la Shoah aux États-Unis*  
*(1941-1945)*

**Bernard Genton**

In the immediate post-war years, the extermination of European Jews was by no means considered a central problem. In fact, it had hardly ever made the headlines while it was going on, even though some rather solid information had been available almost from the beginning. This article, based on the published works of David Wyman, Deborah Lipstadt and a few others, but also on an analysis of the American periodical press, aims to retrace and to document the narrative of the United States' **reluctant recognition** of the destruction of European Jewry. The periodical press provides a concentrated, revealing view of this response in its various stages during the fateful years 1941-1945: the occasional flurries of newspaper articles, the thin trickle of magazine pieces, the inability to grasp fully the terrible news, the slow acknowledgment that something unheard of was indeed taking place, the craving for an "official" confirmation (despite the clearly obstructionist tactics of the State Department), the modest and belated government intervention, and finally, the Buchenwald effect, which tended to obfuscate the enormity of the "Final Solution": in the end, only a handful of New York-based intellectuals began reflecting on the ethical and political implications of the destruction of European Jewry. But it took three decades, thousands of pages of scholarly research and **a popular TV series** for the American public to realize what the Nazis had done. If "the Holocaust" is now a household word, it is perhaps also because this term is like an apology for the "boundless sacrifice" of European Jews, when so little was done, or even attempted, to rescue them.

Comme quoi la télé est bien l'outil de l'abrutissement de ceux qui la regardent. Les gens finissent pas croire vrai le spectacle-bidon qu'on leur assène. Les sauvages de l'Orénoque sont moins crédules. Ils savent qu'un mythe est un mythe.

Revue *sources* Revue d'études anglophones (Université d'Orléans)  
<http://www.paradigme.com/sources/sommaires.html>

Début de l'article :

La réflexion qui suit est née d'un étonnement. Il y a quelques années, alors que j'effectuais une recherche sur la manière dont les vainqueurs avaient traité les questions culturelles à Berlin entre 1945 à 1949, j'avais été surpris de constater à quel point l'extermination massive des Juifs d'Europe avait été absente, non seulement des débats entre les Alliés eux-mêmes, mais aussi du débat public tout court<sup>1</sup>. Cette exploration de l'immédiat après-guerre à Berlin a suscité une question simple, à laquelle je n'étais pas en mesure de répondre : comment se fait-il que ces officiers culturels, américains, britanniques, français, dont beaucoup étaient d'origine juive (souvent émigrés de culture allemande, revenus à Berlin sous l'uniforme des vainqueurs) aient en apparence fait si peu de cas de l'anéantissement de plus de la moitié des Juifs d'Europe ? Comment se fait-il que les premières mesures de punition et de rééducation dans le domaine culturel aient accordé si peu de place à ce qu'on devait nommer beaucoup plus tard l'*Holocauste* et la *Shoah* ?

Excellente question, ducon. Merci de l'avoir posée. Réponse ci-dessous:

GÉNIAL : TOUT S'EXPLIQUE !!!

## Histoire véridique et sincère de l'invention de la chambre à gaz

**Par Arthur Melchior Roblochonsky**

La chambre à gaz a été inventé vers 1843 par Moïse-David-Moïse Von Raptengoldgrossaucissberg-und-claquoss.

Moïse-David-Moïse, était restaurateur à Wall Street à New York. Il était originaire de la petite

bourgade polonaise de Thorium. Son restaurant s'appellait « Le Crème à Thorium ».

La spécialité du Crème à Thorium était les plats de l'Europe de l'Est, en particulier, les petits fours turgescents, nappés de sauce framboises innocentes et de crème fraîche.

Non loin du Crème à Thorium, se tenaient dans un gratte ciel de 4380 étages et de 1765 mètres de haut, les 100 500 bureaux du siège mondial de l'OJV ; le fameux « Office Juif de la Vérité ».

Le millier de pontes mondiaux juifs de l'Office Juif de la Vérité, ainsi que tous leurs employés, soit au total 6.003.276 individus, chaque samedi, allaient fêter shabat au restaurant de Moïse-David-Moïse. C'était la tradition.

Un samedi soir, Moïse-David-Moïse, après avoir proposé son plat de résistance préféré, le « Gentilcrétin farci en papillote », fit apporter un dessert de son invention, une immense pièce montée, haute de 15 étages, représentant une cheminée en briques rouges percée sur sa surface d'une multitude de fenêtre closes par des volets peints en vert amande.

Cette pièce montée était portée par une procession d'une centaine de jeune juifs déguisés en rabbins, en banquiers, en avocats, en politiciens, en assureurs et en dentistes.

Ce cortège s'arrêta au centre de la salle de réception contenant les 6 millions et plus de convives.

Au sommet de la pièce montée, s'échappait de minces volutes de fumées mélangées, teintées en rose, vert et mauve, à la manière des glaces italiennes.

Moïse-David-Moïse ordonna alors de faire silence, et à un signe discret de sa part, un millier de jeunes juives nues, portant une ceinture de bananes à la taille, s'échappèrent d'un millier de trappes qui s'ouvrirent dans le plafond, et descendirent en rappel le long de lianes en plastique vert translucide et visqueux, pour atterrir sur les genoux du millier de pontes mondiaux barbus de l'Office Juif de la Vérité.

Au même moment, l'orchestre attaqua une transposition américano-hébraïquo-hollywoodienne de la chevauchée des walkyries.

Dès que les jeunes juives nues, ceintes de bananes, le corps peint en jaune fluo, furent toutes à l'ouvrage la tête plongée dans l'entrecuisse parfumée à la vieille soutane des pontes barbus juifs mondiaux de l'Office Juif de la Vérité (OJV), un claquement sec retentit de la pièce montée en forme de cheminée, et par la multitude de ses fenêtres dont les volets s'ouvrirent en même temps, et dont dépassaient en frémissant des rideaux de tulle blanche brodés des petits coeurs rouges, une nuée d'éclairs au chocolat, au café, à la pistache, à la vanille, au caramel, à la mangue, fut projetée dans toutes les direction, et allèrent frapper les 6 millions de convives. Certains éclairs se fichèrent dans les bouches ébahies ou allèrent se planter dans les barbes.

L'assemblée des Juifs mondiaux pour la vérité resta stupéfaite, et sans voix en ce qui concerne le millier de pontes de la vérité, pontes déjà passablement allanguis par les lèvres et les langues infatigables des jeunes juives consistoriques descendues du plafond.

Il se passa deux à trois secondes de saisissement, et un immense éclat de rire général explosa et secoua toute l'assemblée.

En effet, la pièce montée, était remplie de gaz hilarant, le « Si-Con-Bé » et ce gaz à présent remplissait tout le restaurant.

Mais Moïse-David-Moïse avait trop dosé la quantité de gaz hilarant, et sur les 6 millions et plus de juifs de la vérité mondiale, quelques 342 moururent épuisés, suffoqués de ne pouvoir s'arrêter de rire et de ne pouvoir reprendre leur respiration, comme on compta trois jeunes juives consistoriques, dont une surnommée l'Anne Branque, étouffées par un microscopique tégument étranger, la glotte bloquée, ainsi que sept rabbins, cinq banquiers, deux comiques chiants du show bizz, une chanteuse mièvre, molle, sans cervelle et sans voix, un philosophe en carton, un journaliste atteint d'une crampe à la machoire et de priapisme, et un pharmacien boursicoté aux doigts crochus, tous ayant été percutés dans la bouche par les éclairs au chocolat, café, mangue et autres, qui avaient pénétré jusque dans leur poumons.

Depuis, la communauté des juifs mondiale pour la vérité commémore et fait commémorer au monde entier ce jour de shabat et ses victimes innocentes, et invite à ces commémorations les gentils méritants, nommés les « justes », en les remerciant en leur remplissant les poches d'éclairs au chocolat pas frais.

<http://www.liberty.1accesshost.com/invention-chambre-a-gaz.html>

LES HÉROS SONT-ILS FATIGUÉS ?

## Les derniers héros

Gian Franco Spotti

Le texte qui va suivre (on voudra bien en excuser l'exceptionnelle longueur) est la traduction d'un article qui a été publié à quatre reprises en Italie:

- dans *Il Popolo d'Italia* de janvier 2006, p. 1 et 2;

- dans *Rinascita* du 1er décembre 2005, p. 14, et de nouveau le 14 décembre 2005 en page 15;

- dans un hebdomadaire de la région de Parme, *La Voce di Parma*, début décembre 2005, p. 2.

[Le transmetteur oublie que ce texte a également été publié en langue italienne par notre publication régulière en italien, *Il resto del sicle* ("la monnaie du sicle, ou du shekel", allusion au plus vieux quotidien italien qui s'appelle *il resto del carlino*, la monnaie du carlin, datant du XIXe siècle; dans le numéro 20, hiver 2006, consultable sur ...aargh/ital/ital.html]

29 novembre 2005

Un spectre rôde aujourd'hui à travers l'Europe mais peu de gens s'en aperçoivent et peu de gens croient en son existence. Son nom: la POLICE DE LA PENSÉE. Ces mots nous ramènent aux périodes sombres de l'Inquisition, de la chasse aux sorcières et des bûchers sur lesquels étaient brûlés hérétiques, blasphémateurs et athées. Au cours de l'Histoire, des hommes et des femmes ont été sacrifiés par un pouvoir temporel qui, par la mise en place et le maintien d'un système coercitif, n'autorisait ni divergences d'opinion ni contestations.

Aujourd'hui, au nom du politiquement correct, de l'antiracisme et de la lutte contre l'antisémitisme, ces temps sont de retour, même s'ils sont revêtus des habits de la Démocratie et marqués du label des droits de l'homme.

Les premiers à en faire les frais et à payer de leur personne appartiennent à une catégorie d'individus répartis un peu partout dans le monde, d'âges, de cultures et de professions divers, que l'on appelle: LES RÉVISIONNISTES.

Ce sont des historiens, des chercheurs, des écrivains qui refusent (c'est-à-dire qu'ils n'ont pas la même vision des choses, ils ne la partagent pas ou ne l'acceptent pas) la version des faits que l'Histoire, écrite par les vainqueurs, nous raconte depuis 60 ans sur les causes et les événements de la deuxième guerre mondiale. Remettre en cause l'Histoire n'est pas aisé, surtout quand les écoles, les manuels, les journaux, la télévision, les historiens du régime et le cinéma, depuis plus d'un demi-siècle et dans un martèlement incessant, imposent leurs critères pour définir "les bons" et "les méchants". C'est là une opération qui a été bien menée et bien réussie: elle a porté ses fruits dévastateurs et répugnants auprès de plusieurs générations aux quatre coins de la planète et, plus particulièrement, au sein du continent européen. L'Histoire, en particulier celle qui nous est la plus proche et qui a pu être immortalisée pour la première fois grâce à des moyens modernes qui n'existaient pas auparavant, se prête à la "révision" parce qu'elle est toujours écrite par le camp des vainqueurs et des dominateurs, lesquels ont tout intérêt à cacher les vérités dérangeantes pour en tirer des avantages politiques et économiques.

C'est ce qui s'est produit, abondamment et de manière invraisemblable, avant et durant le dernier conflit mondial. Ce dernier fut un conflit "clef" dont l'issue devait permettre la naissance d'un "nouvel ordre mondial" qu'il fallait défendre coûte que coûte, y compris par le mensonge, la mystification, le sectarisme et un lavage de cerveaux à l'échelle mondiale qui n'aurait pas pu ou pas dû, théoriquement, donner matière à quelque type de révisionnisme que ce soit.

Non pas qu'il ne se soit pas trouvé, dans l'après-guerre, des personnes susceptibles de dire comment les choses s'étaient réellement passées, mais l'issue du conflit, les destructions et les luttes avaient relégué les revendications historiques au second plan, privilégiant la loi du silence, l'adaptation au nouveau courant et l'accoutumance aux nouveaux systèmes et aux nouveaux maîtres, et avaient créé, chez des millions de gens, une véritable phase d'oubli qui n'épargna même pas les générations suivantes.

Les tentatives, honnêtes et courageuses, faites par quelques historiens et auteurs dans les années 1950 et 1960 ne trouvèrent pas l'écoute ou le prolongement qu'elles auraient mérité. Et pour cause !

A cette époque, les archives historiques étaient encore bien scellées et couvertes par le secret d'Etat, et l'historiographie "officielle" dominait partout, broyait tout.

Les années passèrent et, tandis qu'on s'éloignait de plus en plus de "cette" période, on commença à examiner les événements avec davantage de détachement et de rationalité et petit à petit se fit jour, chez beaucoup de personnes, le sentiment, et souvent aussi un très fort soupçon, que les choses s'étaient passées autrement ou en tout cas que beaucoup d'épisodes avaient eu une origine et un déroulement différents de ce qu'on racontait. Toutefois on manquait de preuves tangibles et de vérifications fiables. A partir de la seconde moitié des années 1970, le révisionnisme historique connut une forte accélération et, avec les années, a atteint aujourd'hui, grâce à la multiplication de sources nouvelles et inépuisables, une qualité accrue. La période clef fut celle des années 1990, quand, après la chute du Mur de Berlin, diverses archives furent ouvertes et rendues consultables dans plusieurs capitales et autres villes de l'Est européen, y compris en Union soviétique. Les efforts, les recherches et les expertises des révisionnistes se multiplièrent et il en sortit une mosaïque de révélations et de découvertes absolument explosives et sensationnelles.

Mais en même temps augmentaient la répression judiciaire et la persécution policière à leur égard, atteignant des niveaux absurdes et inconcevables pour des pays "démocratiques" (agressions physiques, dénonciations, procès, incarcérations, condamnations pécuniaires, blocage et séquestre des biens, perte d'emploi, diffamation dans la presse). Cela se passait, et cela se passe aujourd'hui, dans les pays européens où la vague révisionniste est la plus forte (France, Allemagne, Suisse et Autriche, mais à ces pays s'en sont ajoutés récemment d'autres), dont les législateurs se sont donné la peine de se réunir autour d'une table en toute hâte pour faire approuver dans un temps record des lois liberticides visant à museler et à condamner quiconque propagerait ou exprimerait publiquement ou par écrit des thèses contestant la version officielle de certains aspects de la deuxième guerre mondiale, comme les causes et les responsables de ce conflit, les exterminations dans les camps, le procès de Nuremberg, l'opération Barbarossa et tout ce qui est lié au cadre politico-militaire de l'époque.

Aujourd'hui, au XXI<sup>e</sup> siècle, la "chasse aux sorcières" s'est aggravée et l'un des résultats qui en découlent est le "mandat d'arrêt européen", véritable abomination qui, en réalité, sanctionne la fin de la liberté d'expression, d'opinion et de la presse figurant dans toutes les constitutions nationales européennes. Une telle loi est faite pour frapper les révisionnistes dans des pays où (comme en Italie) il n'existe pas de loi liberticide spécifiquement antirévionniste et pour permettre l'extradition des révisionnistes vers les pays où le révisionnisme est considéré comme un délit afin de les y juger sur la base de la jurisprudence de ces pays.

Seuls des esprits malades et pervers, ennemis de la liberté et des peuples en général, pouvaient créer un pareil monstre juridique. Il est évident que, pour eux, empêcher le libre débat historique fondé sur les documents d'archives devient prioritaire et là on ne peut pas s'empêcher de penser que ce n'est pas l'opinion divergente qu'il faut frapper mais la vérité que celle-ci implique, à savoir le renversement des Dogmes historiques, la réécriture de l'Histoire, et, par-dessus tout, le fait de devoir reconnaître l'innocence de celui qui a été condamné par l'Histoire et par ses tribunaux pour des atrocités jamais commises dont l'admission, dans certains cas, fut extorquée par la torture et la ruse.

Les révisionnistes, par leur perspicacité, par leurs idéaux et par leur mission, peuvent aujourd'hui être considérés comme LES DERNIERS HEROS, dans un monde médiocre où les héros se tiennent cachés depuis trop longtemps, où la peur et la lâcheté ont remplacé le courage, où tout devient une affaire de "commerce", où tout est permis au nom du profit, où l'honneur et les idéaux ont été remplacés par la trahison et la lâcheté, où les médias sont asservis aux pouvoirs forts, où les gouvernements sont les esclaves et les vassaux des marionnettistes qui ont dicté le nouvel ordre mondial d'après-guerre, où l'Injustice s'est substituée à la Justice dans un effroyable jeu incestueux où l'homme malhonnête est respecté et l'homme honnête raillé, où la vulgarité et l'incivilité sont des exemples à suivre.

Nous nous devons d'être reconnaissants à ces héros, les soutenir, ne pas craindre les "vérités dérangeantes" qu'ils mettent au jour; nous devrions leur dresser un monument et donner leurs noms aux rues de nos villes, en hommage aux efforts considérables qu'ils ont accomplis et accomplissent encore, aux risques qu'ils encourent, aux procès qu'ils subissent et aux condamnations qu'ils purgent et qui leur sont infligées par les Solon de la "démocratie" et des "droits de l'homme". Tout cela ils le font pour rendre à chacun de nous cette vérité qui nous a été violemment cachée un viol de notre liberté, le vol de « l'autonomie de notre consentement ») et qui nous revient de droit; ils le font pour redonner la dignité et réhabiliter ceux qui ont été accusés de toutes les infamies et qui ont payé de leur vie pour des massacres et des crimes qu'ils n'ont jamais commis. Ces HEROS ne sont pas épaulés par des lobbies politiques ou financiers, ce ne sont pas de riches milliardaires, ce ne sont pas de dangereux terroristes, ce sont des personnes comme nous tous, dont on ne parle presque jamais ou trop rarement (et quand cela se produit, c'est toujours de manière négative et en falsifiant carrément leurs buts). Beaucoup d'entre eux ont vu détruire leur vie et leur famille, certains sont en prison en attente d'un procès, d'autres en exil sujets à un mandat d'arrêt international, d'autres encore sont régulièrement dans le collimateur de la "Police de la pensée". Et tout cela pourquoi? Parce qu'ils

soutiennent, preuves en mains, des versions historiques qui ne sont pas dans la ligne de celles des "vainqueurs"!

Ne se croirait-on pas en pleine science-fiction? Ou ne s'agirait-il pas d'un film orwellien?

C'est hélas la réalité dans laquelle nous vivons et vivent ces héros, réalité à laquelle il ne faut pas trop "réfléchir" sinon on est mis au cachot par les "Maîtres Inquisiteurs".

Ne laissons pas seuls ces gens, ne permettons pas que leur travail soit inutile, lisons leurs livres, affrontons les arguments "dérangeants", parlons-en le plus possible autour de nous, soyons de plus en plus nombreux à réclamer à haute voix un débat public et transparent dont chacun de nous tirera ses propres conclusions avec sérénité et sans faire l'objet d'un chantage ou de menaces.

**Gian Franco Spotti** Soragna (Parme, Italie)

## ANNIVERSAIRES

### L'AAARGH a dix ans mais le Web a treize ans

Le 13 novembre 1990, la première page web aurait été mise en ligne (feu <http://nxoc01.cern.ch/hypertext/WWW/TheProject.html>). Malheureusement, le CERN (Centre européen pour la recherche nucléaire) n'a pas conservé "le site historique".

Si le World Wide Web a bien été conçu entre 1989 et 1990 pour répondre au besoin de partage d'informations entre scientifiques, le projet a été rendu public il y a 15 ans par son créateur, le britannique [Tim](#) Berners-Lee, alors informaticien au CERN.

Composante d'[Internet](#) - le réseau des réseaux qui a pour origine la création en 1969 du réseau militaire américain Arpanet - le système WWW a été dévoilé par Berners-Lee dans un message posté sur news:alt.hypertext le 6 août 1991, date de naissance officielle du Web.

Le Web combine alors les technologies des ordinateurs personnels, des réseaux informatiques et de l'hypertexte en un système d'information global "à la fois puissant et facile à utiliser".

Autre année clé pour le Web : 1993. En avril de cette même année, le CERN officialise l'entrée du Web dans le domaine public, "sans versement de redevances et sans aucune restriction". En novembre 1993, l'organisation américaine NCSA rend le Web accessible au grand public grâce à son navigateur Mosaic.

Depuis, le Web est devenu l'outil de référence de la génération numérique. Il évolue avec les usages, les promesses du Web 2.0 et les recommandations du W3C, consortium international chargé du développement et de la promotion des standards du Web.

<http://www.w3.org/History.html>

[http://www.neteco.com/article\\_20061114110014\\_.html](http://www.neteco.com/article_20061114110014_.html)

En novembre 1993, l'organisation américaine NCSA rend le Web accessible au grand public grâce à son navigateur Mosaic. Deux ans plus tard, les révisionnistes apparaissent sur le Web. Un an de plus et l'AAARGH s'affiche tout seul... et le site survit... Voir les dernières aventures sur notre page ControlNet.

## NOUS SOMMES VACHEMENT À LA BOURRE

### Cent bougies pour Paul Rassinier

Author: [Tant qu'il fera jour](#) / Date: [18-03-2006](#) / Posted in: [fr.soc.politique](#) / [Show original](#)

Le 18 mars 1906 naissait à Bermont, Territoire de Belfort, Paul Rassinier, professeur, militant du parti socialiste S.F.I.O. dont il fut même député, avant d'en être exclu, militant pacifiste, déporté, considéré comme le père du révisionnisme historique.

En ce jour anniversaire de la naissance d'un homme qui avait dit non à la guerre, et qui a consacré les dernières décennies de sa vie à démonter de dangereuses mythologies, aujourd'hui plus intouchables

que jamais, on songera à cette phrase de Démosthène placée à la fin de l'ouvrage de Paul Rassinier intitulé *Le Drame des Juifs européens*, publié en 1964 :

"Il n'est pas possible, Athéniens, que l'injustice, le parjure et le mensonge acquièrent une puissance durable. Ces artifices peuvent, un temps, faire illusion. Mais bientôt, ils s'effondrent".

A l'échelle de nos vies, cette puissance du mensonge peut paraître durable, et son effondrement, retardé par des lois extraordinaires, semble lointain. Mais vingt ans après la parution de cet ouvrage de Paul Rassinier, on pouvait lire dans un autre livre cet aveu qui atteste du cheminement de la vérité et de l'inéluctable victoire de l'Histoire sur la Mémouare, malgré toutes les lois et les "bobardements" médiatiques:

"L'Holocauste a déjà suscité plus de recherches historiques que tout autre évènement de l'histoire juive, mais je ne doute pas que l'image qui s'en dégage, loin d'être forgée sur l'enclume de l'historien, soit fondue dans le creuset du romancier" (Yosef Hayim Yerusemli, "Zakhor" in *Histoire juive et mémoire juive*, Paris 1984, p. 114)

Le livre de Paul Rassinier [\*Le Drame des Juifs européens\*](#) à été réédité en 1985 par La Vieille Taupe sous le numéro ISBN : 2-903279-08-X

<http://www.gatago.com/fr/soc/politique/10342330.html>

## L'HOMME DES SAVERNE

Arrêté vendredi 10 novembre 2006 à 19h 30 en banlieue parisienne alors qu'il s'apprêtait à donner une conférence révisionniste, Vincent Reynouard a passé trois jours à la prison de Fleury-Mérogis. Il a été conduit mardi matin 14 novembre à Saverne (dans le Bas-Rhin) pour être auditionné par un juge qui l'a libéré vers 13h. Il s'agissait d'une banale affaire de distribution de tracts. A l'issue de cette audition il a pu regagner son domicile de Bruxelles et retrouver sa femme et ses 6 enfants. Voyons comment les judéo-salopards de l'antiracisme belge passent l'évènement dans leur petite moulinette.

### Enquête sur les derniers négateurs-menteurs

#### Le Who's who du « réseau Reynouard »

##### Alexandre Vick

**Vincent Reynouard, arrêté en France le 14 novembre dernier, est le leader d'un réseau confidentiel de propagande négationniste, néonazie et catholique traditionaliste. Actif en France et en Belgique. Voici les piliers de son réseau.**

**Vincent Reynouard (Anec, PNFE, VHO)** - Il y a plus de dix ans qu'il est actif dans le « mouvement » négationniste. Après des études d'ingénieur, Vincent Reynouard (aujourd'hui âgé de 37 ans) devient enseignant en Normandie dans un lycée. En 1997, il est révoqué de l'Éducation nationale suite à la divulgation de ses activités négationnistes. Lié au Parti nationaliste français et européen (PNFE, groupe militariste violent se revendiquant de l'hitlérisme), le jeune néonazi dirigeait un groupuscule négationniste local, l'Association normande pour l'éveil du citoyen (Anec).

Pour négationnisme, il sera plusieurs fois poursuivi par la justice. C'est pour cette raison qu'il va s'exiler en Belgique et s'engager à fonds dans le cercle négationniste anversoise VHO. Vincent Reynouard fonde pour son compte une branche francophone (Vision historique objective). Se revendiquant ouvertement comme un national-socialiste de pure souche et un catholique traditionaliste assidu, il fréquente à Bruxelles la nébuleuse intégriste proche des lefebvristes. Récemment, Vincent Reynouard a mis sur pied le Mouvement de combat Saint-Michel, tout en continuant les activités de VHO.

**La secte négationniste VHO** - Ce cercle de propagande négationniste a été fondé à Anvers, en 1985, sous le nom de Vrij historisch onderzoek (VHO). Ses animateurs sont alors des dirigeants et des cadres de l'époque du Vlaams Blok (aujourd'hui Vlaams Belang). Le gourou de cette secte est Siegfried Verbeke (sur la photo de gauche). Il provient de la direction du Vlaamse militanten ordre (VMO), une

organisation fanatique de l'Ordre nouveau nazi. Verbeke fit partie des premiers partisans du Vlaams Blok.

La majorité des organisations d'extrême droite de l'époque ont apporté leur soutien à son organisation négationniste : le groupe d'action nationaliste Voorpost, le cercle de réflexion Were di (dissout il y a quelques jours), Blood and Honour-Vlaanderen... Du côté francophone, les principaux souteneurs de VHO seront : le Parti des forces nouvelles (PFN), le groupe néonazi l'Assaut et divers cadres du Front national. Depuis le vote de la loi antinégationniste (1995), VHO s'est totalement marginalisé, malgré un soutien, certes confidentiel, de plusieurs de ses « kamarades » du début et la création d'une branche francophone, le cercle Vision historique objective (dont les initiales sont identiques à celles de la maison mère).

Après de très nombreuses plaintes et de longues instructions judiciaires, en avril 2005, la Cour d'Appel d'Anvers condamne Siegfried Verbeke à un an de prison ferme et à une amende de 2.500 eurs. En outre, ses droits civils et politiques lui sont retirés pour une période de dix ans. Ce qui n'empêchera pas VHO de poursuivre ses activités. Sa branche francophone reste sous les ordres de Vincent Reynouard. Le couple Verbeke-Reynouard est toujours soutenu en Flandre par des individus militants dans diverses structures d'extrême droite, des anciens combattants de la SS flamande et par Blood and Honour-Vlaanderen, une organisation de « bonheads NS » (skin-nazis). Il le fut aussi par le BBet, le réseau néonazi pré-terroriste démantelé en septembre dernier. [...]

RésistanceS – www.resistances.be – info@resistances.be – Article mis en ligne le 19 novembre 2006  
<http://www.resistances.be/reynouard02.html>

## INFORMATIONS EXCLUSIVES de RésistanceS.be

### Le dirigeant négationniste Reynouard arrêté en France

#### Alexandre Vick

Le négationnisme est devenu totalement marginal. Obsolète. Cependant, une dernière fraction de négateurs poursuit [en fr.: poursuit] le combat pour nier le génocide juif et réhabiliter le nazisme. Parmi ceux-ci, il y a Vincent Reynouard. Exilé à Bruxelles, il vient d'être arrêté en France chez des néonazis locaux. Chef de la branche francophone de VHO, un groupuscule de propagande négationniste fondé par des militants du Vlaams Blok, il sera prochainement jugé. L'enquête devrait également déterminer qui **soutenait ce criminel**, en France et en Belgique.

LA DERNIÈRE BANDE DE NÉGATEURS-MENTEURS NEONAZIS : de gauche à droite, lors d'un « congrès révisionniste » (sic), en 2003 en Flandre, feu Bert Eriksson (ex-VMO et Vlaams Blok), Vincent Reynouard (ex-Parti nationaliste français et européen), Siegfried Verbeke (ancien VMO et VB) et Paul Kruger (pseudonyme du porte-parole de Blood and Honour-Vlaanderen). Document photographique : RésistanceS.

Au courant du milieu de la semaine passée, [en fr.: au milieu] Vincent Reynouard (37 ans) a été arrêté en France. Recherché par la police locale, suite à diverses condamnations pour négation du génocide juif commis par les nazi [en fr.: nazis], il vivant en exil en Belgique, depuis plusieurs années. Chez nous, il dirige le cercle semi-clandestin Vision historique objective (VHO), branche francophone d'une secte négationniste portant les mêmes initiales et fondée en 1985, à Anvers, par des dirigeants de la première heure du Vlaams Blok (VB). Revenu dans son pays clandestinement au début de ce mois, Vincent Reynouard devait y donner une conférence sur le négationnisme, en Seine-Saint-Denis. [Cette histoire d'exil et de clandestinité est inventée par les romanciers de service.]

**Cueilli dans un nid de néonazis** Cette conférence était organisée par un groupe clandestin néonazi dirigé par un activiste bien connu, Roger D. La police, **sans doute mise au courant par un indic**, n'avait plus qu'à y cueillir Vincent Reynouard. Poursuivi en Alsace pour ses activités négationnistes, il a directement été livré à la justice alsacienne. Qui l'a mis en examen et placé sous contrôle judiciaire, le 14 novembre, à Saverne (Bas-Rhin).

D'ici quelques mois, Vincent Reynouard sera jugé pour l'ensemble des faits qui lui sont reprochés en France, a indiqué le procureur de la République de Saverne. La Ligue internationale

contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) a déjà annoncé son intention de se porter partie civile dans cette affaire. Les actions judiciaires, à la base de l'arrestation de Vincent Reynouard, furent enclenchées contre lui suite à la diffusion massive de nombreux exemplaires d'un opuscule nauséabonde [en fr.: nauséabond, ou plus simplement, "en désaccord"] : « Holocauste ? Ce que l'on vous cache ». Ses destinataires, minutieusement sélectionnés par le néonazi négationniste, étaient des syndicats d'initiative, des musées et des mairies. Plusieurs d'entre eux déposèrent plaintes.

Désormais, Vincent Reynouard pourra enfin être jugé **pour ses crimes**. Après bien d'autres négationnistes (Robert Faurisson, Olivier Mathieu, Ernest Zündel, Siegfried Verbeke....) ou certains de leurs partisans (l'hebdomadaire *Rivarol*, par exemple).

Par ailleurs, il faudra maintenant également déterminer clairement les liens politiques et la liste de ceux qui ont apporté leur soutien à Vincent Reynouard. Notamment dans son exil à Bruxelles. Dans notre capitale, on sait qu'il est hébergé, avec sa famille, dans une communauté religieuse intégriste catholique installée dans la commune d'Ixelles. Dans les années 1990, ce groupe religieux avait déjà proposé l'asile à Olivier Mathieu, un autre français en fuite pour les mêmes raisons que Reynouard. Chez nous, le néonazi fréquente des catholiques traditionalistes.

Rien d'étonnant à cela : Vincent Reynouard se revendique comme étant un militant politique à la fois « national-socialiste », « révisionniste » et « catholique traditionaliste ». Il est l'auteur de plusieurs pamphlets de propagande négationniste, mais également de doctrine politique visant à la fusion de ses combats. Pour les mener, avec un complice, il vient de fonder d'ailleurs le Mouvement de combat Saint-Michel (voir ci-dessous le lien vers le Who's who du « réseau Reynouard »).

De tout temps, des adeptes chrétiens intégristes se sont engagés dans les rangs néonazis. Ainsi, plusieurs groupes religieux catholiques comptent dans leurs propres troupes des nostalgiques de la croix gammée. Ce milieu confidentiel politico-religieux sert surtout de courroie de transmission permettant aux néonazis d'établir des synergies stratégiques avec l'ultradroite BCBG. Dans un objectif commun : le combat contre le système actuel.

**Qui sont ses complices belges ?** Vincent Reynouard, certes marginalisé dans ce milieu politico-religieux, jouit néanmoins de plusieurs partisans, [en fr.: on ne "jouit" pas de partisans] parce qu'il dit tout haut ce qu'ils pensent en silence. La trace du néonazi catholique traditionaliste est dès lors observée dans la périphérie des intégristes belges. Ceux-ci partagent avec Vincent Reynouard plusieurs références idéologiques et analyses politiques identiques. Tout comme des leaders de la dite « mouvance identitaire », dont plusieurs fréquentent également ce même milieu politico-religieux, comme par hasard.

Parmi ces leaders, certains furent impliqués dans le « mouvement négationniste », notamment lorsqu'ils militaient au sein de l'Assaut. Ce groupe néonazi (1988-1993) apportait alors son soutien à l'Anec, une organisation de propagande visant à la négation du génocide juif conduit par un certain... Vincent Reynouard. Les années passent, les liens subsistent ? L'arrestation de Vincent Reynouard pourra certainement répondre à cette essentielle question.

Décus de ceux qui partageaient jadis les mêmes combats, mais qui pour des raisons opportunistes les abandonnèrent, Vincent Reynouard sera maintenant tenté de se mettre à table et de donner la liste de ses complices français et belges. L'« Affaire Reynouard » ne fait que commencer... [La bêtise de ce "Vick" dépasse les bornes couramment admises dans son milieu, fort tolérant à cet égard.]

**Remerciement au journaliste parisien Jean-Yves Camus pour ses informations transmises sur l'arrestation en France du négateur Vincent Reynouard.**

Où l'on voit que Camus n'est pas seulement un flic de cour mais également qu'il ne répugne pas à faire l'indic.  
<http://www.resistances.be/>

## LE ZINZIN ZINZINULE

### Le négationnisme au Mémorial de la Shoah

Depuis l'invention du mot en 1987 par Henry Rousso, historien, directeur de l'Institut de Recherche sur l'Histoire du Temps Présent, le négationnisme concerne d'abord la négation de la Shoah mais aussi par extension deux génocides avérés du xxe siècle, la négation du génocide des Arméniens et de celui des Tutsi au Rwanda. Situations très différentes, et par l'identité des négateurs et par leurs méthodes de déni. Le Mémorial de la Shoah a organisé sous la coordination de l'historien [en réalité: chirurgien] Yves Ternon, auteur d'*Enquête sur la négation d'un génocide* (éd. Parenthèses, 1989), cinq rencontres autour de cette thématique.

Le Collectif VAN vous propose le compte-rendu de la dernière rencontre qui s'est tenue le Jeudi 16 novembre 2006 à 19 h, avec pour thème : « Le négationnisme sur Internet ». Gilles Karmasyn, spécialiste des systèmes d'information [en réalité : employé à la Bibliothèque nationale François Mitterrand, dont il utilise le matériel pour ses propres lubies], directeur du site internet «<http://www.phdn.org/>» (pratiques de l'histoire et dévoiements négationnistes) et auteur d'une étude très pointue sur le sujet du négationnisme du génocide arménien sur internet (parue dans la Revue d'histoire de la Shoah, no 177-178, janvier-août 2003) en était l'orateur.

#### Gilles Karmasyn : « Le négationnisme sur Internet »

Pour commencer, un constat à méditer : « *au Cambodge, la négation du génocide en cours d'exécution, en a permis la poursuite* ». [*Cette phrase est mystérieuse. Personne, à l'époque du régime Pol Pot, 1975-1978, ne songeait à employer le terme de "génocide". Des rumeurs insistantes faisaient mention de massacres. Zinzin ne sait pas de quoi il parle.*]

**Les quatre axes du négationnisme** Le négationnisme se définit selon 4 axes qui au final se rejoignent pour justifier le discours initial des bourreaux :

- La négation de la volonté de tuer
- La minimisation de l'ampleur du massacre
- Les modalités du meurtre de masse
- L'innocence des victimes

#### Les méthodes du négationnisme **Le négationnisme agit selon des méthodes infailibles :**

- Une forme crédible : interventions « neutres » de pseudo-historiens, écrits avec des notes de bas-de-page, des références aux sources (détournées ou fausses), un scepticisme de bon aloi faisant du doute un facteur de connaissance, etc.
- Un discours hypercritique
- Des falsifications : « un mensonge négationniste s'énonce en une fois et se réfute en vingt ». (Nota CVAN : on pourrait même écrire « se réfute en vain »... !)

#### Ce que les négationnistes nient :

Attention les négationnistes ne nient pas :

- les camps de concentration, mais la cause de ceux-ci
- les fours crématoires, mais leur finalité
- la déportation politique ou raciale

Le Révisionnisme est une approche de l'historien. Une interprétation des faits.

#### Les grandes dates de l'antisémitisme et du négationnisme :

En 1920, le *Times* de Londres publie le *Protocole des Sages de Sion*.

En 1978, Faurisson écrit dans *Le Monde*.

A partir de 1990, la Loi Gayssot contribue à réduire la propagation du discours négationniste. Ses effets sont notables jusqu'en 1996.

En effet en 1990, l'accès à Internet rentre dans la sphère publique et prend son essor vers 1996. Le négationnisme avait déjà utilisé dès les années 80, les nouvelles technologies de communication (BBS) pour se diffuser.

L'Internet permet :

- Une présence permanente

- Un contournement des législations locales
- L'accès à des informations négationnistes par tout public, non formé et susceptible d'être ébranlé.

N'importe qui peut diffuser n'importe quoi. Une seule personne devient dans le même temps Auteur, Editeur, Diffuseur.

On peut réellement dater de 1988, l'émergence des discours négationnistes sur le web. La première expression en fut le négationnisme du génocide des Arméniens sur les forums de discussion (Usenet).

Dans les années 92/94, Serdar Argic diffuse des milliers d'articles négationnistes par mois. En fait il s'agit d'un programme informatique mis au point par un étudiant turc aux Etats-Unis (Hamet Kocar, Hassan Benuglu), qui repère automatiquement le mot « Turkey » dès que celui-ci apparaît sur un forum internet, et envoie en réponse, un texte niant le génocide arménien. Ce qui a donné lieu à des effets secondaires cocasses, le mot « turkey » signifiant également « dinde » en anglais, quiconque postait un message faisant allusion à la dinde de Thanksgiving par exemple, recevait aussitôt une prose l'informant qu'il n'y avait pas eu de génocide arménien...

Ce phénomène a été suivi par le négationnisme de la Shoah.

1995 : le premier site sur Internet est Stormfront, site raciste et proche des Nazis. (**Stormfront White Nationalist Community**). (Nota CVAN : toujours accessible malheureusement : [Stormfront White Nationalist Community](#))

1996 : les premiers sites négationnistes apparaissent. - Le site d'Ernst Zündel, néo-nazi réfugié au Canada. - Le site de Radio-Islam ([Radio islam](#) qui diffuse ce que l'on peut qualifier « d'antisémitisme porno ») - L'AAARGH ! de Serge Tion et Pierre Guillaume (Nota CVAN : site bloqué désormais à partir de la France, mais toutes les manières de contourner l'interdit restent accessibles sur d'autres sites...).

Tous les écrits de Bardèche et Rassinier sont sur l'AAARGH ! (site appelé ainsi car à une certaine époque les moteurs de recherche classaient les sites par ordre alphabétique).

#### Usenet :

Analyse des propos tenus sur les forums de discussion.

- Beaucoup de violence déployée. On a là une formalisation explicite du fait qu'on pouvait y diffuser un discours raciste et négationniste comme arme de cyberguerre. On remarquera que les négationnistes excellent dans les pleurnicheries qui tendent à les faire passer pour des victimes. [*Ça, c'est le comble : attribuer à ceux qui sont les cibles des forcenés sionistes ce qui est un classique juif, d'ailleurs nommé d'après un juif célèbre : Jérémie.*]

- 1995 : les premiers propos racistes sur les forums francophones ne rencontrent aucune complaisance. Mais continuent néanmoins en « bruit de fond » permanent.

- 2002 : un certain ralentissement du négationnisme est noté. [*Ce qui montre que le révisionnisme a rempli son rôle historique. Il ne reste plus qu'à en déployer l'argumentation dans les faubourgs de Shiraz, Konya, Ramallah, Assouan ou Mogadiscio et ailleurs...*]

Face à ces sites et forums qui représentent un danger pour les élèves, on ne peut que déplorer l'**indigence du contenu francophone** sur la Shoah et le négationnisme. A part le site du Mémorial de la Shoah ([Mémorial de la Shoah](#)), Ressources documentaires sur le génocide nazi et sa négation ([Pages personnelles de Michel Fingerhut](#)), peu de sites tiennent la route. [*Et même ceux-là sont faiblarde...*]

Pourquoi les autorités ne réagissent-elles pas ? En cause, la faible volonté politique de lutter contre les propagandes de haine sur Internet. Les faibles ressources sont toutes concentrées (et on le comprend) sur la lutte contre la pédophilie.

[*Pourquoi ce ton geignard ? C'est parce que le signataire de ces lignes, connu dans le quartier sous le nom de "Zinzin" a formulé un grandiose projet de lutte contre le révisionnisme sur Internet, qu'il a tendu sa casquette aux riches et aux puissants de sa communauté et qu'il n'a récolté que des clopinettes. Des gens normaux, en somme. La lutte contre le révisionnisme n'est le fait que d'une petite bande de fanatiques, de croyants et d'imprécateurs, du genre Vidal-Moustiquet, dont les criaillements finissent par indisposer ces Messieurs de la Banque, qui ont bien d'autres soucis en tête. Zinzin, qui se voyait déjà rouler en Mercédès, a dû reprendre tristement le chemin d'un travail qui, pourtant, ne le fatigue pas beaucoup.*]

Le poids des internautes libertaires n'est pas étranger à cette prudence excessive. [*Est-ce un aveu ?*] La LCEN (Loi sur la Confiance dans l'Economie Numérique), votée en 2004, a un impact relatif. Il a fallu prouver que stopper la mise en ligne de l'AAARGH ! à la source était impossible. La loi prévoit que « si tous les recours juridiques ont été utilisés sans résultat » alors on peut saisir le juge des Référé pour demander le filtrage au niveau des fournisseurs d'accès. Cette procédure, rendue possible par le fait que la loi Gayssot interdit le négationnisme de la Shoah, est très couteuse à mettre en place (déplacements aux USA, avocats, etc).

Si le filtrage est techniquement faisable et facile, il n'est pas applicable :

- sur les forums de sites web
- sur les vidéos mises en ligne (ex YouTube)
- sur les blogs

Le négationnisme est également présent hors de la sphère internet (exemple : une édition du *Quid* avait repris ses évaluations des victimes de la Shoah directement d'un texte de Faurisson !).

Face au négationnisme, les Arméniens se débrouillent comparativement mieux, mais ils ont en face d'eux un Etat : l'Etat négationniste turc qui ne lésine pas sur les moyens !

Les Arméniens sont donc eux aussi noyés sous la masse d'informations négationnistes émanant de dizaines de sites. Toutes les institutions turques sont sponsorisées par l'Etat turc et relaient ces informations. Il y a des sites violemment anti-arméniens : Cf Tête de Turc.

D'autres sites émanent d'individus turcophiles qui tiennent des propos du type de ceux de Pierre Loti (extrêmement raciste envers les Arméniens).

Le négationnisme turc a ceci de particulier qu'il est le seul à ce jour, à émaner d'un Etat. Ce qui explique sa force. Cette virulence n'a pas d'équivalent en ce qui concerne le génocide des Juifs, qui n'ont pas à lutter contre un négationnisme d'Etat. Ce sera peut-être le cas si l'Iran s'y met...

En conclusion : La loi Gayssot était efficace avant l'essor de l'Internet et son efficacité est relative depuis. Mais quoiqu'il en soit, des actions comme celle entreprise contre l'AAARGH ! n'auraient pas été possibles sans cette loi.

Gilles Karmasyn, interrogé par le public sur la loi pénalisant la négation du génocide arménien, a estimé qu'au vu de l'incitation à la haine anti-arménienne sur les sites internet turcs, cette loi était nécessaire. Et qu'elle seule pourra permettre d'intenter des actions identiques à celle entreprise contre l'AAARGH !.

A la question de savoir s'il existait dans la nébuleuse des sites négationnistes de la Shoah, des sites négationnistes agissant sous le couvert d'une pseudo-identité juive suivant la tactique des négationnistes turcs qui empruntent une identité arménienne (comme le Collectif des Démocrates Arméniens d'Europe - CDAE), Gilles Karmasyn note seulement l'existence de deux Juifs antisémites (dont un très bon clarinettiste) et conclut son exposé par ces mots : « Les Turcs mènent le bal dans la perversité de la présentation du négationnisme ».

Compte-rendu du Collectif VAN 23/11/2006  
<http://www.collectifvan.org/article.php?r=4&id=5848>

## CHERCHEZ L'ERREUR

« C'est ainsi que le mot antikamitisme s'ajoute au mot diaspora, que j'ai aussi introduit de manière intensive dans notre langage, depuis la création des radios libres en France avec *Diaspora 2000*, dont j'ai été un des fondateurs, dès 1980. Dès cette époque charnière, qui a marqué un véritable tournant dans l'organisation communautaire en France, j'ai volontairement introduit l'utilisation des expressions telles que « communauté noire », « communauté noire internationale », « africains martiniquais » ou « africains caribéens » pour ne citer que ces termes qui, aujourd'hui, ne choquent plus, alors qu'à l'époque ils alimentaient les débats houleux de notre radio Tropic fm, aujourd'hui Média Tropical. Car tous ces expressions battaient en brèche les mots aliénants du colonisateurs tels que, *DOM TOM, l'outremer, créole, métropolitains*, etc. Ainsi, tout comme les juifs européens ont su inventer une sémantique qui leur est propre, et introduire leurs terminologies dans le langage de tous, comme c'est le cas du mot « antisémitisme » imaginé par Wilhelm Marr qui l'utilisa en 1879 et le mot « sémite » inventé un siècle auparavant par le linguiste allemand auguste Ludwig Schlözer, il est donc légitime que notre communauté noire mondiale victime, puisse évoquer les origines historiques de la prétendue malédiction de Kam ( Cham) pour qualifier d'antikamitisme, le racisme anti-nègre dont elle est globalement la victime... »

## Cheikh Mâsa Seku Mâga, Bâtu Zâbe n)2

20 nov. 2006

### Contact Rédaction

<mailto:Batuzabepress@yahoo.com>Batuzabepress@yahoo.com

### Contact secrétariat du Cheikh Mâsa Seku Mâga

<mailto:antikamitism@yahoo.com>antikamitism@yahoo.com

CÔNE SUD

## Adrián Salbuchi : un dissident argentin

Nous présentons ci-dessous un dossier sur cet intellectuel critique, qui anime la réflexion du Mouvement National Argentin pour une Deuxième République.

### **I Adrián Salbuchi par lui-même**

### **II Le Projet National Argentin du MSRA, pour une « Seconde République »**

### **III La falsification de l'histoire comme instrument de domination, par Adrián Salbuchi.**

### **I Adrián Salbuchi par lui-même** (réponses aux questions de Quibla, par courrier électronique)

Journaliste et conférencier, il a fondé dans la ville de Córdoba (Argentine) le MSRA en 2002, au plus fort de la crise financière, économique et sociale (les banques refusaient de rendre leurs économies aux particuliers). Le MSRA a un programme de radio, « El Traductor » [www.eltraductorradial.com.ar](http://www.eltraductorradial.com.ar) ; il considère que le temps est venu de refonder la république argentine sur de nouvelles bases, seule solution pour sortir le pays de l'ornière de la vassalisation ; c'est comparable à l'élaboration de la cinquième république par De Gaulle, à l'issue d'une longue crise institutionnelle ; la nouvelle capitale sera la ville de Córdoba (centre industriel au cœur du pays, à la différence de Buenos Aires, ville d'affaires et d'affairistes). Ce mouvement n'a pas de rapport avec les mouvements d'opposition existants, tel que celui des chômeurs « piqueteros », ou celui des Mères de la Place de mai. Les partis politiques de gauche et de droite n'ont pas de projet national précis, même des personnages comme Elisa Carrió ou Luis Zamora manquent cruellement de perspective d'envergure. Le MSRA n'a donc aucun accord à gauche, et encore moins dans la droite libérale (Carlos Menem, Macri etc), mais il collabore avec l'ex-député Mario Cafiero aux enquêtes en cours sur la dette externe frauduleuse. Le MSRA a entrepris deux actions en justice contre le président Kirchner et son équipe : l'une, en date du 5 mai 2004, concerne le détournement de fonds de la province de Santa Cruz, dont Nestor Kirchner était le gouverneur jusqu'à son élection inattendue à la présidence, en 2003 ; l'autre, du 20 décembre 2005, accuse le même personnage d'association illicite.

**Le rôle de l'Argentine dans la stratégie sioniste :** Le MSRA considère que l'Argentine est un pays totalement contrôlé par le sionisme international depuis au moins trente ans. C'est depuis l'origine que le sionisme cherche à prendre le contrôle de la Patagonie. Dans son livre *L'État des juifs*, Theodor Herzl a un chapitre intitulé « Palestine ou Argentine » (voir la 4ème édition de l'ouvrage de Adrian Salbuchi *El cerebro del mundo : la cara oculta de la globalización* « Le cerveau du monde : la face cachée de la globalisation »). En 1992 et 1994, on a voulu accuser l'Iran d'avoir organisé deux attentats contre les intérêts israéliens, étape préparatoire au projet d'attaque militaire actuel. Or il s'agissait d'auto-attentats qui s'expliquent dans la logique des luttes internes entre faucons et colombes sionistes. En effet l'Argentine a une population juive très importante, et une bonne partie de celle-ci se comporte en cinquième colonne, dans notre pays. Les médias, la banque, le commerce et la vie culturelle (ou ce qui en tient lieu) sont totalement confisqués par le sionisme et ses valets. Le projet en cours consiste à instaurer un second État hébreu en Patagonie (le sud argentin et chilien, très peu peuplé, au climat tempéré, aux terres agricoles riches, et au sous-sol encore plus riche) : l'État théocratique resterait en Terre Sainte, mais l'État pratique, où ils pourraient vivre « en paix », serait la Nai Judah. L'idée est subrepticement introduite par les chambres de commerce la presse nationale et aux États-Unis : pour résoudre le problème de son endettement et de son insolvabilité, l'Argentine peut offrir ses terres, et pourquoi pas une sécession ; on encourage même les habitants natifs de la Patagonie à partir, pour fuir... la crise ! Le 27 août 2002, le *New York Times* publiait un article en ce sens. Tout cela est orchestré : Le quotidien *La Nación* a publié le 3 juillet 2005 un article intitulé « Eduardo Elstain, el dueño de la tierra » étalant les titres de celui qui est à proprement parler le plus grand propriétaire du pays : Eduardo Elstain est un proche d'Edgar Bronfman, président du World Jewish Congress, dont il est le trésorier. Il a introduit George Soros en Argentine dans

les années 1990, qui en a retiré \$500 millions de bénéfiques, alors que le président Menem plongeait le pays dans la misère (et Soros tient toutes les grandes surfaces, les « shoppings » qui, comme dans toute l'Amérique latine, sont des structures de luxe contribuant à tuer les cultures nationales et à ruiner la production et le commerce local). Nous constatons déjà la « palestination de l'Argentine », qui déboucherait sur des conflits et des souffrances immenses pour notre population, avec le sacrifice massif d'innocents, comme en Palestine. Il se trouve que Eduardo Elstain est président de la fondation Endeavor. Il est aussi président de l'entreprise immobilière familiale fondée en 1943 cotée en bourse à New York ; il est également trésorier du conseil des entrepreneurs argentins et membre du Groupe des Cinquante (présidé à New York par Moisés Naim et Jessica Mattheuws), de la fondation Novum Millenium et du World Economic Forum. IRSA contrôle aussi le Banco Hipotecario, responsable de la faillite de l'État argentin en décembre 2001. Elstain a fondé en outre le Dolphin Fund Management en 1990 (lié aux banques vers lesquelles Kirchner a détourné les fonds de la province de Santa Cruz), et participe aux réunions ultra secrètes de la Commission Trilatérale, débouchant sur les forums de Davos.

Voyez le nouvel emblème national chilien, défendu par l'ex président Lagos : il dessine une étoile à six branches. Et ce n'est pas par hasard que l'État d'Israël a adopté comme drapeau les couleurs de l'Argentine, avec la même disposition.

**Le MSRA et la révolution bolivarienne du Venezuela :** Le président Hugo Chavez a pris connaissance de nos travaux, dont il y a des éditions vénézuéliennes. Mais son entourage ne lui permet pas d'avoir une vision exacte de l'Argentine. Autant sa position est courageuse, envers Saddam Hussein, à qui il a rendu visite en 2002, et avec Ahmadinejad en Iran, autant il est capable de chanter les louanges de Kirchner quand il vient ici, alors que Kirchner est parfaitement fonctionnel, pour le système du Nouvel Ordre Mondial.

## **II Le Projet National Argentin du MSRA, pour une « Seconde République » ([www.msra.com.ar](http://www.msra.com.ar))**

Constat de départ : l'Argentine est gouvernée par un « trust partidocratique » depuis des dizaines d'années, qui s'aligne sans failles avec les structures du pouvoir du Nouvel Ordre Mondial, mettant de la sorte l'Argentine à genoux. Il s'agit donc pour la population de reprendre le pouvoir ( politique, économique, financier, médiatique, militaire) pour faire valoir ses droits, sans se perdre en débats sur des sujets secondaires.

Les 5 points non négociables :

1. Restaurer l'État nation souverain, pour mettre en œuvre le bien commun, dans une perspective géopolitique nationale et régionale ; [...]
2. Restaurer la monnaie souveraine [...]
3. Renégocier de la dette publique externe et interne [...]s ».
4. Respecter les institutions républicaines [...]
5. Restaurer les valeurs éthiques [...]

## **III La falsification de l'histoire comme instrument de domination**

Par Adrian Salbuchi

<http://www.eltraductorradial.com.ar/index%20ETR-masarticulos.htm> **At this same URL you will find the english translation as Microsoft Document**

“Celui qui contrôle le passé contrôle le présent ;  
celui qui contrôle le présent contrôle le futur ». George Orwell, 1984.

**« L'histoire n'est pas simplement du « passé ».** C'est la forme que prennent les angoisses et les combats du présent. Voilà pourquoi face à une même histoire il existe et il doit exister différentes interprétations historiographiques.. La tâche du penseur consiste à analyser les connexions entre les phénomènes de nature historique et sociaux. Il faut se préserver des critiques de ceux qui veulent désigner « le mal absolu » au nom du « bien absolu » ». [Norberto Ceresole, \*La falsificación de la realidad.\* \(Buenos Aires, 1998\)](#)

“La seule vérité, c'est la réalité” (Juan Domingo Perón).

Pour un peuple, connaître son passé –son histoire- est aussi important que pour un individu le fait de connaître ses origines, d'où il vient et quelles sont ses racines, c'est à dire qui il est. La personne qui souffre d'amnésie est désarmée face à la volonté d'autrui et court le risque de se voir mener en bateau par n'importe quel escroc qui se fait passer pour son « ami », son « frère » ou son « parent » pour profiter d'elle.

Ce qui arrive à ces individus peut arriver aussi aux peuples s'ils oublient, confondent ou ignorent le passé ; avec les technologies modernes, cela peut même arriver au monde entier.

De nos jours, des groupes compacts très puissants disposent des moyens suffisants pour contrôler littéralement notre vision du passé –l'histoire- et du présent, faisant ainsi dérailler la réalité qui se trouve remplacée par une espèce de réalité virtuelle, alignée sur leurs intérêts à eux, et leurs objectifs, bien souvent inavouables.

### « L'industrie de l'Holocauste »

Sous ce titre insinuant, l'historien étasunien Norman Finkelstein, professeur de théorie politique à la City University de New York, Hunter College, a publié en 2000 un livre très polémique : *L'industrie de l'holocauste, réflexions sur l'exploitation de la souffrance juive* où il critique les puissants motifs financiers et géopolitiques de ceux qui font la promotion hyperbolique de ce qu'on appelle l' « Holocauste » afin d'extorquer des sommes gigantesques, pour le compte de l'État d'Israël, à un ensemble de « victimes solvables » : banques suisses, gouvernements étasunien et allemand, grandes entreprises allemandes et d'autres victimes présentes et à venir.

Finkelstein définit Israël comme un État terroriste, expansionniste et hautement dangereux non seulement pour la paix au Proche Orient mais du monde entier, spécialement si l'on tient compte de son énorme capacité nucléaire grâce aux armes de destruction atomique que lui ont cédées depuis des dizaines d'années, en toute obéissance, les États-Unis et la France.

Norman Finkelstein s'insère dans le courant de pensée de son ami et mentor Noam Chomsky, et ils ont attiré sur eux les foudres de la puissante machinerie du sionisme international, en qualifiant ses principales organisations et ses opérateurs comme des gangs et des voyous ; il qualifie le propagateur de l'Holocauste Elie Wiesel comme le « clown résident », et les exigences sionistes envers l'Allemagne, à titre de réparations monétaires gigantesques, comme un chantage éhonté.

Ce qui est intéressant, c'est que Finkelstein s'insère dans un ensemble d'historiens, de journalistes, d'intellectuels et de représentants de secteurs considérables, à l'échelle du monde entier, qui n'acceptent pas passivement le dogme de l'holocauste en provenance des centres de pouvoir essentiellement privé du Nouvel Ordre Mondial, et qui se trouvent à New York, Londres, Paris et Jérusalem, parmi d'autres grandes villes. Il s'agit d'un vaste secteur de gens intellectuellement indépendants, qui considèrent que cette authentique « industrie de l'Holocauste » sert non seulement à détourner des fonds publics et privés dans le monde entier, mais aussi à justifier le génocide que commet l'État d'Israël contre le peuple palestinien captif, et d'autres futures agressions en différents points du globe où, quand même, certains commencent à ouvrir les yeux.

### Terrorisme intellectuel

Dans le monde développé actuel, pourtant si libéral, il règne un authentique terrorisme intellectuel qui interdit dans certains pays sous peine de prison qu'on fasse des recherches ou que l'on diffuse la moindre opinion ou enquête débouchant sur une mise en question de la véracité du dogme de l'Holocauste. Ainsi, ont été poursuivis des historiens comme le Français **Robert Faurisson**, **Ernst Zündel** le chercheur allemand, actuellement emprisonné, et tout récemment le prestigieux historien anglais **David Irving** qui a été arrêté en Autriche pour une affaire datant de 1989 : il avait prononcé une conférence où il mettait en doute le chiffre officiel de six millions de juifs assassinés dans les camps de concentration allemands durant la Deuxième guerre mondiale, en soutenant, comme bien d'autres chercheurs, qu'au delà de la persécution des juifs dans l'Allemagne national-socialiste, il n'y a pas de support sérieux pour ce chiffre effrayant de 6 millions.

Ce même chiffre, emblématique et cabalistique, est tenu pour acceptable de nos jours, non pour avoir été étayé par des recherches historiques solides, mais parce qu'il a été répété et dramatisé à l'envi, au moyen de films documentaires de propagande, de livres, de romans, de monuments, de cérémonies et de réunions mémorielles, et de bien d'autres entreprises à effet psychologique collectif tendant à imposer un chiffre sans la moindre base rigoureuse comme une réalité. L'un des instruments de guerre psychologiques utilisés pour ce faire est la Anti Defamation League (ADL, [www.adl.org](http://www.adl.org)), l'une des organisations de choc chargées d'exercer des pressions de toute nature contre ceux qui pourraient remettre en question le Mythe de l'Holocauste, n'importe où dans le monde. Au moyen d'une méthodologie agressive, abondamment financée et largement couverte par les multimédias monopolistiques mondiaux, l'ADL exerce une sorte de terrorisme intellectuel qui tend à faire taire toute critique contre le sionisme, ses objectifs mondiaux et ses opérateurs, en brandissant à tout bout de champ, de façon hystérique, l'accusation d'antisémitisme contre ceux qui prétendraient promouvoir une étude sérieuse de ces questions fondamentales, ou remettre en question les politiques israéliennes, en établissant l'équivalence entre antisémitisme et antisionisme. Il faut savoir que l'ADL opère en liaison étroite avec la loge maçonnique juive très influente, et très fermée, le B'Nai B'Rith.

## Pour parler crûment

C'est dans ce cadre qu'il nous semble nécessaire de situer les pertinentes déclarations du président iranien, Mahmoud Ahmadinejad, formulées à la Mecque, en Arabie Saoudite, lorsqu'il a exprimé des doutes sur la véracité de l'histoire officielle de l'Holocauste juif, et qu'il a suggéré que l'Israël devrait être transplanté en Europe.

Ceci a suscité immédiatement le rejet des très puissantes organisations sionistes mondiales, ainsi que des gouvernements et médias qui sont sous leur contrôle, qu'il s'agisse des États-Unis, du Royaume Uni, de l'Allemagne, de l'Autriche et naturellement, d'Israël.

Et pourtant, et malgré la mauvaise image dont sont gratifiés aujourd'hui l'Iran et son gouvernement dans les médias occidentaux, la logique d'Ahmadinejad est historiquement impeccable. Entre autres choses, le président a signalé que : « certains pays insistent pour dire que Hitler a tué des millions de juifs innocents dans une chaudière, et ils insistent tellement sur ce point qu'il suffit qu'une personne le conteste pour être envoyée en prison ».

Il ajoute que même si l'affirmation que nous contestons est exacte, en quoi le massacre d'innocents par Hitler justifierait-il un soutien aux occupants de Jérusalem ? Maintenant qu'ils admettent que les juifs ont été opprimés, pourquoi les Palestiniens musulmans devraient-ils en payer le prix ? Puisque ce sont les Européens qui ont persécuté les juifs, qu'ils offrent donc un bout de terrain au régime sioniste pour qu'il y installe le gouvernement auquel il tient tellement. Nous le soutiendrons, a ajouté le président iranien. « Que l'Allemagne et l'Autriche donnent deux ou trois de leurs provinces au régime sioniste, et le problème sera réglé à la racine ».

Ahmadinejad est de toute évidence en train de renverser le pot aux roses, comme on a pu le constater par la série des réactions hystériques des « démocraties occidentales », à commencer par celle de la toute nouvelle ministre Angela Merkel, qui a jugé totalement inacceptables ces déclarations iraniennes.

De notre côté nous posons la question : Pourquoi ce rejet germanique ? La logique voudrait même que ce soit la Bavière historique qui soit le pays préposé à ce rôle de pays d'accueil pour les juifs.

Ursula Plassnik, ministre des affaires étrangères autrichienne a renchéri : « Il est hors de question de mettre en doute le droit à l'existence d'Israël » tandis que Raanan Gissin, porte-parole d'Ariel Sharon, a exprimé son inquiétude, devant le « consensus qui existe dans de nombreux cercles du monde arabe, sur le fait que les juifs n'ont pas le droit d'établir un État juif démocratique sur leur patrie ancestrale ».

Nous ajouterons que ce n'est pas seulement dans le monde arabe qu'on conteste le droit à usurper des terres étrangères, mais que sur notre continent et en Argentine, nombreuses sont les personnes qui soutiennent exactement ce point de vue. Gissin a insisté, face au président iranien : « Nous les juifs sommes ici depuis bien plus longtemps que vos ancêtres », et il a « remercié Dieu de nous avoir donné la capacité de dissuader préventivement toute application pratique dérivée de semblables déclarations ».

La position israélienne est très intéressante. Si tous les peuples et toutes les ethnies du monde se mettaient à réclamer des terres qui selon leurs livres sacrés et leurs traditions culturelles, religieuses et ethnico- raciales leur reviennent parce que « nos ancêtres étaient là avant », cela donnerait lieu à de grands bouleversements dans le monde entier. Les États-Uniens devraient se retirer de tout leur territoire pour le rendre aux nations Sioux, Chinook, Tonkawa, Wichita, Utah, Apache, Delaware, Algonquin, Iwa, Cheyenne, Mojave, Mohawk, Choctaw, Iroquoise, Miami, Omaha et bien d'autres tribus aborigènes, dont les terres ont été confisquées par le gouvernement au long de quatre siècles d'invasions et de génocides. Ces tribus étaient arrivées là bien avant les conquérants anglais, hollandais, espagnols, portugais, allemands, et les immigrants juifs, qui ont ensemble fini par fonder l'empire vorace connu aujourd'hui comme États-Unis d'Amérique du Nord.

Et nous les Argentins, au moins nous qui sommes d'origine italienne, espagnole, saxonne et membres de la communauté juive, nous devrions commencer à faire nos valises pour nous retirer des provinces usurpées il y a à peine deux siècles, volées aux tribus Ranquel, Pampa, Mapuches, Cmechigones, Guaranik, Tobas, Selcnam, Aymara, Quilmes, Guayaquí et bien d'autres.

Pour ce qui est de la possibilité de rejet concret d'Israël par les pays arabes, évoquée par Ariel Sharon, les forces du sionisme juif sont tout à fait capables d'exercer la dissuasion préventive, dans la mesure où elles sont déjà parvenues s'emparer du gouvernement des États-Unis pour en faire un instrument docile et soumis à leurs propres intérêts géopolitiques mondiaux, à l'inspiration clairement messianique et raciste. Ce processus complexe et insolite, de hold-up sur l'État étasunien a un nom bien précis : c'est le « Project for a New American Century » ([www.newamericancentury.org](http://www.newamericancentury.org)).

## En quoi tout cela nous regarde ?

Chaque fois que notre presse infantilisée informe sur ces sujets, elle le fait hors contexte, généralement de façon incomplète, toujours de façon biaisée, conséquence logique de son alignement avec la vision globale imposée par les maîtres du Nouvel Ordre Mondial, en clair, alignée sur les intérêts du sionisme international, dévotement.

Ainsi, on a pu lire dans le quotidien *Clarín* de Buenos Aires, le 10 décembre 2005, que les

déclarations du président iranien « expriment un sentiment antisémite, intolérant, belliqueux et antidémocratique », parce que c'est ce qu'ont déclaré dans un communiqué commun AMIA (Association Mutualiste Israël Argentine), DAIA (Direction Amitié Israël Argentine) et Organisation Sioniste Argentine, qui ont exigé du président Kirchner qu'il se joigne à la « condamnation du président iranien pour ses paroles », et Kirchner s'y est plié. Le même article brandit à nouveau la « menace nucléaire » que représente l'Iran (en cachant que le véritable danger nucléaire actuel est représenté par les États-Unis, Israël et le Royaume Uni) et formule même une menace cousue de fil blanc contre l'Iran en rappelant qu'Israël « a bombardé le réacteur atomique iraquien Osirak, à 17 km de Bagdad, en 1981 », sans que les Nations Unies aient songé à condamner Israël pour cette violation flagrante de la souveraineté iraquienne.

Les pressions sionistes sur la République argentine viennent de loin. En 1896, le fondateur Theodor Herzl proposait de fonder l'État israélien en territoire argentin, en échange d'une compensation financière ; et nous nous demandons : cela ne cadrerait-il pas parfaitement avec les opérations de reconversion de la dette en investissements fonciers ?

Aujourd'hui, ces pressions ont abouti à une détérioration des relations diplomatiques entre l'Argentine et l'Iran, qui a coûté à notre pays des milliards de dollars en exportations qui n'ont pas eu lieu, en direction de l'Iran, pendant les dix dernières années ; mais, plus grave encore, cela nous entraîne vers un engagement dans la guerre que les États-Unis, l'Israël et la Grande Bretagne préparent contre l'Iran ; nous nous conduisons de façon ignoble en agressant et en insultant gratuitement le noble peuple persan millénaire.

L'ingérence des services de renseignement de certains États étrangers a des conséquences catastrophiques. L'Argentine est entre les mains de dirigeants politiques ignorants en matière internationale, comme le président Kirchner lui-même, qui a confié la chancellerie à un personnage inapte, inepte et incapable de prendre des décisions : un certain Rafael Bielsa.

### **Qui sont et où sont nos ennemis ?**

Ne nous méprenons pas sur les agresseurs auxquels nous avons affaire. Historiquement, depuis des siècles, le Royaume Uni et les États-Unis ont été nos adversaires, et cela presque sans interruption depuis deux siècles ; ils nous agressent sur les fronts économique, financier, politique, moral et militaire, soit directement soit par l'intermédiaire de leurs agents dans le pays, dans le secteur privé et public. Or, après la Deuxième guerre mondiale, nous avons adopté la position irrationnelle consistant à assumer comme « notre ennemi » une Allemagne diabolisée et battue à plate couture, il y a plus de soixante ans. Pourtant, ni l'Allemagne, ni l'Autriche ni leur principal allié le Japon n'ont jamais agressé l'Argentine ni aucun point de notre continent, ni porté la moindre atteinte à nos intérêts, contrairement à la pratique systématique des États-Unis et des Britanniques.

N'oublions pas non plus que l'Union Soviétique, alliée des États-Unis et de l'Angleterre au cours de la Deuxième guerre mondiale, a lancé contre nous, dans les années 1960-70 des guérillas, ce qui a donné lieu à la guerre civile, une catastrophe nationale. Nous avons donc été victimes d'un effet de pinces, notre peuple se trouvant agressé d'une part par les « jeunes idéalistes » d'une guérilla apatride, et d'autre part nous avons enduré la répression et la trahison d'une camarilla civico-militaire, qui s'est emparée de l'État pour le livrer stupidement aux intérêts géopolitiques des États-Unis.

Voilà comment nous croyons que nos ennemis sont ceux qui s'opposent à l'alliance anglo-étasunienne-israélienne : depuis l'Allemagne et le Japon au moment de la guerre, jusqu'à l'Iran et aux organisations de libération islamique en Palestine, en Irak et en Afghanistan. Et cette Argentine culturellement et intellectuellement colonisée à l'air d'apprécier le poison qu'on lui administre à grandes lampées, tous les jours !

### **Rien a voir avec nous autres ?**

L'État d'Israël est un État étranger, allié aux États-Unis et à la Grande Bretagne. Si nous réfléchissions avec notre cervelle et non pas avec celle de nos ennemis et adversaires, tant à l'intérieur qu'à l'étranger, nous maintiendrions au moins une attitude digne, neutre et objective, face à la catastrophe qui ravage le Proche Orient depuis plus de cinquante ans. Un minimum d'auto-estime nous amènerait à rejeter l'histoire officielle mondiale propagée et imposée par les trois brigands intéressés, tant que nous n'avons pas le point de vue, sur cette même histoire, des grands vaincus de la même guerre, qui diffèrera forcément de celle des gouvernements fantoches qui occupent l'Allemagne et l'Autriche par la grâce d'un Dieu tribal qui les manipule depuis les métropoles déjà mentionnées.

Depuis 1945, l'opinion publique planétaire a été informée de terribles carnages, camps de concentrations et persécutions organisés par l'Allemagne national-socialiste. Mais cela se produit dans le contexte sans précédent d'une défaite complète face à des ennemis qui sont parvenus à lui voler son territoire, à faire condamner ses dirigeants (le tribunal de Nuremberg a été une mascarade significative), à lui voler des centaines de patentes, d'inventions, de créations industrielles et de droits intellectuels de toute nature ; en tant que butin de guerre, l'Allemagne s'est vue en outre confisquer toute sa documentation

d'État, dont ce qui était classé comme documents secrets. Tout cela a été emporté à New York, Londres, Paris et Moscou, les métropoles qui ont rédigé l'histoire officielle selon leurs intérêts et objectifs. Parmi ceux-ci figurait la création, le financement et la puissante militarisation ad vitam aeternam de l'État d'Israël.

En guise d'exercice mental, demandons-nous quelle serait l'image dominante aujourd'hui si la totalité des documents secrets des États-Unis, de la Grande Bretagne et d'Israël tombaient intégralement entre les mains de leurs adversaires, de sorte que ceux-ci élaborent leur propre histoire officielle, afin de les diaboliser et de promouvoir leurs propres objectifs ? Que se passerait-il si nous pouvions explorer à fond les chapitres les plus sombres, sanguinaires, pathologiques et destructeurs, cachés dans les archives secrètes de la CIA, du Pentagone, et de la National Security Agency ? Ou encore du M16 et du Foreign Office ? Et du Mossad, du Shin Beth et des Forces de défense israéliennes ?

Aujourd'hui, les États-Unis ne parviennent même pas à garder une image présentable devant l'opinion publique, malgré leur position de nation la plus puissante au monde, et disposant d'instruments gigantesques pour contrôler l'information. Combien de tribunaux de Nuremberg faudrait-il pour juger et condamner Kissinger, Truman, Eisenhower, Roosevelt, Bush, Johnson, McNamara, Bundy, Kennan, Deutch, Baruch, Morgenthau, Cheney, Perle, Wolfowitz, Feith, Rockefeller, Harriman, Clinton, Albright, Carlucci, Reagan, Hoover, Westmoreland, Rusk, Schwartzkopf, Powell, Braden, Rhodes, Kagan, Podhoretz, Brzezinski, Abrams, Negroponte, Bolton, Dulles, Rice, Rumsfeld, Baker, Casey, Berger, Armitage, Lehman, Kaplan, Helms, Solarz, Sokolski, Thatcher, Churchill, D'Amato, Nixon, Ford, Carter, Eden, Carrington, Nott, Harris, Shamir, Meir, Sharon, Netanyahu, Barak, Peres, Gore, Beghin, Ben Gourion, et tant d'autres ? Le monde n'aurait jamais vu tant de célébrités jugés pour crimes de lèse-humanité, génocide et crimes contre la paix.

Voilà pourquoi il est temps d'en finir avec l'alignement systématique et honteux de tous les gouvernements argentins depuis au moins trente ans. Ce vulgaire processus de décadence s'est intensifié avec la trahison du président Menem dans les années 1990, à tous les niveaux de la vie politique et des relations internationales, scellées par les « relations charnelles » [sic] dont faisait état Menem avec l'empire anglo-étasunien-israélien, et encore intactes sous l'actuel gouvernement du président Kirchner, dont le style a changé, mais qui préserve les axes principaux de cette soumission.

Pour ce qui est des déclarations du président iranien, souvenons-nous que l'Argentine a accusé l'Iran d'avoir organisé les attentats de 1992 et 1994 contre l'Ambassade d'Israël et le centre communautaire AMIA, en n'apportant au dossier que des fausses pistes, et des « preuves » de toute évidence imposées par les forces israéliennes et étasuniennes qui ont pris en charge l'enquête dès le départ, « au niveau zéro ». C'est ainsi que pendant plus de dix ans, les autorités se sont décarcassées pour inventer une piste iranienne, purement imaginaire, débouchant sur le spectacle honteux d'un juge fédéral payant un prisonnier pour qu'il porte un faux témoignage (le juge Galeano, destitué), et, plus récemment encore, un procureur hystérique (Nissman) montrant la photo d'un « terroriste assassin » supposé, qui se serait immolé lors de l'attentat contre AMIA, thèse qui a rapidement été abandonnée à cause de la falsification grossière sur laquelle elle reposait. Le tout, bien entendu, avait bénéficié d'une énorme couverture médiatique dans toute l'Argentine. Et cela n'empêche pas que l'on continue à rechercher intensément les preuves correspondant à une « piste iranienne » dont Bush et Sharon ont un besoin urgent pour déclarer un *casus belli* contre l'Iran, alors que c'est la piste israélienne, bien plus vraisemblable, qu'il faut approfondir.

### La cabale des chiffres

Pour comprendre comment opère le mécanisme mystificateur autour des six millions, signalons que dans un contexte beaucoup plus modeste et récent, chez nous, nous avons vu se propager un mythe comparable, celui des « 30 000 disparus » (du fait de la répression des années 1970), chiffre qui ne repose sur rien. En effet la Commission nationale sur la Disparition des Personnes, CONADEP, créée par le gouvernement Alfonsín en 1984, énumère, dans son célèbre rapport *Nunca Más*, 8700 cas de personnes concernées et recherchées ; elle a rassemblé les preuves concrètes qui ont permis de juger les militaires responsables de deux-cents cas environ de disparitions. Or même dans cette liste réduite de disparitions, validée par la CONADEP, on trouve des cas remarquables de personnes classées disparues, mais retrouvées à l'étranger, dont certaines font même partie du gouvernement actuel, telle Mme Carmen Argibay, récemment nommée juge à la cour suprême par le président Kirchner !

Ce qui compte, c'est d'observer comment, dans ce cas aussi, le mythe a été propulsé par les médias, qui le répètent tant et si bien que cela agit comme une perceuse dans le cerveau des Argentins, au point que cela été implanté comme partie constituante de l'imaginaire collectif argentin. Nous soulignons ce phénomène pour faire comprendre l'importance qu'il y a à ne pas permettre que la réalité soit falsifiée – selon les termes de [Norberto Ceresole](#), cité en tête de cet article ; cela n'implique nullement que l'on justifie la barbarie, la stupidité et la servilité du gouvernement civico-militaire qui a confisqué le pouvoir en Argentine entre le 24 mars 1976 et le 10 décembre 1983.

Les méprisables bourreaux doivent payer pour leurs crimes. Mais une chose est de punir les

individus responsables, particulièrement lorsqu'il s'agit de militaires de haut rang, et de défenster l'institution des forces armées et de sécurité, essentielles pour la défense et la sécurité de l'État argentin. C'est pourtant ainsi, en les traînant dans la boue, qu'un ensemble de personnages, parmi nous et à l'étranger, a profité de la souffrance terrible de ces années-là pour promouvoir d'autres intérêts moins avoués, qui visent à obtenir la progressive dissolution et destruction de la République argentine.

Moralement, un seul être humain injustement poursuivi ou assassiné mérite que justice lui soit rendue, qu'il ait été persécuté par des militaires argentins, allemands, irakiens, soviétiques, israéliens, étasuniens, ou par des fanatiques chinois, sionistes, français ou anglais. Mais la justice doit être la même pour tous. Et si nous devons condamner des militaires argentins et des dirigeants allemands, nous devons aussi condamner des tortionnaires israéliens, anglais, et des envahisseurs étasuniens.

Rétablissons donc les proportions justes : 6 millions pour l'Holocauste ? 30 000 disparus ? L'exagération ne nous rapproche ni de la justice ni de la vérité, mais au contraire, elle les éloigne et c'est une insulte à la mémoire de ceux qui ont réellement été victimes dans toutes ces guerres et ces conflits complexes. Il faut donc créer les conditions pour accumuler les données exactes autour de ces douloureux événements, pour ensuite établir les quantités de victimes qui ont succombé. Aujourd'hui, on s'y prend à l'envers : d'abord on lance les chiffres qui permettent d'élaborer le Mythe utile dans le cadre de certains objectifs inavouables, et ensuite on exerce une pression pour obliger chacun à y croire.

Cessons donc de penser avec un cerveau d'emprunt, renseignons-nous, pour comprendre « de quoi il s'agit exactement » et ne laissons pas la manipulation faire une victime de plus : la vérité.

### OUVRONS LES YEUX

par Adrián Salbuchi, Buenos Aires, le 6 janvier 2006

Le 10 décembre j'ai lancé sur le web un article intitulé « La falsification de l'histoire comme instrument de domination ». Voici deux ajouts importants :

1. Sur le puissant lobbyiste sioniste Jack Abramoff condamné pour fraude aux États-Unis: ce personnage, juif et nord-américain, a été traduit en justice pour malversation de dizaines de millions de dollars, issus de contributions provenant de différentes sources, notamment de tribus indiennes autochtones des États-Unis. Ce scandale éclabousse jusqu'à la Maison Blanche. En effet, Abramoff, âgé de 47 ans, a été l'un des principaux financeurs de la campagne pour la ré-élection de George W. Bush en 2004, et un collaborateur du puissant sénateur républicain pour l'État du Texas, Tom DeLay, collaborateur très proche de George W. Bush, également poursuivi pour corruption, et qui a déclaré qu'Abramoff est « l'un de mes plus chers amis ». Selon un communiqué de l'agence new-yorkaise Bloomberg.com, daté du 22 septembre 2005, « Abramoff a détourné les fonds qui lui avaient été confiés par des tribus indiennes, qui devaient être utilisées pour des actions de lobbying [en faveur des intérêts de ces tribus] au profit d'une série de projets personnels ; c'est ce qui ressort de témoignages devant les magistrats et des échanges de courrier électronique qui se produisirent au cours d'une audience du Comité chargé des affaires indigènes du Sénat des États-Unis. Or les projets personnels d'Abramoff [ceux-là même pour lesquels il détournait les fonds des tribus indiennes] allaient d'une Université orthodoxe juive jusqu'à une école sraélienne pour franc-tireurs ». Les antécédents d'Abramoff remontent au scandale Iran-Contra nicaraguayens sous la présidence de Reagan, de George Bush père, Oliver North et d'autres techniciens étant aux commandes. Nous insistons : c'est ce qui permet de comprendre les origines du Nouvel ordre Mondial, qui écrase par la violence, la perversité, la corruption et l'injustice 6.500 millions d'habitants de par le monde : une humanité séquestrée par les intérêts démoniaques d'une minorité qui représente à peine 0,5 de la population mondiale. Une minorité infime doit-elle tyranniser et réduire en esclavage la planète entière ?

2. Déclarations du président vénézuélien Hugo Chávez. Les médias locaux et internationaux rendent compte des courageuses déclarations du président du Venezuela Hugo Chávez. Ainsi le quotidien de Buenos Aires *Infobae* rapporte dans son édition du 5 janvier 2006 au matin que « le 24 décembre dernier [Chávez] a affirmé qu'il y a de la place pour tout le monde sur terre, mais il se trouve que certaines minorités, descendantes des mêmes qui avaient fait crucifier le Christ, se sont approprié les richesses du monde ». Ces paroles ont été prononcées lors d'une célébration de Noël au Centre de Développement Endogène Intégral de l'Humanité « Manantial de los Sueños ». Je félicite le président Chávez pour ses paroles claires qui suivent courageusement l'exemple que nous donne le président iranien Mahmoud Ahmadinejad.

3. Nous croyons le moment venu pour le monde et pour l'Argentine de dire les choses telles qu'elles sont. Arrêtons de pratiquer une autocensure aussi lâche que nocive, car hésitante face à ceux qui

exercent un véritable terrorisme intellectuel depuis leurs puissants monopoles multimédiatiques, barricadés derrière des montagnes financières. Identifions les criminels, corrompus et fourbes où qu'ils soient et quel que soit leur nom.

LETTRE D'EXIL

### Message de Gerd Honsik au président iranien

Gerd Honsik, révisionniste autrichien, et poète, aurait souhaité se rendre à la Conférence de Téhéran sur l'Holocauste mais, sévèrement condamné en 1992 par la Cour de Vienne, il a été contraint de s'exiler et ne possède pas de passeport lui permettant de se rendre en Iran. Le 20 septembre 2006, il écrivait la lettre suivante au président de l'IPIS, organisateur de ladite Conférence :

Monsieur le Président Mohammedi,

Comme je ne possède pas de passeport valide il semble impossible que je puisse répondre à votre invitation de me rendre à Téhéran pour participer à la Conférence sur l'Holocauste.

Je m'adresse à vous, qui êtes l'hôte et l'organisateur de cette conférence, pour vous demander de bien vouloir inviter à ma place mon avocat, le Dr. Herbert Schaller.

Le Dr. Schaller n'assisterait pas en tant que révisionniste mais en tant qu'avocat. Il est prêt à faire un exposé devant les participants de la conférence sur les entorses aux droits qui, en Europe, accompagnent la persécution et les poursuites des auteurs et des historiens. Il est aussi à même de témoigner de la violation des droits de la défense ainsi que des menaces exercées contre les avocats éventuels par la police de la pensée qui règne lâchement au sein de l'Etablissement politique de divers pays européens.

Il pourrait expliquer en détails la discrimination exercée contre les dissidents dans les prisons occidentales. Les historiens et auteurs incarcérés qui ont étudié de près la version politique de la deuxième guerre mondiale ne sont pas reconnus en tant que prisonniers politiques parce qu'ils ont abouti à des conclusions différentes des diktats imposés par l'Etablissement politique.

Le Dr. Schaller ne m'a pas seulement défendu pour mon livre *Freispruch für Hitler?* (Acquittement pour Hitler?) devant les tribunaux de Vienne et de Munich. Il a également défendu de nombreux révisionnistes dans des affaires de crimes contre la pensée qui touchaient à l'histoire de l'Allemagne. Parmi eux:

Walter Ochensberger (éditeur);

Ing. Emil Lachout (professeur d'histoire religieuse);

Ing. Pittlich (architecte);

Dipl. Ing. Wolfgang Fröhlich (auteur et ingénieur);

Herbert Schweiger (auteur);

Pedro Varela, auteur espagnol;

ainsi que l'ancien combattant de première ligne Fritz Rebhandl, qu'il a fallu traîner devant le tribunal en chaise roulante;

Otto Ernst Remer, général hautement décoré de la 2e guerre mondiale;

et bien d'autres.

Actuellement le Dr. Schaller assure la défense de David Irving, l'historien britannique emprisonné à Vienne, ainsi que celle de Ernst Zündel dont le procès se tient devant le tribunal de district de Mannheim; voilà déjà quatre ans que M. Zündel est en prison.

Le Dr. Schaller est un des avocats les plus compétents en matière de révisionnisme et il n'a pas son pareil pour soumettre aux tribunaux des motions de preuves qui sont rejetées sans le moindre motif par les démocraties occidentales. Le fait de rejeter les preuves plaidant en faveur d'un accusé constitue un crime contre l'humanité. Son expérience et ses connaissances seraient sans nul doute d'un grand avantage à la conférence. Il n'épargne aucun effort pour aider les persécutés. L'argent ne joue jamais un rôle décisif chez lui, si tant est qu'il joue jamais un rôle. Il a combattu pour son pays natal comme jeune officier sur le front russe dans la deuxième guerre mondiale et a été blessé grièvement à plusieurs reprises. Il se rendra à Téhéran sans crainte de témoigner pour la vérité et de décrire la situation des droits de l'homme en Europe occidentale. Je suis convaincu que, ne serait-ce que dans l'intérêt de ses clients, il accepterait votre invitation.

Je suis profondément attaché à votre pays et à sa noble civilisation et je tiens à vous remercier ici des tentatives que vous faites pour accorder à Téhéran une place à la liberté d'expression.

Avec ma considération la plus distinguée,  
Gerd Honsik  
En exil depuis 15 ans.  
<http://globalfire.tv/nj/06en/persecution/drschaller.htm>

UN PEU D'HISTOIRE

## Des juifs massacreurs de chrétiens

En 614 de notre ère, lors de la prise de Jérusalem par les Perses les juifs alliés aux vainqueurs, dans un déferlement de haine, commirent un massacre dont des dizaines de milliers de chrétiens furent les victimes. C'est du moins ce que les historiens des quelques siècles après cet événement racontent mais qu'est-il devenu de cet événement dans les livres écrits par les historiens juifs particulièrement dans la période post-holocaustique ?

L'histoire de l'histoire de ce massacre est intéressante et est révélatrice de la tendance chez beaucoup de juifs à être ethnocentristes au point de n'avoir aucun souci pour la vérité. Ce long texte d'un historien juif compare les versions des historiens non-juifs avec ceux des juifs et conclue que les juifs ont embelli les faits pour améliorer l'image de leur peuple soit en fournissant ou en inventant des raisons pour justifier le massacre, soit en minimisant son ampleur, soit en mettant en doute la véracité du massacre ou en refusant tout simplement d'en parler.

Voir : *Modern Historians and the Persian Conquest of Jerusalem in 614*, par Elliott Horowitz  
<http://iupjournals.org/jss/jss4-2.html>

Un court extrait:

In 1961, the same year in which Hilberg first published *Destruction of the European Jews*, the second volume of Léon Poliakov's *History of Anti-Semitism* appeared in its original French edition. Readers of the latter would probably have found him in agreement with the former's assertion that "preventive attack, armed resistance, and revenge are almost completely absent in two thousand years of Jewish ghetto history." In discussing Christian-Jewish relations in the seventh century, Poliakov noted that when the Persians had attacked Jerusalem in 614 "the local Jews had allied themselves" with them, but he remained silent concerning the consequences of that alliance for the local Christian populace. However, he did note that "after the Byzantine reconquest in 629, the Christians had taken cruel revenge." Only in a footnote did Poliakov add that "according to Byzantine chroniclers the Jews had slaughtered the Christians after the arrival of the Persians,"<sup>79</sup> thereby suggesting that this information was far less reliable than that concerning the Christians' later "cruel revenge" against the Jews, mentioned in the body of his text. Although over a century earlier his countryman, the great Salomon Munk, had written that in 614 the Jews "took revenge upon the Christians for the cruel persecutions and many humiliations they had suffered over the centuries," Poliakov like Hilberg (but unlike Shakespeare) apparently had difficulty associating the Jews with revenge--except as its victims.

Nous recommandons vivement la lecture du dernier livre d'Elliott Horowitz, *Reckless Rites. Purim and the Legacy of Jewish Violence* (Rites sans pitié. La fête de Pourim et la tradition de violence juive), 340 p. Princeton University Press, 2006. Une érudition parfaite et un grand art de mettre le doigt là où ça fait mal. On comprend mieux, après cette lecture, que la violence sauvage qui s'exerce dans le contexte israélien provient d'une longue tradition qui fait de la prétendue morale juive une sinistre farce.

HÉROS, HÉROS, PETIT PATAPOT

## Glières, janvier-mars 1944 de la réalité au mythe

Dominique Ernst

Soixante ans presque jour pour jour après les combats du plateau des Glières, Claude Barbier a présenté à un public venu nombreux à Saint-Julien une version quelque peu différente et très documentée de cet événement mythique de la seconde guerre mondiale.

Claude Barbier a entamé sa conférence en rappelant l'importante littérature consacrée aux combats des Glières. Il a ensuite précisé que sa conférence ne s'inspirait pas de ces ouvrages mais de ses propres recherches menées depuis 1987 dans de nombreuses archives publiques (France, Allemagne, Angleterre, USA) et privées, mais aussi auprès de témoins directs (résistants, policiers, miliciens) de ces événements. Rappelant la version officielle telle qu'elle est gravée sur le mur du cimetière de Morette – 465 maquisards sous les ordres du lieutenant Morel (Tom) puis du capitaine Anjot (Bayard) et encadrés par d'autres officiers et sous-officiers du 27<sup>e</sup> BCA se retranchent sur le plateau des Glières. Les forces vichysoises échouent et la 157<sup>e</sup> division alpine de la Wehrmacht, forte de 12.000 hommes, leur succède, appuyée par l'aviation et l'artillerie. Le 26 mars, après avoir livré le premier grand combat pour la Libération, le bataillon des Glières succombe. Mais son geste efficace et symbolique prouvait la solide réalité de la Résistance et rendait à la France, enfin retrouvée, l'estime du monde. En ce lieu même de leur sacrifice, ces morts fraternels témoignent à jamais pour les hommes libres – puis citant les propos de Maurice Schumann du 8 avril 1944, Claude Barbier a ensuite détaillé la situation de la Haute-Savoie durant les quatre années précédant les combats des Glières. Evoquant notamment les centaines de jeunes hommes venus se réfugier en mars 1943 dans les montagnes de Haute-Savoie pour échapper au STO, il a rappelé l'importance d'un article du *Journal de Genève* du 12 mars 1943 qui parle « d'un millier de volontaires tenant les hauteurs au-dessus de Thonon (...) des troupes qui seraient organisées sous la conduite d'officiers supérieurs et qui auraient à leur disposition non seulement des fusils et des mitrailleuses, mais encore des canons de 75 ». Cet article parvient jusqu'à Londres et l'information est alors relayée et amplifiée par Maurice Schumann sur les ondes de Radio Londres. Dès lors, la Haute-Savoie gagne ses galons de département résistant et ce sont alors des milliers de réfractaires au STO qui viennent trouver refuge dans cette région. En septembre 1943, le capitaine Rosenthal envoyé par Londres dans la région, recense, dans les deux Savoie et dans l'Ain, 2 350 hommes prêts à se battre.

En Haute-Savoie, l'état d'urgence est proclamé et des milliers d'hommes du maintien de l'ordre affluent dans la région pour faire cesser les attentats et les meurtres commis par les maquisards. Le 31 janvier 1944, 120 hommes investissent le plateau des Glières, non pour s'y installer mais pour réceptionner des armes parachutées. Commandés par un ancien lieutenant du 27<sup>e</sup> BCA d'Annecy âgé de 29 ans, Tom Morel, ces jeunes gens sont soumis à une discipline militaire stricte. Le 20 février, Tom Morel réunit ses hommes et leur déclare « Nous sommes le premier coin de France qui soit libre » avant de leur faire prêter serment « Vivre libre ou mourir ! ». L'intendant de police Lelong, responsable de la sécurité en Haute-Savoie, est informé du regroupement de maquisards sur le plateau des Glières grâce à l'arrestation d'un groupe de partisans le 7 février 1944. La garde, les GMR (ancêtres des CRS) et la Milice bouclent alors le plateau mais n'osent s'y aventurer, surestimant l'importance du dispositif des maquisards. Dès lors, un statu quo s'instaure et les deux camps s'arrangent pour éviter des affrontements sanglants. Des parachutages d'armes importants ont lieu à plusieurs reprises sur les Glières et les autorités françaises et allemandes s'agacent de l'inefficacité de la troupe. L'armée d'occupation prévient Lelong que si le problème n'est pas réglé à la date du 10 mars, les forces allemandes interviendront. C'est à ce moment qu'un événement dramatique survient ! Furieux de l'arrestation de plusieurs résistants par la Garde, Tom Morel décide de redescendre à la tête d'un détachement qui se rend à Entremont. Leur but, prendre en otage des officiers GMR afin de les échanger contre les résistants arrêtés. Les GMR sont rapidement maîtrisés, mais leur chef, le commandant Lefèvre, sort une arme cachée et tue Tom Morel.

C'est là un tournant de l'histoire des Glières car Tom Morel, qui savait galvaniser ses hommes, voulait quitter le plateau aussitôt les armes parachutées, persuadé qu'il était de l'impossibilité de « tenir » les Glières. Lors d'une réunion des responsables de la résistance à Annecy, l'idée de quitter le plateau est évoquée ; c'est alors que le capitaine Rosenthal sort un papier sur lequel il est écrit : « Considérons Glières comme tête de pont. Parachuterons un bataillon. Si opération réussie, parachuterons en masse ». Ce télégramme a-t-il vraiment existé ? Si c'est le cas, cela signifie que les services français ordonnent aux hommes des Glières de rester sur le plateau. S'il n'existe pas, il pourrait s'agir d'une initiative personnelle de Rosenthal qui sera lourde de conséquences. A ce jour, le mystère reste entier ! Jamais Tom Morel n'aurait accepté que les hommes restent sur le plateau et son successeur, Maurice Anjot, sait que la situation est désespérée car les troupes allemandes et la Milice encerclent les Glières et les quantités d'armes parachutées sur le plateau sont considérables. Chaque homme, y compris les prisonniers, devrait en effet redescendre avec 50 kg d'armes sur le dos. Au fil des jours, d'autres maquisards rejoignent le plateau pour atteindre vers la mi-mars environ 465 hommes. L'aviation allemande bombarde une première fois les installations le 12 mars, faisant peu de dégâts. D'autres bombardements suivront qui feront quelques victimes et détruiront chalets et vivres. Face à l'inefficacité des troupes françaises, le commandement allemand décide d'engager la 157<sup>e</sup> division alpine de la Wehrmacht. Compte tenu du relief enneigé, l'attaque ne pourra se faire que par

trois chemins d'accès étroits et très pentus, défendus par de nombreux maquisards bien armés. Le jeudi 23 mars, quatre bataillons allemands prennent position dans leurs secteurs respectifs et l'attaque, fixée initialement au 25 mars, est reportée au 28.

Des informations contradictoires données par plusieurs maquisards ayant déserté font état d'un effectif de 900 hommes armés et l'imminence d'un parachutage de DCA et de soldats canadiens sur le plateau. Ces renseignements devraient inciter les Allemands à agir vite. Nous voici au 26 mars, ce fameux jour considéré comme celui ayant opposé pour la première fois sur le sol français des forces françaises organisées à l'armée allemande. Selon l'ouvrage édité par l'Association des rescapés des Glières, plusieurs centaines de soldats allemands auraient lancé leur attaque ce jour-là en plusieurs points et les combats se seraient poursuivis jusqu'à l'arrivée de la nuit où le capitaine Anjot, estimant ses troupes débordées, aurait donné l'ordre d'exfiltration.

Selon les nombreuses recherches menées par Claude Barbier, à la date du 26 mars, les Allemands ne prévoient pas d'attaque avant le 28. Seules des patrouilles sont envoyées en reconnaissance pour détailler les positions et les moyens mis en œuvre par les Français. Des accrochages sporadiques ont lieu, mais c'est le 27 que le dispositif allemand est mis en branle à la suite d'informations indiquant que les partisans tentent de quitter le plateau. Aussitôt, trois colonnes attaquent et prennent rapidement possession du plateau déserté par les maquisards, ne faisant que quelques prisonniers. La fameuse bataille du 26 mars opposant une division de la Wehrmacht à des centaines de résistants sur le plateau qui finissent par succomber n'aurait donc jamais eu lieu. La plupart des maquisards tués le seront lors de leur tentative de quitter les Glières et, surtout, lors des exécutions par fusillade commises par la Milice et la Gestapo qui feront près de 150 tués durant le mois d'avril 1944.

Claude Barbier tire ensuite le bilan de ces événements. Pour la Résistance, c'est un fiasco car ses meilleurs éléments sont tués ou faits prisonniers et les armes destinées à alimenter les maquis savoyards sont aux mains des ennemis. Pour les forces de Vichy, l'échec est cuisant car ses hommes ont été incapables de régler le problème et ont dû faire appel aux Allemands. Quant à ces derniers, ils n'ont pu détruire le dispositif des résistants qui s'est dissout de lui-même dans la nuit du 26 mars.

En fait, si l'affaire des Glières est devenue célèbre, c'est au travers des ondes radio par l'intermédiaire du secrétaire d'état à l'information de Vichy, Philippe Henriot, « Tout cela est fini, l'Armée secrète a fui, la légende est morte. Les camions n'emportent vers les prisons qu'un ramassis de déserteurs et de gamins », et du porte-parole de la France libre, Maurice Schumann : « Quand sur le plateau des Glières, 12.000 Allemands eurent, après 14 jours, triomphé de 500 Français qui, faute d'avoir pu décrocher, s'étaient accrochés plutôt que de se rendre. » Après la guerre, cette vision héroïque des faits profitera au général De Gaulle alors au pouvoir. Les communistes, le "parti des 70.000 fusillés", incarnent aux yeux de la Nation la résistance intérieure. Et le mythe des Glières permet aux militaires, fidèles durant la guerre à De Gaulle, de prendre leur part du sacrifice et de la résistance à l'ennemi.

« Avec Glières, on est encore dans l'âge mythique. Ce que l'on raconte dans les ouvrages consacrés à ces combats, c'est une magnifique histoire, mais ce n'est pas l'histoire ! Soixante ans après les faits, il est temps maintenant de parler des événements de Glières avec sérénité et humilité, dans le seul but de mieux connaître un événement de notre passé », dira en guise de conclusion Claude Barbier.

*Le Bénon*, bulletin de l'association La Salévienne n° 45, juillet 2004

## RÉVISIONNISME PARTOUT ET TOUJOURS

Un million de visiteurs se rendent en pèlerinage, chaque année, à Stonehenge, le lieu magique des grandes pierres dressées, un des chefs-d'œuvre du mystérieux mégalithisme qui a saisi nos ancêtres il y a 4-5000 ans. Certainement une nouvelle croyance qui est venue et a disparu — comme toutes les croyances. La société gestionnaire du site, les journaux, les auteurs de guide ont en commun d'avoir oublié un détail lorsqu'ils « communiquent » sur Stonehenge avec les visiteurs : tout a été "reconstruit" comme on dit à Auschwitz. Ça a commencé en 1901 mais il y a eu d'autres "améliorations" en 1919, 1920, 1958 et 1964. Il doit être bien clair à l'esprit de notre lecteur et de sa vivacité intellectuelle que personne ne peut dire comment était le monument il y a 3000 ans et que toutes ces reconstructions sont purement hypothétiques. "La restauration est un mensonge" disait John Ruskin. Mais un mensonge qui a été oublié pendant un demi-siècle et que redécouvrent quelques esprits curieux. "Ah! bonne idée, on va en parler" disent les conservateurs du monument. Il est temps. Cette sagesse devrait peut-être s'appliquer à d'autres endroits, d'autres monuments. Nous pourrions

même faire quelques suggestions...

<http://www.newagetravel.com/rebuilt-stonehenge.shtml>

## LES GARS DE LA MARINE

### Négationnisme: Jean-Marie Le Pen sera jugé après la présidentielle

PARIS - Jean-Marie Le Pen sera jugé après l'élection présidentielle pour ses déclarations dans lesquelles il affirmait que l'Occupation allemande n'avait "pas été particulièrement inhumaine". Cette décision a provoqué la colère de l'avocat Arno Klarsfeld. [*oh! la la! c'est grave, ça !*]

Le tribunal correctionnel de Paris a choisi jeudi les dates du 7 et 8 juin 2007 pour ce procès, sans officiellement tenir compte de l'élection présidentielle. Il s'agit en soi d'un délai habituel dans cette juridiction, engorgée par de nombreux dossiers.

"Nous avons déposé plainte le 24 janvier 2005, pour des propos clairs comme de l'eau de roche de M. Le Pen, qui constituent une contestation de crimes contre l'humanité", a déclaré M<sup>e</sup> Klarsfeld, avocat des Fils et filles des déportés juifs de France. Selon lui, la décision du tribunal "montre qu'on veut le protéger d'une condamnation pour inéligibilité".

Le président du Front national est poursuivi dans ce dossier pour "apologie de crimes de guerre", une charge retenue par le parquet de Paris, et pour "contestation de crimes contre l'humanité", défendue par l'association des Fils et filles des déportés juifs de France.

Selon la jurisprudence de ce type d'affaires, Jean-Marie Le Pen encourt des sanctions de prison avec sursis assorties ou pas de fortes amendes et d'une inéligibilité. Même condamné, il pourrait toutefois se présenter à la présidentielle, en déposant un appel suspensif.

En janvier 2005, Le Pen avait estimé, dans l'hebdomadaire d'extrême droite *Rivarol*, que l'occupation allemande de la France entre 1940 et 1944 n'avait "pas été particulièrement inhumaine, même s'il y eut des bavures, inévitables dans un pays de 550'000 kilomètres carrés".

Il racontait un épisode supposé où la Gestapo avait joué, selon lui, un rôle positif en empêchant un officier allemand de faire fusiller des civils en représailles d'un attentat.

Ces propos avaient soulevé un tollé dans le monde politique et suscité des réserves jusqu'au sein du FN, notamment de la part de sa fille Marine.

(ats / 15 septembre 2006 01:28)

<http://www.romandie.com/infos/ats/display2.asp?page=20060915012803206172194815700.xml>

Lu sur le site du "Progrès de Lyon" (on appréciera la vassalité du journaliste!)

<http://www.leprogres.fr/infosdujour/rhone/732654.html>

## L'ESCROQUERIE WIKIPÉDIQUE

WIKIPEDIA EST AUX MAINS D'UNE MAFIA CACHÉE, POUR NE PAS DIRE CACHER

### Why is Wikipedia Censoring Me?

by James Bacque

In 1989, I published the first in a series of books about the Second World War and its aftermath. The first, *Other Losses*, showed the tremendous atrocities committed against enemy prisoners in the prison camps of the US and France after 1945. The next, *Just Raoul*, was a biography of a hero of the French Resistance who saved many refugees from Nazi death camps. The next, *Crimes and Mercies*, described the full extent of all allied crimes against Germans, plus the wonderful charity work of Canada and the USA in saving 800 million people, including Germans, Japanese and Italians, from starving to death in the hungry years after 1945. The next, *Dear Enemy*, illuminated the attitudes of the western allies to Germany from 1945 to now.

Wikipedia reviews and criticizes only *Other Losses*, and in such a biased way, that I finally tried to correct their many errors. Starting in March, 2006, I tried repeatedly over many weeks to correct

the errors, but found that within a day at first, then within hours, and finally within minutes, some Wikipedian editor had expunged my corrections, replacing them with ever more hostile and denigrating allegations. Friends of mine tried also to correct the flawed Wikipedia article, but found the same situation. Finally we decided that Wikipedia was deliberately censoring my contributions, and that it was pointless to continue trying to present the facts on Wikipedia. After Serendipity (already acquainted with censorship at Wikipedia) heard of this situation I was offered the chance to publish the real story, which appears below.

Wikipedia quotes Stephen E. Ambrose as saying that *Other Losses* is "... spectacularly flawed ..." without saying that Ambrose also wrote that "You have made a major historical discovery which will ... span the oceans and have reverberations for decades, yea centuries to come. You have the goods on these guys ..."

Wikipedia does not say that Ambrose changed his mind only after he was retained by the US Army to lecture at the War College in Pennsylvania. Nor does Wikipedia mention that in his attack on me in *the New York Times*, he admitted that he had not done the necessary research to reach the conclusions that he published in that same article. Wikipedia fails to mention that the Ambrose it cites as an authority admitted that he had plagiarized several other authors. Wikipedia does not concern itself with the accusations that Ambrose stole work from a graduate student which he published as his own.

Wikipedia ignores my book, *Crimes and Mercies*, which goes far towards balancing the record of western actions after World War Two. The book shows the great charity extended by the western allies, chiefly Canada and the USA, towards the starving around the world after WW2, including the Japanese and Germans. Saying that the overwhelming majority of professional historians reject my work, and citing as an authority one historian who has never worked in this field, Wikipedia ignores the support given me by the eminent US Army military historian Col. Dr. Ernest F. Fisher, a former Senior Historian of the US Army Center for Military History, Washington. Fisher, a professional historian for decades, wrote the official US Army history of the campaign in Italy. He assisted me for months in researching documents in the US National Archives, wrote the Introduction to my book *Other Losses*, and has supported me with public statements for the seventeen years since its first publication. He helped me for many months researching in the archives. Wikipedia does not mention the expert editing, research help and public support given me by the eminent epidemiologist and biostatistician, Dr Anthony B. Miller, former head of the Department of Biostatistics at the University of Toronto.

Wikipedia also casts aside the support given my work by Richard Overy, King's College, University of London; Otto Kimminich, University of Regensburg; Dr Alfred De Zayas, author of many books on postwar German history; Prof. Dr. Peter Hoffmann, McGill University, author of the most expert books on the German resistance; Prof. J. K. Johnson, Carleton University, Ottawa; Professor Ralph Raico, University of Buffalo; Prof. Ed Peterson, University of Wisconsin; Prof Ralph Scott, University of Iowa; Prof. Pierre Van Den Berghe, University of Seattle; Prof. Dr Richard Mueller, former head, Department of English, University of Aachen; Prof. Hans Koch, University of York and many others.

Among writers who have approved my work and supported me are Julian Barnes; Nikolai Tolstoy; John Fraser, Master of Massey College, Toronto; John Bemrose of Toronto; Robert Kroetsch, Winnipeg; and many others. My work has been published around in the world in ten languages by Macmillan, Little, Brown, Prima, Ullstein, Editions Sand, McClelland and Stewart, New Press, and many many others. Finally, the most glaring omission is that the massive and detailed KGB Archives in Moscow have millions of documents whose evidence completely confirms the statistical work in *Other Losses*. The math is simple: about 1.5 million German prisoners alive in allied prison camps at the end of the war never came home, nor were their deaths reported to the German government, their families, the International Red Cross or the UN. The figure was determined by the Adenauer government in Germany, submitted to the UN, and has never been disputed by anyone. Thus when *Other Losses* came out in 1989, alleging deaths of about one million in French and American camps, that left about 500,000 to be accounted for. They could have died only in the KGB camps, because there were not half a million prisoners in any other camps in the world. Thus, in effect *Other Losses* was predicting that when the communists opened the KGB archives, they would show deaths of about 500,000. And lo and behold, when Gorbachev brought down the communist rule, and the archives were opened, I went there, and found the Bulanov Report which showed that 356,687 Germans died in Soviet captivity, plus another 93,900 civilians taken as substitutes for dead or escaped prisoners for a total of 450,587.

This astonishing discovery is not mentioned in Wikipedia, nor by any other of the "professional historians." Except one, Stefan Karner, who went to the KGB archives, saw the evidence piled up in enormous quantities, and said he did not believe it. Instead, he preferred to publish his own

"estimates," which confirm the conventional view.

Information about books written by James Bacque may be found on his website World War 2 Books.

Nous avons en ligne la version française de *Other Losses* : [Morts pour raisons diverses](http://serendipity.li/hr/bacque_on_wikipedia.htm).  
[http://serendipity.li/hr/bacque\\_on\\_wikipedia.htm](http://serendipity.li/hr/bacque_on_wikipedia.htm)

Nous avons, nous aussi, essayé de corriger plusieurs grosses erreurs factuelles dans des articles de Wikipedia. Quelques heures plus tard, ces corrections étaient supprimées. Nous avons vite renoncé à ce petit jeu ridicule. Wikipedia est une encyclopédie du mensonge et doit être maniée avec autant de précaution qu'un scorpion du sud marocain.

AAARGH

En raison de *vandalisme*, cet article est temporairement **semi-protégé** : seules les personnes inscrites depuis plus de quatre jours peuvent y contribuer.

Proposer une modification en *page de discussion* ou à un administrateur | *S'inscrire* | Consulter le *journal des protections de cette page*

L'**AAARGH** (Association des anciens amateurs de récits de **guerre** et d'**Holocauste**) est un **site internet négationniste francophone** créé en 1996.

Contenu

Comportant également des pages en diverses langues (**anglais**, **italien**...), le site propose des revues de presse et d'actualité et, en téléchargement, des ouvrages **antisémites** ou négationnistes d'auteurs comme **Robert Faurisson**, **Roger Garaudy**, **Louis-Ferdinand Céline**, **Paul Rassinier** ou **Lucien Rebatet**, mais aussi des textes d'auteurs **juifs anti-sionistes**. Le site a plusieurs fois changé d'**URL** et a été successivement hébergé en **Suède** et aux **États-Unis**. Les auteurs du site sont anonymes, bien que certains aient soupçonné des membres du collectif **La Vieille Taupe**, sans en fournir cependant de preuve. La paternité du site est parfois attribuée à **Serge Thion** [1] [2], également sans fournir de preuve.

L'AAARGH reproduit des textes sans l'autorisation des auteurs vivant « dans des pays où la loi autorise de graves atteintes à la **liberté d'expression** », car ces auteurs ne seraient pas libres de donner leur consentement.

L'AAARGH et Faurisson

**Robert Faurisson** a été poursuivi en raison de la présence, sur l'AAARGH, d'un texte signé de son nom. Par jugement du 13 novembre 1998, le **Tribunal de grande instance** de Paris a considéré, d'une part, qu'il n'était pas prouvé que Faurisson était l'auteur de ce texte, et d'autre part, qu'il n'était pas prouvé que Faurisson avait procédé à la diffusion de documents sur l'AAARGH.

Restriction de l'accès au site

Le site a été en 2005 au centre d'une première judiciaire en **France** quand, suite à une plainte de l'**UEJF**, la justice française ordonna aux **fournisseurs d'accès à Internet** français de **filtrer** l'accès au site <http://www.vho.org/aaargh> (**TGI Paris**, ordonnance de **référé** du **13 juin 2005**). L'AAARGH a réagi en migrant une partie de son contenu vers d'autres adresses.

Liens externes

- . [Ordonnance de référé](#)
- 0. [Commentaires de Gilles Karmasyn](#)  
[Jugement relatif à Faurisson](#)

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Aaargh> (19 août 2006)

LES SALES TRIPOTEURS DE WIKIPEDIA

**Aaargh** [[modifier](#)]

Simple : il y a une IP qui rajoute, à répétition, les URI pour aider les internautes français à accéder au site malgré le filtrage imposé par la justice française aux FAI français. Laisser figurer la moindre information sur ces moyens de contournement nous ferait courir non pas des risques judiciaires (encore que...) mais (au moins) de sérieux risques pour notre réputation, les associations qui avaient

obtenu ce filtrage en 2005 ayant le bras long et une assise financière qui leur permet d'aller en justice à leur guise. Une simple question de prudence, donc. C'est pourquoi j'ai aussi effacé dans l'historique toutes les versions qui aidaient à ce contournement. Pour information, il faut aussi savoir que la version francophone de Google (adresse [www.google.fr](http://www.google.fr)), qui n'était pourtant pas concernée par la requête en justice, a pris les devants à peu près à la même époque et ne fait plus apparaître dans ses résultats de recherche le site de l'**AAARGH** lui-même. Google a pourtant les reins solides. [Hégésippe](#) | ±0± 24 juillet 2006 à 16:57 (CEST)

Pas de discussion préalable à ma connaissance, je me suis contenté de prendre mes responsabilités. Cela dit, tu peux effectivement lancer la discussion là où tu le suggères, mais aussi contacter au préalable un ou plusieurs administrateurs (parmi lesquels, par exemple, [Guillom](#), que je crois assez sensibilisé à cette question du négationnisme, ou encore [Céréales Killer](#), en leur donnant évidemment les liens vers ma page de discussion et la tienne pour qu'ils puissent avoir une meilleure idée du contexte). [Hégésippe](#) | ±0± 24 juillet 2006 à 17:10 (CEST)

[fr.wikipedia.org/wiki/Discussion\\_Utilisateur:Apokrif](http://fr.wikipedia.org/wiki/Discussion_Utilisateur:Apokrif)

DOWN UNDER

## Revers lifté

C'est le 20 septembre 2006, au retour d'un voyage, que le révisionniste australien Fredrick Töben, directeur de l'Adelaide Institute, apprend que la "Human Rights and Equal Opportunity Commission" (HREOC=Commission des droits de l'homme et pour l'égalité des chances) l'a avisé, par une lettre en date du 21 août, qu'une certaine Mademoiselle Gilli Atkinson demandait à cette association d'engager des poursuites contre lui pour infraction à la loi contre les discriminations raciales.

Mlle Atkinson précise qu'elle est juive, que le site [www.adelaideinstitute.org](http://www.adelaideinstitute.org) se livre à de la discrimination contre les juifs, notamment les juifs de l'Ouganda; elle s'insurge contre le fait que le site prétend que l'Holocauste n'a pas existé et qu'il met en ligne des propos racistes dénigrant les juifs.

F. Töben est ensuite prié de répondre à quelques questions et d'envoyer ses réponses à l'association dans les 21 jours. Dès son retour de voyage F. Töben a pu joindre la signataire de la lettre et obtenir un délai qui a été reporté au 6 octobre.

Le 3 octobre, il écrit:

Madame le Délégué du président,

(...)

1) Si vous consultez l'Annuaire des associations australiennes, (...) vous saurez tout sur les activités de l'Adelaide Institute.

2) Les déclarations de la plaignante auprès de l'HREOC sont d'une telle généralisation à l'emporte-pièce que j'estime blessantes les déclarations qu'elle a faites à propos de l'Adelaide Institute.

3) J'enregistre que, sur sa déclaration de plainte elle dit qu'elle a été "discriminée en raison de (sa) race", et qu'en conséquence elle réclame la fermeture définitive du site, ajoutant que ce n'est pas la première fois que ce site et son fondateur ont été l'objet de plaintes.

4) Vu le suprémacisme juif raciste blessant de la plaignante, les déclarations ci-dessus témoignent d'un état d'esprit absolutiste, autoritaire et dictatorial qui interdit toute espèce de forme civilisée de résolution du conflit.

5) Cette plainte écrite révèle aussi un sens inné de malveillance raciste et de haine à l'égard de toute personne manifestant une vue sur le monde différente de celle de la plaignante, c'est-à-dire qu'elle est une insulte aux valeurs démocratiques fondamentales de l'Australie, à savoir la tolérance et le pluralisme.

6) Dans sa déposition écrite la plaignante se rend coupable de discrimination raciale à l'égard des Allemands et de toute personne d'ascendance allemande en se livrant à des propos blessants et haineux, et elle insulte profondément la mémoire de mon père et des autres membres de ma famille qui ont servi dans l'armée allemande pendant la deuxième guerre mondiale.

Soumis à votre attention.

Dr Fredrick Töben  
Directeur  
Adelaide Institute

## CRIS ET BOUILLONNEMENTS EN HELVÉTIE

MUSELIÈRE ET MAL DE VENTRE

**Le coup Blocher : Un «voltairien au service du révisionnisme»**

### Blocher en Turquie: indignation parmi les éditorialistes suisses

ANKARA/BERNE - Les critiques de Christoph Blocher sur la norme pénale antiracisme ont provoqué un tollé dans la presse suisse. En Turquie, la visite du conseiller fédéral n'a pas fait la "Une" des journaux, mais plusieurs articles lui ont été consacrés.

Les éditorialistes suisses ont exprimé leur indignation à la suite des déclarations à Ankara de M. Blocher sur l'article 261 bis du code pénal suisse, qui réprime **notamment le négationnisme**. Pour *24 Heures*, le conseiller fédéral - qui envisage une modification dudit article - "a tout simplement envoyé un coup de poignard dans le dos de son pays et de ses institutions. Il se trompe de rôle en toute connaissance de cause".

Le *Quotidien jurassien* reproche au chef du Département fédéral de justice et police (DFJP) d'avoir "triplement dépassé les bornes". Il estime en outre que "M. Blocher s'est mis à plat ventre devant les Turcs dans la question arménienne et n'a pas fait avancer d'un iota la cause des Arméniens".

La remise en question de la norme antiracisme dans un pays comme la Turquie est une "provocation monstre", a pour sa part écrit le *Tages-Anzeiger*. Pour la *Neue Luzerner Zeitung*, le conseiller fédéral a indirectement soutenu la Turquie qui refuse de reconnaître le génocide arménien perpétré par l'Empire ottoman en 1915.

Par ses déclarations, le conseiller fédéral a montré "sa conception très volatile du respect des décisions populaires", peut-on lire dans *Le Temps*, qui explique les circonstances aggravantes de la critique par M. Blocher de l'article 261 bis.

"Qu'il le pense, c'est son droit. Qu'il l'exprime lors d'une séance du Conseil fédéral, c'est sa fonction". Le quotidien romand juge en revanche "inacceptable" qu'un membre du gouvernement se plaigne à l'étranger.

La *Neue Zürcher Zeitung* rejoint cette position, soulignant le droit du ministre de la justice de discuter publiquement une décision du peuple (la norme pénale antiracisme a été approuvée en 1994, ndr)

Mais le faire à l'étranger implique, selon le quotidien, un danger d'éveiller des attentes qui ne peuvent pas par la suite être concrétisées en Suisse.

*Romandie.news*, 5 octobre 2006

<http://www.romandie.com/infos/ats/display2.asp?page=20061005154114641172194810700.xml&associate=phf0120>

**Blocher, à notre avis, n'est pas un type sérieux. Il s'était élevé contre la "loi-muselière" mais il est ministre de l'Intérieur et de la Justice depuis des années, et il n'a jamais levé le petit doigt pour faire réviser ou abolir cette loi scandaleuse, et contraire à toutes les traditions helvétiques.**

### Blocher a choqué ses alliés

**Les propos du ministre de la Justice en Turquie ont fait l'effet d'une bombe parmi les parlementaires, même au sein de l'UDC. Ses partenaires radicaux sont embarrassés.**

**L'affaire pourrait lui coûter des voix précieuses lors de sa réélection l'an prochain.**

### VALENTINE ZUBLER

Christoph Blocher a-t-il fait le pas de trop? Les déclarations du ministre de la Justice ont fait l'effet d'une bombe parmi les parlementaires. Quel but poursuivait vraiment le conseiller fédéral UDC? Provoquer au bénéfice de ses troupes agrariennes? Montrer sa carrure de chef d'Etat? Ou alors le dérapage était-il incontrôlé? Parmi les élus fédéraux, les avis sont partagés. Reste qu'il n'a pas gagné des points en vue de sa réélection. Certains des radicaux qui l'ont porté au pouvoir sont carrément mal à l'aise. Mercredi, à Ankara, le patron de la Justice a regretté que la norme pénale antiraciste, adoptée par le peuple en 1994, ait conduit à une enquête en Suisse contre l'historien turc Yusuf Halacoglu pour

ses propos sur le génocide arménien. «Cela ne fait pas déborder le vase», note le vice-président du Parti démocrate-chrétien (PDC) Dominique de Buman. «Mais ça remplit le verre.» En conséquence, le conseiller national fribourgeois en appelle à «la responsabilité du Parti radical, qui a élu Christoph Blocher au gouvernement».

### Le malaise radical

Hier à Flims, les députés radicaux slalomaient, au moment de défendre une déclaration interpartis pour condamner les propos tenus à Ankara. Ils hésitaient à soutenir une condamnation trop ferme des déclarations du ministre. «Mais cette nouvelle affaire augmente le malaise», concède un parlementaire du PRD. Une interprétation balayée par le sénateur radical zougais Rolf Schweizer: «La majorité des nôtres votera à nouveau pour Christoph Blocher. Si l'on regarde son bilan, il y a davantage de positif que de négatif. Et il n'est pas le seul à commettre des fautes. Micheline Calmy-Rey s'est aussi exprimée parfois contre l'intérêt de la Suisse.» «D'ailleurs, l'ensemble des conseillers fédéraux ne sont pas des enfants de chœur», renchérit laconiquement, en coup de vent, le chef du groupe radical Félix Gutzwiller (ZH). En revanche, le sénateur glaronais Fritz Schiesser se montre lui plus silencieux: «C'est une faute grave mais il est trop tôt pour tirer des conclusions.»

### Nouveau coup du ministre

Qu'a donc cherché à faire Christoph Blocher? Pour Dominique de Buman, il n'y a pas de doute. Le nouveau «coup» du ministre UDC est «intentionnel. Blocher veut montrer son efficacité d'homme d'Etat, par rapport à Calmy-Rey, ou Deiss avant elle, qui s'étaient vus reporter leur visite en Turquie.» Difficile à dire, analyse pour sa part la sénatrice radicale Françoise Saudan. «Il est inhabituel que Christoph Blocher critique une votation populaire, note la Genevoise. Mais qu'il l'ait fait exprès ou pas, il est responsable de ses propos.» Pour l'UDC vaudois Guy Parmelin, Blocher «a certainement agi dans un but précis: provoquer un débat sur l'abrogation ou non de la norme pénale antiraciste». Mais ce serait oublier, estime Fritz Schiesser, «que le ministre de la Justice n'a pas à critiquer la décision d'un procureur (n.d.l.r.: celui de Winterthour) d'ouvrir une enquête à l'encontre d'un historien turc!» Serait-ce alors une monumentale bourde, comme le suggère Trix Heberlein? «A mon avis, le conseiller fédéral n'a pas réfléchi», estime la radicale zurichoise. Qui voit là aussi une question de tempérament. «Blocher, c'est Blocher.» Reste que toute cette affaire ne va pas faciliter sa réélection l'an prochain. Cela fait d'ailleurs longtemps que le conseiller fédéral prépare cette éventualité. Un retour sur les bancs du parlement n'est pas à écarter. S'il devait voir d'ici à l'été prochain ses chances de réélection au gouvernement s'envoler, «Christoph Blocher pourrait figurer sur les listes zurichoises pour le National», confirme le président de l'UDC Ueli Maurer.

24 heures 6 octobre

### Visite de Blocher en Turquie: il critique le code pénal suisse

ANKARA - Christoph Blocher a critiqué à Ankara l'article 261 bis du code pénal suisse, qui réprime notamment les propos négationnistes. Il a regretté que ce texte ait conduit à une enquête en Suisse contre l'historien turc Yusuf Halacoglu pour ses propos sur le génocide arménien.

**"Cet article me fait mal au ventre"**, a affirmé le chef du Département fédéral de justice et police. Il a été adopté en 1994 **pour empêcher des propos négationnistes relatifs à l'Holocauste**. "Personne n'aurait alors pensé qu'il traînerait en justice un éminent historien turc", a estimé M. Blocher en invoquant la liberté d'expression. Le DFJP "examine ce qu'il peut faire pour que cela ne se reproduise pas", a ajouté le ministre.

La justice suisse a ouvert en mai et en juillet 2005 des enquêtes contre deux personnalités turques - l'historien Yusuf Halacoglu et le politicien Dogu Perinçek - pour déterminer si des propos tenus en Suisse sur le génocide arménien violent la norme antiracisme.

Romandie.news

<http://www.romandie.com/infos/ats/display2.asp?page=20061004150020365172194810700.XML&associate=PHF0112>

On trouve, à l'adresse suivante, une vidéo

<http://www.tsr.ch/tsr/index.html?siteSect=200001&sid=7133580>

qui montre M. Blocher s'expliquant sur cette affaire. (Tsr.info.ch)

### Christoph Blocher confirme qu'il va réviser la norme antiraciste

ZURICH - "Je veux qu'on puisse exprimer en Suisse son opinion même si elle ne plaît pas à d'autres", a déclaré le conseiller fédéral Christoph Blocher. Il a toutefois assuré qu'il ne remettait pas en cause toute la loi antiracisme.

Lors d'une conférence de presse à l'aéroport de Zurich, le ministre de la justice fraîchement rentré de son voyage mouvementé en Turquie a explicité à une cinquantaine de journalistes son "irritation" face à l'article 261bis du Code pénal. "La liberté d'expression est une valeur suprême en démocratie", a-t-il lancé en préambule.

Or M. Blocher dit avoir constaté depuis longtemps qu'il existait "une contradiction entre le principe de la liberté d'expression et la norme pénale antiraciste". Celle-ci doit empêcher "les appels au meurtre ou les injures", mais pas empêcher "de juger un événement historique, comme ce qui s'est passé il y a 90 ans chez les Ottomans".

Parlant d'"anomalie", M. Blocher veut par la révision de l'article 261bis éviter qu'il puisse limiter "de manière inacceptable" la liberté d'expression. **Interrogé sur l'éventualité de pouvoir aussi nier l'Holocauste**, M. Blocher a dit s'être attendu à cette question, mais sans y répondre réellement.

Le ministre a commandé un rapport à un groupe de travail à l'Office fédéral de la justice. Il n'en a pas tout de suite informé le Conseil fédéral "car c'est ma tâche de vérifier quelque chose avant de le rapporter au reste du gouvernement", a-t-il insisté, niant avoir violé la collégialité dans cette affaire.

Les propositions qu'il fera doivent de toute façon obtenir l'aval du Conseil fédéral, du Parlement et le cas échéant du peuple suisse, a encore noté Christoph Blocher.

Concernant les organisations turques "extrémistes", M. Blocher a refusé la demande de la Turquie de les interdire en Suisse. Il a parallèlement assuré que les demandes d'extradition de ressortissants turcs seraient examinées suite aux garanties écrites données par la Turquie. "Mais je n'ai fait aucune promesse sur leur sort !" a-t-il insisté.

Pour le conseiller fédéral, "les relations entre la Suisse et la Turquie ne sont pas encore bonnes, mais elles se sont améliorées".

(ats / 06 octobre 2006 15:03)

<http://www.romandie.com/infos/ats/display.asp?page=20061006150340995172194810700.xml&associate=phf0165>

*Le Temps* que l'on attendait plus à gauche a ce commentaire symptomatique :

Cette crise ne doit pas dissiper le fait que Blocher, en préconisant la révision de la loi antiraciste, ouvre un vrai débat de fond. L'application de cette norme pénale est si difficile que sa remise en cause mérite une discussion. Celle-ci est d'ailleurs nettement plus avancée en France, où la «judiciarisation» de l'histoire est une profonde inquiétude.

6 octobre

<http://www.letemps.ch/template/laUne.asp?page=2&article=190955>

### **Christoph Blocher joue au voltairien au service du négationnisme**

**JUSTICE - Le conseiller fédéral Christoph Blocher a constitué un groupe de travail pour étudier la possibilité de modifier ou de supprimer la norme antiraciste.**

**par Philippe Rodrik**

Hier matin, à son retour d'Ankara, Christoph Blocher s'offre un nouveau profil politique, celui du voltairien au service du révisionnisme. Face à une cinquantaine de journalistes, rassemblés à l'aéroport de Kloten, le conseiller fédéral invoque ainsi la liberté d'opinion pour justifier le droit de nier les pires génocides et l'abolition de la norme antiraciste helvétique.

Le défi peut paraître dérisoire. Ou abominable! Mais cela ne change rien. Le magistrat zurichois assume. Il semble même savourer ses attaques contre l'article 261 bis du code pénal suisse, disposition condamnant depuis onze ans le racisme, la xénophobie et le négationnisme: "Je déplore les génocides et les déportations. Mais je veux que, dans ce domaine comme dans d'autres, il soit possible de prendre des positions qui ne conviennent pas à tout le monde."

#### **Sans le moindre émoi**

Sans le moindre émoi, le guide de l'UDC (Union démocratique du centre) revient ensuite sur les reproches dirigés contre lui. Des parlementaires de tous bords ne lui pardonnent pas ses critiques contre la loi de son propre pays, formulées lors de sa visite officielle en Turquie. Christophe Blocher réfute ainsi toute immixtion de sa part dans deux procédures judiciaires en cours. Elles visent un politicien et un historien turcs (un procès devrait s'ouvrir contre le premier en mars prochain à Lausanne). Ils sont accusés d'avoir nié la réalité du génocide arménien lors de conférences publiques.

"Depuis son entrée en vigueur, l'article 261 bis a suscité des développements insatisfaisants.

Dans un tel contexte, mes fonctions me donnent le devoir de le réévaluer. Un groupe de travail a d'ailleurs été constitué à cet effet au sein de l'Office fédéral de la justice", prévient Christoph Blocher.

Le Zurichois balaie avec autant d'énergie l'idée qu'il puisse ne pas respecter la volonté populaire (lors du référendum du 25 septembre 1994, le projet de norme antiraciste, soutenu par l'UDC, avait été approuvé par 54,7% des votants et la participation avait atteint 45,3%): "Au moment du scrutin, le peuple s'était prononcé en fonction de l'holocauste."

Les victimes d'un génocide et leurs descendants mériteraient-ils donc plus de respect que ceux d'un autre? La réponse à cette question trouve peu de place dans les discours de Christoph Blocher. Son éminence grise, Christoph Mörgele, pousse lui-même la revendication de la liberté d'opinion jusqu'au bout de l'absurdité: "Dans un état libéral, il doit être possible de tenir aussi des propos insensés et d'affirmer des choses fausses."

24 heures 7 octobre 2006

[http://www.24heures.ch/vqhome/archives\\_2006/octobre06/blocher\\_persiste\\_et.html](http://www.24heures.ch/vqhome/archives_2006/octobre06/blocher_persiste_et.html)

## Blocher, tête de turc et intestins fragiles

Sur le dos du génocide arménien, le chef de l'UDC lance la prochaine campagne électorale et la prochaine offensive contre l'islam en Suisse. Avec l'appui de moins en moins masqué des radicaux.

**par Nicolas Martin**

La victoire donne des ailes. Et des maux de ventre. On ne tient plus Blocher et l'UDC depuis le scrutin victorieux du 24 septembre sur le durcissement de l'asile. La prochaine offensive est programmée: contre la place grandissante de l'islam en Suisse. L'inspecteur Perrin a placé une première banderille en disant son soupçon de futé limier que, peut-être, les femmes musulmanes suisses étaient sponsorisées par Al-Qaida, pas moins.

De la petite bière pourtant en comparaison du coup d'esbroufe de Blocher à Ankara, qui a provoqué un fort raffut dans les médias et la classe politique. Les maux de ventre que déclencherait la norme pénale contre le racisme chez notre ministre de la justice sont un signe fort que l'UDC ne craint plus rien ni personne et va mener une campagne gratinée sur des thèmes situés à l'extrême de la droite, en vue des élections de 2007.

Ce subtil exercice de propagande, consistant à attaquer l'article 261 bis du code pénal à travers l'encouragement prodigué aux Turcs de continuer à nier le génocide arménien, et à lancer une offensive contre l'islam en Suisse à travers un hommage appuyé à cette Turquie tenant depuis 80 ans ses propres barbus éloignés de la sphère politique, valait bien une fâcherie, sans grands risques commerciaux ni politiques, avec la petite et insignifiante Arménie.

D'autant que la réaction indignée de la classe politique a vite tourné au feu de paille. On a parlé d'abord de démission et de non réélection de Christoph Blocher. Mais après une journée de tractations entre les différents groupes, le parlement fédéral a décidé de se taire. «On a perdu une journée à discuter avec des lâches», s'est ainsi exclamé l'écologiste Ueli Leuenberger, co-président du groupe Suisse-Arménie.

Certes, **cette norme contre le racisme et le négationnisme est souvent invoquée à tort et à travers pour discréditer une opinion qu'on ne partage pas**, mais les tribunaux savent faire clairement la distinction entre le prurit du politiquement correct et les propos réellement racistes. Personne n'a été victime d'acharnement judiciaire en raison de l'article 261 bis. [**Sauf ceux qui ont été mis en prison !!**] Des intellectuels turcs niant le génocide en sont même sortis indemnes. C'est donc bien réellement le principe véhiculé par la norme - le refus du racisme - qui chatouille les intestins nationalistes du ministre. C'est d'ailleurs ce qu'il a confirmé vendredi à son retour en évoquant «une contradiction irritante» entre la loi contre le racisme et la liberté d'expression.

On pourrait aussi objecter que finalement Blocher en portant son idéologie jusqu'en terre étrangère ne fait pas vraiment autre chose que Micheline Calmy-Rey avec sa neutralité active: les positions systématiquement pro palestiniennes, par exemple, de la ministre des affaires étrangères, reflètent moins la ligne du Conseil fédéral que les a priori du parti socialiste. Sauf que les premiers à villipender cette neutralité active sont les sourcilieux caciques de l'UDC.

On pourra, surtout, relever la mollesse du parti radical. Il y a eu bien sûr la sortie de Couchepin, jugeant «inconcevable» qu'une norme pénale, approuvée qui plus est en votation populaire, puisse provoquer des maux de ventre chez un ministre de la justice. Mais le colosse de Martigny s'est depuis longtemps affranchi du dogme et ne représente plus guère que lui-même, défendant par exemple les propos du pape sur l'islam, au grand dépit d'une base radicale restée largement laïcarde et mangeuse

d'ecclésiastiques.

Pour le reste les «lâches» évoqués par Ueli Leuenberger visaient surtout les radicaux. C'est d'ailleurs le président des radicaux Fulvio Pelli, qui a définitivement torpillé les tentatives d'un front commun anti-Blocher. Et c'est un autre radical, le zougois Rolf Schweiger qui l'a redit, pour ceux qui en douteraient encore: «La plupart d'entre nous revoteront pour Blocher, il y a d'avantage de positif que de négatif dans son bilan.» Pendant ce temps le vice-président du même parti, Léonard Bender, monte sur ses grands chevaux pour rejeter le reproche de s'être vendu à l'UDC en soutenant les lois Blocher. Et d'expliquer que ce soutien n'a eu lieu que parce que ces lois étaient bonnes.

Il pouvait certes y avoir d'honorables raisons au double oui du 24 septembre. Mais le soutien massif de la droite traditionnelle, radicaux en tête, aura peut-être été une double erreur politique, dont les résultats se font déjà sentir: on a renforcé l'aura, la crédibilité, l'audace et le moral de l'UDC à l'intérieur, et contribué à développer une charmante image de la Suisse à l'extérieur. Après avoir en effet reçu les chaudes félicitations de personnages aussi distingués que Le Pen - «La Suisse, un exemple» - ou Jörg Haider -«La Suisse, un modèle»- nous voilà, pour longtemps, grâce aux turqueries de Blocher, affublés d'une réputation de négationnistes à croix blanche. Du beau boulot.

Largeur.com

<http://largeur.com/expArt.asp?artID=2186>

HISTOIRE BELGE. TRÈS BELGE

### Un avant projet de loi inspiré par les Affaires

Le gouvernement vient de prendre une décision importante. Elle concerne les condamnés pour faits de racisme, de négationnisme, de corruption, ou encore de détournement par fonctionnaire public. A l'avenir, ils seront automatiquement privés de leurs droits civils et politiques pour une période de 5 ou 10 ans.

Le juge n'aura dorénavant plus le choix et c'est ce qui change. Un condamné pour fait de négationnisme, racisme, incitation à la haine raciale ou la participation à de tels faits sera automatiquement déchu de ses droits civils et politiques pour une période de 5 ou 10 ans. Mais le Gouvernement, à l'instigation des ministres Dupont (Egalité des chances), et Onkelinx (Justice), a ajouté d'autres condamnations qui entraîneront la même conséquence: soit la condamnation pour corruption ou détournement par fonctionnaire public entraînera également une privation des droits civils et politiques

Ce sont les récentes affaires à Namur ou Charleroi qui ont amené le PS à proposer ces ajouts dans le projet de loi du gouvernement. **Le geste est fort; le PS veut se montrer ferme.** Pour Christian Dupont en effet, la corruption de fonctionnaire public ou le détournement constitue tout autant un danger pour la démocratie que le négationnisme, le racisme ou l'incitation à la haine raciale.

La déchéance de ces droits civils et politiques est lourde. Plus de droit de vote, inéligibilité, interdiction d'être fonctionnaire public. Le juge décidera de la durée de la déchéance - 5 ou 10 ans - selon les cas. L'avant-projet pourrait être soumis au vote du Parlement dans un mois

RTBF 28 oct 2006

[http://www.rtf.be/info/belgique/ARTICLE\\_048420](http://www.rtf.be/info/belgique/ARTICLE_048420)

PAYS BAS. TOUT EN BAS

### Les travaillistes et les démocrates-chrétiens écartent des candidats **négationnistes** d'origine turque de leurs listes pour les législatives de novembre

Pierre-Yves Lambert

Samedi, le quotidien néerlandais *Trouw* annonçait qu'un avocat turc d'extrême droite, Kemal Kerincsiz, s'appêtait à déposer plainte pour violation de l'article 301 du Code pénal turc contre deux candidats démocrates-chrétiens (CDA) néerlandais d'origine turque, Ayhan Tonca, haut responsable associatif proche de la Diyanet et conseiller communal CDA à Apeldoorn, et Osman Elmaci, conseiller communal à Gorinchem depuis 1998.

Cet article 301 stipule «1. Le dénigrement public de l'identité turque, de la République ou de la Grande Assemblée nationale turque sera puni de six mois à trois ans d'emprisonnement. 2. Le dénigrement public du gouvernement de la République de Turquie, des institutions judiciaires de l'Etat, des structures militaires ou sécuritaires, sera puni de six mois à deux ans d'emprisonnement. 3. Dans les cas où le dénigrement de l'identité turque sera commis par un citoyen turc dans un autre pays, la peine sera accrue d'un tiers. 4. L'expression d'une pensée à visée critique ne constitue pas un délit.» [traduction non officielle, Amnesty International].

Le "crime" de Tonca et d'Elmaci serait d'avoir signé un document interne du CDA par lequel ils avalisent la position de ce parti reconnaissant la réalité du génocide arménien et soutenant la pénalisation de son négationnisme, une proposition de loi déposée en juin par le groupe parlementaire Christen Unie (fondamentalistes protestants modérés). Leur signature au bas de ce document avait été exigée par leur parti après qu'ils aient tenu, notamment sur un forum internet dédié aux élus néerlandais d'origine turque, des **propos virulemment négationnistes**. Tonca a toutefois fait savoir que cela ne l'engageait que vis-à-vis du CDA, et non en tant que responsable associatif turc, et quelques jours plus tard les deux sont revenus dans la presse turque sur leur engagement vis-à-vis du CDA. Tant ces deux candidats que le gestionnaire du site web nationaliste qui accueille le forum, Erdinç Saçan, conseiller provincial travailliste (PvdA) qui n'a jamais caché son militantisme négationnisme, ont été écartés hier des listes de candidats de leurs partis respectifs pour les prochaines élections législatives de novembre 2006. La députée travailliste sortante Nebahat Albayrak, qui siège à la Chambre des députés depuis 1998, occupe la deuxième place sur la liste (nationale) PvdA aux législatives et dont le nom est régulièrement cité comme ministre potentielle, a quant à elle tenu des propos "négationnistes soft" sur le sujet en réaction à ces exclusions, adoptant la position officielle turque de demande d'ouverture des archives turques et arméniennes et renvoyant dos à dos les "deux thèses", celle de la collaboration des Arméniens avec les Russes et celle du génocide planifié par l'Empire ottoman, ce qui revient donc à nier l'existence de ce génocide, reconnu par tous les historiens [*Mais non, c'est un gros mensonge !*] et par la plupart des Etats démocratiques (1).

(1) cf. jugement du Tribunal de Première Instance de Bruxelles, 28/10/2005, Kir contre Koksal et Lambert Le tribunal constate dès lors que la position de monsieur Kir consistant à refuser de qualifier de génocide le massacre et la déportation des Arméniens par l'Empire ottoman en 1915-1916 avant qu'une commission d'historiens indépendants se soit prononcée sur la question, tend, en ignorant délibérément les nombreux travaux sérieux déjà accomplis, à reporter indéfiniment toute décision sur une telle qualification, ce qui revient dans les faits à la nier.

*Suffrage Universel*, 27/09/2006

Article publié par la liste <http://fr.groups.yahoo.com/group/suffrage-universel> et [www.minorites.org](http://www.minorites.org)  
<http://www.minorites.org/article.php?IDA=17021>

A LA RECHERCHE DES BONS ARABES

## The Holocaust's Arab Heroes

By Robert Satloff

Virtually alone among peoples of the world, Arabs appear to have won a free pass when it comes to denying or minimizing the Holocaust. Hezbollah leader Hasan Nasrallah has declared to his supporters that "Jews invented the legend of the Holocaust." Syrian President Bashar al-Assad recently told an interviewer that he doesn't have "any clue how [Jews] were killed or how many were killed." And Hamas's official Web site labels the Nazi effort to exterminate Jews "an alleged and invented story with no basis."

Such Arab viewpoints are not exceptional. A respected Holocaust research institution recently reported that **Egypt, Qatar and Saudi Arabia all promote Holocaust denial and protect Holocaust deniers**. The records of the U.S. Holocaust Memorial Museum show that only one Arab leader at or near the highest level of government -- a young prince from a Persian Gulf state -- has ever made an official visit to the museum in its 13-year history. Not a single official textbook or educational program on the Holocaust exists in an Arab country. In Arab media, literature and popular culture, Holocaust denial is pervasive and legitimized.

Yet when Arab leaders and their people deny the Holocaust, they deny their own history as well -- the lost history of the Holocaust in Arab lands. It took me four years of research -- scouring dozens of archives and conducting scores of interviews in 11 countries -- to unearth this history, one that reveals complicity and indifference on the part of some Arabs during the Holocaust, but also heroism on the part of others who took great risks to save Jewish lives.

Neither Yad Vashem, Israel's official memorial to Holocaust victims, nor any other Holocaust memorial has ever recognized an Arab rescuer. It is time for that to change. It is also time for Arabs to recall and embrace these episodes in their history. That may not change the minds of the most radical Arab leaders or populations, but for some it could make the Holocaust a source of pride, worthy of remembrance -- rather than avoidance or denial.

The Holocaust was an Arab story, too. From the beginning of World War II, Nazi plans to persecute and eventually exterminate Jews extended throughout the area that Germany and its allies hoped to conquer. That included a great Arab expanse, from Casablanca to Tripoli and on to Cairo, home to more than half a million Jews.

Though Germany and its allies controlled this region only briefly, they made substantial headway toward their goal. From June 1940 to May 1943, the Nazis, their Vichy French collaborators and their Italian fascist allies applied in Arab lands many of the precursors to the Final Solution. These included not only laws depriving Jews of property, education, livelihood, residence and free movement, but also torture, slave labor, deportation and execution.

There were no death camps, but many thousands of Jews were consigned to more than 100 brutal labor camps, many solely for Jews. Recall Maj. Strasser's warning to Ilsa, the wife of the Czech underground leader, in the 1942 film *Casablanca*: "It is possible the French authorities will find a reason to put him in the concentration camp here." Indeed, the Arab lands of Algeria and Morocco were the site of the first concentration camps ever liberated by Allied troops.

About 1 percent of Jews in North Africa (4,000 to 5,000) perished under Axis control in Arab lands, compared with more than half of European Jews. These Jews were lucky to be on the southern shores of the Mediterranean, where the fighting ended relatively early and where boats -- not just cattle cars -- would have been needed to take them to the ovens in Europe. But if U.S. and British troops had not pushed Axis forces from the African continent by May 1943, the Jews of Algeria, Libya, Morocco, Tunisia and perhaps even Egypt and Palestine almost certainly would have met the same fate as those in Europe.

The Arabs in these lands were not too different from Europeans: With war waging around them, most stood by and did nothing; many participated fully and willingly in the persecution of Jews; and a brave few even helped save Jews.

Arab collaborators were everywhere. These included Arab officials conniving against Jews at royal courts, Arab overseers of Jewish work gangs, sadistic Arab guards at Jewish labor camps and Arab interpreters who went house to house with SS officers pointing out where Jews lived. Without the help of local Arabs, the persecution of Jews would have been virtually impossible.

Were Arabs, then under the domination of European colonialists, merely following orders? An interviewer once posed that question to Harry Alexander, a Jew from Leipzig, Germany, who survived a notoriously harsh French labor camp at Djelfa, in the Algerian desert. "No, no, no!" he exploded in reply. "Nobody told them to beat us all the time. Nobody told them to chain us together. Nobody told them to tie us naked to a post and beat us and to hang us by our arms and hose us down, to bury us in the sand so our heads should look up and bash our brains in and urinate on our heads... No, they took this into their own hands and they enjoyed what they did."

But not all Arabs joined with the European-spawned campaign against the Jews. The few who risked their lives to save Jews provide inspiration beyond their numbers.

Arabs welcomed Jews into their homes, guarded Jews' valuables so Germans could not confiscate them, shared with Jews their meager rations and warned Jewish leaders of coming SS raids. The sultan of Morocco and the bey of Tunis provided moral support and, at times, practical help to Jewish subjects. In Vichy-controlled Algiers, mosque preachers gave Friday sermons forbidding believers from serving as conservators of confiscated Jewish property. In the words of Yaacov Zrivy, from a small town near Sfax, Tunisia, "The Arabs watched over the Jews."

I found remarkable stories of rescue, too. In the rolling hills west of Tunis, 60 Jewish internees escaped from an Axis labor camp and banged on the farm door of a man named Si Ali Sakkat, who courageously hid them until liberation by the Allies. In the Tunisian coastal town of Mahdia, a dashing local notable named Khaled Abdelwahhab scooped up several families in the middle of the night and whisked them to his countryside estate to protect one of the women from the predations of a German officer bent on rape.

And there is strong evidence that the most influential Arab in Europe -- Si Kaddour Benghabrit, the rector of the Great Mosque of Paris -- saved as many as 100 Jews by having the mosque's

administrative personnel give them certificates of Muslim identity, with which they could evade arrest and deportation. These men, and others, were true heroes.

According to the Koran: "Whoever saves one life, saves the entire world." This passage echoes the Talmud's injunction, "If you save one life, it is as if you have saved the world."

Arabs need to hear these stories -- both of heroes and of villains. They especially need to hear them from their own teachers, preachers and leaders. If they do, they may respond as did that one Arab prince who visited the Holocaust museum. "What we saw today," he commented after his tour, "must help us change evil into good and hate into love and war into peace."

*Robert Satloff is author of Among the Righteous: Lost Stories from the Holocaust's Long Reach into Arab Lands. The Washington Post, 8 October 2006*

[http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2006/10/06/AR2006100601417\\_2.html](http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2006/10/06/AR2006100601417_2.html)

**On prendra en considération le commentaire de David Shasha, militant du séphardisme, dans sa lettre circulaire *Sephardic Heritage Update* (22 novembre 2006)**

[This article] represents the deeply conflicted way that Ashkenazi Jews see history and how history functions as a marker of our socio-ethical world.

The Holocaust after so many decades remains an event that is read as outside the stream of historical context and is judged as a parochially Jewish affair. Mr. Satloff does not get any of his facts wrong - but the way in which he chooses to tell the story is through the distorting lens of Zionism and its flawed sense of Jewish entitlement. He rightly shows that Arabs - who did not design the Holocaust nor did they execute it - behaved in a variable manner towards the Jews in their midst; there was no simple black and white Arab response to what Germany was doing.

It is interesting to note two things here: First, Mr. Satloff presents two pieces of evidence from the North African Holocaust - both are odd to say the least. There is an Ashkenazi Jew who is brought in to provide eyewitness testimony on the deportations rather than an actual native North African Jew, and then there is the Ashkenazi-scripted *Casablanca* which is also thrown in to the mix - what that film has to say about history is questionable to say the least. Next we see that Mr. Satloff completely ignores the role of Western European colonialism - specifically French in the case of North Africa and British in the case of the Levant - in the response of Arabs to the German provocations against the Jews.

In this sense it is also easily understood that Mr. Satloff would completely ignore the question of Palestine and what was happening there - a matter that applies to the neo-Fascism of elements of Arab independent movements and the huge problem of the Mufti of Jerusalem Amin al-Husseini who continues to remain the bogeyman of all this Holocaust discussion as it applies to the Arabs.

So facts on their own, correct though they may be, are not enough. One can be right on the facts, and yet use those very facts to distort the larger truths of the matter. And the larger truths here are that the Arabs were in a state of foreign occupation and were not consistent in their attitude towards the great evils of our time - none of this was by design and much of the problem has lingered to this day with the execrable statements of Ahmadinejad and other Islamist nuts who use the issue as a propaganda tool to excite and antagonize.

The bottom line here is that the current "friends" of the Jews, the Christian fundamentalists, are the ones who have built a strong legacy of anti-Semitism over the course of many centuries while the Jewish situation in Arab-Islamic lands was less focused on such anti-Semitism. And for Jews like Satloff to manipulate and use the history of Arab Jews in this way is a complete insult not only to Arab Jewry, but to those innocent readers who are trying to rationally understand and assess the truth of what actually happened.

It is just more propaganda to show that Jews are the eternal victims and that the Arabs have become the heirs of the Nazis.

CARNET TCHÈQUE

## **Le groupe historique « Les camps d'extermination » face au mouvement de négationnisme**

Par Jaroslava Gissubelova

Il y a de cela 65 ans, en octobre 1941, partaient de Prague et de Brno les premiers trains transportant les Juifs de Bohême et de Moravie dans des camps d'extermination. Des 84 000

Juifs déportés, seuls 10 500 reviendront. Les derniers rescapés de la Shoah qui sont encore parmi nous ont fondé, en avril 2006, le groupe historique appelé « Les camps d'extermination. » Son objectif est de réunir les signatures et les témoignages sur l'existence des chambres à gaz pour faire face au mouvement de négationnisme qui les nie, ainsi que le génocide de six millions de Juifs. Eva Macourkova, qui est membre de ce groupe et le professeur Jiri Franek de l'association des prisonniers politiques libérés ont présenté lundi leur initiative aux médias.

« *Arrêter tant qu'il est encore le temps un nouvel holocauste qui ne menace pas que les Juifs, mais nous tous.* » Voilà la première phrase de l'appel publié par l'association des prisonniers politiques libérés. Il y est dit que ceux qui parlent aujourd'hui à voix haute et de plus en plus souvent de l'holocauste sont ceux qui le nient. Et les rescapés de la Shoah qui étaient emprisonnés à proximité immédiate des chambres à gaz, ont décidé de lever leur voix. Depuis le mois d'avril dernier qui a vu la naissance du groupe « Les camps d'extermination », 40 témoignages sur l'existence des chambres à gaz ont été réunis. Ils sont signés par d'anciens prisonniers d'Auschwitz, notamment du camp Bllb, de celui qu'on appelait « camp familial » et des camps hongrois, tzigane, pour hommes et pour femmes. 32 témoignages viennent de République tchèque, 8 autres d'Australie, du Brésil, de Hollande, d'Israël, du Canada et des USA. Parmi les signataires il y a Ema Sternova, auteur d'un livre de souvenirs « Et Dieu se taisait... » paru en 2003 et préfacé par Arnost Lustig. Eva Macourkova du groupe historique évoque des destins qui se cachent derrière les signatures :

« *Valerie Slezakova, née en 1923, nous a décrit son travail à Birkenau I, dans le service dit politique, qui consistait dans l'enregistrement des trains amenant les prisonniers. Son bureau se trouvait juste à côté de la rampe sur laquelle les déportés arrivaient. Elle voyait les foules défiler, direction le four crématoire. A Birkenau Bllb, elle assistait au tatouage des déportés. En janvier 1966, elle a déposé au procès de Francfort contre Erber Chustek des Sudètes, condamné à perpétuité pour avoir tué sur ordre de Mengele ses victimes par injections de phénol. Adolfinia Sovova, née en 1918, a été déportée comme prisonnière politique à Auschwitz. Elle était l'un des jumeaux sélectionnés comme cobayes pour les expériences du docteur Mengele.* »

Le groupe historique « Les camps d'extermination » est aussi entré en correspondance avec Michael Honey d'Israël : son histoire est celle d'un ancien « Birkenau Boys », comme on appelait les garçons juifs de 13 ans passés par la sélection d'Auschwitz. Il n'a pas joint sa signature car il n'est pas d'accord avec le nom de l'association des prisonniers politiques libérés, estimant que les Juifs n'étaient pas des prisonniers politiques et que 61 ans après, de nouveaux témoignages sur les chambres à gaz sont inutiles. Le professeur Jiri Franek, qui dirige l'association des prisonniers politiques libérés, n'est pas de cet avis. Il dit que l'holocauste est une nouvelle nécessité pour le néonazisme : si les négationnistes disent que l'holocauste n'a pas existé, les néonazis, eux, souhaitent le répéter, l'anéantissement de 6 millions de Juifs ne présentant, à leurs yeux, aucun problème. Selon cet historien et politologue, la situation, aujourd'hui, face à la montée du néonazisme et du négationnisme, ressemble à celle d'avant guerre :

« *Je crains que ce soit Israël qui joue le rôle que la Tchécoslovaquie occupait dans les plans de Hitler. Après la nuit de cristal, le 9 novembre 1938 qui a été le premier vaste pogrom contre les Juifs en Allemagne, la vague de terreur qui a suivi s'est déroulée dans l'ordre suivant : Juifs, Tziganes, Tchèques et Moraves... plus tard, Hitler a échangé les Tchèques contre les Polonais.* »

Selon Jiri Franek, **la devise des négationnistes est d'éradiquer le moindre souvenir de l'holocauste.** Il y a David Irving et ses ouvrages, il y a Ernest Zündel, il y a, comme il le souligne, une liaison de plus en plus étroite entre les négationnistes européens et les radicaux islamistes. Eva Macourkova le complète :

« *L'historienne américaine Debora Lipstadt, auteur du livre Le négationnisme de la Shoah, a dit que ceux qui nient l'holocauste ne sont pas dangereux tant que les rescapés sont en vie. Quoi que nous estimions cette historienne connue pour sa résistance opposée lors du procès d'Irving, nous nous sentons obligés de lutter contre ces mouvements et de prévenir la violence.* »

Les originaux des témoignages et des signatures sont disponibles à l'adresse du siège de l'association des prisonniers politiques libérés, rue Sudomerska, Prague.

TOUT CE CINÉMA POUR ÇA !!!

## Bruno Gollnisch reconnaît publiquement la Shoah comme un crime contre l'humanité

AP | 07.11.06 | 18:37

LYON -- Bruno Gollnisch, jugé à partir de mardi par le tribunal correctionnel de Lyon pour contestation de crime contre l'humanité, a reconnu publiquement que l'extermination massive des juifs d'Europe au cours de la Seconde Guerre mondiale constituait un crime contre l'humanité.

M<sup>e</sup> Alain Jackubovicz, avocat de trois associations parties civiles, s'est engagé à se retirer du procès si Bruno Gollnisch reconnaissait publiquement que "l'extermination massive et organisée des juifs d'Europe au cours de la Seconde Guerre mondiale constitue un crime contre l'humanité non contestable et qu'il a été perpétré par l'utilisation des chambres à gaz dans les camps de concentration". "Ma réponse est affirmative", a simplement répondu Bruno Gollnisch.

"Cet aveu public est la plus belle des victoires pour les parties civiles", s'est félicité à la sortie de l'audience M<sup>e</sup> Jackubovicz, qui représentait la Licra (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), l'Union des étudiants juifs de France et l'Amicale des déportés d'Auschwitz-Birkenau. "J'ai voulu placer Bruno Gollnisch en face de ses responsabilités."

Après le retrait des trois parties civiles, le procès continue jusqu'à mercredi. La sixième chambre correctionnelle doit statuer sur les propos ambigus tenus le 11 octobre 2004 par le numéro deux du Front national: "Il n'y a aucun historien sérieux qui adhère intégralement aux conclusions du procès de Nuremberg, je pense que sur le drame concentrationnaire la discussion doit rester libre. L'existence des chambres à gaz, c'est aux historiens d'en discuter".

Obs

<http://permanent.nouvelobs.com/societe/20061107.FAP2780.html?1846>

Ces gens du Front national sont de lamentables mauviettes qui cherchent à justifier le mépris dont ils sont l'objet. Fallait-il se pavaner à Radio Courtoisie avant le procès et le grand déballonnement ?

<http://fr.novopress.info/?p=6325>

COUP DE GROLLE DANS LES MICHES : IL BAISSÉ LE FROC

Gollnisch cède et «reconnaît» l'extermination

**Le leader frontiste était jugé hier pour des propos sur les chambres à gaz.**

Par **Olivier Bertrand**

La voix de Bruno Gollnisch a résonné dans la salle d'audience, au moment de reconnaître «l'extermination des Juifs d'Europe par le régime national-socialiste» par «l'utilisation de chambres à gaz». Le leader frontiste n'a pas prononcé les mots, mais les a repris à son compte, hier en fin d'après-midi, devant le tribunal de Lyon. Il était jugé pour des propos tenus en 2004 au sujet des chambres à gaz. Le tribunal avait consacré la journée aux questions de procédure, puis à une interminable autojustification du prévenu. Le coup de théâtre est intervenu en toute fin d'après-midi, lorsque le président a cédé la parole aux parties civiles.

Alain Jakubowicz, avocat de la Licra, a commencé à interroger Bruno Gollnisch sur la Shoah, mais il n'a recueilli que des réponses vagues. Alors il l'a secoué : «Pourquoi ne pouvez-vous pas dire : "Oui, effectivement, on a éliminé des Juifs dans les camps, dans des chambres à gaz" ?» Bruno Gollnisch a d'abord refusé de répondre à cette question «inquisitoriale», puis il a lancé, comme un défi : «Si je le dis, vous vous désistez ?» L'avocat s'est rassisi, a reproché à l'homme politique d'é luder la question. Puis s'est relevé brutalement pour dire que oui, il se désisterait, si le numéro 2 du Front national reprenait à son compte cette phrase: «L'extermination des Juifs d'Europe par le régime national-socialiste, pendant la Seconde Guerre mondiale, constitue un crime contre l'humanité incontestable, qui a été commis notamment par l'utilisation de chambres à gaz dans des camps d'extermination.» Quelques secondes de silence se sont étirées. Sur une mezzanine surplombant les débats, des crânes rasés qui souriaient quelques instants plus tôt au mot «Shoah» sont restés

suspendus. Puis ils ont entendu Bruno Gollnisch prononcer très distinctement : «*Ma réponse est affirmative.*»

Alain Jakubowicz est sorti pour annoncer à la Licra la décision de se retirer. «*C'est une frustration de quitter ce procès. Mais cela m'a paru plus important d'entendre le numéro 2 du Front national reconnaître publiquement l'holocauste et l'utilisation des chambres à gaz. Je considère qu'on a gagné ce procès.*» Celui-ci se poursuit cependant aujourd'hui.

*Libération*, 8 novembre 2006.

**Il n'était pas obligé.**

LA MAFIA NISSARTE

### qui est daniel milan ?

écrit le 07/11/06 à 11:56:13 par **ahad haam**

*Cet article a été accepté par **une seule** modératriceuse.*

pour répondre à l'article :

<http://grenoble.indymedia.org/index.php?page=article&filtre=0&droiteA=0&numpageA=1&id=4067>

"Procès d'un néo-nazi converti à l'islam à Nice. Parcours : Daniel Milan, 56 ans, agent de sécurité, est une vieille connaissance de la communauté juive niçoise. Militant du groupe néo-nazi FANE à la fin des années 70, il sera jugé par la 7e chambre correctionnelle de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence le 10 janvier 2005. Il est poursuivi pour rébellion (envers les policiers venus l'interroger) et avait été condamné à quatre mois de prison avec sursis en première instance, en décembre 2001. Retour sur l'affaire : en septembre 2001, Daniel Milan, resté dans l'ultra-droite, adresse par fax des lettres anonymes à diverses personnalités et associations, dont J'Accuse, dirigée par Marc Knobel, qu'il prend pour cible ainsi que Maître Richard Sebban, avocat de l'association. il profère en particulier des menaces de morts. dans ces textes, son autre obsession est la "chasse aux arabes et aux musulmans" répandue par les sionistes" suite, selon lui, aux attentats du 11 septembre 2001. très rapidement, il est identifié comme l'auteur de ces missives et est mis en examen. Lors de la procédure, l'intéressé s'enferme dans un délire paranoïaque complet : il injurie le procureur de Nice, Eric de Montgolfier et accuse Marc Knobel de le persécuter et **même de l'avoir fait torturer par la police**. Le procureur qui avait requis contre lui en première instance avait demandé un an de prison ferme. il a également fait appel. Ce dossier aurait pu rester anecdotique si Daniel Milan ne s'était converti à l'islam et pas sous sa forme modérée. Ni si une association de soutien à sa personne n'avait vu le jour avec son siège à Paris. Il s'agit de RDM (Réhabilitation de Daniel Milan), qui a mis en ligne le site internet <http://aredam.net>. Le site islamiste français <http://st.com.neta> également mis en ligne, en octobre 2004, un de ses textes. Le prévenu risque en appel une aggravation de sa peine." Un antisémite pathologique !

**Qui est ahad haam ?** écrit le 07/11/06 à 23:40:39 par **Joan**

*Ce commentaire a été **validé**.*

ahad haam est particulièrement mal placé pour parler du négationnisme et de l'antisémitisme des AUTRES, lui qui n'hésite pas à exonérer des criminels de guerre de leurs crimes quand ils ont la même idéologie que lui (Solomon Morel), et qui soutient un Etat raciste dans sa politique de nettoyage ethnique. Quand on parle des autres, on balaie avant devant sa porte.

<http://grenoble.indymedia.org/index.php?page=article&filtre=0&filtreC=1&id=4089&numpageC=1&idC=4451#commentaire>

Que Daniel Milan, victime de tortures policières et de la vengeance des mafieux nissarts soit ici assuré de notre solidarité. S'il y a des endroits où la Loi de la République ne s'appliquent pas, pour reprendre une expression des galeux journalistes, c'est bien dans la région de Nice, dernière acquisition d'une République qui aurait peut-être mieux fait de s'abstenir et de laisser ce capharnaüm aux vieilles Anglaises qui en raffolaient.

## UN TYPE QUI DÉBLOGUE

### À tombeau ouvert vers 1984

Cela fait des années que l'on assiste, dans les pays occidentaux, aux attaques sans cesse répétées et de plus en plus violentes contre la liberté d'expression. Or la liberté est indivisible. Une fois acceptée la première restriction à la liberté de pensée et d'expression, la voie royale est ouverte pour les autres attaques. Car, après tout, le monde est rempli de gens qui veulent faire taire les autres pour une raison ou une autre. Tout commença avec les lois qui convertirent la négation de l'Holocauste en délit. Ensuite vinrent, aux États-Unis, celles concernant le « hate speech » ou commandées par le politiquement correct. En France, une loi pourrait passer qui rendrait également criminelle la négation du génocide arménien. On pourrait aller loin comme cela dans cette voie liberticide.

Et on y va ! Ainsi un commentateur australien propose de [rendre illégale la négation du « changement climatique »](#), un euphémisme qui se réfère en réalité au supposé consensus concernant le réchauffement global de la planète consécutif à l'activité humaine. Son argumentation est parfaitement logique :

David Irving is under arrest in Austria for Holocaust denial', she wrote. 'Perhaps there is a case for making climate change denial an offence. **It is a crime against humanity, after all.**

Dans la foulée, d'autres proposent rien moins que de [traîner devant des tribunaux du genre de celui de Nuremberg](#), qui jugea les criminels nazis, les sceptiques qui ne se plieraient pas au dogme écologique.

A U.S. based environmental magazine that both former Vice President Al Gore and PBS newsman Bill Moyers, for his October 11th global warming edition of "Moyers on America" titled "Is God Green?" have deemed respectable enough to grant one-on-one interviews to promote their projects, is now **advocating Nuremberg-style war crimes trials for skeptics of human caused catastrophic global warming.** Grist Magazine's staff writer David Roberts called for the Nuremberg-style trials for the "bastards" who were members of what he termed the global warming "denial industry."

Et pourquoi pas ? Si nous pouvons criminaliser une seule opinion, nous pouvons rendre illégale n'importe laquelle. Certains critiqueront en disant que l'Holocauste est un fait avéré alors que le réchauffement climatique n'est qu'une hypothèse non démontrée. Exact, mais irrelevante. En effet, la liberté exige que toutes les opinions puissent être exprimées, indépendamment du fait de savoir si elles sont justes, fausses, absurdes, contradictoires, offensantes, ou quoi que se soit. Un pays qui possède ne fut-ce qu'une seule loi réprimant la liberté d'expression, n'est déjà plus libre. Et il le sera probablement de moins en moins.

<http://chroniquespatagones.blogspot.com/archive/2006/10/19/a-tombeau-ouvert-vers-1984.html>

**Il faut le savoir: l'auteur est patagon.**

## UN HOMME QUI ATTEND

Le samedi 16 septembre 2006, Scott MacLeod, journaliste de *Time magazine* américain, interviewait le président iranien Mahmoud Ahmadinejad dans une villa des environs de La Havane avant le voyage de ce dernier aux États-Unis. Voici un extrait de cette interview:

(...)

TIME: Avez-vous envisagé que les juifs iraniens puissent être blessés par vos commentaires niant l'extermination de 6 millions de juifs dans l'Holocauste?

AHMADINEJAD: Pour ce qui a trait à l'Holocauste, je me suis contenté de poser quelques questions. Et je n'ai reçu aucune réponse à ces questions. J'ai dit que pendant la deuxième guerre mondiale près de 60 millions de personnes avaient été tuées. Toutes étaient des êtres humains qui avaient leur propre dignité. Pourquoi parler de 6 millions? Et si cela s'était produit, alors c'est un événement historique. Et alors pourquoi ne permet-on pas des recherches indépendantes?

TIME: Mais énormément de recherches ont été faites sur ce sujet.

AHMADINEJAD: On met en prison ceux qui essaient de mener des recherches. Sur les événements historiques tout le monde devrait être libre de faire des recherches. Admettons que cela ait eu lieu. Où

cela s'est-il passé? Et alors en quoi les Palestiniens seraient-ils responsables? Ces questions sont très claires. Nous attendons des réponses. (...)

AU PAYS DES ANDOUILLES...

## SOS Racisme juge le livre de Pierre Péan sur le Rwanda "négationniste"

06/10 16:25

Dominique Sopo, président de SOS Racisme, a qualifié vendredi de **"négationniste" le livre** de Pierre Péan sur le Rwanda *Noires fureurs, blancs menteurs*, paru en novembre 2005 chez Fayard, contre lequel l'association a porté plainte jeudi. Interrogé par l'AFP, Pierre Péan s'est borné à déclarer que "face à des accusations ridicules, le silence s'impose".

"C'est un livre que je qualifierais de **négationniste**, même si la poursuite pour fait de négationnisme n'est pas possible au regard de la législation française sur ce génocide", a déclaré M. Sopo lors d'une conférence de presse. Une plainte avec constitution de partie civile a été déposée contre l'auteur et l'éditeur pour diffamation et incitation à la discrimination raciale.

Pour M. Sopo, le livre "reprend de fait des présupposés de l'idéologie génocidaire qui a conduit au drame des Tutsis essentiellement au Rwanda". Pierre Péan, qui "n'a jamais mis les pieds" au Rwanda, reprend "les clichés et les stéréotypes les plus grossiers à l'encontre des Tutsis", a-t-il affirmé.

Un des passages du livre visés par la plainte stipule que la "formation au mensonge était observée par les premiers Européens qui ont eu un contact prolongé avec les Tutsis". Pierre Péan "ne nie pas le génocide, mais il jette un trouble sur qui sont les victimes et qui sont les bourreaux. A la lecture du livre, on se demande si les Tutsis n'ont pas mérité leur sort", a-t-il aussi jugé.

"Nous, victimes du génocide, savons à quel point l'idéologie tue", a déclaré François Ngarambe, président d'Ibuka Rwanda, une association qui lutte contre l'idéologie génocidaire et soutient la réhabilitation des victimes. L'association ne pouvait juridiquement déposer plainte et SOS Racisme l'a donc fait pour elle. "C'est d'autant plus grave que l'idéologie génocidaire ne s'éradique pas en 10 ans, et ce livre est capable de remettre le feu aux poudres non seulement au Rwanda mais dans toute la région des Grands Lacs", a-t-il estimé.

MM. Sopo et Ngarambe ont mis en avant la "notoriété" et la "réputation d'investigateur", en Afrique même, de M. Péan pour expliquer leur plainte. Espérance Brossard, présidente d'Ibuka France, a indiqué que son association envisageait de se constituer partie civile.

A de la sortie du livre, en novembre 2005, l'écrivain-journaliste avait regretté, dans des déclarations à l'AFP, que l'histoire se soit figée "dans une version voulue et imposée par le vainqueur: Paul Kagame", ancien chef des rebelles tutsis et actuel chef de l'Etat rwandais. La très grande majorité de la presse française a repris ses attaques contre la France, selon Pierre Péan. "J'essaye de montrer que les gens de Kagame ont été diaboliquement forts en menant une guerre moderne: d'abord faire parler les armes puis lancer une extraordinaire campagne de désinformation", poursuivait-il.

Voila.fr 6 octobre 2006

<http://actu.voila.fr/Depeche/ext--francais--ftmms--economie/SOS-Racisme-juge-le-livre-de-Pierre-Pean-sur-le-Rwanda-negationniste.html>

Il lui faut un an pour lire un petit livre, à ce pauvre Sopo. Et au bout d'un an, on voit qu'il a lu tout de travers. Kagame n'est pas précisément un enfant de chœur. On aimerait bien que ces petits connards ignares, et la clique de ceux qui entendent faire des carrières sur le dos des victimes (à l'imitation des organisations juives) foutent la paix aux gens qui travaillent et qui tentent d'expliquer des événements confus et sangants. Que Pierre Péan ait tort ou raison ne relève pas du jugement de ceux qui ne sont rien d'autre que des sangsues accrochées aux mollets des victimes.

TELL QUEL

## Qu'entend-t-on par censure de l'Internet ?

Une grande partie des Citoyens suisses approuveraient certainement, à juste titre, une censure par les Autorités, qui viserait des Sites extrémistes, terroristes, pornographiques ou encore pédophiles.

Il n'en est rien et il n'en sera probablement jamais rien, l'enjeu économique étant beaucoup trop

important et les règles de la censure de l'Internet n'étant pas propres à notre petite Suisse.

Même le Provider principal de notre Pays, à savoir **Bluewin, succursale de Swisscom**, a son propre **portail pornographique** qui lui assure une manne financière juteuse et qui lui permet peut-être d'offrir ainsi gratuitement l'accès à l'Internet, à toutes les écoles de Suisse...

On pourrait une fois faire le décompte du nombre d'élèves appelés ainsi à visiter le portail érotique de Bluewin, car à ce **niveau-là, il n'y a aucune censure !**

Chez **Bluewin, la censure on la rencontre** sur des Sites qui ont "l'outrage-cuidance" de **dénoncer des fonctionnaires, des juges, des notaires, des avocats ou des politiciens qui opèrent des malversations, abusent de leur pouvoir, pratiquent le copinage** et j'en passe...

Si vous êtes vous aussi censuré, ainsi mis sous la tutelle de **votre Provider qui vous juge incapable de discernement** pour savoir ce que vous avez le droit de visiter ou non, **débloquez-vous de suite de cette censure ICI** (option ouvrir et autoriser votre pare-feu/firewall si vous en avez un). Le mode d'emploi ci-dessus vous donne les informations utiles. Vous pouvez aussi vous connecter chez un **Provider honnête**.

Mon Site **www.swiss-corruption.com** a été censuré par la **juge Françoise DESSAUX-ROULET** qui est au service d'avocats, notaires, et autres juges corrompus, que je dénonce en expliquant les dossiers et en démontrant les faits que j'allègue.

Cette censure de Françoise DESSAUX-ROULET, a été rendue arbitrairement et en violation totale des **Art. 9 et 10 CEDH** (Convention Européenne des Droits de l'Homme).

Trente Providers sur les 300 qui exercent en Suisse, ont reçu une ordonnance les obligeant à censurer **www.swiss-corruption.com** et **www.appel-au-peuple.org** qui dénoncent les dysfonctionnements de la justice. Seuls les Citoyens privés sont censurés, la censure n'étant pas active pour les entreprises. Le Peuple fait peur aux escrocs !

L'ordonnance arbitraire rendue en violation des Droits de l'Homme, par cette **juge inique**, qui s'est faite complice d'escrocs, a provoqué une levée de boucliers à travers le monde dans les milieux de l'Internet.

Les Providers ont entre-temps recouru contre cette ordonnance qui leur imposait notre censure et la **petite juge de province Françoise DESSAUX-ROULET** s'est vue déboutée par le Tribunal Cantonal vaudois.

**www.swiss-corruption** et **www.appel-au-peuple.org**, se sont vu offrir spontanément un soutien, par des Sociétés internationales de défense des Droits de l'Homme, sous forme d'un reroutage des Sites pour les maintenir actifs.

Vexée, la petite juge de Province, comme elle a été surnommée dans le milieu internautes, a censuré l'organisation qui nous soutenait, tout en **prétextant ne pas l'avoir fait**, à savoir **www.c9c.net** bloquant ainsi jusqu'à des Sénateurs américains ou autres grandes personnalités de l'économie mondiale et provoquant ainsi des dégâts collatéraux importants. Non seulement l'accès au Site a été bloqué, mais **au-delà des directives de la juge, Bluewin a pour le surplus, bloqué les serveurs des E-Mails**, ce qui veut dire que tous les Clients de Bluewin sont dans l'impossibilité d'adresser un mail chez n'importe quel détenteur d'une adresse xxx.@c9c.net.

Mauvaise perdante, la petite juge n'a pas aimé que son "autorité" - on devrait dire ici sa **dictature** - soit égratignée et elle a **menacé les Providers** en leur conseillant de maintenir quand même la censure pour éviter tout ennui futur.

C'est ce que fait toujours le **Provider vandale Bluewin** en interdisant aux Citoyens suisses de prendre connaissance des abus de pouvoir commis dans notre Canton. Ce ne sont pas les protagonistes qui vont s'en plaindre, juste avant les élections, car ils préfèrent garder les Citoyens sous leur **tutelle...**

Je m'étonne que l'offre de Bluewin, accordant à toutes les écoles un accès gratuit à l'Internet et au portail érotique du Provider, n'ait soulevé aucune objection, ni touché la sensibilité exacerbée de nos enseignants, alors que face à quelques dessins humoristiques de Barrigue dans les livres de math. le livre a dû être retiré et est offert aujourd'hui gratuitement aux élèves fribourgeois. Cherchons la morale de cette histoire...

Pour revenir à la censure, j'ajoute qu'aujourd'hui, suite à la censure faite contre c9c.net, un Provider international respectueux de **l'éthique et de la morale**, luttant contre la pornographie, face auquel Bluewin n'est qu'un minus, "minable" la Suisse est boycottée par une multitude de providers à travers le monde et principalement par l'Asie.

Les conséquences en sont que si votre correspondant est client de l'un des Providers qui applique le **boycott** et qu'il vous envoie un mail à xxx@bluewin.ch, ce mail ne vous parviendra jamais et il sera simplement supprimé du réseau étant considéré comme spam. J'en ai fait personnellement l'expérience avec pour commentaire l'avis suivant :

...it seems that you are a resident from Switzerland and that **\*\*your country is banned\*\*** from many webmasters and IT services around the world because of censorship against a first class asian

networks You may read more details on this link:

[www.c9c.net/swissinfo/bluewin](http://www.c9c.net/swissinfo/bluewin)

C'est de sa propre autorité que Bluewin censure aujourd'hui [www.swiss-corruption.com](http://www.swiss-corruption.com), sans qu'aucune ordonnance judiciaire ne l'y oblige et que cette censure n'est basée que sur du copinage entre une petite juge de province qui veut péter plus haut que son cul et des Directeurs qui lui font la révérence pour s'assurer que leur portail érotique ne sera pas lui aussi censuré !

Je m'engage à poursuivre ces abus de la censure de l'internet et tous ceux qui l'auront pratiquée arbitrairement.

[www.swiss-corruption.com](http://www.swiss-corruption.com)

<http://www.google.com/fr/censure.html#>

## MODÈLE

«Hier soir, sept des dix-sept suspects interpellés la veille avaient été remis en liberté sous condition; neuf (dont au moins trois militaires) ont été incarcérés à la prison de Termonde. Parmi eux, un collectionneur d'armes bruxellois. Le dernier suspect devait encore comparaître devant le juge qui déciderait de son sort. Ce matin, ce sera le tour de deux nouvelles personnes interpellées hier.

«L'instruction a trait à des infractions en matière de terrorisme, armes, racisme, xénophobie et négationnisme.

«Le mieux est encore le cas de cette jeune femme : " Deux, son ex-compagne **Tamara Van Aelst**, l'égérie, 24 ans, militaire de carrière à Kleine Brogel, dans le civil patronne à Bourg-Léopold d'un bar pour skinheads, strip-teaseuse et modèle érotique sur Internet. Connue pour son parler raciste, xénophobe, négationniste et antisémite. Arrêtée." »

Y'avait un modèle érotique révisionniste sur Internet, et on n'était même pas au courant !!! Heureusement que la police est là pour nous l'apprendre. On nous dit qu'elle dévoilait ses charmes sur Internet et Google ne donne aucune image ! Bizarre, cette histoire.

<http://www.dhnet.be/dhinfos/article.phtml?id=155674>

## PAS BESOIN DE CAMIONS À GAZ

### Thailand: background to the coup

by Giles Ji Ungpakor

[Extrait]

There was a darker side to the Taksin government. During their first term of office they waged a so-called "war on drugs" in which over 3,000 people were shot without ever coming to trial. In the three southern-most provinces they waged a campaign of violence against the Muslim Malay-speaking population. Ninety young men who had attended a peaceful demonstration were deliberately murdered at Takbai by tying their hands behind their backs and piling them into army trucks, one on top of the other. **After many hours of transportation they were dead** on arrival at an army camp.

## ÇA CHAUFFE SOUS LES KÉPIS

"Faits & Documents" (<faitsetdocuments@europe.com>), n° 221 du 15-30 septembre 2006, p. 3:

"Depuis cette année, sur décision du préfet Pierre Mutz, les promotions des gardiens de la paix de la Préfecture de police de Paris effectuent **une visite obligatoire** au Mémorial de la Shoah."

Ça va peut-être leur donner des idées. Qui sait ?

## MAIL 1

>From: "chloe berger" <klo\_berger@hotmail.com>

>To: aaarghinternational@hotmail.com

>Date: Tue, 19 Sep 2006 16:12:44 +0000

>

>J'ai vu votre site, quel lamentable satire contre un homme qui tout sa vie s'est dévoué pour les autres hommes.... Votre site n'est qu'un tissu d'absurdité et une honte pour tous.....

>Ne plus le mettre en ligne serait la meilleure chose que vous puissiez faire.

>Une historienne scandalisée

Petite Chloé, tu as l'air d'une historienne en peau de lapin, et une bien grande ignorante. Le maître de l'homme dont tu parles, Irénée Marrou, disait : on apprend de tout, même de l'ordure. Tu peux nous prendre pour de l'ordure, peu nous chaut, mais tu dois apprendre de nous. Si tu es historienne, bien entendu. (Je te signale que satire et satire ne sont pas du tout la même chose. Tu pourrais bien ouvrir un dictionnaire, quand même, petite ignorante !)

MAIL 2

21 sept

Inlassablement, chaque fois que j'ai l'occasion d'en parler, je rappelle :

- primo, que la Loi Fabius/Gayssot avait été jugée "scélérate" par Jacques Toubon, alors dans l'opposition. Et que, devenu Ministre de la Justice, celui-ci a "oublié" d'en demander l'abrogation. Pas même une modification.

- deuxio : que, devenue Fabius/Gayssot/Raffarin/Lellouch, elle a été au contraire aggravée.

Cordialement, Jean-Claude Lahitte senior

OYONS OYONS

Les affirmationnistes du Mémorial de la Shoah annoncent quatre conférences sur ce qu'ils appellent le négationnisme.

### Le négationnisme

Depuis l'invention du mot en 1987 par **Henry Rousso**, historien, directeur de l'Institut de Recherche sur l'Histoire du Temps Présent, le négationnisme concerne d'abord la négation de la Shoah mais aussi par extension deux génocides avérés du xxe siècle, la négation du génocide des Arméniens et de celui des Tutsi au Rwanda. Situations très différentes, et par l'identité des négateurs et par leurs méthodes de déni. Le Mémorial de la Shoah organise sous la coordination de l'historien **Yves Ternon**, auteur d'Enquête sur la négation d'un génocide (éd. Parenthèses, 1989), cinq rencontres autour de cette thématique.

**Dimanche 12 novembre 2006, 14h Introduction du cycle** par Yves Ternon suivie de **Négation et révision** par Henry Rousso.

**16 h 30 : Le négationnisme de la Shoah** Par Nadine Fresco, historienne, chercheur au CNRS.

**Mardi 14 novembre 2006, 19 h La négation du génocide des Tutsi au Rwanda** Par Marcel Kabanda, historien de l'Afrique orientale, consultant à l'UNESCO, coauteur du recueil Les Medias du génocide, dirigé par J. P. Chrétien (Karthala, 1995).

**Mercredi 15 novembre 2006, 19 h Le négationnisme du génocide des Arméniens** Par Claire Mouradian, directrice de recherche au CNRS, Centre d'Etudes des Mondes russe, caucasien et centre-européen (EHESS-CNRS) et chargée de cours à l'INALCO.

**Jeudi 16 novembre 2006, 19 h Le négationnisme sur Internet** Par Gilles Karmasyn, spécialiste des systèmes d'information, directeur du site internet «phdn» (pratiques de l'histoire et dévoiements négationnistes).

Auditorium Edmond J. Safra. Entrée libre. 17, Rue Geoffroy-l'Asnier, 75004

PARIS,

Métro Saint-Paul. Renseignements et réservations : tél. 01 53 01 17 42

ou sur <<http://www.memorialdelashoah.org>>

[http://www.memorialdelashoah.org/b\\_content/getContentFromTopNavAction.do;jsessionid=720B5359571802A8D345AAA5B2765B43?navId=120](http://www.memorialdelashoah.org/b_content/getContentFromTopNavAction.do;jsessionid=720B5359571802A8D345AAA5B2765B43?navId=120)

Nous avons plus haut le compte-rendu de Karmazinzin. Avec un peu de chance, on trouvera les autres. Ça sera très "fun".

## DE PROFUNDIS JOURNALISTIBUS

La presse est tellement répugnante, tellement soumise aux puissants que lorsqu'il arrive que des journalistes se fassent assassiner, comme ce matin (8 octobre) où l'on apprend que deux journalistes allemands se sont fait mitrailler dans leur tente dans la région de Bamyân en Afghanistan, on ne peut réprimer un frisson de plaisir, en se disant, "c'est bien fait. Au moins ces deux salopards-là ont payé pour les saloperies de leurs petits copains." On aimerait féliciter celui qui tenait la Kalach en criant sans doute "maudits journalistes ! Voilà le prix de vos mensonges". Evidemment, ça manque un peu de charité. Mais enfin, nul n'est obligé de faire journaliste. Et ceux qui le font ne peuvent pas éternellement rejeter la faute de leurs manquements à l'honnêteté sur le dos de leurs chefs, de la "règle" ou de la "déontologie", toutes putasseries tissées de mensonges. Et leurs chefs sont aussi, probablement, des journalistes, un peu blanchis sous le harnais, et ayant donc commis des masses de mensonges encore plus considérables. Finalement, ils ne méritent pas la charité qu'un premier mouvement leur consentirait. Que des journalistes se fassent crever la panse est une excellente nouvelle.

## AI-JE JAMAIS VOULU DISCUTER AVEC CE CONNARD ?

### Terrorisme

jeudi 31 août 2006, par Alain Gresh

**Aux lecteurs.** Ce blog est dans une phase expérimentale. Pour l'instant, il n'est pas modéré, c'est-à-dire qu'aucune sélection ou censure n'est opérée sur les messages envoyés. Je pense toutefois qu'il faut faire deux remarques sur les discussions. D'abord, qu'à partir d'un certain niveau d'échange, il ne sert à rien d'essayer de convaincre l'autre ou de l'invectiver : il y a des points de vue divergents qui s'expriment et chacun a droit à son point de vue. D'autre part, les points de vue racistes, antisémites, négationnistes, n'ont pas de place sur ce blog (pour prendre un exemple Serge Thion est un négationniste, et, pour ma part, je ne discute pas avec les négationnistes).

<http://blog.mondediplo.net/2006-08-31-Terrorisme>

Voici l'avis de Serge Thion: "Aurais-je jamais voulu discuter avec ce connard ? Je ne l'ai jamais vu et je n'ai jamais échangé un mot avec ce pauvre type qui essaie de faire le journaliste. J'ai bien connu son père, Henri Curiel, qui était bien content de parler avec moi quand je conduisais clandestinement des voitures à travers les frontières avec des cadres du FLN ou quand j'emmenais des valises bourrées d'argent en Allemagne, pour le compte du même FLN algérien. Gresh, fils et petit-fils de banquier cairote est, paraît-il, comme son père stalinien, un homme de gauche. Que m'importe. Je vois surtout que pour sortir de son insignifiance, il croit s'attirer les bonnes grâces des totors de la presse en affirmant qu'il ne discute pas avec moi. Mais c'est aussi parce que je ne lui en ai jamais donné l'occasion. Les cloportes ont un toupet, cette saison !!! "

## UN FAISEUR

André Schwartz-Bart est mort. Peu de gens se souviendront qu'il avait obtenu le Prix Goncourt en 1959. Depuis, c'est quasiment le silence-radio. Qu'est-ce qui a brisé net l'élan de ce deuxième Wiesel, grand chantre de la pleurnicherie judéo-juive ? Son livre s'appelait *Le Dernier des justes*, tout un programme.

En fait quelques mois après l'octroi du Prix Goncourt, quelques personnes instruites avaient relevé le fait que des pages et des pages du livre avaient été recopiées sur d'autres livres, peu connus, parfois les leurs, ce qui permettait de retrouver les passages copiés. Cet ancien tourneur avait ainsi fait une collection de pages éparées qu'il avait reliées par un fil narratif. Lorsque ses critiques le confondirent, il ne chercha pas à nier. Il expliqua qu'il croyait que tous les livres étaient faits comme ça, par emprunts et répétitions. Il n'avait peut-être pas entièrement tort. Mais enfin la réprobation fut générale et Barbenoire fut renvoyé à son néant. Il disparut aux Antilles avec sa femme antillaise. Il avait redécouvert une recette qui a été utilisée par beaucoup après lui : le plagiat généralisé. Voir Attali et confrères.

Mais ce qui est le plus extraordinaire, c'est de voir dans *Le Monde* (3 octobre 2006) que cette histoire est balayée avec la phrase suivante: "une méchante accusation de plagiat". La nouille idolâtre Kéchichian veut ainsi nous faire croire que cette accusation n'était pas fondée. Or elle l'était, on a publié les "sources" de son livre et lui-même ne l'a pas nié puisqu'il a essayé de nous faire croire qu'il avait agi comme tout le monde. Lui avait de l'audace (*chutzpah*) mais Kéchichian, qui ne peut pas ignorer cette histoire, est un menteur caractériel.

Sur le même sujet :

## André Schwarz-Bart, escroc littéraire

Robert Faurisson

Dans *Le Monde* de ce jour (p. 31), Patrick Kéchichian signe un article sur la disparition de l'écrivain André Schwarz-Bart. Né le 23 mai 1928 à Metz, ce dernier est mort à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) le 30 septembre 2006. Il était surtout connu pour avoir obtenu en 1959 le prix Goncourt pour *Le Dernier des Justes* (Paris, Editions du Seuil, 351 p.).

Sa famille venait de Pologne. Son père, nous dit-on, avait commencé des études pour devenir rabbin, puis avait exercé le métier de marchand forain.

Le succès du *Dernier des Justes* a été retentissant et a rapporté des sommes considérables à son auteur. Des centaines, peut-être même des milliers d'articles ou d'études ont été consacrés, en France et à l'étranger, à ce que l'on considère volontiers aujourd'hui comme le premier *grand livre* sur la Shoah.

Or l'auteur était un plagiaire, un escroc littéraire. C'est ce qui ressort d'une étude publiée par Francine Kaufmann, professeur à l'Université Bar-Ilan d'Israël, dans la *Revue d'histoire de la Shoah*, septembre-décembre 2002, p. 68-99. On trouvera dans ce texte une liste d'auteurs juifs systématiquement pillés par notre faussaire : Martin Buber, Manès Sperber, Isaac Babel, Michel Borwicz et d'autres encore. Mais A. Schwarz-Bart avait aussi puisé son bien dans une lettre de Madame de Sévigné racontant comment, en 1676, avait été décapitée et brûlée, pour empoisonnement, la marquise de Brinvilliers. Il avait également reproduit mot pour mot quelques lignes d'un roman du Chinois Lou Sin (ou Lu Xun), *La véritable histoire de Ah Q*. Péchés véniels, bien entendu, puisque ces vols avaient été commis dans une pieuse intention, celle de nous faire pleurer sur les juifs et leur martyre. « Une méchante accusation de plagiat », écrit aujourd'hui P. Kéchichian à propos des multiples accusations portées en ce sens dès la parution du best-seller.

La littérature concentrationnaire regorge de tels vols, plagiat, escroqueries. En un premier temps, comme tous ces récits sont largement fictifs, leurs auteurs procèdent çà et là à de menus larcins dans la littérature non juive, puis, en un second temps, ils se font à leur tour voler par leurs confrères juifs. Il s'ensuit une interminable chaîne de récits, de témoignages, de romans, de films ou même d'ouvrages réputés historiques mais qui ne font que se copier les uns les autres. C'est ce qui peut s'appeler « la circulation circulaire » (Bourdieu) du commerce littéraire, artistique, cinématographique ou universitaire dans le domaine du ragot, du mensonge et du commerce holocaustiques. Les dupes s'imaginent avoir affaire à des témoignages qui se recourent : la réalité est qu'ils se trouvent devant des inventions de menteurs et de voleurs. Pour ne prendre qu'un exemple, on pourrait écrire une thèse de linguistique sur le seul personnage du « Docteur Mengele dans la littérature juive concentrationnaire ». On y mesurerait à quel point les auteurs juifs ne font que se répéter, parfois à la virgule près. Tous évoquent la figure de ce prétendu bourreau d'Auschwitz à la manière du romancier ou de l'escroc Schwarz-Bart, prix Goncourt 1959. Chez lui comme chez ses compères, ce ne sont que clichés, invraisemblances, histoires à dormir debout et Grand Guignol dans le sperme, le sang et la matière fécale, le tout repris de l'Ancien Testament et du Talmud. A ce titre, *Le Dernier des Justes* est bien, un an après *La Nuit*, court récit autobiographique et mensonger d'Elie Wiesel, « le premier grand livre sur la Shoah ».

3 octobre 2006

Y'EN A MARRE

Dans *Le Figaro* du 12 octobre 2006, p. 4:

Shoah: Bucarest fait son mea culpa

"Le président roumain appelle ses concitoyens à entamer un travail de mémoire..."

C'est un tissu des mensonges et des réécritures holocaustiques, que les révisionnistes roumains démonteront avec facilité. Nous ne reproduisons pas cette prose qui relève de la propagande de guerre. Y'en a marre.

*Le Figaro* mentionne par ailleurs ce livre : *La Shoah en Roumanie* de Carol Iancu édité par l'Université Paul-Valéry de Montpellier.

Ce pseudo-universitaire est en fait employé par l'USHM (musée mémorial de l'holocauste des EU) de Va-singe-t'on et est un professionnel de la désinformation wieselöide.

## FAUT FAIRE GAFFE

[Extrait]

Internet permet d'accéder à tout ce qui se vend dans le monde. Les consommateurs peuvent ainsi acheter des produits nouveaux avant leur commercialisation en France ou comparer plusieurs offres. Certains sites étrangers proposent même des produits interdits à la vente en France. Aux risques et périls de l'acheteur.

En effet, la France a proscrit de nombreux produits de la vente en ligne. Il est interdit d'acheter via Internet des cigarettes ou des cigares, des alcools forts, des armes à feu, des médicaments et, bien sûr, les productions pédopornographiques **ou faisant l'apologie du négationnisme**. Pour ces deux derniers types de produits, les contrevenants risquent non seulement de ne jamais recevoir leurs achats, qui seront bloqués en douane, mais encourent en outre une sanction pénale. [...]

*Le Monde*, 17 octobre 2006.

Pour ça, il faudrait que les douaniers sachent lire...

## UN NOUILLASSON PLEIN D'À PROPOS VIENT D'OUVRIER UN BLOG QU'IL A GENTIMENT APPELÉ AAARGH...

Bienvenue sur AAARGH

Blog en construction....

Ce blog a pour but (entre autres) d'optimiser les échanges de composants entre les différents joueurs de la guilde.

Tant va la cruche à l'eau...

<http://kheops.blog4ever.com/blog/index-17014.html>

## BEURRE NŒUNŒUX FROMAGES

### **Vendredi 10 novembre : journée d'hommage à Pierre Vidal-Toqué à la Bnf**

La Bnf consacre, vendredi 10 novembre 2006, une journée d'hommage à Pierre Vidal-Briquet, disparu le 29 juillet dernier. Spécialiste de la Grèce antique, Pierre Vidal-Freluquet restera également comme un intellectuel militant, engagé contre la torture en Algérie, la dictature des colonels grecs et le négationnisme.

### **vendredi 10 novembre 2006 9h30 - 19h**

9h30 : Ouverture par Jean-Noël Jeanneney, président de la BnF et François Gèze

9h45 : Séquence 1 : L'enfance et la famille Table ronde

11h30 : Séquence 2 : La guerre d'Algérie et ses suites Table ronde

14h30 : Séquence 3 : Grèce ancienne et Grèce moderne, démocratie antique et démocratie moderne Table ronde

16h15 : Séquence 4 : Israël et Palestine, d'hier à aujourd'hui - de Massada à Ramallah Table ronde

18h : Séquence 5 : Pierre Vidal-Lapinet, l'intellectuel dreyfusard Table ronde

Un petit morceau du cadavre de Vidal-Galette a été dérobé au cimetière par un sionard.

<http://grenoble.indymedia.org/index.php?page=article&filtre=0&droiteA=0&numpageA=1&id=4218>

## 27 BORNES : UNE HEURE EN VÉLO

### **Ouverture des archives nazies aux historiens**

Les archives nazies, entreposées sur 27 kilomètres de linéaires à Bad Arolsen en Allemagne, vont enfin pouvoir être livrées aux chercheurs et historiens spécialisés dans la période de la Shoah. Cette nouvelle intervient après que l'Allemagne ait décidé, à la fin du mois d'avril 2006, de lever ses objections quant à l'ouverture de ce vaste fond de documents. Jusqu'à présent, les données accumulées par l'Etat national socialiste n'étaient consultables, de manière individuelle et nominative, que par les familles des victimes qui en avaient fait la demande auprès du CICR. Les informations contenues dans ces archives témoignent de la rigueur bureaucratique de l'Etat nazi : mandats d'arrêt de la Gestapo, registre des exécutions à Mauthausen et autres comptes macabres. Au total, ce sont 47 millions de documents, concernant 17,5 millions de victimes qui sont désormais accessibles à la communauté scientifique.

## POLIAKOV KOLLABO ?

Dans ses "souvenirs du temps passé" (*Revue d'Histoire de la Shoah*) Léon Poliakov commence par le souvenir suivant, founi sans explication :

"fait prisonnier après l'échec de la contre-offensive sur la Somme, du côté de Saint-Valéry en Caux, j'eus la chance d'être libéré par un officier allemand, Wilhelm Rohr qui, avec trois camarades, nous ramena à Paris".

Voici donc un juif russe, fait prisonnier sous un uniforme français, qu'un officier allemand identifie, libère et emmène, sans doute dans sa voiture, jusqu'à Paris, avec trois autres gaillards du même acabit. Comment expliquer ce miracle ? On ne voit guère qu'une explication : ces baratineurs-nés ont convaincu cet officier allemand qu'ils pouvaient travailler pour lui et pour l'armée allemande qui avait certainement un grand besoin d'informateurs. C'est le recrutement de base. Maintenant, s'il y a d'autres explications, nous serions curieux de les entendre...

On pense à un autre baratineur-né, celui de l'Orchestre Rouge, lui-aussi arrêté par les Allemands (de la Gestapo). En leur promettant de travailler pour eux, il réussit à s'enfuir. Les gros bras du NKVD n'y crurent sans doute qu'à moitié : ils le gardèrent au frais à la Lubyanka plusieurs années. Avec ceux-là, il était plus difficile de baratiner. Les Allemands ont fait constamment preuve d'une renversante naïveté. Toujours le Michel allemand, connu depuis longtemps...

[http://www.memorialdelashoah.org/upload/medias/fr/A1\\_seltexes\\_158\\_poliakov.pdf](http://www.memorialdelashoah.org/upload/medias/fr/A1_seltexes_158_poliakov.pdf)

Nous avons ce petit chef d'œuvre en ligne. Voir ...fran/livres/reprints.html

## PALÉONTOLOGIE

### Avant les lanzmanoïdes

### y-a-t'il eu des lanzmandertaliens ?

La notice nécrologique du cinéaste italien Gillo Pontecorvo (*Le Monde*, 15-16 octobre 2006), à qui l'on doit un film très important nommé *La Bataille d'Alger* (1966) rappelle qu'il a tourné un film nommé *Kapo* en 1959, d'après la bouillabaisse de Primo Levi, *Si c'est un homme*. Beh, entre juifs italiens, on se comprend. Jean-Luc Doin rappelle que ce film, salué par Luchino Visconti et Roberto Rossellini, des gens qui s'y connaissent, a été "discrédité à jamais" par un article de Jacques Rivette, l'auteur des films les plus nuls et les plus assommants du cinéma français, dans un article paru dans le n°120 des *Cahiers du Cinéma* (1961) subtilement intitulé "De l'abjection". Il lui reproche d'avoir filmé un camp (objet in-visible) et d'avoir filmé un plan en contre-plongée sur un cadavre. Et Douin enfonce le clou : "Plus tard Serge Daney fera de cet exemple son dogme". Si Rivette est le plus affligeant des cinéastes, Daney, dont nous sommes heureusement débarrassé, était le pou le plus prétentieux et le plus enflé que la critique aie jamais enfanté. Il refilait ses oukases à bon marché, ses dogmatismes à la petite semaine dans *Libération*, que ce genre d'idole et ce genre de langage a heureusement fini par couler. Il était temps, la coupe était pleine depuis longtemps.

On voit donc que les crétineries lanzmaniennes viennent de loin, d'une époque où Claude L. n'avait pas encore abandonné son métier de gigolo de l'abreuvoir pour découvrir ce qu'était une

caméra, renouvelant ainsi la scène fondatrice du pithécantrophe tombant sur un Kodak. *De l'abjection* renouvelait l'interdiction de l'image, dans un mouvement qui part des iconoclastes, en passant par l'islam, jusqu'aux lanzmanoides associés. Le dieu d'Israël siègeait, à l'étroit, dans un petit cubicule, dans le haut du Temple de Salomon, appelé le Saint des Saints, fermé à la vue du peuple par un rideau. Une fois par ans, le Grand-Prêtre se glissait derrière le rideau pour un singulier colloque. Jamais, étant ressorti de ce cabinet, il n'a avoué qu'il était vide. C'est pourquoi, disait Cicéron, deux haruspices ne peuvent se rencontrer sans rire. De même, quand nous rencontrons Lanzmann ou ses clones, nous partons d'un rire homérique.

## De l'abjection

par Jacques Rivette

[...] On a pu voir ailleurs des documents plus atroces que ceux retenus par Resnais : mais à quoi l'homme ne peut-il s'habituer? Or on ne s'habitue pas à *Nuit et Brouillard* ; c'est que le cinéaste juge ce qu'il montre, et est jugé par la façon dont il le montre.

Autre chose : on a beaucoup cité, à gauche et à droite, et le plus souvent assez sottement, une phrase de Moulet : *la morale est affaire de travellings* (ou la version de Godard : *les travellings sont affaire de morale*) ; on a voulu y voir le comble du formalisme, alors qu'on en pourrait plutôt critiquer l'excès "terroriste", pour reprendre la terminologie paulhanienne. Voyez cependant, dans *Kapo*, le plan où Riva se suicide, en se jetant sur les barbelés électrifiés ; l'homme qui décide, à ce moment, de faire un travelling-avant pour recadrer le cadavre en contre-plongée, en prenant soin d'inscrire exactement la main levée dans un angle de son cadrage final, cet homme n'a droit qu'au plus profond mépris. [...]

Jacques Rivette, "De l'abjection", in *Cahiers du cinéma* n°120, juin 1961.

[http://notremusique.blogspot.com/2005/03/de-labjection-par-jacques-rivette\\_22.html](http://notremusique.blogspot.com/2005/03/de-labjection-par-jacques-rivette_22.html)

"A peine eus-je lu ces lignes que je sus que leur auteur avait absolument raison." Serge Daney, qui vient de préciser qu'il n'a pas VU le film. Daney était le type de l'imbécile qui peut très facilement critiquer les films qu'il n'a pas vus et que "quelqu'un" lui a "racontés". L'abjection intellectuelle, ce sont précisément les Daney, Rivette, Lanzmann, Redeker, Taguieff, Glucksman et compagnie qui sont le précieux ridicules de notre temps. Regrettons ensemble la belle époque du Circus Maximus où l'on donnait ces crétins à bouffer aux Tchétchènes.

Daney dans *Persévérance*, POL, 1994.

<http://docnet.fr/article.php+Rivette+abjection&hl=it&gl=it&ct=clnk&cd=3>

<http://docnet.fr/article.php>

BOF BOF PAS GLOUP

On apprend que les éditions Al Dante sont sur le point de disparaître. C'est une mauvaise nouvelle pour les poètes que cette maison éditait, mais une bonne nouvelle pour les amateurs de vérité historique dans la mesure où cette maison marseillaise s'était aussi spécialisée dans le recyclage des mythes judéo-juifs de la guerre, ainsi qu'il appert de cette petite pub, tirée de leur catalogue:

03/2005 / en coédition avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah

152 pages, 31,6x23 cm, 22 euros, jusqu'au 31.08.2005, prix définitif 28 euros

isbn 2-84761-070-7

### **L'Album d'Auschwitz**

Préface de Simone Veil. Texte de présentation de Serge Klarsfeld.

**La première édition en fac-similé de L'Album d'Auschwitz, album de photographies prises à l'intérieur du camp par les SS, et découvert en 1945 par une rescapée du camp de la mort, Lili Jacob.**

"L'importance de l'Album d'Auschwitz est capitale [...]. Sans ce document, nous ne pourrions pas avoir la vision exacte de ce que fut pour des centaines de milliers de juifs, originaires des quatre coins de l'Europe, l'arrivée dans cet immense abattoir humain implanté au cœur du continent, comme les

autres camps d'extermination ayant pour noms Treblinka, Sobibor, Belzec, Maïdanek et Chelmno. La découverte de l'Album en mai 1945 par Lili Jacob a été décisive. En effet les duplicata de ses photos ont circulé grâce à la communauté juive tchèque, puis grâce au musée juif d'état de Prague, permettant ainsi à l'opinion publique mondiale de se représenter l'avant-dernière étape du martyre des masses juives européennes : la sélection, juste avant la phase ultime pour la très grande majorité des victimes, celle des chambres à gaz. Pendant plus de trente ans, les photos de cet album ont été reproduites et publiées, de façon disparate, comme si elles ne provenaient pas d'une seule et même source [...]. En 1980, sensibilisés par les assauts des soi-disant historiens révisionnistes contre l'existence et le fonctionnement meurtrier des chambres à gaz, nous avons décidé de retrouver à tout prix cet album..." [Serge Klarsfeld]

Au moment du 60e anniversaire de la libération d'Auschwitz (27 janvier 2005), il nous est apparu indispensable que l'Album d'Auschwitz soit de nouveau à la disposition des publics.

Cette édition reproduit l'album en fac-similé, sans commentaires ajoutés en regard des photographies. Ainsi mis au jour, ce document pourra nourrir de nombreux ouvrages existants et à venir.

Cette édition propose en outre des textes didactiques et de nombreux documents (photographies aériennes et plans du camp d'Auschwitz, témoignages et procès verbaux...) : Serge Klarsfeld, inlassable militant de la mémoire de la Shoah, auteur notamment de *La Shoah en France* (4 volumes d'environ 1000 pages chacun), signe un texte de présentation qui décrit le processus de découverte et l'origine de l'Album.

Marcello Pezzetti et Sabine Zeitoun, historiens, rédigent un ensemble de textes sur le fonctionnement du camp d'Auschwitz et le mécanisme de la « Solution Finale ».

#### SOMMAIRE :

Avant-propos de Simone Veil • L'histoire de l'Album d'Auschwitz [Serge Klarsfeld] : La découverte de l'Album. Lili Jacob • Le complexe d'Auschwitz [Marcello Pezzetti] • La Judenrampe d'Auschwitz-Birkenau [S. Klarsfeld et M. Pezzetti] • Les Juifs de Hongrie [Sabine Zeitoun] • L'Album d'Auschwitz : fac-similé • Analyse et commentaires de 16 photos de l'Album [M. Pezzetti et S. Zeitoun] • Annexes : Le sort des Juifs en France sous l'Occupation (1940-1944). Extraits de témoignages de Juifs déportés de France à Auschwitz. Glossaire. Orientation bibliographique.

Les escrocs Klarsfeld nous refont le coup, pour la trois ou quatrième fois. Première édition mon œil ! Klakla l'a déjà faite en 1980 ! Une version américaine est sortie la même année chez Random House. En 1983, il réédite au Seuil, avec les collaborateurs suivants : Peter Hellman, Anne Frayer et... Jean-Claude Pressac. Cette édition est faite dans un désordre total. Ni queue ni tête. Le professeur Faurisson prend alors sa règle de fer et tape sur les doigts des garnements qui ont commis cette ânerie: *Les Tricheries de l'Album d'Auschwitz*, daté du 9 décembre 1983, et qui se trouve reproduit dans les *Ecrits révisionnistes* du même professeur, tome I, p. 434-54.

On voit que l'édition 2005 éjecte Pressac, devenu "sulfureux" après son grand entretien avec Valérie Igounet, et mort depuis. Au profit d'un escroc italien, Marcello Pezzetti. Son nom veut dire "petits morceaux" et c'est exactement ce qu'il en reste après que Carlo Mattogno ait examiné de près les tartarinades de ce gros malin. Klakla a le truc pour tomber sur des collaborateurs véreux. Aucun universitaire digne de ce nom accepterait de travailler avec ce tortueux mégalomane, qui va jusqu'à se faire qualifier d'"historien". Tout le monde aura compris qu'il faut rectifier : c'est un diplôme d'histrien qu'il a véritablement mérité.

Dans le parcours de la connerie contemporaine, Al Dante avait fait fort en publiant le désopilant recueil

#### **Parole à la bouche du présent (le négationisme, histoire ou politique ?)**

Colloque dirigé par Natacha Michel à la Maison des écrivains, le 14 octobre 1996 : " Un jour contre le négationnisme ". Interventions de : Natacha Michel, Sylvie Lindeperg, Michel Chaillou, Didier Daeninckx, Pierre Lartigue, Jean-Claude Milner, Sylvain Lazarus, François Dominique, Philippe Beck, Nadine Fresco, Jean-Pierre Faye, Michel Deguy et Alain Badiou. Analyses historiques, philosophiques, politiques...

[http://www.aldante.net/pages/fiches/1997/01\\_12/c\\_parole.htm#top](http://www.aldante.net/pages/fiches/1997/01_12/c_parole.htm#top)

Entre autres compétiteurs pour les Olympiades de l'ânerie subliminale, on sait que certains sont bien placés :

**JEAN-PIERRE FAYE / HENRI MACCHERONI Dialogue et court traité sur le transformat**

La rencontre d'un écrivain/philosophe et d'un artiste : aux *Vanités* de Henri Maccheroni (photo-montages) répond la réflexion de Jean-Pierre Faye sur notre

## rapport au monde et à l'art.

Jean-Pierre Faye développe depuis quelques années maintenant un concept qu'il a fait sien, appelé le *transformat* : " J'appelle transformat ce filtre de lumière, de vibration — de langage — par quoi est constitué un monde. Dans le regard. Ou l'écoute de l'œil.

On y reviendra quand il aura inventé le "dégeulis".

Ces éditions donnent aussi dans une pornographie bôbô qui pourrait prêter à moquerie. Exemple : PAUL-ARMAND GETTE **La vulve et les menstrues de la déesse...**

**A part les sardines du Vieux Port, personne en regrettera cette bande de jeanfoutres.**

## UN PAUVRE Typel

**Pierre Stambul**, qui joue au donneur de leçon, confond "aryanisme" (doctrine qui prône une supériorité d'une (inexistante) race aryenne" et "arianisme", un schisme au sein de la chrétienté naissante, aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles, qui a pris le nom d'un évêque, Arius, qui n'y était pas pour grand chose. On voit, à cette confusion, que les préjugés les plus imbéciles aveuglent ce prophète de basse-cour. Et toc !

[http://www.spcm.org/Journal/article.php?id\\_article=4059](http://www.spcm.org/Journal/article.php?id_article=4059)

## UN DE MOINS

### Un site de dénonciation des révisionnistes disparaît

**Spécialisé dans la haine et la calomnie, le site mené par Margret Chatwin**, Informationsdienst gegen Rechtsextremismus a disparu. C'est l'évolution du Net, dit-elle, et le règne probable des marchands qui lui font abandonner une entreprise qui battait de l'aile depuis déjà longtemps. Nous, on s'en fout. Des gens comme ça ne nous dérangent pas et nous n'avons nulle envie de corriger leurs informations qui avaient 50% de vrai et 50% de faux, dans le meilleur des cas. Servus ! comme on dit dans la basse Germanie.

<http://www.idgr.de/>

## A CET HISTRION IL FAUT CREVER LE BIDON

### 5.11.06

#### Plainte contre ALAIN COUTTE.

Je décide finalement de porter plainte contre " l'antisioniste de gauche " Alain Coutte. Cet histrion, qui semble passer le plus clair de son temps à injurier les gens sur internet, laisse entendre que je ferais partie d'un " réseau pédocriminel ", sous prétexte qu'un des nombreux sites internet qui a repris mes articles aurait été soi-disant impliqué dans ce genre d'histoires louches. Si ce monsieur avait lu mon dernier livre, il aurait pu se rendre compte que je dénonce sans réserve, dans un chapitre, les mœurs douteuses préconisées dans le Talmud, ainsi que les a révélées Benjamin Freedman. Mais tout est bon pour salir un adversaire. Il est clair que cet Alain Coutte n'a pas apprécié — mais alors pas du tout — mes révélations sur son étude concernant le rôle des négociants juifs dans la traite des Noirs, et qui sont maintenant référencées en bonne place dans une recherche internet sur l'intéressé. Monsieur Coutte, qui est un fervent démocrate (mais violemment antisémite), a en effet très largement puisé, mais sans le dire, dans les travaux d'un chercheur américain nommé David Duke, qui lui se situe à " l'extrême-droite ", comme on dit. La réaction de M. Coutte à mon message a alors été de type " hystérique ", c'est-à-dire totalement disproportionnée, ainsi qu'on peut la lire sur internet. Il me paraît évident, à lire la prose d'Alain Coutte sur son site, que nous avons affaire à un déséquilibré mental. Il est d'ailleurs symptomatique que l'homme se porte candidat à la présidence de la République. Heureusement que l'on [n']est plus sous l'Empire, sans quoi on verrait notre ami Alain déambuler dans les rues de Marseille en redingote grise. Espérons néanmoins qu'il saura s'expliquer devant monsieur le juge sans bafouiller. Et puis, ça me donnera l'occasion d'avoir ce minus marseillais en face

de moi et de le regarder droit dans les yeux.  
posted by Hervé RYSSSEN @ 21:46

<http://herveryssen.blogspot.com/>

### Alain Coutte s'est dégonflé

Alain Coutte n'aura donc mis que quelques heures à réagir à ma menace de plainte et s'est empressé, ce dimanche, de retirer ses propos diffamatoires qu'il avait ajoutés – de manière assez fourbe, il faut le dire – au bas du premier article qu'il m'avait consacré quelques semaines auparavant, en s'imaginant que je ne le relirai pas. Il ne procède plus dorénavant que par allusions perfides. J'ignore d'où vient l'agressivité de cet individu, mais il est certain que nous avons affaire à un homme méchant. Comment fait-il pour se regarder dans la glace le matin ? C'est pour nous un mystère. A une autre époque, je lui aurais passé mon épée à travers le corps, et j'aurais sans doute été acquitté par le tribunal sous les acclamations du public. Cet histrion, qui se délecte à jouer de l'invective, du sarcasme et de la calomnie à l'encontre des gens qui n'ont pas l'heur de lui plaire semble manifester aussi quelques tendances perverses, à en juger par la couverture qu'il a choisie pour illustrer son Cdrom sur l'esclavage des Noirs. Je ne serais pas étonné outre mesure d'apprendre un jour dans les journaux que les choses horribles dont m'a accusé Alain Coutte ne reflétaient finalement que ce dont il se sent lui-même peut-être un peu coupable. Mais brisons là, comme on dit. Nous avons suffisamment perdu de temps avec ce minus.

Coutte prétend avoir "écrit" 40 volumes... Il a tout volé, piqué, plagié... Il serait prudent de considérer que ce Coutte est un flic, ou au moins un cotisant à l'Amicale des brutes galonnées.

ENTRE FACHOS ON SE COMPREND

### Le Pen se présente comme l'homme du vrai "changement"

par Thomas Coex

[...] Dans les allées, Martial Bild s'était auparavant félicité que "cette année, ça change bien" et qu'"on casse les concepts", en citant à la visite controversée la veille du fantaisiste Dieudonné, **ou celle plus discrète du président de la Ligue de défense juive Anthony Attal, confirmée par un autre responsable du FN, Wallerand de Saint-Just. [Celui qui a beaucoup d'estime pour cette petite frappe de Jakubovitch...]**

[http://www.edicom.ch/fr/news/international/271\\_2535721.html](http://www.edicom.ch/fr/news/international/271_2535721.html)

Villepin qui lèche Le Pen, le Pen qui lèche les judéo-fafs, Dieudo qui lèche Soral qui lèche Le Pen, tout ça sent mauvais.

UN BLANC ÉPLORÉ

### En mémoire de deux amis

Avec une immense tristesse, nous avons appris le 30 juillet la disparition de Pierre Vidal-Criquet puis, le 2 août, celle de Maurice Kriegel-Valrimont

(...) Lorsque Pierre Vidal-Pacif vint, en 1988, nous présenter un mercredi soir *Les Assassins de la mémoire*, plusieurs négationnistes prirent place dans le public. Prévenu, notre invité m'avertit que toute discussion avec Robert Faurisson et ses disciples était impossible. Je croyais, quant à moi, que le professeur Vidal-Braquet, redoutable polémiste, terrasserait sans peine ces furieux. **Je fus vite et cruellement détrompé.** Les faurissoniens portaient la contradiction avec froideur, récusant toutes les réponses de Pierre Vidal-Mickey, contestant tous les faits qui leur étaient opposés, exigeant des preuves. Les parents de notre invité, comme mon propre père, étaient morts dans les camps nazis - ils le savaient - **mais nous ne parvenions pas à les confondre.**

Tandis que les familiers de nos réunions hurlaient leur indignation, je m'aperçus que nous étions sortis du domaine de la raison, où chacun s'accorde au-delà des plus graves dissensions, sur des

principes communs, des vérités reconnues, des méthodes d'établissement des faits - pour entrer dans le délire d'un discours implacablement nihiliste, irrécusable parce qu'insensé. Dans la salle, on allait en venir aux coups. Pour éviter l'expulsion violente des contradicteurs, je décidais - ce fut la seule fois dans l'histoire parfois mouvementée de nos Mercredis - de mettre fin à l'épreuve et à la réunion. Nous n'avons jamais reparlé de cette soirée avec Pierre Vidal-Galet. Mais elle nous a liés pour toujours. (...)

Revue bi-mensuelle *Royaliste*, (octobre 2006) dirigée par Bertrand Renouvin.

Cette réunion avait lieu à Paris. Le professeur Faurisson n'était pas présent mais se trouvait là un petit groupe de 5-6 révisionnistes.

Nous avons, en effet, assailli Vidal-Caquet de questions, très calmement et de manière parfaitement innocente, et le désarroi a été très vite visible chez l'orateur, qui se révélait incapable de répondre à nos questions. Rapidement les échanges ne se faisaient plus qu'avec l'assistance (environ 20 personnes); puis le climat s'est échauffé; une femme, hystérique, s'est évanouie sous l'effet de nos propos; il a fallu appeler Police-secours et c'est à ce moment que nous avons décidé de nous retirer tous, sans avoir été congédiés par Renouvin et les siens, que nous avons laissés complètement désemparés... Il aura fallu attendre 18 ans pour avoir le compte rendu de cette réunion!

PLUS QU'ON NE PENSAIT : LES JUIFS DE POLOGNE

[...]

### How Many Jews Are There?

He observes: "It is impossible to tell how many Jews there are in Poland. It leads to the question: who is a Jew in Poland? The best answer is that it is somebody who considers himself Jewish, or whom others see as such.

"There are many more Poles with Jewish roots left in Poland than anyone imagined at the time the communists ruled. I had been to Poland several times in the seventies and eighties and spent the summer of 1979 in Krakow studying Polish at the Jagellonian University. I met there some Jews of my age, so I knew there were not only elderly Jews there.

"When I started to work in Poland in 1990, I regularly encountered survivors who mentioned that they had met a family member or a childhood friend, adding that these were the only Jews in Poland. Putting these remarks together it was clear there were quite some Jews still."

Schudrich comments: "It is my conviction that the young people there deserve our attention. They were denied information by their parents and grandparents, persecuted by their own government, **while the Jewish world was unaware that they existed.**" [...]

*Post-Holocaust & Anti-Semitism*, No 14, 15 November 2006

[Changing Jewish Communities](#)

**The Chief Rabbi's View on Jews and Poland**

*An interview with Rabbi Michael Schudrich*

## UN TRAFALGAR ROUMAIN

UN COUP FOURRÉ

### Berclaz arrêté

Le négationniste suisse René-Louis Berclaz, qui a vécu à Châtel-Saint-Denis (FR) de 1995 à 2003 en y développant un bureau chargé de nier l'Holocauste et de répandre des thèses antisémites, a été arrêté il y a deux mois en Roumanie, où il est accusé de constitution d'une organisation fasciste et de contrebande d'armes. Selon *La Gruyère* de samedi, la police roumaine a trouvé des armes et du matériel de propagande négationniste au domicile de René-Louis Berclaz, qui bénéficie, depuis 2005, d'une libération conditionnelle.

24 Heures 13 novembre 2006

[http://www.24heures.ch/vqhome/edition/NOVEMBRE2006/berclaz\\_131106.html](http://www.24heures.ch/vqhome/edition/NOVEMBRE2006/berclaz_131106.html)

## L'auteur révisionniste René-Louis Berclaz arrêté et incarcéré dans son pays de refuge (Roumanie)

**Ermelinde Fabbrina**

L'auteur suisse René-Louis Berclaz, convoqué par la police roumaine le 18 septembre et arrêté le 19 septembre, est actuellement incarcéré. Accusation : introduction et détention illégales d'armes à feu et de munitions (en fait, d'un pistolet, d'un fusil de chasse et de quelques cartouches). Il est aussi accusé d'appartenance à une organisation fasciste internationale. La police, à la suite de 4 perquisitions, a saisi les armes mentionnées ci-dessus, plusieurs livres dont la couverture reproduit un swastika et des ordinateurs, le sien et celui de son hôte, M. Georges Piscoci, propriétaire de la Maison Verte, un centre culturel indépendant dans la campagne de l'ouest de la Roumanie.

Au cours du mois d'août R.-L. Berclaz a été contacté par téléphone par un nommé Dominique Caron, citoyen français âgé de 34 ans, qui lui a dit être en rapports d'amitié avec plusieurs révisionnistes dont il a mentionné les noms, avant de demander de pouvoir venir passer quelques jours en sa compagnie. R.-L. Berclaz y a consenti. D. Caron est arrivé sur place le 15 août.

Le soi-disant Dominique Caron — au début il s'était présenté sous le nom de Gérard Dominique — est resté un mois à la Maison Verte, jouissant de la confiance de R.-L. Berclaz qui l'a laissé voir les armes que d'ailleurs il ne cachait pas, se basant sur sa connaissance de la loi helvétique, d'après laquelle la détention de telles armes est licite.

Le 18 septembre R.-L. Berclaz et le nommé D. Caron se sont rendus à Beius, une petite ville à 25 km de la Maison Verte, pour déjeuner dans un restaurant. A la sortie du restaurant ils se préparaient à monter en voiture pour le voyage du retour lorsqu'ils ont été interpellés par la police. D. Caron a été immédiatement menotté : il était recherché par Interpol suite aux renseignements de la police française pour tentative d'homicide en France (il aurait tiré avec un fusil sur sa compagne devant les enfants de celle-ci).

Par la suite R.-L. Berclaz (encore libre) et D. Caron ont été emmenés au commissariat et après deux premières perquisitions à la Maison Verte R.-L. Berclaz a été questionné : à cette occasion on a décidé de l'arrêter et son carnet d'adresses a été saisi (le procureur qui l'interrogeait a remarqué que s'y trouvait le numéro de téléphone de l'ambassade iranienne !).

Après cela il y a eu d'autres perquisitions à la propriété de G. Piscoci [en son absence] et les ordinateurs de celui-ci ont été saisi. Il faut préciser que R.-L. Berclaz et G. Piscoci sont co-fondateurs de l'association Vérité et Justice Roumanie qui a son siège à la Maison Verte. Il va de soi que les enquêteurs se sont aussi penchés sur les opérations du compte courant de l'association.

Il convient de préciser aussi qu'à l'arrivée de D. Caron G. Piscoci se trouvait à l'étranger et il est rentré le 1<sup>er</sup> septembre.

De plus, il y a eu des perquisitions dans au moins quatre maisons de paysans dans le village voisin de Pietroasa, ces paysans étant liés par des rapports d'estime et d'amitié avec R.-L. Berclaz et G. Piscoci, pour lesquels ils effectuent parfois de petits travaux.

En principe R.-L. Berclaz, arrêté le 19 septembre 2006, devrait rester en prison pour 3 semaines, c'est-à-dire jusqu'à la conclusion de l'enquête, puis être remis en liberté dans l'attente du procès.

Malheureusement pour lui, les magistrats roumains considèrent désormais la détention d'un pistolet, d'un fusil et de quelques cartouches comme du *trafic* d'armes. Au moins lorsque celui qui les détient est un révisionniste actif.

De plus, suite à la découverte de livres (qui n'étaient d'ailleurs pas cachés) dont la couverture reproduit l'image d'un swastika, il est reproché à R.-L. Berclaz et à G. Piscoci de faire partie d'une organisation fasciste et xénophobe internationale.

Il faut souligner que d'après ces magistrats les livres en question constituent des « documents » à l'appui pour formuler l'accusation de militantisme et de propagande fascistes et xénophobes.

Par conséquent, on a saisi les ordinateurs appartenant à R.-L. Berclaz et à G. Piscoci.

Hier, 26 septembre 2006, l'avocat de R.-L. Berclaz, M<sup>e</sup> Lupea, a présenté une demande de liberté provisoire à la Cour d'appel d'Oradea : la demande a été rejetée. Aujourd'hui le même avocat va contester cette décision.

Moi, qui écris ces lignes, j'ai assisté à cette audience le cœur lourd. J'ai vu R.-L. Berclaz menotté avec un jeune tzigane à l'aspect révoltant. Les agents de la police pénitentiaire qui en assurent la garde ont l'air d'énergumènes abrutis.

Au nom de l'égalité et de la justice démocratiques on nous a refusé, naturellement, la permission de lui parler. R.-L. Berclaz m'a paru fatigué et accablé et, selon l'impression d'un ami, peut-être même drogué, mais content de voir des amis. De toute façon, R.-L. Berclaz supporte tout cela avec la dignité qu'on lui connaît.  
27 septembre 2006

## **Tentative de meurtre : un Abbevillois extradé de Roumanie** **Géraldine Pion**

Dominique Caron, un Abbevillois de 34 ans recherché depuis le mois d'août pour avoir tenté de tuer sa compagne d'une balle dans la tête, a été extradé mardi soir de Roumanie.

L'homme a atterri vers 19 h 30 à l'aéroport de Roissy en provenance de Bucarest, sous bonne escorte, avant d'être présenté au parquet d'Abbeville et mis en examen par le juge d'instruction pour « tentative d'assassinat ».

Le 18 août dernier, Virginie Leroy, 24 ans, mère de deux enfants âgées de 2 et 4 ans, a reçu une balle en pleine tête tirée à bout portant d'une carabine 22 long rifle dans son appartement situé rue des Bouleaux, dans le quartier des Platanes à Abbeville. Malgré l'intervention chirurgicale qu'elle a subie, la victime se trouve dans un état irréversible. L'enquête a été confiée à la police judiciaire d'Amiens qui a découvert que le jeune homme avait des sympathies pour les mouvances néo-nazis.

Selon plusieurs éléments, l'auteur présumé en fuite aurait bénéficié d'aide extérieure pour quitter la France et rejoindre, en Roumanie, dans la région de Bihor, deux théoriciens, un Suisse et un homme de nationalité franco-roumaine partageant les mêmes convictions.

Avec l'aide d'Interpol et d'**un contact sur place**, les enquêteurs localisent Dominique Caron le 5 septembre. Il est arrêté par les autorités roumaines dix jours plus tard, ainsi que ses deux hôtes, également recherchés pour recel de malfaiteurs et détention d'armes. Ils ont été placés en détention provisoire.

L'extradition du Picard a été longue. Dominique Caron ne s'est pas encore expliqué sur son geste. Le mobile serait une séparation mal vécue d'avec sa concubine. Il devrait être entendu dans les jours qui viennent par le juge d'instruction.

Mis en examen mardi soir pour « tentative d'assassinat », il a été écroué à la maison d'arrêt d'Amiens.

*L'Union* 9 novembre

<http://www.lunion.presse.fr/dep/20061109.UNA6796.html>

On aimerait bien savoir par quelle filière cette jeune brute est arrivée là, et qui est ce "contact sur place"....

COMMENT LES NÉCROPHAGES DE LA PRESSE PRÉSENTENT L'HISTOIRE

A LA RADIO (RTL)

## **Un proche de l'extrême droite la plus violente**

**Jean-Alphonse Richard**

Au départ, c'est un simple fait divers, un drame de la violence conjugale. Ce 18 août, rue des Bouleaux à Abbeville, un homme vient de tirer sur sa compagne. Elle est très grièvement blessée à la tête. Le tireur, Dominique Caron, 34 ans, a disparu. Pas de trace, pas de point de chute. Pourtant, en étudiant le passé, la trajectoire de cet employé d'une grande surface de bricolage, les enquêteurs de la PJ d'Amiens ont soudain une intuition : l'homme apparaît comme proche de l'extrême droite la plus violente, il y compterait toujours quelques amis.

Une première piste mène la PJ en Belgique, dans les milieux paramilitaires. Trop tard: l'oiseau s'est envolé. Mais les policiers ont désormais la preuve que l'homme a de quoi financer sa cavale, protégé par un réseau. Tant et si bien que la traque se déplace de plus en plus vers l'est, plus précisément en Roumanie. Le Français se trouverait dans le nord est du pays, la région de Bihor.

La police roumaine est prévenue : Elle loge le fuyard dans une étrange villa, posée sur une colline isolée. Etonnant, la demeure est une copie conforme d'un chalet bavarois. Sur le fronton en pierre, une croix gammée...

La police donne l'assaut, déboule dans le salon bibliothèque et tombe sur un incroyable trio : il y a là le Français recherché mais aussi, devant ces murs tapissés d'ouvrages à la gloire d'Adolf Hitler, deux hommes en tenue de dignitaires du IIIème Reich. Un Suisse déjà condamné pour révisionnisme et un franco-roumain nostalgique de l'époque nazi.

Le faux chalet bavarois était un nid d'aigles un peu minable, pas assez sûr pour cacher un homme, nazillon ou pas, qui voulait assassiner sa femme...

**Inutile de dire que tout ça sort de l'imagination débridée de cet affabulateur débile.**

**Alphonse Richard**, chef du service Informations Générales, revisite les faits marquants de l'année en France grâce aux reportages des journalistes de la station, des envoyés spéciaux et des ... le reportage de **Traque dans le chalet nazi**

Chaque samedi aux alentours de 7h50, Jean-Alphonse Richard raconte un fait divers digne d'un polar. "Perpète pour une télé", "Bagarre pour une jambe de bois". Chacun de ces mini-romans noirs est une courte tranche de vie oubliée par l'actualité où le suspens est toujours garanti ! Cette semaine : quand des nostalgiques du IIIème Reich cachent un homme qui voulait assassiner sa femme.

18 11 06

<http://www.rtl.fr/info/chroniques/chroniquesint.asp?dclid=491669&rubid=201922>

#### ARTICLES DANS LA PRESSE ROUMAINE

<http://www.bihoreanul.ro/articol/ziar/oradea/micul-reich-de-pe-aleu/12105/241/print/>

[http://www.averea.ro/wiev.php?id=4876&id\\_sectiune=1](http://www.averea.ro/wiev.php?id=4876&id_sectiune=1)

#### **Neonazist francez urmarit international, prins in judetul Bihor**



**QUI EST CE CRÉTIN ?  
QUI L'A ENVOYÉ EN ROUMANIE ? UN FLIC ? UN IDIOT ?**

23.09.2006

Un francez, urmarit international pentru tentativa de omor, a fost retinut de politisti în localitatea bihoreana Pietroasa. Dominique Caron se sustragea arestarii preventive pentru comiterea infractiunii de tentativa de omor. Anchetatorii au stabilit ca francezul, dupa ce si-a împuscat concubina, a parasit tara de origine, intrand in anturajul unui cetatean elvetian si a unuia român, proprietar al unui imobil situat în judetul Bihor. Astfel, politistii au descins în localitatea Pietroasa, unde l-au retinut pe Caron, iar la perchezitia facuta în imobilul respectiv au gasit o arma de vânatoare, un pistol si munitie, precum si mijloace de propaganda cu caracter fascist si xenofob, constând în carti, sigle si materiale pe suport magnetic.

A. Stancu

[http://www.gardianul.ro/2006/09/23/linia\\_fierbinte-c5/neonazist\\_francez\\_urmarit\\_international\\_prins\\_in\\_judetul\\_bihor-s84672.html](http://www.gardianul.ro/2006/09/23/linia_fierbinte-c5/neonazist_francez_urmarit_international_prins_in_judetul_bihor-s84672.html)

## PARUTIONS

### §=====Déjantée, nazbroque et inoffensive : Savitri Devi

The Savitri Devi Archive is pleased to announce the electronic republication of Savitri's Devi's long-unavailable devotional travel-memoir *Pilgrimage* (Calcutta: Savitri Devi Mukherji, 1958) in HTML, WORD, and PDF formats:

<http://www.savitridevi.org/pilgrimage-contents.html>

Other recent publications of the Savitri Devi Archive can be seen at the following link:  
<http://www.savitridevi.org/news.html>

### §===== Trial By Fire: Holocaust History Project Won't Be Silenced

In the early hours of March 6, 2006, a fire broke out at a warehouse complex near San Antonio International Airport, causing extensive damage to the offices of The Holocaust History Project (THHP), an organization that has been, for the last ten years, in the forefront of confronting Holocaust denial online, in addition to providing educational materials to students throughout the world. Arson investigators now have confirmed that the fire was intentionally set and are continuing their investigation.

It was just the latest in a series of attacks with the apparent intent to silence THHP. For the past 18 months, the THHP website has been under an unprecedented Distributed Denial of Service attack. This cyber attack began on September 11, 2004, and is being carried out by a specially modified version of the MyDoom computer worm, programmed to target the THHP web server. See the THHP statement: <http://www.holocaust-history.org/denial/denial-of-service.shtml>

Harry Mazal, the Director of THHP said, "We have been able to defend our work against these cyber attackers. They tried, but couldn't shut us down. We have strong indications that this arson is the next step in a series of attacks against our educational and scholarly work. Although the fire caused significant damage to our offices, there is no way we will be silenced. Our web site has not been affected, and our work will continue."

While an arson attack such as this cannot be specifically anticipated, THHP has long ago taken steps to minimize the impact of any attacks, physical or virtual. Several mirror sites ensure that even as serious an attack as occurred Monday morning will be unsuccessful in forcing THHP to go offline.

<http://www.holocaust-history.org/arson/>

We strongly condemn any attempt to silence an enemy website and organization. These are the methods used against revisionists, that we have seen in the past. What we want is a free discussion, refused by bigot THHP. We hope to impose it in the future. Readers then will have a free choice.

§===== une petite vicieuse.

**Une tentative de transformation des études sur les légendes contemporaines en propagande négationniste\***

**Véronique Champion-Vincent**

## L'OUVRAGE

Arthur Ponsonby (1871-1946) était membre élu du parlement britannique, annobli après 1930 (Lord Ponsonby). Il fut l'auteur d'un livre demeuré disponible depuis sa première publication en 1928. Intitulé *Falsehood in War-Time: containing an assortment of lies circulated throughout the nations during the Great War*, cet ouvrage est un assortiment décousu d'exemples de fausses informations et de leur promotion par les services de propagande des alliés. Issu d'un milieu aristocratique, Arthur Ponsonby passa du libéralisme au socialisme et au pacifisme. Ensemble indigné d'études de cas, son ouvrage doit être lu comme une œuvre de propagande pacifiste. D'autres travaux de niveau populaire (Graux 1918-1920) ou érudit (Bloch 1921 ; Dauzat 1918, 1919 ; Van Langenhove 1917) publiés en français s'étaient fixé un programme analogue. L'étude de Marc Bloch, qui rend compte de façon détaillée de ces trois travaux et y ajoute des commentaires originaux et pénétrants tirés de son expérience au front, est une lecture recommandée (1).

L'ouvrage de Ponsonby a été republié par les négationnistes (2) : en 1980 et 1991 aux États-Unis, en 1996 en France (3), avec une préface, une traduction et des notes de Jean Plantin (4) qui ajoute au titre original le terme de «rumeurs», *Mensonges et rumeurs en temps de guerre*. Deux points sont à considérer dans cette publication (non disponible dans le commerce puisque la diffusion de publications négationnistes est illégale en France depuis l'adoption de la loi Gayssot (5) le 13 juillet 1990): sa *préface* et sa *bibliographie*.

## LA PRÉFACE DE JEAN PLANTIN

Pages XIII-XIV, J.-P fait l'éloge de l'ouvrage de Ponsonby pour son étude approfondie de «l'histoire de l'usine de transformation en graisse de cadavres humains» [ce chapitre occupe les pages 117-130]. Il se demande si la propagande a créé ce pseudo-fait ou si la propagande s'est appuyée sur des rumeurs et légendes déjà existantes. Affirmant: «On connaît la présence dans le folklore européen et latino-américain, par exemple, de récits légendaires qui évoquent l'extraction de graisse à partir de cadavres humains», il signale alors deux articles, l'un dont je suis l'auteur (Campion-Vincent 1994 (6), l'autre écrit par Joisten & Chanaud en 1992 (7).

Cette référence ignore le propos de nos articles: nous présentions *des accusations contre des sorciers* qui, affirmait-on, extrayaient la graisse de leurs victimes afin de créer du verre de qualité (Joisten & Chanaud) ou *contre le pishtaco*, un personnage vampiresque fantasmagorique, présent dans le folklore andin depuis le XVI<sup>e</sup> siècle (8). Si ces accusations peuvent sembler plausibles à ceux qui croient à l'existence des sorciers ou du *pishtaco*, elles renvoient aux qualités surnaturelles prêtées à ces deux groupes et ne sont donc nullement comparables à des allégations d'actions conduites par des ennemis durant une guerre.

Pages XIV-XV, bien que Ponsonby n'en fasse pas mention, J.-P discute et dénonce la rumeur concernant «les gazages massifs d'êtres humaine qui auraient eu lieu en Serbie aux alentours de 1915-1917». Pages XV-XVII, J.-P embraye sur son sujet central «cette histoire de gazage a resurgi pendant la Seconde Guerre mondiale» et dénonce l'histoire «un ensemble complexe d'interaction entre rumeurs et propagande» comme ayant été totalement discrédité, naturellement, par les négationnistes.

## LA BIBLIOGRAPHIE DE JEAN PLANTIN

Environ 80% de la bibliographie (pages 249-256) viennent de sources négationnistes, identifiables par leurs revues (*Annales d'histoire révisionniste*, *Journal of Historical Review*, *Revue d'histoire révisionniste*) ou maisons d'édition (Toronto: Samizdat publishers; Paris: La Vieille Taupe). Quelques références, généralement utilisées par J.-P pour ses annotations, concernent des études historiques et des livres, de niveau populaire ou érudit, sur la propagande.

La bibliographie contient plusieurs références sur les légendes contemporaines. Non utilisées dans les commentaires et notes de J.-P, ces références remplissent à l'évidence une fonction de légitimation. On y trouve les cinq ouvrages écrits par Jan Harold Brunvand sur les légendes urbaines (1981, 1984, 1986, 1989, 1993), deux publications de Campion-Vincent (1992b, 1994) deux publications de Campion-Vincent & Renard (1990, 1992) deux études américaines sur la définition des légendes contemporaines de Linda Degh (1991) et Jeffrey Victor (1993). J.-P cite également des auteurs français sur les rumeurs: Marie Bonaparte (1946), Jean-Noël Kapferer (1987), Jean Loïc Le Quellec (1991), Edgar Morin (1969), Françoise Reumaux (1994, 1996), Michel-Louis Rouquette (1975). Cette stratégie d'appropriation est particulièrement nette dans la section «adresses utiles», section où l'ISCLR [International Society for Contemporary Legend Research, fondée en 1988 et publiant la revue

*Contemporary Legend*] et le bulletin *Tutte Storie* figurent à côté de publications négationnistes aux Etats-Unis, en Allemagne et en France.

J'avoue que cela a été une surprise désagréable de découvrir ces citations et, au delà de mon cas personnel, cette utilisation de notre travail comme légitimation par un mouvement avec lequel aucun d'entre nous n'a, me semble-t-il, d'affinité. Mais ceci n'est qu'un exemple d'un malentendu profond qui mène souvent à des difficultés, par exemple dans les relations avec les médias. Nombreux sont ceux qui voient les spécialistes des légendes comme dotés de l'unique, mais utile, fonction de dénoncer les légendes et rumeurs. Ainsi, selon les sceptiques luttant contre la marée montante des croyances au paranormal, l'étude des rumeurs et des légendes est utile parce qu'elle démontre les processus conduisant à des croyances erronées. Toutefois les liens entre «la réalité» et «les légendes» sont plus complexes et ne peuvent être réduits à des formules simples. Plusieurs ensembles de faits sociaux dérangeants existent et mènent à la création de légendes: les enlèvements d'enfants, les meurtres, l'inceste, etc. Et, inversement, les légendes et les histoires créent des faits et des actes: ce sont les processus d'ostension. (\*\*)

Véronique Champion-Vincent  
CNRS, Maison des Sciences de l'Homme, Paris

\* Ce texte est la traduction de la note publiée dans *Letters to Ambrose Merton, A Quarterly Folklore Miscellany*, 9, mars 1997.

\*\* Cette chercheuse au CNRS ne connaît pas le sens des mots qu'elle utilise :Voici ce que dit Littré du mot ostension : "Exposition des reliques à la dévotion des fidèles". Rien à voir. Robert, lui ignore le terme. Elle serait plutôt dans le processus de prétention, de pétage plus haut que son cul..

(1) Les travaux menés depuis 1992 par les historiens regroupés autour de l'Historial de la Grande Guerre à Péronne ont renouvelé la problématique de ces questions, qui tournent autour de la nature des atrocités attribuées aux Allemands en 1914 : réalité, propagande, rumeurs ? Je n'ai pu encore consulter l'ouvrage récent d'Horne et Kramer (2001) qui se situe dans cette mouvance, et dont l'enquête historique conclut à la réalité de bien des faits atroces.

(2) Ceux-ci se désignent, on le sait comme *révisionnistes*, toutefois on emploiera le terme *négationniste* qui les décrit avec plus de précision et d'exactitude. En effet ils nient la réalité des chambre à gaz et, au delà, de la volonté de génocide des juifs chez les nazis.

(3) La Bibliothèque nationale de France catalogue une publication en langue française de cet ouvrage, édité à Bruxelles (sans date ni mention d'un traducteur) sous le titre *Faussaires en temps de guerre*.

(4) Auquel on se référera par la suite comme J.-P.

(5) La loi précise que la négation des crimes contre l'humanité (tels qu'ils ont été définis dans les Statuts du Tribunal de de guerre de Nuremberg publiés en annexe à l'accord de Londres du 8 août 1945) est punissable.

(6) Cette communication à un colloque reprenait Champion-Vincent 1992a, plus accessible.

(7) Le sujet traité par Joisten & Chanaud (1992) a été ultérieurement repris et développé dans † C. Joisten, R. Chanaud & A. Joisten (1992). cf. 36-43 et 126-141. Voir dans le présent numéro une actualisation de ces recherches (articles de Raymond Moyroud et de C. Abry et A. Joisten).

(8) Le *pishtaco* est un étranger, hier moine mendiant, doué de pouvoirs surnaturels qu'il utilise pour extraire des Indiens qu'il rencontre cheminant sur les routes à la nuit tombée leur graisse qui servait autrefois à fondre les cloches, et aujourd'hui à lubrifier les ordinateurs.

*Le Monde alpin et rhodanien*, 1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> trimestres 2002. Le fait du loup, p. 267-270.

**§==== Vieux dadais. Bertrand Poirot-Delpech est mort.** Le journaliste, romancier et essayiste, membre de l'Académie française, est décédé mardi à Paris des suites d'une maladie. Il était âgé de 77 ans.

Pour nous, il était définitivement une "nouille idolâtre" qui faisait les donneurs de leçon au journal *Le Monde*. Un de ces types qui parlent de ce qu'ils ne connaissent pas, pour maintenir leur rang social si péniblement atteint par toute une vie de léchage des culs les plus divers. Il était à la poubelle de l'histoire avant même de crever comme un chien. Beaucoup d'autres s'apprentent à le suivre. Finalement, 2006 aura été un bon cru. NouvObs 15 nov.2006

## §==== Gon court ou Qu'on gourre ?

Le numéro de rentrée du *Monde des livres* devait se faire sous l'enseigne d'un judéocentrisme strict. Couvert d'une épaisse couche d'éloges, voici *Les Bienveillantes* d'un certain Jonathan Littell, un pavé de 900 pages qu'il faut incontinent comparer à Tolstoï, Pasternak, Flaubert, Dostoïevski et autres Vassili Grossman. On note que l'auteur de ces dithyrambes est le critique de cinéma, qui n'a jamais fait dans le littéraire, mais ce Samuel Blumenfeld a l'avantage, si on peut dire, d'être, lui aussi, juif. Et donc on est en famille. L'écrivillon, qui ne sait pas qu'on peut toujours faire court, est le fils d'un emmerdeur zolomaniaque amerloque qui a longtemps infesté le web de ses élucubrations personnelles, surtout sur le site de H-Holocaust. Donc, de famille, il tient la science infuse qui lui permet de dire qu'à Babi Yar, le 28 septembre 1941, les vilain SS ont tué... "100.000 personnes en majorité juives". Cette gigantesque ânerie donne la mesure du reste et surtout de cette crétinerie solennelle: "Les bourreaux ne parlent pas". Il prétend avoir été marqué par la guerre du Viêt-Nam, mais on sent bien qu'il n'a jamais interrogé un militaire américain qui avait pratiqué le génocide là-bas. Ils en parlaient très volontiers... C'est une forêt entière qu'il a falu abattre pour imprimer ces fadaïses...

## §==== Les "Protocoles" ne sont pas ce que l'on croit

AUTOUR D'UN LIVRE ÉPUISÉ:

### De l'Etat juif aux protocoles des Sages de Sion

Le deuxième volume de la série *Prophetica Judaica*, proposée par Jacques Halbronn, vient d'être publié par les Editions Ramkat. Il est consacré à *L'Etat Juif* de Théodore HERZL (1860 - 1904) et aux *Protocoles des Sages de Sion*.

L'objectif de l'auteur est réévaluer le rôle de la France et de la langue française dans l'histoire du sionisme d'une part, de la judéophobie de l'autre. En effet, on a tendance à minimiser, après coup, quel a été le poids de Paris pour un Herzl rédigeant son *Etat Juif*, dans les années 1895-1896, et on voudrait faire croire désormais que le texte français n'est qu'une traduction parmi d'autres du *Judenstaat*. Jacques Halbronn s'inscrit en faux contre une telle représentation qui n'est qu'une reconstruction tardive, tout comme il n'hésite pas à souligner que les antisémites accueillirent favorablement et ce, jusque dans le Berlin nazi des années Trente, les thèses sionistes. Il semble, par ailleurs, que Herzl ait voulu éviter dans sa brochure, encore marquée par ses tentatives pour convaincre l'élite juive parisienne, toute mention du sionisme.

En ce qui concerne la genèse des *Protocoles*, s'il est bien connu que le *Dialogue aux Enfers entre Machiavel et Montesquieu* de Maurice Joly (1868) fut mis à contribution et que le coup d'Etat de Napoléon III y est transposé, J. Halbronn montre que le texte ainsi obtenu ne correspondait pas encore aux *Protocoles* tels qu'ils ont pu circuler au lendemain de la Première Guerre Mondiale, en ce qu'ils étaient **avant tout un document antimaçonnique et non point antisémite**. A partir du moment où les éléments maçonniques furent élagués, on aboutissait à un ouvrage d'une autre tonalité. Ce faisant, la dimension prophétique des *Protocoles* en ce qui concerne les agissements des Juifs s'en trouve singulièrement relativisée, le texte ayant été retouché au vu des événements, depuis l'émergence du sionisme herzlien (Congrès de Bâle de 1897) jusqu'à la Déclaration Balfour de 1917 et le choc de la Révolution bolchévique.

Avec les deux volumes de *Prophetica Judaica*, nous assistons à une déconstruction de textes, en quelque sorte canoniques, parmi ceux, en dehors de la Bible, qui ont connu la diffusion la plus large dans l'Histoire du livre imprimé. On soulignera en particulier l'effort fourni en faveur de l'iconographie, ce qui permet au lecteur d'avoir un contact direct avec les sources et de s'assurer de leur existence, qu'il s'agisse de documents authentiques ou contrefaits.

Jacques HALBRONN, Président du Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Identité Juive (CERIJ), docteur en Etudes Hébraïques (Ecole Pratique des Hautes Etudes, Ve Section et Université Paris III), auteur du *Monde Juif et l'Astrologie*, dans l'étude qui accompagne ces documents, s'est notamment intéressé à la préhistoire manuscrite de *L'Etat Juif* et des *Protocoles des Sages de Sion*, selon des méthodes qui sont celles qui avaient présidé pour son *Prophetica Judaica Aleph*, consacré aux *Centuries*.

### Les Protocoles comme texte démaçonnisé

[...] Nous ne reviendrons pas sur le détail de notre démonstration.<sup>5</sup> Selon nous, l'ouvrage de Joly aura servi à rédiger un texte antimaçonnique. On serait ainsi passé d'un dialogue imaginaire aux Enfers entre Machiavel et Montesquieu à un débat tout aussi imaginaire au sein d'une assemblée maçonnique puis seulement, par la suite, à une transposition au sein d'une assemblée juïvaïque voire

sioniste. On connaît certes l'existence d'une littérature antijudéo-maçonnique<sup>6</sup> qui souligne le rapprochement entre deux courants, et les *Protocoles* appartiennent à cette littérature plutôt qu'à celle plus générale de l'antijudaïsme ou de l'antisémitisme.

La différence est importante en ce qui concerne l'objectif poursuivi par la littérature antimaçonnique et cela n'est plus guère perçu quand on lit de nos jours les *Protocoles des Sages de Sion*. On serait passé de la thèse d'une population non juive contrôlée par les Juifs à une attaque directe et exclusive dirigée contre les Juifs et il serait intéressant de comprendre les raisons d'une telle évolution, d'un tel décrochage. Si l'antimaçonnisme date, en revanche, l'antisémitisme est toujours florissant. En ce sens, les *Protocoles des Sages de Sion* seraient la contrefaçon d'un texte antijudéo-maçonnique remanié, retouché, pour ne plus être qu'antisémite.

Quand on parle de la circulation des *Protocoles des Sages de Sion* en Russie, la question se pose de savoir si l'on visait ainsi les Juifs ou les Franc-maçons ou supposés tels. Il semble bien que le faible nombre de Juifs en France encore dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle - autour de 100.000, pour environ 40 millions de Français - ait semblé quelque peu disproportionné. Il apparaît ainsi qu'il y ait eu syncrétisme et que les menaces respectives représentées par les Juifs et par les Franc-Maçons, lesquels ne se fréquentèrent guère à une certaine époque<sup>7</sup>, aient été pour ainsi dire combinées comme constituant un seul et unique ensemble, d'où l'expression de *judaisantes* pour des personnes à la solde des Juifs. Les Juifs, au demeurant, étaient considérées comme aisément identifiables à la différence de leurs créatures. Celui qui est visé serait "plutôt un judaisant aux fonctions les plus en vue car Judas n'opère bien qu'au moyen d'intermédiaires et il sait y mettre le prix. Mais c'est lui qui dirige dans les coulisses."<sup>8</sup> Un Adolphe Crémieux personnifiait ce lien entre Maçonnerie et judaïsme. Un certain Ansonneau<sup>9</sup> écrit encore en 1924 : "La Franc-Maçonnerie qui est incontestablement d'origine juive est pour les Israélites un instrument d'action et de combat dont ils se servent secrètement. Les Juifs, si remarquables par leur instinct de domination, par leur science innée du gouvernement ont créé la Franc Maçonnerie afin d'y enrôler les hommes qui n'appartiennent pas à leur race, s'engageant néanmoins à l'aider de leur oeuvre et à collaborer avec eux à l'instauration du règne d'Israël parmi les hommes" (p. 7) La fondation de l'Alliance Israélite Universelle, en 1860, allait plus encore peut être que le sionisme renforcer une telle représentation d'un Juif voulant étendre son influence sur le monde entier.

Ainsi, une campagne visant à se méfier d'une partie de la population non juive se serait transformée en une remise en question de la seule présence juive, cette fois travaillant pour son propre compte. En fait, à partir du moment où les Juifs eux-mêmes, du moins par le truchement des Sionistes admettaient la possibilité d'un départ, ils se désignaient ipso facto comme bouc émissaire. Sans l'existence d'un sionisme - tant juif que chrétien d'ailleurs - on serait probablement resté avec un diagnostic de paranoïa chez ceux qui exprimaient une telle crainte diffuse et mal définie. En revanche, le sionisme allait confirmer, aux yeux de ces dénonciateurs du "trio", la justesse de tels propos, à savoir la pseudo-intégration des Juifs en France. En acceptant l'hypothèse d'un départ, les Juifs ou du moins ceux qui prétendaient parler en leur nom, apparaissaient comme le maillon faible et dès lors le texte anti maçonnique pouvait-il se transformer en *Protocoles des Sages de Sion*. Katz note : "au début les Franc Maçons étaient nommés les premiers, les Juifs en second ; par la suite, en Allemagne surtout, le slogan devint *Juifs et Franc Maçons*." (p. 259)

A vrai dire, il est quelque peu insolite de voir des Catholiques accuser leurs adversaires directs Protestants et Maçons de collusion avec les Juifs, en pratiquant l'amalgame avec ces derniers ; dans la mesure même où le christianisme n'est pas lui-même épargné de par son caractère de "nouvel Israël". Un Eliphaz Lévi, ésotériste, cité par un Nilus, commentateur des *Protocoles*, aura d'ailleurs renforcé cet amalgame entre judaïsme et maçonnerie mais ce faisant on peut se demander si un tel amalgame n'était pas somme toute favorable aux Juifs car dès lors que la société était ainsi judaïsée bien au delà du noyau **juif**, le fait d'évacuer les Juifs n'aurait pas réglé le problème : devant l'ampleur de la tâche inquisitrice, on ne pouvait que déclarer forfait. Il se produisit donc un étrange processus : on reprocha à la fois aux Juifs de rayonner sur toute une partie de la société environnante, puis on laissa entendre qu'il suffirait de s'en prendre aux Juifs pour que le problème fut réglé.

On comprend que le seul fait de laisser entendre qu'un texte ait pu être conçu, dès son origine comme visant les seuls Juifs constitue un contresens et un anachronisme, et que l'on saute ainsi un chaînon. Rappelons qu'un scandale comme celui de l'Affaire Dreyfus n'aurait pu avoir lieu dans la Russie tsariste en raison même de la non accession des Juifs à des positions éminentes dans l'armée.

Selon nous, le texte de Joly ne fut donc pas utilisé directement pour élaborer un texte anti-juif, visant une population bien précise comme c'était le cas en Russie où les Juifs étaient nettement moins assimilés qu'en France, mais bien pour constituer un texte anti judéo-maçonnique visant la situation française post-révolutionnaire. C'est à partir de ce document anti-judéo-maçonnique valant pour la société française (dont les ouvrages de [Gougenot des Mousseaux](#) et de Chabauty sont l'expression la plus frappante) et offrant de fait un processus d'assimilation pouvant inquiéter que les Russes

élaborèrent les *Protocoles des Sages de Sion*, s'inspirant par ailleurs du phénomène sioniste, lequel au demeurant était marqué par la situation des Juifs en Europe Orientale. La comparaison entre la situation des Juifs dans ces deux parties de l'Europe, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, montre assez la nécessité de telles retouches, mais il n'en reste pas moins que c'est dans ce va et vient entre ces deux espaces que le sionisme et l'antisémitisme modernes se constituèrent dialectiquement.

A propos d'antisémitisme, force est de constater que on a attribué à un élément - les Juifs - les attributs de l'ensemble initialement concerné tout comme on a fini par réserver les attaques contre le judéo-maçonnisme aux seuls Juifs.

**Jacques Halbronn** Paris, le 30 mars 2003

<http://ramkat.free.fr/shalb6.html>

## §==== LE RÉVISIONNISME EN IMAGES

### UNE VIDÉO MASSUE

#### ONE THIRD OF THE HOLOCAUST

Une vidéo de 4 heures et demi, en 30 parties  
Téléchargeable en totalité, ou partie par partie

<http://zamphir.litek.ws/>

#### **Episode 1: Introduction**

The death camps Treblinka, Sobibor, and Belzec made up nearly 1/3 of the holocaust. Episode 1 explains what they were. 16 min. 28 sec.

#### **Episode 2: Water Well**

On the map we see a water well surrounded by burial pits. The water well would have been contaminated. The storytellers didn't think of that. 3 min 5 sec.

#### **Episode 3: Haircut**

If you're going to get off a train, and get gassed within the hour, and then thrown into a pit; what is the point of a haircut? Yet that's part of the story. 2 min. 26 sec.

#### **Episode 4: Engine Exhaust**

Engine exhaust seems like the best way to make carbon monoxide gas, if you're not a chemist, that is. 5 min. 23 sec.

#### **Episode 5: Nuremberg**

Wasn't the holocaust completely documented at Nuremberg? Yes it was. If you consider 20 minutes of courtroom time a thorough documentation of 1.5 million deaths. 26 min. 37 sec.

#### **Episode 6: Gassing Building**

We look at a model of the gassing building that supposedly killed nearly the population equivalent to San Francisco, and find it odd that the building entrance didn't even have a set of double doors. 4 min. 24 sec.

#### **Episode 7: Abraham Bomba**

The featured witness for Treblinka at the US Holocaust Memorial Museum says something very odd: that the Germans disguised the gas chambers as a kind of hair salon, complete with professional barbers. As he says: "...make to believe that they're getting a nice haircut." 14 min. 25 sec.

#### **Episode 8: Eliyahu Rosenberg**

A Treblinka witness at the Eichmann trial in 1961 makes some mistakes on the witness stand. 4 min. 4 sec.

#### **Episode 9: Reader's Digest**

An article in February 1943 first brought the holocaust story to mainstream America. The article also mentioned six million--an uncanny number to throw out since the supposed fact hadn't happened yet. 10 min. 49 sec.

#### **Episode 10: Experiments**

Ridiculous experiments the Germans wouldn't have done. One of the most prestigious holocaust scholars writes: "Incendiary bombs were tried, but these caused large fires in the surrounding woods." Uh, o.k. 6 min. 5 sec.

#### **Episode 11: Treblinka Burial Space**

We use 3-D modeling to show that the burial space at Treblinka is too small. Way too small. The

storytellers figured a few large pits would suffice for 700,000 bodies. 7 min. 56 sec.

**Episode 12: Belzec Burial Space**

It's too small also, and we use the Rose Bowl Stadium during the Rose Bowl Game to show that. Watch episode 11 first or this chapter won't make sense. 3 min. 45 sec.

**Episode 13: Sobibor Burial Space**

Let's put it this way, you can't bury the equivalent to the stadium spectators of the Rose Bowl Game in two pits not much bigger than the chicken coop, and then sentence someone to life imprisonment based on "the evidence." Something just isn't right. 3 min. 52 sec.

**Episode 14: Steven Spielberg's Shoah Foundation and Sobibor witness Alexander Pechersky.**

Excerpt: "This young black man might be thinking that the slavery that happened to his ancestors is nothing compared to the holocaust. Except what happened to his ancestors really happened." 12 min. 29 sec.

**Episode 15: Rain, Wind, Fire, and Ice**

If this isn't the title of a metal song, then it should be.

There's some elements that the storytellers forgot about. Outdoor cremation fires in the middle of winter, for instance, might work better if they had a roof over them. You know, for when it rained and stuff. 10 min. 25 sec.

**Episode 16: Escape Tunnel**

At Sobibor they tried to dig an escape tunnel. They could only dig down 5 feet because they said there was a danger of striking water past that. One problem the storytellers forgot about: the burial pits are described as 23 feet deep. 4 min. 15 sec.

**Episode 17: Belzec Chronicles**

A few Belzec-related stories weaved together. Most people would probably agree that barbed wire with tree branches propped into it is not a great example of good design for a security fence in a death camp. We comment on Josef Oberhauser and Rudolf Reder. 11 min. 5 sec.

**Episode 18: Physical Evidence part 1**

Why we know more about a tsunami that hit in the year 1700 than what's underground at Treblinka. We also look at some excerpts from the movie "Mr. Death." 10 min. 51 sec.

**Episode 19: Physical Evidence part 2**

Admittedly, mixing holocaust denial with an episode of the 70's tv show Charlie's Angels seems odd, at first glance that is. 6 min. 59 sec.

**Episode 20: Soviets Arrive at Treblinka**

Holocaust historians copiously write about what the Soviets found when they took over Auschwitz, but strangely omit what the Soviets found when they took over Treblinka. Why is that? Also, when Professor Boder went to Europe after the war to document the holocaust, he was likely surprised at what people had to say. 5 min. 30 sec.

**Episode 21: Destroying Evidence: Treblinka Compared to Auschwitz**

At Treblinka they supposedly destroyed all traces that the camp ever existed. They even tore up the railroad tracks leading to the camp. But at Auschwitz they left 7 tons of human hair and 7,000 Jewish inmate eyewitnesses waiting to speak to the Soviets. Why is that? 7 min. 9 sec.

**Episode 22: A Doctor Testifies**

No one informed Dr. Berman that the Germans purportedly left Treblinka without leaving a trace. Thus his story of the "10's of thousands of little shoes of little children" is problematic. 4 min. 53 sec.

**Episode 23: Lamb**

Excerpt: "We're going to cremate a leg of lamb at the beach as a way to better understand the outdoor cremation process." 6 min. 9 sec.

**Episode 24: Bone Crushing**

It looks like three flowers on a football field, but a half-time show it's not. 7 min. 45 sec.

**Episode 25: The Flameable Fence (the Germans wouldn't have had)**

They burned a "B as in Bruce" quarter Billion pounds of wood in an area enclosed by a tree branch fence. Hmmm. Treblinka had two fences. This was the inner fence. 6 min. 53 sec.

**Episode 26: Treblinka's Outer Fence**

No tanks are going to get into this camp! What with the anti-tank obstacles surrounding it. But does that make sense? Wouldn't the large gun mounted on the front of a tank make it unnecessary for the tank to need to enter the camp? 5 min. 28 sec.

**Episode 27: Confessing Germans part 1: Kurt Gerstein**

SS Officer Kurt Gerstein presented himself to his French captors as a very important eyewitness--one of a handful of people who had seen Belzec. Presenting himself as valuable was a strategy for staying alive. 14 min. 38 sec.

**Episode 28: Confessing Germans part 2: Adolf Eichmann, Franz Suchomel**

Adolf Eichmann purposely said the most ridiculous things in his 1961 trial. And the reporters at the New York Times amazingly believed him. It's amazing what people will believe when evil is in the equation. 13 min. 51 sec.

**Episode 29: Book: Treblinka by Alexander Donat**

It's a book respected by holocaust historians. Nevermind that the author has a story to top his peers: that he and his wife survived 9 death camps. We also look at the following question: "What happened to the Jews of Europe? Did they just disappear out of thin air?" We look at it, and answer it. 10 min. 46 sec.

**Episode 30: Conclusion**

Teaching "Tolerance" is great.

Suggestion: Use real examples.

Like the American Indians. You don't need to use a lie-example, when there's plenty of real examples.

We conclude by looking at how the belief in the holocaust leads to unfair United States foreign policy in the Middle East, and from that, what Americans then spend their time reading about in the newspapers. 7 min. 27 sec.

Un énorme boulot. Qui va au fond de ces affaires. Un grand coup de chapeau.

One Third of the Holocaust: Treblinka, Sobibor, and Belzec

Video; Posted on: 2006-09-02 22:22:41

**New 4-hour documentary shows 'extermination camp' stories to be fabricated**

In 1999, a detailed forensic examination of the site of the wartime Treblinka camp, using sophisticated electronic ground radar, found no evidence of mass graves where Holocaust historians say more than half a million Jews lay buried.

The forensic team used Ground Penetration Radar and found no evidence that the ground had ever been disturbed. In addition, it found no evidence of individual graves, bone remains, human ashes, or wood ashes.

The following video deals with this issue, as well as related tales of extermination. It's not only thought-provoking, but certainly provides prima facia evidence that there is, indeed, a huge disconnect between the facts and the propaganda dished out for WW2.

Available for download in flv, avi, mp4, and wmv formats.

Download options page

[Download page for smaller, split segments](#)

[Direct download of 1 gig avi file \(may have to cut and paste link\) \(4 hr 15 min 20 sec\)](#)

Morceaux par morceaux

<http://www.youtube.com/watch?v=mz6H-jhk7s&mode=related&search=>

D'autres vidéos sur le procès Zundel au Canada, 1985,

<http://www.youtube.com/watch?v=mpcukQPX1yI&mode=related&search=>

La situation est mouvante. on nous dit ceci:

One Third of the Holocaust a été attaqué sur le site que nous indiquons. Il a fallu l'ôter de là. Il est maintenant disponible sur les emplacement suivants:

<http://www.codoh.com/video/onethird.html>

<http://www.onethirdoftheholocaust.com>

Sinon, il faut googler.

On voit bien que l'Internet est envahi, à grande vitesse, de vidéos de toutes sortes. Il est donc normal de voir surgir des vidéos révisionnistes. Celle-ci est un travail original de très bonne qualité. Les amateurs pourront graver des DVD et les offrir pour Noël. C'est un cadeau de classe qui est étonnera vos amis. Merci l'aaargh !

Vidéos éparses

Voir <http://www.righteousjews.org>

Comment les feuj ont baisé l'église : [http://www.chretiens-et-juifs.org/article.php?voir\[\]=116&voir\[\]=2580](http://www.chretiens-et-juifs.org/article.php?voir[]=116&voir[]=2580)

Voici la vidéo de sarko

[http://www.dailymotion.com/maphia/video/xcryj\\_le-vrai-sarkozy](http://www.dailymotion.com/maphia/video/xcryj_le-vrai-sarkozy)

## Louis-Ferdinand Céline de visu

Les vidéos prennent quelques secondes à apparaître.

1. Télévision, 1957 (18' 20) <http://shakespeare2004.free.fr/celine1.wmv>

J'ai peut-être eu la finesse d'une chienne de traîneau

2. Télévision, 1961 (16' 07) <http://shakespeare1963.free.fr/celine2.wmv>

3. *A noeud coulant*, 1956 (2' 23)

<http://saintsimon1963.free.fr/coulant.mp3>

4. *Règlement*, 1956 (3' 46) <http://roth2004.free.fr/reglement.mp3>

5. *Céline vous parle*, 1958 (16' 58)

<http://rimbaud2005.free.fr/parle.mp3>

6. Entretien sur la langue française, 1954 (9' 18) <http://rimbaud1963.free.fr/langue.mp3>

7. Entretien avec Albert Zbinden, 1957 (29' 36) <http://roth1963.free.fr/zbinden.mp3>

8. Entretien avec Marc Hanrez, 1959 (27' 31) <http://proust2005.free.fr/hanrez.mp3>

9. Entretien avec Francine Bloch, 1959 (43' 36) <http://molier1963.fr/bloch.mp3>

Le Peuple qu'est-ce qu'il voudrait ? Une épuration.

<http://parolesdesjours.free.fr/celine.htm>

## §==== Manies

Un certain Robin intitule son livre *La judéomanie* et affirme avoir inventé le terme.

Or on le trouve en 2000 :

Aaargh: "On voit poindre la judéomanie: la prétendue "spécificité" n'est qu'une invention tardive et tout à fait politique. Quant au chiffre des rescapés, ... "

[www.vho.org/aaargh/fran/livres2/2000.pdf](http://www.vho.org/aaargh/fran/livres2/2000.pdf)

Actualité de mars 2000, commentaire sur la conférence de Stockholm. On se contentera de 20% des droits d'auteur.

La judéomanie (sortie le 28.08.2006)

Judéomanie : n.f. Admiration outrée pour la communauté juive, qui génère de l'antisémitisme par retour de boomerang.

De peur d'être qualifiée de judéophobe, la France est progressivement devenue judéomane.

Malgré cela, notre pays est souvent présenté comme antisémite, en France et à l'étranger. Cette entreprise de désinformation a un nom : la création de fausse image. Or la judéomanie en France est évidente, ce livre est le premier à en apporter toutes les preuves, au risque de subir les foudres des bien-pensants. L'inégalité doit être dénoncée même quand il s'agit du favoritisme pour une communauté, et surtout lorsque ce 'privilège' se retourne finalement contre elle, comme c'est le cas avec la judéomanie puisqu'elle génère de l'antisémitisme.

La judéomanie est un phénomène apparu il y a vingt-cinq ans, Bernard-Henri Lévy et son livre *L'Idéologie française* en est l'un des détonateurs, du fait de l'écoute immense qu'il reçut de la part de nos élites politiques et médiatiques. C'est pourquoi j'accuse nos dirigeants politiques, et notamment Jacques Chirac et Lionel Jospin, qui se sont 'couchés' (comme disait De Gaulle) en faisant de la France un pays judéomane, amplifiant ainsi le communautarisme dans notre pays.

Non seulement l'antisémitisme n'est pas combattu à la source, mais son développement est par ailleurs favorisé par la judéomanie, véritable entorse au principe républicain de l'Égalité. La France n'est pas antisémite, elle compte en son sein et ce depuis plusieurs siècles la deuxième plus nombreuse diaspora juive au monde. Elle est par contre devenue judéomane. C'est pourquoi, si nous souhaitons vraiment

combattre l'antisémitisme, et que celui-ci disparaisse, il convient de combattre également la judéomanie."

Conception graphique : Jean Robin

ISBN : 2-9523647-2-9

EAN : 9782952364720

Prix : 19,90€

## §==== Les pamphlets circulent

Un site nommé "Les dernières nouvelles du front" entreprend de mettre en ligne les pamphlets de Céline, avec un petit mot de la veuve, Lucette Almanzor épouse Destouches, qui dit, après moi le déluge.

Peut nous chaut que ces frontistes oublient de dire où ils les ont trouvés. Pour nous, l'important est que les textes circulent. C'est ce qu'ils font, en html. Que l'oiseau de Minerve les protège.

<http://dndf.over-blog.com/article-2353377.html>

## §==== Tonton Raoul est venu relever les compteurs

### Raul Hilberg au Mémorial de la Shoah

Mercredi 27 septembre 2006, 20 h

*La Destruction des Juifs d'Europe* de Raul Hilberg (éd. Gallimard, coll. Folio-histoire, 2006). 3 vol.

Raul Hilberg, historien, professeur de sciences politiques à l'université du Vermont, fut le témoin dans sa jeunesse viennoise de l'ascension du III<sup>e</sup> Reich, puis, sous l'uniforme américain, de sa chute en 1944-1945. En 1961, il publia dans l'indifférence générale sa thèse d'histoire *La Destruction des Juifs d'Europe*. Cet ouvrage qu'il n'a de cesse de compléter, est devenu une référence mondiale sur la Shoah. Il décrit le génocide comme un processus, distinguant les étapes et définissant les structures de la destruction. C'est dans ce cadre que s'est inscrite toute l'historiographie internationale du génocide, corrigeant localement le grand récit de Hilberg, lequel en retour, intègre tous ces apports dans cette édition définitive en 3 volumes qu'il vient présenter à l'occasion de sa parution.

En présence de Raul Hilberg, André Kaspi, historien, et Eric de Rothschild, président du Mémorial de la Shoah.

**Se farcir ce nullissime de Kaspi, Raul, malgré ses turpitudes notoires, n'avait pas mérité cet outrage.**

<http://www.memorialdelashoah.org/actus/getDetailsAction.do;jsessionid=B8158167DD3477D631C8F47A19236D36?actuld=172>

+++++

Informations et commentaires tirés du site **aaargh**

<http://vho.org/aaargh>

<http://aaargh.kOnsl.com>

La version PDF se trouve à l'adresse suivante:

<http://revurevi.net>

Notre adresse: aaarghinternational—at—hotmail.com

## LES AUTRES PUBLICATIONS TRIMESTRIELLES DE L'AAARGH

<http://revurevi.net>

*El Paso del Ebro*

*Das kausale Nexusblatt*

*The Revisionist Clarion*

*Il Resto del Siculo*

*O revisionismo em lingua português*

*Arménichantage*

*La Gazette du Golfe et des banlieues (multilingual)*